

HISTOIRE

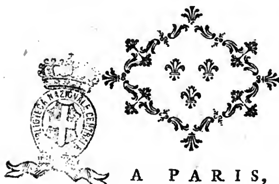
DE LA REINE

MARGUERITE

DE VALOIS.

HISTOIRE
DE LA REINE
MARGUERITE
DE VALOIS,
PREMIERE FEMME DU ROI
HENRI IV.

Par M. A. MONGEZ, Chanoine Régulier, Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins.



A PARIS,
& se trouve à LIEGE,
Chez F. J. Desoer, Imprimeur-Libraire, sur le Pont-d'Isle, à la Croix d'or.

M. DCC. LXXVII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



A MONSIEUR LE COMTE
D'ORSAY,
BARON DE RUPE, &c.

MONSIEUR,

Vous aimez les Lettres et ceux qui s'y consacrent : vous-même les cultivez avec succès : je dois à leur amour pour elles, l'amitié et la bienveillance dont vous m'honorez. Permettez que je vous en témoigne publiquement ma reconnoissance, en vous offrant cet Ouvrage.

Les noms des Grout, des Sully, et d'autres Familles illustres auxquelles vous êtes allié, vous feront prendre intérêt à cette Histoire. Puissai-je vous en inspirer aussi par l'aveu du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
A. MONGEZ, C. R.



PRÉFACE.

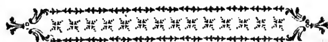
C'Est avec raiſon qu'on eſt étonné de voir qu'entre tant d'Auteurs qui ont écrit la vie particuliere des Princes, aucun n'ait entrepris celle de la Reine Marguerite de Valois. *Les bienfaits dont elle combloit les Gens de Lettres, la protection ouverte qu'elle leur accordoit, les connoiſſances étendues qu'elle avoit elle-même, rendent cet oubli impardonnable.*

Auroient-ils été arrêtés, parce que tout, dans la vie de Marguerite, n'eſt pas un ſujet d'éloge? Je ne combattrai ce ſilence, louable à certains égards, mais fatal pour l'inſtruction des générations à venir, que par ce mot du grand Prince ſon époux. P. Matthieu, *Hiſtoriographe* d'Henri IV, *lui rappelloit certain tour qu'il avoit fait dans ſa jeuneſſe au Duc* d'Alençon, *& lui demandoit s'il le verroit ſans peine dans ſes Annales: ce Prince répondit d'abord, qu'il ne voyoit pas la néceſſité de remplir ſon Hiſtoire de traits inutiles à l'inſtruction de M. le Dauphin ſon fils; mais*

P. Matthieu, liv. 7. *tout aussi-tôt changeant d'idée, il dit. „ Que les légère-
„ tés & les fautes des Princes instruisent, & qu'il est
„ bon que la jeunesse reconnoisse les escueils qui rom-
„ pent les amitiés, enflamment les animosités, afin
„ qu'elle s'en détourne „.*



HISTOIRE



HISTOIRE DE LA REINE MARGUERITE DE VALOIS, PREMIERE FEMME DU ROI HENRI IV.

HENRI II. revenoit victorieux dans ses Etats, après s'être emparé de Metz, Toul & Verdun sur l'Empereur Charles V, lorsque la naissance de Marguerite de Valois vint mettre le comble à la satisfaction que donnoient à la France tant d'heureux succès. Cette Princesse qui naquit à Fontainebleau, le 14 Mai 1552, fut le huitieme fruit du mariage fécond de ce Roi avec Catherine de Médicis. Jamais la Famille Royale n'avoit offert une lignée aussi nombreuse & d'aussi flatteuses espérances; car sans parler d'un fils, & de deux filles qui moururent en bas âge, le Dauphin depuis Roi,

1552. Naissance de Marguerite de Valois.

1552. *François II*, Charles IX, le Duc d'Anjou qui parvint à la couronne sous le nom d'Henri III, le Duc d'Alençon mort en 1584, Elisabeth mariée à Philippe II. & Claude qui épousa le Duc de Lorraine, promettoient à la branche de *Valois* une longue possession du trône François. Mais de tant de rejettons, Marguerite seule atteignit la cinquantieme année de sa vie; aucun de ceux qui porterent la couronne de Charlemagne, ne laissa de postérité légitime; & le sceptre échut à Henri IV, qui avoit trouvé en naissant dix-sept têtes placées entre lui & la couronne.

Son éducation. Marguerite passa ses premieres années dans le Château de Saint-Germain-en-Laye, où elle fut élevée avec le plus grand soin. Son ardeur & ses talens répondirent à l'éducation recherchée qu'elle y reçut: car, si on excepte la Reine Jeanne d'Albret mere de Henri IV, aucune Princesse de son tems n'eut des connoissances aussi étendues. Elle eut pour compagnes à Saint-Germain, ses deux sœurs, Elisabeth & Claude, & la Reine Marie Stuart, Princesse que le sort rapprocha de Marguerite dans son enfance, pour commencer le parallèle que l'infortune devoit établir un jour entre elles. Leur gouvernante fut Madame de Courton, qui occupa auprès de sept Reines le poste honorable que sa vertu lui avoit assigné.

1553. Naissance d'Henri IV. L'année suivante vit naître Henri de Bourbon, appellé le Prince de Navarre, qui fut amené à la

Cour quatre ans après. Le Roi son pere vint joindre à Amiens Henri II, & lui présenta son fils. Il étoit, dit un Historien, *si gentil & si dispos*, que le Roi résolut dès-lors de le faire élever auprès du Dauphin *François*, & l'ayant caressé & embrassé plusieurs fois, il lui demanda s'il vouloit être son fils; celui-ci répondit aussi-tôt en Béarnois, en se tournant vers le Roi de Navarre : *Quet es lo seigne Pay : Celui-ci est Monsieur* (*a*) *mon Pere.* Henri II. prenant plaisir à son jargon, lui dit encore : Puisque vous ne voulez pas être mon fils, voulez-vous être mon gendre? *O bé! oui, bien;* répondit-il avec vivacité. Dès-lors, ajoute *Favin*, on arrêta dans les deux Cours un mariage qui paroissoit commencé sous d'heureux auspices.

1553.

Histoire de Navar. de Favin.

Le Prince de Navarre fut donc élevé à Vincennes avec le Dauphin & conduit ensuite au Collége de Navarre, où il passa sa premiere jeunesse avec le Duc d'Anjou & le Prince de Joinville, depuis Duc de Guise. Ils portoient tous les trois le nom de *Henri*, & reçurent la même éducation; mais la suite de leurs vies fut mêlée d'évènemens si divers & si extraordinaires, que l'Histoire de France n'en offre pas d'autre exemple.

(*a*) Henri IV. changea l'usage introduit à la Cour de France par Catherine de Médicis, d'être appellé *Monsieur* par ses enfans, & voulut qu'ils se servissent en lui parlant du mot *Papa* ou *Mon Pere;* comme il appelloit lui-même la Reine *Ma Femme.... Dupleix.*

1559.

Pendant ce tems nous ne sçavons de Marguerite que le trait suivant, conservé dans ses Mémoires (*a*). Peu de jours avant la mort malheureuse de son pere, elle étoit assise sur ses genoux, & regardoit le Prince de Joinville & le Marquis de Beaupréau qui jouoient auprès d'elle. Le Roi lui demanda lequel des deux elle désiroit pour son serviteur. Marguerite choisit le Marquis, quoiqu'il fût beaucoup moins beau que le Prince. Henri étonné, voulut connoître la raison de cette préférence : elle répondit qu'elle l'aimoit mieux „ comme le plus „ sage, tandis que l'autre ne pouvoit durer en pa„ tience qu'il ne fît tous les jours du mal à quel„ qu'un, & vouloit toujours être le maître. „ *Augure certain*, ajoute-t-elle, *de ce que nous avons vu depuis.*

Elle préfère le Marquis de Beaupréau au Prince de Joinville

Mém. 7.

Henri III, 1589.

Je ne sçais où M. de Varillas a trouvé que Henri II. *lui commanda de regarder de bon œil* le Prince de Joinville *qu'il lui destinoit pour mari.* Marguerite n'en dit rien, ayant cependant intérêt d'en parler, puisqu'elle se seroit préparée une réponse aux reproches qu'elle essuya sur ses liaisons avec lui (*b*).

(*a*) La premiere édition de ces Mémoires, qui est celle dont je me sers, fut donnée à Paris *in*-8°. en 1628, par *Auger de Mauléon, Sieur de Granier*. En 1629, on en donna une seconde *in*-8°, mais sur un manuscrit plus exact; ensuite à Bruxelles *in*-16, en 1658 : & plusieurs autres fois depuis.

(*b*) On est surpris de voir la Princesse ne se donner dans ce récit que quatre ou cinq ans ; tandis qu'elle devoit avoir à la mort

Le Colloque de Poiſſy fit connoître les ſentimens de la Cour ſur les nouvelles opinions. Elles avoient infecté preſque tous les Princes, qui ſans abjurer ouvertement le Catholiciſme, ſe plaiſoient cependant à chanter les Pſeaumes en françois ; mépriſoient le culte des Saints, &c. Marguerite élevée avec plus de ſoin, conſerva la pureté de ſa foi, & rien même ne put l'altérer pendant ſa vie ; ni les mauvais traitemens qu'elle éprouva de la part des Catholiques ; ni les ſollicitations du Roi ſon époux, ni les exhortations des Miniſtres Proteſtans. Le Duc d'Anjou, ſon frere, qui vivoit alors au Collége de Navarre avec grand nombre d'enfans de la Religion prétendue réformée, en reſſentoit de funeſtes impreſſions ; perſécutoit ſa ſœur ; jettoit ſes Heures Catholiques dans le feu ; lui en rapportoit de Calviniſtes avec des Bibles en langue vulgaire, & la forçoit de s'en ſervir. Marguerite les remettoit auſſitôt à ſa Gouvernante, avec qui elle alloit ſouvent chez le Cardinal de Tournon ; ce Prélat inviolablement attaché à la Foi Catholique, la ſoutenoit par ſes inſtructions, l'encourageoit à tout ſouffrir ; & remplaçoit les livres qu'on lui avoit enlevés.

1561.

Marguerite eſt perſécutée à cauſe de ſon attachement à la Religion Catholique

Mémoires.

---

de ſon pere au moins ſept années accomplies. L'Auteur des Anecdotes des Reines & Régentes de France, explique cet oubli par la réflexion ſuivante : „ Il eſt naturel à une belle femme „ qui parle d'elle-même à un certain âge, de ſe donner quelques „ années de moins. Cela échappe à l'amour-propre, ſans qu'il „ s'en apperçoive „.

1561. Mais les jeunes Seigneurs qui accompagnoient le Duc d'Anjou, la railloient de cette prétendue sottise, lui reprochoient son peu de génie, & soutenoient que tous les gens d'esprit ou éclairés renonçoient à l'abus de cette *bigoterie* en entendant les Sermons du Prêche : le Duc, de son côté, la menaçoit de la faire punir par la Reine Catherine. Cette Princesse cependant ignoroit les égaremens de son fils, & les ayant appris, obligea ses Gouverneurs de lui enseigner la Religion qu'avoient toujours crue & pratiquée ses Ayeux. Les menaces du châtiment n'ébranlerent pas Marguerite, elle répondit qu'elle aimoit mieux souffrir & subir la mort même, que de perdre son ame. La tranquillité lui fut enfin rendue par l'éloignement où elle se trouva du Duc d'Anjou.

1562. Les troubles étant recommencés après la mort de François II. qui ne survécut que de quatorze mois au pere de Marguerite, la Reine-mere envoya ses deux plus jeunes enfans, notre Princesse & le Duc d'Alençon au Château d'Amboise, afin qu'ils y fussent en sûreté & pussent attendre tranquillement l'âge & le moment de paroître. La crainte des mêmes dangers, rassembla dans cette ville les premieres Dames de la Touraine & du Poitou. Marguerite demeura deux ans au milieu de cette petite

1565 Cour, & en 1564 sa mere la rappella auprès d'elle pour ne s'en plus séparer.

Margueri- te voyage Cette Reine conduisit sa fille dans le voyage

que la Cour fit dans les provinces méridionales du Royaume : voyage dont la cause apparente étoit, de la part de Catherine, le desir de se rejoindre avec sa fille Elisabeth, Reine d'Espagne ; mais dont les guerres suivantes découvrirent assez le motif. La liaison intime qui fut cimentée pendant ce tems entre la Cour & les Guises, contre les Coligni & les Montmorency ; les longs & secrets entretiens de la Reine-mere & du Duc d'Albe, où furent concertés les horribles projets exécutés six ans après, annoncerent que la politique y avoit eu plus de part que la tendresse maternelle.

1565. avec sa mere.

Marguerite revit à Bar sa sœur aînée, Claude Duchesse de Lorraine, & assista au baptême de son neveu tenu sur les fonts par le Roi ; à Lyon, elle trouva sa marraine Marguerite Duchesse de Savoie, & à Bayonne, enfin, sa seconde sœur Elisabeth. Ainsi elle eut la joie d'embrasser encore une fois ces deux sœurs avec lesquelles elle avoit passé son enfance à Saint-Germain.

On conservoit encore cinquante ans après le souvenir des fêtes pompeuses qui amuserent les deux Cours dans cette entrevue. Les Espagnols & les François sembloient ne faire qu'une nation, & avoir éteint dans les bals & les danses, la haîne qui divisoit ces deux peuples depuis si long-tems. Je vais joindre ici la description que Marguerite nous a laissée d'une partie de ces fêtes, pour donner au Lecteur une idée du goût, de la galanterie

Fêtes données à Bayonne.

du seizieme siecle, & en même-tems du style de
1565. cette Reine.

Mém. 24. Elle décrit le festin superbe de la Reine sa mere dans l'isle (a), avec le ballet, & la forme de la salle qu'il sembloit que la nature eût appropriée à cet effet. „ Ayant cerné dans le milieu de l'isle un „ grand pré en ovale de bois de haute futaye, où la „ Royne ma mere dispofa tout à l'entour de gran- „ des niches, & dans chacune une table ronde à „ douze personnes; la table de leurs Majestés seu- „ lement s'esslevoit au bout de la salle sur un haut „ dais de quatre degrez de gazon. Toutes ces ta- „ bles servies par trouppes de diverses bergeres „ habillées de toile d'or & de satin, diversement „ selon les habits divers de toutes les provinces „ de France. Lesquelles bergeres à la descente des „ magnifiques bateaux (sur lesquels venant de „ Bayonne à cette isle l'on fust toujours accom- „ pagné de la musique de plusieurs Dieux marins, „ chantans & récitans des vers autour du ba- „ teau de leurs Majestés) s'estoient trouvé cha- „ que trouppe en un pré à part aux deux costés „ d'une grande allée de pelouse dressée pour aller „ à la susdite salle, chaque trouppe dansant à la „ façon de son pays : les Poitevines avec la corne- „ muse; les Provençales la volte avec les cimbal- „ les; les Bourguignones & Champenoises avec le

(a) L'isle d'Aiguemeau sur l'Adour.

„ petit hautbois, le dessus de violon, & tabourins
„ de village; les Bretonnes dansans les passepieds 1565.
„ & branles gais; & ainsi toutes les autres Pro-
„ vinces. Après le service desquelles & le festin
„ fini, l'on veit avec une grande trouppe de satyres
„ musiciens entrer ce grand rocher lumineux, mais
„ plus esclairé des beautés & pierreries des Nym-
„ phes, qui faisoient dessus leur entrée, que des
„ artificielles lumieres; lesquelles descendantes vin-
„ drent danser ce beau ballet, duquel la fortune
„ envieuse ne pouvant supporter la gloire, feit ora-
„ ger une si estrange pluye & tempeste, que la
„ confusion de la retraite qu'il falloit faire la nuit
„ par bateaux apporta le lendemain autant de bons
„ contes pour rire, que ce magnifique appareil de
„ festin avoit apporté de contentement, & en tou-
„ tes les superbes entrées qui leur furent faites aux
„ villes principales de ce Royaume, duquel ils
„ visiterent toutes les Provinces (*a*) „.

Ce fut dans ce voyage qu'elle vit pour la pre-

(*a*) Dans cette fête le Dauphin d'Auvergne, depuis Duc de Montpensier, un des *chevaliers amoureux*, présenta à Marguerite une médaille allégorique. Le champ étoit rempli par un nid de trois petits oiseaux, à qui la mere donnoit la becquée : un amour portoit ce nid de la main droite & un arc de la gauche; le mot étoit *Æquus Amor*. Faisant allusion à l'amour de Catherine pour ses trois enfans. Charles IX, le Duc d'Anjou & Marguerite présens à la fête. Le Duc d'Alençon étoit resté à Vincennes auprès de ses Précepteurs... *Fêtes de Bayonne*.

miere fois le Prince de Navarre & le Duc de Guise.
1565. On les distinguoit aisément dans la foule des Princes & Seigneurs (*a*). Leurs vœux & leurs hommages s'adressoient déja à Marguerite, qui dans cette grande jeunesse, attiroit les regards & l'attention d'une Cour aussi galante. Catherine sa mere étoit

(*a*) C'est ainsi que s'exprimoit, à son sujet, un des Magistrats de Bordeaux, en 1567, dans trois Lettres que M. de Gomberville a données au Public, & que je vais transcrire, à cause de leur liaison avec ce qui suit.

„ Nous avons ici le Prince de Bearn. Il faut advouer que „ c'est une jolie créature. A l'âge de treize ans, il a toutes les „ qualités d'une personne de dix-huit ou dix-neuf. Il est agréable. Il est civil. Il est obligeant. Un autre diroit qu'il ne con„ noît pas encore ce qu'il est. Mais pour moi qui l'estudie fort „ souvent, je vous puis asseurer qu'il le sçait parfaitement bien. „ Il vit avec tout le monde d'un air si aisé, qu'on fait tou„ jours la presse où il est, & agit si noblement en toutes choses, „ qu'on voit bien qu'il est un grand Prince. Il entre dans la „ conversation comme un fort honneste-homme. Il parle tou„ jours à propos, & quand il arrive qu'on parle de la Cour, „ on remarque assez bien, qu'il est fort bien instruit, & qu'il „ ne dit jamais rien, que ce qu'il faut dire en la place où il est. „ Je hayrny toute ma vie la nouvelle Religion, de nous avoir „ enlevé un si digne sujet. Sans ce péché d'origine, il feroit le „ premier auprès du Roi, & dans peu de temps on le verroit „ à la teste de ses armées „.

Autre. „ Le Prince de Bearn acquiert tous les jours de nou„ veaux serviteurs, il s'insinue dans le cœur avec une adresse „ incroyable. Si les hommes l'honnorent & l'estiment beau„ coup, les dames ne l'aiment pas moins. Quoi qu'il ait le poil

ravie des éloges qu'on donnoit à ſa beauté, & voyoit avec joie augmenter le nombre des belles perſonnes qu'elle avoit ſçu raſſembler pour la ſeconder dans ſes projets politiques. 1565.

Libelles contre la Reine de Navarre.

La foule des ſatyres que les Proteſtans & les Catholiques mécontens ont répandues contre Marguerite & tout ce qui approchoit du Roi Henri IV, telles que le *Divorce Satyrique*, la *Confeſſion de Sancy*, le *Baron de Feneſte*, &c. placent dans ce ſéjour, à Bayonne, les premieres intrigues de cette Princeſſe avec le jeune *Entragues* & un nommé

„ un peu ardent, elles ne l'en trouvent pas moins agréable. Il „ a le viſage fort bien fait. Le nez ny trop grand, ny trop petit; les yeux fort doux; le teint brun, mais fort uny; & tout „ cela eſt animé d'une vivacité ſi peu commune, que s'il n'eſt „ bien avec les dames, il y aura bien du malheur „.

Autre. „ Nous faiſons le plus plaiſant Carnaval du monde. Le „ Prince de Bearn a prié nos Dames de ſe maſquer, & de donner le Bal tour à tour. Il aime le jeu, & la bonne chere. „ Quand l'argent luy manque, il a l'adreſſe d'en trouver, & „ d'une maniere toute nouvelle & toute obligeante pour les autres auſſy bien que pour luy. C'eſt-à-dire qu'il envoye à ceux „ ou celles qu'il croit de ſes amis, une promeſſe eſcrite & ſignée „ de luy, & prie qu'on luy envoye le billet ou la ſomme qu'il „ porte. Jugez ſi il y a maiſon où il ſoit refuſé. On tient à „ beaucoup d'honneur d'avoir un billet de ce Prince; & chacun le fait avec joye, pour ce qu'il y a deux Aſtrologues icy, „ qui aſſeurent que leur art eſt faux, ou que ce Prince ſera „ un jour l'un des plus grands Roys de l'Europe „. *Mémoire de Nevers.*

1565. *Charins*. Tous deux, à les entendre, se disputoient l'honneur de ses premieres inclinations. Mais l'Histoire en se taisant sur des liaisons aussi précoces, dicte le jugement que nous devons porter sur de telles calomnies. J'aurai plus d'une fois occasion dans cette Histoire, d'écarter le poison & le fiel répandus sur cette Princesse, coupable à la vérité de quelques écarts; mais bien éloignée de tout ce que le désespoir d'un parti abandonné par son héros, ou la rage de ceux qui n'avoient retiré aucun fruit des troubles excités par leur ambition, a osé écrire contre elle.

1569. Les intrigues de Catherine ayant été découvertes par les Princes Protestans (*a*), ils reprirent les

(*a*) C'est à la guerre civile qui précéda celle de 1569, qu'on rapporte la prétendue Médaille frappée par le Prince de Condé, avec son effigie & cette légende criminelle : *Ludovicus XIII, Dei Gratiâ, Francorum Rex Primus Christianus*. Le savant *Prosper Marchand* en a trop bien détruit l'existence (Dictionn. Hist. au mot *Bourbon*, pag. 127, édit. de 1758.) pour en faire encore mention. Je mettrai seulement sous les yeux du Lecteur deux Extraits de Sermons qui y ont rapport; afin qu'il voie que les Prédicateurs François ne furent pas les seuls que le fanatisme & l'esprit de rebellion emporterent au-delà des justes bornes. Les voici tirés du Recueil des Sermons prêchés par le fameux Frere *Cornelis Adriansen* de Dordrecht, Franciscain de Bruges, chassé de cette derniere ville à cause de son libertinage & de son fanatisme.

„ Eh! voyez, s'écrie-t-il, comme ce maudit *Condé*, le Chef „ des Huguenots en France, recommence à y jouer son jeu,

armes, & le Duc d'Anjou, chef de l'armée Catholique, remporta fur eux de grands avantages. 1569.
Après la victoire de *Jarnac* & la prife de *La Charité*, il s'avança jufqu'au *Plessis-lès-Tours*, d'où il envoya un gentilhomme à la Reine-mere & au Roi Charles IX. leur donner avis que fous peu de jours, il livreroit encore bataille aux Proteftans, & leur

Entrevue de Marguerite & du Duc d'Anjou.

„ & eft occupé à faccager cette noble France, à la piller, à la „ ruiner, & à la détruire de fond en comble! fa fureur va même „ jufqu'à vouloir chaffer, prendre ou maffacrer fon Roi légiti- „ me. Eh! cela ne paroît-il pas bien à la monnoie qu'il a fait „ frapper avec cette infcription : *Ludovicus Borbonius, Primus* „ *Rex Chriftianorum ?* Ah! faux traître, infame coquin, & „ double fcélérat! Crois-tu donc être le premier Roi des Chré- „ tiens? Eh! voyez, je vous prie, n'eft-ce point-là le train des „ Anabaptiftes de Munfter, avec leur Roi Jean de Leiden? Et „ ne faut-il donc pas que ce *Condé*, & fes Huguenots, ayent „ chacun au moins cent mille Diables dans le ventre.... Il fe „ fait intituler, continue-t-il encore, *Ludovicus XIII, Primus* „ *Rex Evangeliftarum*, ou *Evangelicorum*. Eh! n'eft-ce pas-là „ un joli premier Roi des Evangéliques? Eh! qu'il fe faffe ap- „ peller le *Fléau de Dieu*, comme Attilla. Mais en vérité, quoi- „ que Attilla fût un cruel tyran, ce n'étoit encore qu'un faint „ auprès de ce *Condé*. Hélas, hélas! pourquoi Monfeigneur de „ *Guife*, ce faint Martyr de bienheureufe mémoire, ne l'a-t-il „ pas fait accrocher à un gibet, quand il l'avoit pris il y a cinq „ ans? tant de malheurs & de cruels traitemens n'auroient pas „ été faits aux Religieux de Dieu, aux Prêtres de Dieu, & à „ tous les Catholiques de France. Mais hélas! nous autres Ca- „ tholiques nous n'avons d'autres défauts que d'être toujours beau- „ coup trop bons, beaucoup trop pitoyables, & beaucoup trop

dire qu'il desiroit ardemment de les voir avant cet
1569. instant; afin que s'il y périssoit en faisant le devoir de *Généralissime des Armées* (charge qu'il avoit eue depuis peu à la sollicitation de sa mere), il eût auparavant la consolation de les embrasser. Catherine qui idolâtroit ce fils, détermina Charles IX. à faire le voyage de Touraine, où elle ne se fit accompagner que de sa fille Marguerite & des Dames des Rais & des Sauve. Elle avoit tant d'impatience d'arriver auprès de lui, qu'elle fit en trois jours & demi le chemin de Paris à Tours. Arrivée au Plessis, elle trouva le Duc d'Anjou avec ses pre-

„ débonnaires. Ce Bandit n'a-t-il pas été pris deux fois pour sa „ méchanceté? Pourquoi lui avoir chaque fois fait grace du gibet? Hélas! voilà d'où viennent nos malheurs. Mais, quoiqu'il „ ait échappé le gibet, il n'échappera pas les grands diables d'enfer, „ qui lui farciront le derriere de soufre & de poix ardente...... „ Ce n'est rien que l'équippée du Prince d'Orange, ajoute-t-il ailleurs, mais ce qui doit nous tenir bien plus au cœur, c'est le triste „ & déplorable état des Eglises de France, où cet enragé de „ *Condé*, accompagné & tenté par les diables de l'enfer, recommence son horrible train & son affreuse persécution, pillant, „ brûlant, volant, saccageant, & renversant de fond en comble „ toutes les Eglises & Monasteres Catholiques, & en chassant & „ massacrant inhumainement tous les Prêtres, Religieux & Religieuses. C'est donc cet endiablé, & ses satellites, que nous „ devons craindre & avoir en exécration; mais non ce pauvre „ gueux de Prince d'Orange, que notre brave & saint défenseur „ le Duc d'Albe saura bien étriller, & réduire au petit pied.....„ *Prosper Marchand* à l'endroit cité.

miers Capitaines, qui étoient la fleur des Princes & Seigneurs. Celui-ci fit au Roi un long discours, 1569.
dans lequel il lui rendit compte de toute sa conduite passée, & lui développa ses projets pour la suite de cette guerre. L'éclat & les lauriers (*a*) de la journée de Jarnac, la bonne grace du jeune Prince, & plus encore l'éloquence de sa harangue, causerent une vive admiration à l'assemblée, & comblerent de joie la Reine. Cette Princesse fit arrêter quelques jours la Cour dans ce Château, pour y jouir plus long-tems de la compagnie de son fils.

Pendant ce séjour, le Duc d'Anjou demanda à *Mém.* 23.
sa sœur un entretien particulier, & s'étant retiré avec elle dans une allée écartée du parc, il lui ouvrit son cœur. Il lui représenta d'abord l'attachement qu'il avoit toujours eu pour elle pendant leur enfance à Saint-Germain, les marques de préférence qu'il lui avoit données sur ses autres freres & sœurs : il ajouta, qu'en conséquence, il ne pouvoit s'adresser à personne qui désirât le servir avec plus d'affection. Après ce préambule, il lui dit : » Vous voyez les belles & grandes charges où Dieu

(*a*) Les Mémoires de la Reine Marguerite portent *les lauriers de deux batailles gagnées;* & la suite du narré annonce que ceci se passa avant la bataille de Moncontour. J'ignore quelle peut être la victoire qu'ils réunissent à celle de Jarnac, le Duc d'Anjou n'ayant alors remporté que celle-là. D'ailleurs Mezeray place le voyage du Roi à Tours, avant la bataille de Moncontour.

„ m'a appellé & où la Royne notre bonne mere,
1569. „ m'a eslevé. Vous devez croire que vous, estant „ la chose du monde que j'aime & chéris le plus, „ je n'auray jamais grandeurs ny biens à quoi vous „ ne participiez. Je vous connois assez d'esprit & „ de jugement pour pouvoir me servir auprès de „ la Royne ma mere, pour me maintenir en la for- „ tune où je suis. Or mon principal appuy est d'ê- „ tre conservé en sa bonne grace. Je crains que „ l'absence m'y nuise; & toutesfois la guerre & „ la charge que j'ay, me contraignent d'estre pres- „ que toujours esloigné. Cependant le Roy mon „ frere est toujours auprès d'elle, la flatte, & lui „ complaist en tout. Je crains qu'à la longue, cela „ ne m'apporte préjudice, & que le Roy mon frere „ devenant grand, estant courageux comme il „ l'est, ne s'amuse toujours à la chasse, mais de- „ venant ambitieux, veuille changer celle des bes- „ tes à celle des hommes, m'ostant la charge de „ Lieutenant de Roy qu'il m'a donnée, pour al- „ ler lui-même aux armées. Ce qui seroit une ruine „ & desplaisir si grand, qu'avant que recevoir une „ telle cheute, j'eslirois plustost une cruelle mort. „ En cette appréhension, songeant les moyens pour „ y remédier, je trouve qu'il m'est nécessaire d'a- „ voir quelques personnes très-fidelles qui tiennent „ mon parti auprès de la Royne ma mere: je n'en „ cognois point de si propre comme vous, que je „ tiens comme un second moy-même. Vous avez

„ toutes

„ toutes les parties qui s'y peuvent desirer, l'ef-
„ prit, le jugement, & la fidélité. Pourveu que 1569.
„ vous me vouliez tant obliger que d'y apporter
„ de la subjection (vous priant d'être toujours à
„ son lever, à son cabinet, & à son coucher, &
„ bref tout le jour), cela l'obligera de se commu-
„ niquer à vous ; avec ce que je luy tesmoigneray
„ votre capacité, & la consolation & service qu'elle
„ en recevra, & la supplieray de ne plus vivre
„ avec vous comme avec un enfant, mais de s'en
„ servir en mon absence comme de moy. Ce que
„ je m'asseure qu'elle fera. Parlez-lui avec asseu-
„ rance comme vous faites à moi, & croyez qu'elle
„ vous aura agréable. Ce vous sera un grand heur
„ & bonheur d'estre aimée d'elle. Vous ferez beau-
„ coup pour vous & pour moy ; & moy je vous
„ tiendray, après Dieu, pour la conservation de
„ ma bonne fortune „.

Marguerite qu'on traitoit à la Cour en enfant, & à qui la chasse & le jeu tenoient lieu de toute occupation, demeura interdite en entendant ce discours. Elle se remit cependant, & assura son frere de tout le zèle & l'ardeur qu'elle apporteroit à l'obliger ; elle lui promit de ne laisser échapper aucune occasion de lui témoigner par ses services toute la reconnoissance que méritoit une confiance aussi entiere. Peu après, la Reine l'appella dans son cabinet, & lui dit les choses flatteuses qu'elle avoit apprises à son sujet du Duc d'Anjou : ajoutant,

1569. qu'en conséquence elle vivroit avec elle désormais, comme avec son amie & sa compagne fidelle. Marguerite s'attacha donc à elle avec la plus grande assiduité, se trouvant la premiere à son lever, la derniere dans son appartement, & s'entretenant quelquefois deux ou trois heures par jour avec elle.

Le Duc d'Anjou se refroidit bientôt pour sa sœur.

Le Duc d'Anjou ressentit plusieurs fois les bons effets de cette conduite, par les avis secrets que lui faisoit passer sa sœur, & par le soin qu'elle prenoit de détruire les funestes impressions que sa mere pouvoit recevoir contre lui. Mais elle ne jouit pas long-temps de cette faveur & de cette tranquillité : la nouvelle de la bataille de Moncontour fut l'époque où la mauvaise fortune commença à la persécuter. Nous la verrons en butte à tous ses traits, & le détail de sa vie ne sera qu'un exposé fidèle de ses malheurs. Après cette brillante victoire, le Duc dont toutes les vues politiques se portoient du côté de Catherine, lui annonça le siége de Saint-Jean-d'Angeli qu'il projettoit, & lui marqua combien la présence du Roi & la sienne y seroient avantageuses. La Reine, pressée par sa tendresse pour ce jeune héros, se rendit bientôt au camp avec Charles IX; l'arrivée du Roi à ce siége n'eut pas d'autres motifs, quoique Mezerai assure *qu'il vint en diligence pour en recueillir lui-même l'honneur, jaloux que son frere en eût déja tant acquis & à si bon marché.*

Siége de

Jamais siége ne fut entrepris dans un moment

plus désavantageux : la saison avancée, la bravoure de Piles qui y commandoit, la certitude de forcer l'Amiral en le poursuivant encore un peu de tems ; tout devoit en détourner. Mais la gloire du Duc d'Anjou dépendoit de la longueur de la guerre, & les siéges en assuroient la durée : ainsi tous les avis se réunirent au sien, & on l'entreprit. Marguerite y suivit sa mere, & éprouva en arrivant auprès du Duc, combien les mignons avoient de pouvoir déja sur son esprit. Catherine fit l'éloge de sa sœur & des bons offices qu'elle lui rendoit : ce Prince répondit froidement qu'il se réjouissoit de leur réussite ; mais que la prudence n'approuvoit pas les mêmes expédiens en tous les tems, & que ceux qui avoient été les plus avantageux, pourroient devenir les plus nuisibles. La Reine demanda l'explication d'un discours aussi nouveau pour elle ; le Duc profita de cet instant pour faire jouer la mine qu'il avoit préparée contre Marguerite. Vous voyez, lui „ dit-il, Madame, que ma sœur avance en âge, „ & que sa beauté la fait déja remarquer ; les Oncles du Duc de Guise se proposent de la lui faire „ épouser, & le Duc lui-même n'est point éloigné „ de cette union. Ainsi, connoissant l'ambition „ de cette maison, & sa haîne pour celle de Valois, il est à craindre que si ma sœur s'affectionne „ à ce Duc, nous ne voyions les secrets du cabinet „ passer aux Guises. C'est-là ce qui me fait changer d'avis, & vous engager à l'éloigner des af-

1569. Saint-Jean-d'Angeli.

„ faires, & même de votre familiarité „. Marguerite ne tarda pas à s'appercevoir des mauvais offices
1569. que son frere lui avoit rendus : s'étant trouvée au coucher de la Reine avec le Duc d'Anjou, qui s'entretenoit de ses projets, Catherine lui dit deux ou trois fois de se retirer ; mais feignant de ne pas entendre, elle attendit que son frere fût sorti ; conjura la Reine de lui expliquer les raisons de la réserve qu'elle gardoit avec elle, & de lui dire si elle avoit eu le malheur de lui déplaire. Catherine dissimula d'abord ; mais vaincue par ses caresses, elle lui répéta la conversation du Duc d'Anjou, & finit par lui défendre de s'entretenir avec elle devant ce Prince. Marguerite employa toute son adresse pour la faire revenir de ces préventions, en l'assurant qu'elle n'avoit rien sçu de ce projet de mariage, & que jamais elle n'en entendroit parler, sans l'en informer exactement. Voyant ensuite que rien ne pouvoit l'ébranler, elle ajouta avec dépit, que cette défiance de son frere étant aussi peu fondée, que son amitié avoit été peu réfléchie, elle en conserveroit toute sa vie le plus vif ressentiment. Ces dernieres paroles aigrirent Catherine, dont toute la réponse fut une défense précise d'en jamais rien témoigner au Duc d'Anjou.

Depuis cet instant, la Reine ne partagea plus ses faveurs & sa confiance ; elle prodigua l'une & l'autre au Duc d'Anjou. Marguerite en fut affectée jusqu'au fond du cœur, & le chagrin qu'elle

en conçut, joint à l'air contagieux dont le camp étoit infecté, lui causerent une fièvre continue mêlée avec le pourpre : cette maladie étoit répandue dans l'armée, & les Médecins du Roi, *Chapelain* & *Castelan* (*a*) avoient été emportés par sa violence. Elle éprouva dans ce triste état, les soins les plus tendres de la part de la Reine, qui n'ignoroit pas la cause de son mal, & qui, sans être retenue par la crainte de contagion, la venoit visiter à toute heure. Mais la dissimulation de son frere étoit portée à son comble; après avoir desservi cette Princesse, à qui peu de mois auparavant, il avoit donné toute sa confiance, il affectoit de lui prodiguer les marques de l'attachement le plus tendre, & d'être aussi assidu auprès d'elle, que dans le temps de leur plus 1569.

(*a*) M. de *Thou* s'exprime ainsi sur ces deux sçavans Médecins. „ Il mourut aussi à ce siége deux grands hommes qui n'étoient pas plus unis par leur profession que par leur amitié, „ ayant presque toujours demeuré ensemble à la Cour & dans „ les Armées, Jean Chapelain & Honoré Castelan, premiers „ Médecins du Roi & de la Reine, l'un & l'autre illustres, & „ que les biens acquis par la libéralité des Princes avoient mis „ en état de ne pas courir après le gain qui déshonore cet Art „ en la plupart des Médecins. Chapelain sur-tout avoit ajouté „ à ces richesses, les biens que son pere lui avoit laissés; & quoiqu'il eût été parmi les troubles de la Cour, il n'abandonna jamais ses livres, qu'il laissa en mourant enrichis de belles annotations, avec une belle bibliothèque. Au reste, comme ils „ avoient vécu ensemble, ils moururent aussi ensemble dans une „ même maison, & tous deux de peste. „ *De Thou*, Liv. 46.

1569. grande intimité. Cent fois elle eut envie de lui reprocher son ingratitude; mais les ordres de la mere la plus impérieuse dont ait parlé l'Histoire, lui fermerent toujours la bouche : sa santé se rétablit cependant, & les ressources de la jeunesse l'emporterent sur ses chagrins; le Roi la trouvant convalescente, n'hésita pas à l'emmener avec la Cour après la fin du siége. Elle fit la route de Saint-Jean-d'Angeli à Angers sur des brancards; tous les soirs, ce Prince & les principaux Seigneurs s'empressoient à lui témoigner leur zèle, en aidant eux-mêmes à la transporter sur son lit. C'est ainsi qu'elle décrit elle-même ces marques d'amitié du Roi Charles; elle n'appuye sur elles avec tant de complaisance, que pour les faire contraster davantage avec la *déloyauté* du Duc d'Anjou.

Le Lecteur est sans doute curieux de connoître l'auteur d'un changement si subit, & de sçavoir comment le Duc d'Anjou avoit pu prendre si promptement en aversion, une sœur qu'il avoit tant chérie; & pour laquelle il eut, disent les Auteurs satyriques de ce tems, plus que de l'amitié. Sa curiosité sera satisfaite lorsque, sous un seul point de vue, nous réunirons tous les griefs de Marguerite contre *De Gua*, confident de son frere.

1570. Nous avons extrait fidèlement, des Mémoires de cette Princesse, ce que nous avons dit jusqu'ici de son mariage projetté avec le Duc de Guise.

Mais nous sommes actuellement obligés de recourir aux Historiens pour suppléer à ce qui manque à son récit. C'est à tort qu'elle se défend de son inclination pour ce Duc; *de Thou, L. Matthieu, Dupleix, Mezerai,* &c. s'accordent tous sur ce fait. Le Duc de Guise, qui n'étoit âgé pour lors que de vingt ans, avoit déja commandé l'arrière-garde de l'armée Catholique à Jarnac, & défendu Poitiers contre toute l'expérience de l'Amiral de Coligny, avec une bravoure extraordinaire & une prudence consommée. Héritier de la valeur, de l'affabilité & de l'ambition de ses aïeux, il fixoit à la Cour de Charles IX. tous les regards, & ce Prince lui témoignoit la plus grande considération. Le Duc d'Anjou lui-même, qui le haïssoit mortellement, & le regardoit comme l'ennemi juré de la Maison de Valois, ne cessoit de l'accabler de caresses. Il le menoit tous les jours voir Marguerite à Angers pendant sa maladie; & souvent il lui disoit en l'embrassant devant elle: *Pleust à Dieu que tu fusses mon frere.* Cette Princesse ne résista pas aux poursuites galantes du Duc de Guise. On prétend même qu'il n'eut point à lui faire le reproche d'une trop grande sévérité.

1570. Mariage du Duc de Guise.

Mém. 40.

Ainsi, malgré son adresse à déguiser ce malheureux penchant, le Duc d'Anjou n'eut pas tort de se méfier de ses liaisons avec les Guises. Rarement une femme peut taire un secret, à celui qui sçut obtenir d'elle de plus grands sacrifices. Une liaison

aussi intime & aussi publique, parvint enfin aux
1570. oreilles de Charles IX.

Marguerite est demandée en mariage par le Roi de Portugal.

Sébastien, Roi de Portugal, envoya des Ambassadeurs à ce Roi, pour lui demander sa sœur Marguerite en mariage : le Pape Pie V, qui avoit eu quelque connoissance des projets de Charles sur cette Princesse, lui envoya promptement un Légat. Sa mission avoit deux objets; le premier d'appuyer la demande des Portugais; le second, d'engager la France à rompre son alliance avec le Turc, comme indigne du nom de Très-Chrétien. Charles répondit que l'état de ses affaires ne lui permettoit pas de renoncer à un Allié, pour qui les Rois ses prédécesseurs avoient toujours marqué de la considération; quant à ce qui regardoit le mariage de sa sœur, qu'il prendroit du tems pour se décider, ne voulant pas congédier trop durement les Portugais.

Matthieu, Tom. I, pag. 333.

Le Cardinal de Lorraine dit quelque tems après au même Légat, qu'il ne retireroit pas de la Cour tout le fruit qu'il s'en promettoit, Madame étant promise au Duc de Guise son neveu. Il ajouta ensuite, pour diminuer l'étonnement du Légat, que l'aînée ayant épousé l'aîné de sa Maison (*a*), rien n'étoit plus naturel que de donner également la cadette au cadet; les parties intéressées étant déja

(*a*) Claude de France avoit épousé le Duc de Lorraine, de la branche aînée de la maison de Lorraine.

d'accord. L'Ambaſſadeur de Portugal apprit par-là le projet des Guiſes, & alla ſur-le-champ en porter ſes plaintes à la Reine-mere & au Roi. Ce Prince, dit de Thou, ſoupçonneux & ſenſible au-delà de ce qu'on peut dire à la plus légere offenſe, réſolut de rompre cette liaiſon, autant par le reſſentiment du déshonneur qui en rejailliſſoit ſur ſa Maiſon, que par l'impoſſibilité où elle le mettoit d'exécuter ſes projets politiques. Pendant les négociations de paix qui ouvrirent l'année 1570, il avoit fait propoſer aux Proteſtans & à la Reine de Navarre le mariage de Marguerite avec le jeune Prince ſon fils; il eſpéroit dès-lors, comme la ſuite l'a fait aſſez voir, en retirer les plus grands avantages. Tous ces motifs le porterent à faire oublier le Duc de Guiſe à la Princeſſe; & comme ſon caractère le portoit toujours aux extrêmes, il fit appeller ſur-le-champ Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France, ſon frere bâtard, & lui dit: *De ces deux épées que tu vois, il y en a une pour te tuer, ſi demain, que j'irai à la chaſſe, tu ne tues le Duc de Guiſe.* Le Roi régla enſuite, que pour exécuter ce lâche deſſein, il prendroit avec lui des gens déterminés, qu'il attaqueroit & tueroit le Duc de Guiſe au retour de la chaſſe, ſous prétexte de quelque diſpute excitée à deſſein. Le Grand-Prieur fit pour cet aſſaſſinat, des tentatives que ſon défaut de courage empêcha de réuſſir: le Roi lui ayant reproché cette lâcheté en termes fort durs, il réſolut de le

1570.

Liv. 47.

Colère du Roi Charles contre le Duc de Guiſe.

Matthieu.

1570. satisfaire à quelque prix que ce fût; mais le Duc de Guise lui en ôta le moyen. Ayant été averti secrètement par d'Entragues, confident du Roi, qu'on en vouloit à sa vie, il évita depuis cet instant, les parties de chasse; craignant cependant de ne pouvoir calmer les soupçons & les fureurs de ce Prince, qu'en s'engageant ailleurs, il épousa, par le conseil d'Anne d'Est sa mere, Catherine de Clèves, veuve d'Antoine de Croy, Prince de Porcien (a). Ce mariage fut célébré à la hâte, & sans aucune pompe : de-là toute la Cour put aisément conclure combien la liaison de ce Duc avec Marguerite étoit étroite & intime, puisqu'il avoit fallu pour la rompre, des moyens aussi prompts & aussi décisifs. Les Mémoires fidèles ne l'annoncent cependant pas comme totalement cessée à cette époque; ils assurent que le Duc de Guise lui fit encore depuis, une cour assidue, jusqu'à son mariage avec le Prince de Navarre.

Caractère du Roi Charles IX.

C'est ici le lieu de placer une réflexion que fait naître l'étude suivie du caractère de Charles IX. Les Historiens trop attachés à rejetter tout l'odieux des massacres faits sous son nom, sur Catherine de Médicis, chargée avec justice de l'exécration de la postérité, paroissent n'avoir pas assez approfondi le génie de ce Prince. Eblouis par quelques lueurs

(a) Mort sans postérité en 1567. Ce fut en sa faveur que le Comté de *Porcean*, ou *Porcien*, fut érigé en Principauté en 1561.

d'efpérance qu'il donna au commencement de fon règne, ils n'ont pas vu qu'il étoit naturellement dur, féroce, fanguinaire. Ses amufemens en portoient l'empreinte; au fein des jeux & des plaifirs, il fe laiffoit emporter aux violences les plus affreufes; il voulut un jour tuer un Seigneur avec qui il venoit de jouer, & ce dernier ne dut fon falut qu'à la porte du cabinet, qu'il eut l'adreffe de fermer fur lui. L'affaffinat projetté du Duc de Guife, fert à confirmer ce portrait D'après cela, ne peut-on pas croire que Charles IX n'eut befoin que de fa férocité naturelle, pour concevoir l'horrible projet de faire périr un million de fes Sujets en une feule nuit? Que Catherine l'ait entretenu dans ces noires idées; on ne peut en douter : mais elles ont certainement pris naiffance dans l'imagination d'un Prince fujet à des accès de fureur, tels que ceux qu'on vient de citer.

1570.

Marguerite raconte autrement le mariage du Duc de Guife, dont elle s'attribue la réuffite : fes Mémoires différent de ceux de tous les Hiftoriens de ce tems : nous allons montrer avec quelle adreffe elle fait déguifer les traits les plus critiques de fa vie. Elle fe difpofoit donc à recevoir favorablement les Ambaffadeurs de Sébaftien, lorfque Catherine prévenue par le Duc d'Anjou, l'interrogea fur cette alliance, efpérant éprouver de fa part une répugnance qui la pourroit confirmer dans fes foupçons fur les liaifons de Marguerite avec les Guifes. Mais

Refus qu'effuient les Ambaffadeurs Portugais.

celle-ci lui répondit ſans héſiter que ſa volonté n'a-
1570. voit jamais dépendu que de celle de ſa mere, & qu'elle auroit pour agréable tout ce qu'elle lui propoſeroit. La Reine aigrie par cette réponſe, qu'elle ſavoit n'être pas ſincère, le lui reprocha durement, & ajouta que le Cardinal de Lorraine avoit été plus heureux à lui perſuader de s'attacher à ſon neveu. Marguerite proteſtant encore de ſon innocence, propoſa à ſa mere, pour s'aſſurer de ſes diſpoſitions, de conclure ſon mariage avec le Roi Sébaſtien.

Voyant que l'union projettée du Duc de Guiſe avec la Princeſſe de Porcien, paroiſſoit s'éloigner par le peu de chaleur que le Duc y apportoit, & que ce retard pouvoit entretenir Catherine dans l'opinion où elle étoit, que les intrigues de Marguerite y mettoient ſeules obſtacle; celle-ci écrivit à ſa ſœur Claude de Lorraine, qui avoit un grand crédit ſur les Guiſes, de hâter cette alliance, & d'enlever par-là aux ennemis des Lorrains, un prétexte pour les rendre odieux. La Ducheſſe vint auſſi-tôt à la Cour, & mit le dernier ſceau à cette union. *Ce qui*, ajoute Marguerite, *ferma la bouche à tous mes ennemis, & me donna repos.*

Pendant ces intrigues de la Cour de France, Philippe II, Roi d'Eſpagne, qui voyoit avec peine *les ſiens s'allier hors de ſa Maiſon*, prit ombrage de la demande des Portugais, & remua tant auprès de la Reine-mere, qu'ils fûrent honnêtement renvoyés, ſous le prétexte ſpécieux de la grande

jeunesse de Marguerite. Cette Princesse fut demandée ensuite par l'Empereur Maximilien II, qui la voulut faire épouser à Rodolphe, Roi de Hongrie, depuis Empereur. Mais son malheureux sort rompit une alliance qui auroit rendu sa vie plus tranquille & plus heureuse. Elle étoit destinée au Prince de Navarre : cette union entroit dans les vues politiques de Charles IX, Prince opiniâtre & inflexible : il refusa en conséquence toutes ces demandes, & Marguerite fut obligée de renfermer au-dedans d'elle-même la douleur qu'elle en conçut.

1570. *Hilar. de Coste, Tom. II, p. 293.*

Les fêtes qu'occasionnerent le mariage du Roi avec Elisabeth d'Autriche, occuperent la Cour pendant les derniers mois de l'année 1570. Madame s'y fit remarquer par sa beauté, son esprit & ses graces ; elle s'unit dès-lors, avec la jeune Reine, d'une amitié si étroite, que ce sentiment subsista longtems après que cette derniere eut quitté la France. Jamais Princesse n'en fut plus digne ; toutes les vertus & les perfections l'avoient ornée dès sa naissance.

L'histoire de Marguerite commence depuis cette époque à se lier si intimement avec l'Histoire générale du Royaume, qu'il est à propos de l'interrompre un moment, pour préparer le Lecteur aux grands évènemens qui l'occuperont bientôt. Il faut qu'il connoisse d'abord le Prince de Navarre, destiné à être le beau-frere de Charles IX. Ce jeune Prince, l'espérance, le génie tutélaire des Protestans, & qui devint ensuite la consolation & le ref-

1571. Portrait du Roi de Navarre, depuis Henri IV.

tauratеur de la France entiere, fut d'abord élevé
1571. à la Cour, & ensuite au Collège de Navarre, comme on l'a déja dit. En 1566 Jeanne d'Albret sa mere, qui avoit embrassé ouvertement le Calvinisme, voulut l'avoir à Pau auprès d'elle, & lui donna pour Précepteur *Florent Chrestien* (*a*). Ce Maître l'éleva dans la doctrine des Protestans : & Jeanne d'Albret s'étant déclarée leur protectrice en 1569, le mena à la Rochelle, où elle le dévoua à la défense de cette nouvelle religion. Il y fut reconnu à seize ans chef du parti, & son oncle, le Prince de Condé, son lieutenant avec l'Amiral de Coligny. Les deux armées ennemies eurent pendant cette guerre des Généraux de la plus grande jeunesse, tels que le Duc d'Anjou, le Duc de Guise, & le Prince de Navarre.

(*a*) Il étoit sçavant dans les Langues & les Belles-Lettres; il mourut en 1596, à cinquante-six ans, laissant plusieurs Ouvrages en vers & en prose. — M. *Colomiez* se trompe lorsqu'il le fait mourir Catholique.

On doit dire à la gloire du Prince de Navarre, qu'il profita beaucoup, & acquit assez de connoissances, pour le tems qu'il s'appliqua à l'étude. Il traduisoit aisément les Auteurs Latins. On voyoit dans le Cabinet de M. *Chrestien*, fils de *Florent Chrestien*, les premiers Livres des Commentaires de César traduits par ce Prince. Le même Sçavant conservoit aussi un vase antique, dessiné à la plume par l'Elève de son Pere, qui paroissoit l'ouvrage d'un Maître. Le Prince de Navarre avoit écrit ces trois mots sous le vase, *Opus Principis otiosi.* Ouvrage d'un Prince oisif. *Mém. de Nevers.*

Ce dernier commanda & suivit les troupes Protestantes jusqu'à la paix conclue à Saint-Germain, 1571.
le 11 Août de l'année précédente; après quoi, il retourna en Béarn visiter & rétablir les Places des Etats de sa mere. Il annonçoit déja tout ce qu'il devoit être un jour; la nature paroissoit s'être épuisée en réunissant dans lui tout ce qui forme le grand homme : il avoit un jugement exquis, une extrême franchise, une étonnante simplicité de mœurs, des sentimens élevés & généreux, une adroite politique & un courage invincible. La Reine-mere ne voyoit qu'avec peine un Prince d'aussi grande espérance, chef du parti opposé à son fils. Une expérience de dix années lui avoit appris que semblables à l'Hydre de la Fable, les Protestans tiroient de nouvelles forces de leurs blessures, & qu'inutilement elle prétendroit les abattre à force ouverte. Son fils & son Conseil lui proposerent de *joindre la peau du Renard où celle du Lion ne pouvoit atteindre*, & d'obtenir par adresse, ce que la violence ne pouvoit lui donner. En conséquence, elle résolut de lier le chef de ses ennemis par un mariage, qui l'attachant auprès d'elle, pût l'endormir au sein des voluptés qu'elle avoit rassemblées dans sa Cour; espérant de réduire ensuite aisément les autres soutiens du même parti. C'est dans cette vue, qu'elle lui avoit fait proposer d'épouser sa fille Marguerite, & de lui donner un apanage qui le mît en état de soutenir la dignité de sa maison.

La Cour avoit député à la Rochelle le Maréchal de *Coſſé* & *Philippe Guerreau la-Prouſtiere*, Maître des Requêtes, pour terminer quelques difficultés ſurvenues au ſujet de l'édit du mois d'Août précédent; les conférences ſe terminerent par la propoſition qu'ils firent à Jeanne d'Albret du mariage projetté avec ſon fils. Cette Princeſſe & l'Amiral (dit M. Varillas) diſſimulerent ſi peu la joie qu'ils conçurent de cette alliance, que le dernier écrivit au Roi pour le féliciter d'avoir trouvé l'unique moyen d'obliger tous les Calviniſtes, de quelque condition ou famille qu'ils fuſſent, à contribuer de tout leur pouvoir à la concluſion de la Paix. Effectivement, il y travailla avec ſuccès, & le Maréchal de *Coſſé* revint très-content à la Cour, ramenant avec lui des députés Proteſtans, qui trouverent dans le Roi la plus grande diſpoſition à les ſatisfaire.

1571. Premieres propoſitions du mariage de Marguerite de Valois avec le Prince de Navarre. *Charles IX.*

Pendant ces négociations, les Coligny perdirent leur frere *Odet de Châtillon*, qui ayant renoncé à la Pourpre Romaine pour ſuivre en liberté les ſentimens des Réformés, avoit paſſé à Londres pendant la derniere guerre, & y ſoutenoit les intérêts des Proteſtans auprès de la Reine Eliſabeth, dont il étoit fort conſidéré, autant pour ſon intégrité & ſa vertu, que par ſon génie & ſa naiſſance. Après la concluſion de la paix de 1570, Gaſpard de Coligny lui écrivit pour le rappeller en France : il prit congé de la Reine, & ſe mit en chemin; mais il tomba malade à Hampton, où il mourut, & fut enterré

On recherche la Reine Eliſabeth, pour lui faire épouſer le Prince de Navarre.

enterré à Cantorbery. Son valet-de-chambre l'avoit empoisonné, comme il l'avoua depuis, lorsqu'il fut appliqué à la question pour d'autres crimes. Cette mort hâta la conciliation des Cours de France & de Navarre, parce qu'elle mit fin à une intrigue que la suite découvrit. Le Cardinal avoit été chargé secrètement par la Reine-mere de négocier à Londres le mariage du Duc d'Anjou. Mais rebuté par la difficulté qu'il trouva de placer un rejetton de la branche des Valois sur le trône d'Angleterre, il s'attacha à procurer une alliance plus convenable aux Anglois, soit par la conformité de religion, soit par leur haine héréditaire contre les François qu'elle sembloit éternifer. Le Prince de Navarre fut celui pour qui il prodigua ses soins & ses peines : Jeanne d'Albret desiroit ardemment la réussite de ce projet ; les Ministres Protestans y travailloient de toutes leurs forces ; cette alliance étoit presque conclue, & l'indécision d'Elisabeth fixée, lorsque le ressort de cette machine politique fut détruit, comme nous l'avons vu (*a*). 1571.

La Reine-mere ne craignant plus de concurrens pour le Duc d'Anjou auprès d'Elisabeth, se livra à la joie, & aux plaisirs qui occuperent la Cour à

Sollicitations de Biron à la Rochelle.

(*a*) D'Avila place sous cette année 1571, le mariage du Duc de Guise, & parle de ce Duc comme de l'obstacle qui reculoit encore celui de Marguerite. Tous les Historiens s'accordent cependant à lui donner pour époque, l'année que nous lui avons assignée.

l'occasion des entrées solemnelles du Roi & de la
1571. Reine son épouse dans la capitale. Il en avoit déja fait une en 1556, mais si précipitée qu'elle ne contentoit pas le faste de Catherine, & le desir qu'avoit le Roi Charles d'amuser la Reine.

A la fin des fêtes, la Cour renvoya à la Rochelle les Députés fort contens; ils furent suivis de près par Biron, chargé de traiter du mariage de Madame, & d'engager la Reine & l'Amiral à
Thou, 1571. venir auprès du Roi pour le terminer. Après s'être beaucoup étendu sur le principal objet de sa commission, il ajouta de lui-même, que c'étoit-là une belle occasion d'assurer la paix & la tranquillité du Royaume; qu'en ne s'y prêtant pas, ils offenseroient le Roi par ce refus, ôteroient aux Guises le seul contrepoids à redouter pour eux auprès de ce Prince, qu'ils ne cesseroient de gouverner & de conduire à leur gré : ainsi, qu'il falloit absolument que les deux Cours se réunissent pour conclure. „ Venez donc, dit-il en finissant, & craignez d'entretenir par ces délais éternels, les défiances de „ Sa Majesté „.

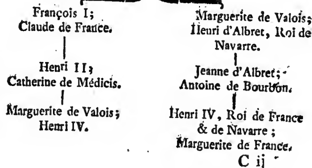
Jeanne d'Albret remercia Biron par un long discours bien médité, & lui fit sentir combien une affaire de cette importance demandoit de réflexion. „ Je sens, disoit-elle, tout l'honneur d'une telle „ alliance; mais je ne sçais si je puis en conscience „ passer par-dessus la parenté & la différence de „ Religion. Je consulterai mes Théologiens, &

Réponse de Jeanne d'Albret.

„ s'ils n'y trouvent point de difficultés, je me porterai de bon cœur à tout ce qui pourra procurer 1571.
„ la gloire de Dieu & l'avantage du Royaume: ma conſcience étant en ſûreté, j'accepterai toutes les conditions poſſibles, dans la vue de contenter le Roi & la Reine, de leur marquer mon obéiſſance, mon reſpect, & d'affermir le repos de l'Etat, pour qui je ſacrifierois ma propre vie „. Biron partit avec cette réponſe vague.

On eſt ſurpris de voir une Princeſſe Calviniſte, croyant par conſéquent les diſpenſes de parenté du reſſort des Princes, & non du Pape; ne regardant de plus comme prohibés que les degrés de parenté marqués dans l'Ancien Teſtament, entre leſquels celui des Couſins-Germains n'eſt pas renfermé; la voir, dis-je, alléguer comme difficulté, la parenté des Epoux futurs, qui n'étoient qu'iſſus de Germains (*a*). D'ailleurs, le Synode qui venoit de ſe

(*a*) CHARLES, Comte d'Angoulême, iſſu de CHARLES, dit *Le Sage*; Louiſe de Savoie.



tenir à la Rochelle, avoit décidé, dit Varillas, que la différence des Religions ne devoit point mettre d'obſtacle à ce mariage, ſaint Paul ayant dit que *la femme fidèle ſanctifioit ſon mari idolâtre*. Mais il falloit des raiſons pour reculer ſon départ, & laiſſer à ſon fils, qui étoit encore en Béarn, le tems de revenir à la Rochelle, & de donner ſon conſentement.

1571. *Charles IX.* 1571.

Arrivée de l'Amiral de Coligny à la Cour.

Le Roi paſſa tout l'été à la campagne, conduiſant ſon épouſe & ſa Cour dans toutes les belles maiſons qui ſe trouvoient autour de Paris, & à Monceaux en Brie, où la Reine-mere les traita ſplendidement pendant pluſieurs ſemaines. De-là, le Roi vint à Blois, pour ſe rapprocher de la Reine de Navarre & de l'Amiral, que la vue de Paris où le Roi étoit tout-puiſſant auroit éloigné. Pendant ſon ſéjour en cette ville, le Comte Louis de Naſſau eut en ſecret, & déguiſé, pluſieurs entretiens avec ce Prince : il étoit chargé par la Reine de Navarre de convenir verbalement des articles du mariage, qui furent arrêtés à peu près tels que le contrat les rapporte. De-là, le Comte & le Maréchal de Coſſé retournerent à la Rochelle, & vin-

---

Sans préjudice de la parenté du côté des Maiſons de *France* & de *Bourbon*, & du côté de Louis XII, Claude de France, femme de François premier; d'ailleurs, il y avoit alliance entre la maiſon de *Médicis* & la branche de *Bourbon*, appellée *branche des Comtes de Vendôme*, &c. &c.

rent à bout, par leurs ſollicitations & leurs promeſſes, d'engager l'Amiral à venir à la Cour. On le vit en effet arriver à Blois, où il fut accueilli en apparence avec plus de cordialité & de careſſes que ne l'auroit pu être un Fils de France, ou un Frere du Roi. S'étant agenouillé devant Charles IX, celui-ci le releva, l'embraſſa trois fois, collant ſa joue à la ſienne, l'appellant *ſon Pere;* & lui ſerrant la main, il lui dit ces paroles que les deux partis interpréterent bien différemment : *Nous vous tenons bien maintenant, vous ne nous échapperez pas.* Il le combla enſuite de dons, de graces, de diſtinctions, & lui permit, en lui donnant les plus vifs témoignages d'amitié, de paſſer quelque tems dans ſes terres à *Châtillon-ſur-Loing.* Pluſieurs Hiſtoriens rapportent qu'on délibéra de le tuer dès cette premiere entrevue; *mais qu'on ne jugea pas à propos,* dit Mezerai, *de tirer ſi-tôt le filet, afin d'y en faire entrer davantage avec lui.* 1571.

De Blois, la Cour revint à Paris, & s'arrêta d'abord à Saint-Cloud. Le Cardinal de Lorraine, les Ducs de Guiſe & d'Aumale s'y trouverent avec le Garde des Sceaux Birague; & y tinrent un conſeil ſecret, où ils arrêterent que le ſeul & unique moyen de rendre la tranquillité au Royaume, étoit de faire périr en un ſeul inſtant, tous, ou au moins les principaux chefs Proteſtans; qu'il falloit profiter du moment où les nôces de Madame les auroit raſſemblés. Ce conſeil de ſang fut tenu dans

Conſeil où l'on arrête le maſſacre des Réformés.

D'Aubigné 529. *Matthieu,* 335.

1571. la même chambre où Henri III perdit depuis la vie. M. de Thou place ce conseil d'abord à Blois, & fait observer que le Duc de Guise fut assassiné dix-huit ans après, par ordre d'Henri III, dans la chambre où l'on forma cet exécrable projet : mais il est probable que ce sage Historien ne donne ceci que comme un bruit populaire ; & ensuite, que le Duc périt, non dans la salle du conseil, mais dans un corridor obscur qui existe encore, & qui conduisoit de cette salle à la chambre du Roi.

Forteresse élevée & détruite aussi-tôt.

Ce projet arrêté & conclu, il falloit en venir à l'exécution. On résolut pour cela de construire, comme pour les préparatifs des fêtes, une forteresse de bois dans une isle de la Seine, qui étoit devant le Louvre, & sur une partie de laquelle le Pont-Neuf est appuyé. On devoit donner au Duc d'Anjou une troupe d'élite, pour y soutenir le siége, tandis que le Prince de Navarre, Coligny & les autres Seigneurs l'attaqueroient. Les esprits s'échauffant ensuite au combat, on feroit un signal auquel les canons & arquebuses chargées jusques-là avec la poudre seule, le feroient à balle : espérant abattre par ce moyen, les chefs du Parti, & en rejetter l'odieux sur une prétendue querelle arrivée entre les combattans, & à laquelle le Roi n'auroit pû mettre ordre assez-tôt. Ces actions lâches & sanguinaires étoient du goût de Charles IX ; il en avoit projetté une semblable contre le Duc de Guise, qui sçut l'éviter, comme on l'a vu plus

haut : mais l'assassinat de Ligneroles, un des mignons de Monsieur, dut le combler de joie, ayant 1571.
été exécuté avec la plus grande précision, & conformément à ses ordres. Le malheureux gentilhomme, dont tout le crime étoit d'avoir laissé pénétrer au Roi qu'il étoit instruit de ses desseins destructeurs, les ayant appris de son Maître, fut attaqué & tué en plein jour. Après ce meurtre, le Roi voyant que les esprits méfians concevoient des soupçons sinistres sur la forteresse bâtie dans l'isle, & ne s'exposeroient pas aisément à un combat si dangereux, dans un tems où la réconciliation des deux partis étoit trop récente pour avoir étouffé toute haîne, fit démolir ce fort, & en transporter au loin les matériaux, afin de dissiper tout ombrage.

Pibrac observoit que l'alliance avec les Rois de Navarre avoit toujours été fatale aux femmes, & 1572.
que plusieurs d'entre elles n'avoient jamais joui du repos & de la tranquillité, fruits ordinaires de la bonne intelligence des époux. Tels ont été Louis *Hutin*, Roi de France & de Navarre, & Marguerite de Bourgogne qu'il fit renfermer & étrangler ensuite, à cause de ses désordres : Philippe *le Long*, Roi de France & de Navarre, & Jeanne de Bourgogne, qui fut obligée de se purger par serment des accusations honteuses formées contre elle : Charles *le Bel*, Roi de France & de Navarre, & Blanche de Bourgogne, répudiée & renfermée pour sa mauvaise conduite : Henri d'Albret, Roi de Na-

Alliance avec les Rois de Navarre, toujours funeste aux femmes.

varre, & Marguerite de Valois, sœur de François I, qui essuya de mauvais traitemens de la part de ce Prince, & qui auroit eu beaucoup à souffrir, si le Roi son frere n'eût menacé Henri de toute son indignation : enfin Antoine (*a*) de Bourbon, Roi de Navarre, pere du jeune Prince de Navarre, depuis Henri IV, qui mourut dans un très-grand éloignement pour Jeanne d'Albret son épouse. Les Lecteurs qui forment du malheur ou de la *fatalité* une espece d'être réel attaché à certaines Personnes, certaines Maisons, certaines Alliances, &c. ne verront dans cette succession de Princesses malheureuses, rien d'étonnant ou de contraire à leur systême. Mais ceux qui, regardant le *bonheur* ou le *malheur* comme des êtres purement fantastiques, cherchent dans la témérité des uns, dans la fausse prudence des autres, enfin dans les foiblesses quelconques de l'humanité, les causes réelles des évènemens, seront embarrassés à trouver de ceux-ci une raison qui soit le moins du monde plausible. Les malheurs qu'éprouva Marguerite depuis son

1572.

(*a*) Tué dans la tranchée au siége de Rouen, pendant qu'il satisfaisoit à quelque néceffité. Les Réformés, qui le regardoient comme peu favorable à leur parti, lui firent cette Epitaphe, dans le goût du siècle :

Ami passant,
Le Prince ici gissant,
Vécut sans gloire, & mourut.... &c.

alliance avec le Souverain de la Navarre, complettent la triste succession que je viens de détailler. 1572.

Toute l'Europe avoit les yeux ouverts sur la Cour de France; les nouvelles qui en venoient, jettoient Rome dans la plus grande inquiétude. Le Pape Pie V, Pontife plus zélé qu'éclairé, uniquement occupé de la guerre contre le Turc, & de l'extinction des héréfies de Luther & Calvin, avoit envoyé son neveu le Cardinal d'Alexandrie, Légat auprès des Rois de Portugal & d'Espagne, pour les exciter à armer contre les Ottomans. Mais ayant appris que la Maison de Valois alloit enfin conclure une alliance avec les Hérétiques, son dernier effort fut d'écrire à son neveu de proposer de nouveau à Sébastien le mariage avec Marguerite, & de passer en France sur-le-champ pour y disposer les esprits. Cependant plus inquiet de voir les Guises s'éloigner de la Cour à la venue de l'Amiral, & peu rassuré par les lettres de la Reine-mere & du Chancelier Birague, qui lui protestoient *que tout se faisoit à bonne fin & intention, & pour le service de la foi Catholique*, il prit l'avis de son Consistoire secret, & envoya en France l'Evêque *Salviati* pour empêcher sans perdre de tems, l'exécution d'un dessein qui paroissoit si contraire à ses vues.

Secondes propositions des Portugais.

Mém. de l'Estat de la France sous Charles IX. I. 206.

Le Roi de Portugal agréa le projet de Rome, & le Cardinal d'Alexandrie vint aussi-tôt en France : arrivé près de Blois, il rencontra la Reine de Navarre qui alloit en Cour, & passa au milieu de

1572. fon cortège fans la faluer. On ajoute même que craignant d'être devancé auprès du Roi par cette Princeffe, il prit la pofte avec un petit nombre de fes gens. Cet Evêque craignoit fans doute que le falut donné ou rendu à un Hérétique, ne fût un grief contre lui auprès du pieux Pape fon oncle. A fon arrivée, le Roi par égard pour fa qualité d'Envoyé du Saint Siége, fit prier l'Amiral de s'éloigner, lui donnant fa parole que le mariage ne fouffriroit point de ce retard, & que le Légat perdroit fon tems & fes peines à vouloir l'en diffuader (*a*).

Le Légat appuye la demande des Portugais

Cependant on admit le Cardinal d'Alexandrie dans le Confeil; il y expofa au Roi combien le Pape étoit attaché à la France; combien il défiroit le voir entrer dans la Ligue contre le Turc, & fuir-fur-tout les Hérétiques, auxquels il alloit donner fa fœur en mariage; il finit par lui propofer l'alliance avec le Roi de Portugal. Charles lui répondit qu'il étoit prêt à fe liguer contre le Croiffant, & faire connoître par-là au Pape & à tous les Chrétiens qu'il n'étoit pas indigne du nom de *Fils aîné de l'Eglife;* mais qu'une telle entreprife demandoit beaucoup de tems & de réflexion. Pour ce qui re-

(*a*) Varillas, qui fans doute a eu des Mémoires inconnus à tous les Hiftoriens du feizième fiècle, dit que le Roi offenfé du peu de cas qu'avoit fait le Cardinal de la Reine de Navarre, le reçut de maniere à lui faire comprendre combien fa préfence étoit déplacée. *Varil. Charles IX*, 1572.

gardoit le mariage de Marguerite, il lui déclara, que c'étoit le seul moyen de donner la paix & la tranquillité à son Royaume. Le Légat insista sur ce dernier point, comme étant le principal objet de sa mission : alors le Roi s'écria : *Oh! que ne puis-je m'expliquer davantage!* Tirant ensuite de son doigt un diamant de prix, il le lui présenta comme un gage assuré de son attachement inviolable à la Foi Catholique, & de son dévouement au Saint-Siége. Celui-ci le refusa, se contentant de sa parole royale, & l'exhortant à persévérer dans des sentimens aussi religieux (*a*). Mais voyant la Cour obstinée à cette alliance, & en ayant peut-être appris les motifs secrets dans les entretiens particuliers qu'il eut avec la Reine-mere & le Chancelier, il partit pour Rome où la maladie de son oncle le rappelloit.

1572.

Mezerai, la Popeliniere, &c.

La Reine de Navarre se trouvoit dans un grand embarras, ayant éprouvé de la part de quelques

Consultations de Jeanne d'Albret, & les réponses qu'elle y reçoit.

(*a*) D'*Avila* dit positivement qu'il le refusa, en ajoutant que le plus précieux de ses bijoux ne pouvoit passer que pour de la boue dans l'esprit de tous les Fidèles; puisqu'il n'avoit plus de zèle pour la Foi Catholique, & s'en étoit si fort éloigné.

Ce sont les propres termes de cet Historien. Mais tous les Mémoires du tems, les Italiens eux-mêmes, & entre autres *Catena*, Auteur de la Vie de Pie V, confirment le récit que j'ai adopté. D'*Avila* est assez sujet à de pareilles erreurs dans les faits arrivés avant 1573, tems où il est venu à la Cour sous Henri III.

Ministres des difficultés qu'elle n'avoit pas prévues.
1572. Pour se tirer d'incertitude, elle écrivit à plusieurs sages & sçavans Protestans hors du Royaume, & à ceux des François qui étoient les plus fameux du parti; les priant instamment de lui dire si ce mariage pouvoit s'accorder avec la paix des Eglises & avec sa conscience, les assurant que dans cette affaire & dans toute autre circonstance, elle ne vouloit rien entreprendre sans leur approbation & celle de tous les gens de bien. Les réponses qu'elle reçut se ressentirent de la maniere dont chacun d'eux étoit affecté. Ceux qui sans rien approfondir, n'envisageoient que la paix, étoient d'avis de conclure une alliance si avantageuse, & prioient la Reine de se hâter. D'autres, plus versés dans la politique des Cours, connoissant d'ailleurs l'esprit de la Reine-mere & l'éducation que son fils en avoit reçue, concevoient une juste défiance. Ils conjuroient Jeanne de se rappeller les chagrins qu'avoit essuyés à la Cour le feu Roi son époux; de ne point oublier que Catherine ne pardonnoit jamais, & ne cessoit de rapprocher du Roi les ennemis mortels des Princes & de tous les Réformés. Vous ne pourrez, disoient-ils, conduire le Prince, votre fils, à votre gré; car on ignore toute l'étendue du génie de sa future épouse. La Reine-mere le retiendra toujours auprès d'elle, afin de pouvoir s'assurer de lui & arrêter ses projets, s'il avoit envie de remuer. Si ce Prince persévere dans votre Religion, bien loin

d'être avantageux, son mariage deviendra une source de divisions & de malheurs; le Roi & le Duc d'Anjou ne pouvant jamais le regarder de bon œil. Il ne faut donc pas espérer que la Réforme puisse tirer un grand fruit de cette alliance. La maison de Valois est si dévouée aux Catholiques, qu'avec la plus grande faveur, les Protestans pourront à peine être tranquilles. D'ailleurs, il est sûr que le Prince s'alliant avec quelque autre Maison, il deviendroit redoutable aux Valois. Vous ne permettrez sans doute jamais que le mariage soit célébré selon les usages & cérémonies de Rome, ou que votre belle-fille professe ouvertement sa Religion à votre Cour; ainsi vous ne devez vous promettre rien que de sinistre d'une pareille union. 1572.

Les Conseillers de cette Reine, qui étoient auprès d'elle à la Rochelle, & dont le plus grand nombre desiroit voir la fin de cette affaire, à cause des grands avantages qu'ils s'en promettoient, répondirent à chacune de ces difficultés. Toute la France, Madame, sçait que les disgraces du feu Roi votre époux, ont eu pour auteurs les Guises & leurs partisans; mais dès le jour du mariage, l'Amiral & les Princes ayant les bonnes graces du Roi, sçauront les éloigner. Cette alliance adoucira la Reine-mere, qui n'a aucun grief personnel contre le Prince votre fils : sa vieillesse approchant, elle sera plus curieuse de voir ses enfans unis & liés, que d'entretenir parmi eux la discorde & la divi-

sion; sur-tout à l'égard de Madame qu'elle a toujours chérie d'une façon particuliere. Quand le
1572. Prince de Navarre aura gagné la confiance du Roi son beau-frere, on le conseillera de maniere à rendre le sort des Réformés plus heureux, & les intrigues de la Reine-mere sans effet. La persévérance de votre fils dans la foi des Eglises pourra ouvrir les yeux du Roi, l'engager à assembler un Concile national, & mettre fin aux troubles qui déchirent l'Eglise & l'Etat. Les Courtisans n'ayant d'autre Religion que celle du Prince, & le Duc d'Anjou d'autre politique que celle de lui complaire, ils nous seront tous favorables. Au reste, si vous refusez une alliance aussi recommandable par la beauté de la Princesse, la noblesse de son extraction, & les secours pécuniaires qu'elle vous apportera, il est à craindre de voir le Roi, naturellement colère & emporté, se courroucer contre vous, la Reine-mere s'irriter d'un pareil refus, & les malheurs recommencer. Le Roi veut la fin des troubles : mieux conseillé, il a regardé cette alliance comme le sceau de la réconciliation; & c'est faire injure à sa bonne-foi & à sa droiture, que de la regarder comme un piege tendu aux Protestans. Pour ce qui regarde les cérémonies du mariage, il sera aisé de s'accorder; le Roi & la Reine-mere n'étant pas si scrupuleux, que pour la paix, ils ne vous accordent peut-être au-delà de vos demandes. Madame, de son côté, suivra les ordres de son frere, & sûrement

ne fermera pas les oreilles, lorsqu'elle entendra prê-
cher nos Ministres devant elle. Ils ajoutoient : *Quant* 1572.
au bruit qu'on faisoit courir de son gouvernement ; que ce n'estoient nouvelles qu'on deust légérement recevoir : attendu que si on vouloit considérer le tout de bien près, les rapporteurs se pourroient bien fort tromper.

Estat de la France sous Charles IX. I, 201.

Réponse remarquable des Théologiens Protestans.

Jeanne d'Albret reçut de ses Théologiens une réponse qui mérite d'être conservée à la postérité, comme un témoignage de leur croyance sur les mariages contractés entre sujets de diverses Religions (ainsi qu'ils s'exprimoient) (*a*). Ils reconnoissoient pour légitimes non-seulement ces mariages, mais encore les promesses qui étoient faites avec des Idolâtres; parce qu'ils forment un lien d'une nature mille fois plus relevée que le concubinage. Sans cela, saint Paul eût-il jamais conseillé au sujet fidèle d'habiter avec l'infidèle; pourvu toutefois qu'ils conservent l'un & l'autre le libre exercice de leur Religion. Mais ce n'est pas assez de la légitimité dans ces liaisons, il faut encore de la bienséance; & sur ce dernier point leur réponse fut négative. Ils alléguoient la défense faite aux Israëlites de s'allier avec les habitans de la terre promise, l'exemple de Salomon corrompu par ses liaisons avec des femmes infidèles, les témoignages des Peres & Docteurs de l'Eglise, par qui

(*a*) Copié ici mot pour mot, sans être cité par la Popeliniere, I. Pag. 41, 42, &c.

1572. elles ont toujours été condamnées. En conséquence, ils supplioient la Reine d'examiner avec soin si la religion du Prince son fils ne couroit aucun danger; si d'ailleurs, Madame donnoit quelque espérance d'être attirée un jour au parti des Réformés. Considérez donc, Madame, ajoutoient-ils, que la Reine-mere après votre mort, pourra employer mille machines pour ébranler son gendre; qu'il y a peu d'apparence de voir Madame quitter & oublier la Cour où elle a été élevée; & qu'au contraire, son esprit & ses graces pourront la rendre maîtresse absolue du Prince son époux. Ils finissoient par lui rappeller combien avoit souffert Antoine de Bourbon, lorsque le Pape & les Catholiques vouloient le contraindre à la répudier, prétextant la différence des Religions; & l'assuroient enfin de toute la colère de Dieu, si elle recherchoit dans cette alliance tout autre intérêt que celui de sa gloire.

Arrivée de Jeanne d'Albret à la Cour.

Tels étoient les avis que reçut Jeanne d'Albret pendant les mois de Janvier & Février : loin de fixer son incertitude, ils l'augmentoient. Mais Francourt, son Chancelier, l'Amiral, le Maréchal de Cossé & les principaux Capitaines du parti, l'avoient fort ébranlée par leurs instances réitérées; les lettres multipliées du Roi & de la Reine-mere acheverent de la déterminer. La Cour lui témoignoit la confiance la plus entiere, en la laissant maîtresse de régler tout à son gré. Enfin, son sort étant d'aller elle-même au-devant du dernier des malheurs

malheurs qui l'attendoit, elle s'étourdit ſur ſes craintes, ſur la connoiſſance qu'elle avoit des ruſes Italiennes, & partant de la Rochelle au grand regret des habitans, elle arriva avec une grande ſuite à Blois, où étoit la Cour. Il ſeroit impoſſible de peindre les careſſes dont l'accablerent le Roi, les Reines, les freres & la ſœur du Roi. Tous les Courtiſans, en un mot, ſe modelerent ſur leurs Maîtres, & lui firent l'accueil le plus favorable. Charles IX. s'étudioit à lui témoigner toute l'amitié poſſible, l'appellant *ſa chere tante, ſa bonne tante, ſon tout, ſa mieux aimée.* Auſſi dit-il à ſa mere, après avoir quitté cette Reine : *Hé bien, Madame, ne joué-je pas bien ?—Oui, bien,* répondit-elle ; *mais la fin fait le tout.* 1572. *L'Eſtoile*, 20. *D'Aubigné* 1572.

Pendant ce ſéjour de la Cour à Blois, on célébra les fêtes de Pâques avec toute la ſplendeur, ou pour mieux dire, tout le faſte qui accompagnoit la Reine Catherine. Brantôme nous en donne une idée, quand il décrit la parure de Marguerite à la proceſſion de *Pâques fleuries.* Les Lecteurs trouveront du plaiſir à l'entendre parler lui-même, & jugeront par ce morceau du ſtyle hyperbolique & affecté qu'avoient introduit à la Cour *Ronſard, Baïf, Jodelle,* & les autres Ecrivains du ſeizième ſiècle. „ Je la vis paroître à la proceſſion ſi belle „ que rien au monde de ſi beau n'eût ſçu ſe faire voir : „ car outre la beauté de ſon viſage & belle gran„ deur de corps, elle étoit très-ſuperbement & Marguerite fixe tous les regards par ſa beauté.

1572. „ richement parée & vestue ; son beau visage blanc, „ qui ressembloit au ciel en sa plus grande & blanche sérénité, estoit orné par la teste de si grande „ quantité de grosses perles & riches pierreries, & „ sur-tout de diamans brillans, mis en forme d'estoiles, qu'on eût dit que le naturel du visage, „ & l'artifice des estoilles & pierreries contendoient avec le ciel quand il est bien estoillé, „ pour en tirer la forme; son beau corps avec sa „ riche & haute taille, estoit vestu de drap d'or „ frisé, le plus beau & le plus riche qui fut jamais „ veu en France, & c'estoit un présent qu'avoit „ fait le Grand-Seigneur à Monsieur de Grand-Champ à son départ de Constantinople, vers lequel il estoit Ambassadeur, ainsi qu'est sa coutume envers ceux qui lui sont envoyés des plus „ grands, d'une pièce qui montoit quinze aulnes, „ lequel Grand-Champ me dit qu'elle avoit cousté „ cent escus l'aulne, car c'estoit un chef-d'œuvre. „ Luy venu en France, ne sçachant à qui employer „ plus dignement ce don d'une riche estoffe, pour „ le mieux faire valoir & estimer à la porter, la „ redonna à Madame la sœur du Roy, qui en fit „ faire une robe, qui pour la premiere fois s'en „ para ce jour-là, & lui séoit très-bien, car aussi „ de grandeur à grandeur il n'y a que la main, „ & la porta tout ce jour, bien qu'elle pesast extrêmement; mais sa belle, riche & forte taille la „ supporta très-bien, & lui servit de beaucoup,

„ car si elle fût esté une petite nabotte de Princesse
„ ou Dame d'une coudée de hauteur comme j'en 1572.
„ ay veu, elle eût crevé soubs le faix, ou bien
„ eût fallu changer de robbe, & en prendre une
„ autre. Ce n'est pas tout, car estant en proces-
„ sion, marchant à son grand rang, le visage tout
„ descouvert, pour ne priver le monde en une si
„ bonne feste de sa belle lumiere, parut encore
„ plus belle en tenant & portant en la main sa
„ palme (comme font nos Reynes de tout temps)
„ d'une Royalle Majesté, d'une grace moitié al-
„ tiere & moitié douce, & d'une façon peu com-
„ mune, mais différente de toutes les autres, que
„ qui ne l'eût jamais veue ni connue, eût bien
„ dit, voilà une Princesse qui en tout va par-dessus
„ le commun de toutes les autres du monde; &
„ tous nous autres Courtisans allions disans d'une
„ commune voix hardiment, que cette belle Prin-
„ cesse doit & peut bien porter la palme en la
„ main, puisqu'elle l'emporte par-dessus toutes
„ celles du monde, & les surpasse toutes en beau-
„ té, en bonne grace, en toute perfection.....„.

On ne faisoit cependant plus à la Reine de Navarre le même accueil qu'elle avoit éprouvé à son arrivée. Sûre des premiers chefs Protestans, de l'envie qu'avoit le Prince de Navarre d'épouser sa fille, Catherine se contraignoit moins, & faisoit essuyer à cette Reine les mortifications les plus humiliantes. C'est ainsi qu'elle s'en explique dans une lettre à son

Lettres de Jeanne d'Albret à son fils.

fils, où elle semble le détourner de quitter le Béarn.
1572. „ Il y a, dit le Laboureur, dans cette lettre des
Castelnau, „ choses fort curieuses touchant le désordre de la
I, 902. „ vie courtisanne, & qui justifient les desseins que „ Dieu avoit de consumer les restes de la maison „ de Valois dans le feu des guerres civiles, & de „ purger par ce même moyen & rétablir l'estat de „ ce Royaume, &c.

„ Mon fils, je suis en mal d'enfant & en telle „ extrémité que, si je n'y eusse pourvu, j'eusse esté „ extrêmement tourmentée. La haste en quoy je „ dépesche ce porteur me gardera de vous envoyer „ un aussi long discours que celuy que je vous ay „ envoyé. Je lui ay seulement baillé de petits Mé„ moires & Chiefs, sur lesquels il vous dira tout. „ Je vous eusse envoyé Richardiere, mais il est „ trop las, & aussi que lors comme les choses se „ mainent, il y pourra aller bien-tost après ce por„ teur que je dépesche exprès pour une chose. C'est „ qu'il me faut négotier tout au rebours de ce que „ j'avois espéré, & que l'on m'avoit promis; car „ je n'ay nulle liberté de parler au Roy ni à Ma„ dame, seulement à la Reine-mere, qui me traite „ à la fourche, comme vous verrez par le discours „ du présent porteur. Quant à Monsieur, il me „ gouverne (*a*) & fort privément; mais c'est moi„ tié en badinant, comme vous le connoissez,

(*a*) *Gouverne*, traiter.

„ moitié en dissimulant. Quant à Madame, je ne
„ la vis jamais que chez la Reine, lieu mal-pro- 1572.
„ pre, d'où elle ne bouge, & ne va en sa chambre
„ qu'aux heures qui me sont mal-aisées, aussi que
„ Madame de Curton ne s'en recule point : de sorte
„ que je ne puisse parler à elle qu'elle ne l'oye. Je
„ ne lui ay point encore montré votre Lettre,
„ mais je lui montreray. Je le luy ay dit, elle est
„ fort discrète, & me répond toujours en termes
„ généraux d'obeyssance & révérence à vous & à
„ moy, si elle est votre femme.

„ Voyant donc, mon fils, que rien ne s'avan-
„ ce, & que l'on veut me faire précipiter les cho-
„ ses, & non les conduire par ordre, j'en ai parlé
„ trois fois à la Reine, qui ne fait que se mocquer
„ de moy, & au partir de-là dire à chacun le con-
„ traire de ce que je luy ay dit ; de sorte que mes
„ amis m'en blasment, & je ne sçay comment
„ démentir la Reyne ; car quand je lui dis, Mada-
„ me, on dit que je vous ay tenu tel & tel pro-
„ pos, encore que ce soit elle-mesme qui l'aye dit,
„ elle me le renie comme beau meurtre & me rit
„ au nez, & m'use de telle façon que vous pouvez
„ dire que ma patience passe celle de Griselidis. Si
„ je cuide avec raison lui monstrer combien je suis
„ loing de l'espérance qu'elle m'avoit donnée de
„ privauté, & négotier avec elle de bonne façon,
„ elle nie tout cela : & par ce que ce porteur a par
„ mémoire les propos, vous jugerez par-là où j'en

„ ſuis logée. Au partir d'elle, j'ai un eſcadron de
1572. „ Huguenots qui me viennent entretenir, plus
„ pour me ſervir d'eſpions que pour m'aſſiſter, &
„ des principaux, & de ceux à qui je ſuis con-
„ trainte de dire beaucoup de langages que je ne
„ puis éviter ſans entrer en querelle contr'eux. J'en
„ ay d'une autre humeur qui ne m'empeſchent pas
„ moins, mais je m'en deffens comme je puis, qui
„ ſont hermaphrodites Religieux. Je ne puis pas
„ dire que je ſois ſans conſeil, car chacun m'en
„ donne un, & pas un ne ſe reſſemble.

„ Voyant donc que je ne fais que vaciller, la
„ Reine m'a dit qu'elle ne ſe pouvoit accorder avec
„ moy, & qu'il falloit que de vos gens s'aſſem-
„ blaſſent pour trouver des moyens. Elle m'a nom-
„ mé ceux que vous verrez tant d'un coſté que
„ d'autre. Tout eſt de par elle, qui eſt la princi-
„ pale cauſe, mon fils, qui m'a fait dépeſcher ce
„ porteur en diligence, pour vous prier m'envoyer
„ mon Chancelier, car je n'ay homme icy qui
„ puiſſe ny qui ſçache faire ce que cettuy-là fera :
„ autrement je quitte tout, car j'ai eſté amenée
„ juſques icy ſous promeſſe que la Reine & moy
„ nous accorderions. Elle ne fait que ſe mocquer,
„ & ne veut rien rabatre de la Meſſe, de laquelle
„ elle n'a jamais parlé comme elle fait. Le Roy
„ de l'autre coſté veut que je lui écrive. Ils m'ont
„ permis d'envoyer quérir des Miniſtres, non pour
„ diſputer, mais pour avoir conſeil. J'ai envoyé

„ quérir Messieurs d'Espina, Merlin, & d'autres
„ que j'aviseray ; car je vous prie noter qu'on ne 1572.
„ tasche que vous avoir, & pour ce avisez-y; car
„ si le Roy l'entreprend, comme l'on dit, j'en suis
„ en grande peine. J'envoye ce porteur pour deux
„ occasions, l'une pour vous avertir comme l'on
„ a changé la façon de négotier envers moy, que
„ l'on m'avoit promise, & pour cela qu'il est né-
„ cessaire que M. de Francourt vienne comme je
„ luy escris; vous priant, mon fils, si il en fai-
„ soit quelque difficulté, le luy persuader & com-
„ mander : car je m'asseure que si vous sçaviez la
„ peine en quoy je suis, vous auriez pitié de moy ;
„ car l'on me tient toutes les rigueurs du monde,
„ & des propos vains & mocqueries, au lieu de
„ traiter avec moy avec gravité, comme le fait
„ mérite : de sorte que je creve, parce que je me
„ suis si bien résolue de ne me courroucer point,
„ que c'est un miracle de voir ma patience. Et si
„ j'en ai eu, je sçay que j'en auray encore plus
„ affaire que jamais, & m'y résoudray aussi da-
„ vantage. Je crains bien d'en tomber malade, car
„ je ne me trouve gueres bien.

„ J'ai trouvé votre lettre à mon gré, je la montre-
„ ray à Madame si je puis; quant à sa Peinture, je
„ l'envoyeray quérir à Paris. Elle est belle & bien avi-
„ sée & de bonne grace; mais nourrie en la plus mau-
„ dite & corrompue compagnie qui fut jamais; car
„ je n'en voy point qui ne s'en sente. Votre cousine

„ la Marquise (*a*) en est tellement changée, qu'il
1572. „ n'y a apparence de Religion, sinon d'autant
„ qu'elle ne va point à la Messe : car au reste de la fa-
„ çon de vivre, hormis l'idolâtrie, elle fait comme
„ les Papistes, & ma sœur la Princesse (*b*) encore
„ pis. Je vous l'escris privément. Ce porteur vous
„ dira comme le Roi s'émancipe, c'est pitié. Je ne
„ voudrois pour chose du monde que vous y fussiez
„ pour y demeurer. Voilà pourquoi je desire vous
„ marier, & vous & vostre femme vous vous re-
„ tiriez de cette corruption : car encore que je la
„ croyois bien grande, je la trouve encore davan-
„ tage. Ce ne sont pas les hommes icy qui prient
„ les femmes, ce sont les femmes qui prient les
„ hommes. Si vous y estiez, vous n'en eschapperiez
„ jamais sans une grande grace de Dieu. Je vous
„ envoye un bouquet pour mettre sur l'oreille,
„ puisque vous êtes à vendre, & des boutons pour
„ un bonnet. Les hommes portent à cette heure
„ force pierreries, mais on a acheptė pour cent

(*a*) Marquise de Conti.

(*b*) Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nevers. Le Baron de Noailles en étant devenu amoureux en 1380, écrivit sur son lit ces vers :

Nul heur, nul bien ne me contente,
Absent de ma divinité.

Le Roi de Navarre l'ayant vu, écrivit au-dessous :

N'appelles pas ainsi ma tante,
Elle aime trop l'humanité.

„

„ mille escus & on achete tous les jours. L'on dit
„ que la Reine va à Paris, & Monsieur. Si je de- 1572.
„ meure icy, je m'en iray en Vendômois. Je vous
„ prie, mon fils, me renvoyer ce porteur incon-
„ tinent, & quand vous m'escrirez me mander
„ que vous n'osez escrire à Madame de peur de la
„ fascher; ne sçachant comme elle a trouvé bon
„ celle que vous luy avez escrite. Vostre sœur se
„ porte bien.

„ J'ay veu une lettre que M. de la Case vous a
„ escrite. Je serois d'avis, sauf meilleur conseil,
„ que vous sçussiez pour qui il parle. Je vous prie
„ encore, puisque l'on m'a retranché ma négocia-
„ tion particuliere, & qu'il faut parler par avis &
„ conseil, m'envoyer le sieur de Francourt. Je de-
„ meure en ma premiere opinion qu'il faut que
„ vous retourniez vers Béarn. Mon fils, vous avez
„ bien jugé par mes premiers discours que l'on ne
„ tasche qu'à vous séparer de Dieu & de moi, vous
„ en jugerez autant par ces derniers, & de la peine
„ en quoy je suis pour vous. Je vous prie prier bien
„ Dieu, car vous avez bien besoin en tout temps,
„ & mesme en cettuy-ci qu'il vous assiste : & je
„ l'en prie, & qu'il vous donne, mon fils, ce que
„ vous desirez. . . . de Blois, ce 8 mars, de

„ Votre bonne mere & meilleure amie,

JEANNE.

1572. „ Mon fils, depuis ma lettre escrite, n'ayant „ nul moyen encore de monstrer votre lettre à „ Madame, je lui ay dit ce qu'il y avoit. Elle „ m'a dit que quand ces propos se sont commencés, que l'on sçavoit bien qu'elle estoit de la „ Religion qu'elle estoit, & bien affectionnée. Je „ luy ay dit que ceux qui avoient embarqué cecy, „ ne disoient pas cela, & que l'on me faisoit le „ fait de la Religion si aisé, & qu'elle-mesme y „ avoit quelque affection; que sans cela je ne fusse „ entré si avant, & que je luy suppliois d'y penser. „ Les autres fois que je luy en avois parlé, elle ne „ m'en avoit répondu si absolument ny si rudement. Je croy qu'elle parle comme l'on la fait „ parler, & aussi que les propos que l'on nous avoit „ dits touchant son desir à la Religion, n'estoient „ que pour nous y faire entendre. Je ne perds nulle „ occasion d'en tirer d'elle quelque chose qui me „ puisse contenter. Je lui demanday au soir si elle „ vous vouloit rien mander, elle ne me sonna mot, „ & la pressant me dit qu'elle ne pouvoit rien mander sans congié; l'autre que me commanda vous „ faire ses recommandations & qu'il faut que vous „ veniez, mais je vous dis le contraire „.

Le contrat de mariage est signé à Blois.

Malgré ses pressentimens & ses répugnances, la Reine de Navarre ne put échapper aux ruses de Catherine, & le contrat de mariage fut signé à Blois, le 11 Avril. Charles IX. y promet à sa sœur trois cent mille écus, l'écu estimé cinquante-qua-

tre fois, la Reine-mere deux cent mille, les Ducs d'Anjou & d'Alençon chacun vingt-cinq mille. Le douaire fut réglé à quarante mille livres de rente, avec le Château de Vendôme meublé pour demeure. Jeanne d'Albret y laisse à son fils l'usufruit & jouissance de la haute & basse Comté d'Armagnac, & lui abandonne douze mille livres de douaire qu'elle avoit sur le Comté de Harle. Le Cardinal de Bourbon renonce aussi par amitié pour son neveu le Prince de Navarre, à tous les droits qui pouvoient lui appartenir en qualité de Bourbon; le reconnoissant pour l'aîné, & le véritable héritier de la maison (*a*). 1572.

Quelques jours auparavant la Reine-mere étant à table, parla fort long-tems de ce mariage avec M. de Méru (*b*); car les Montmorency, alliés aux Bourbons, avoient été chargés de faire la demande. Après le repas, elle en fit la proposition à Marguerite; c'est, lui répondit celle-ci, une chose inutile de me consulter; car jamais je n'eus d'autre volonté que la vôtre. Je vous supplie *seulement d'avoir égard combien je suis Catholique, & qu'il me fascheroit fort d'épouser personne qui ne fust de ma*

Eloge de Marguerite fait par sa mere.

Mém. 15.

(*a*) Les Lecteurs curieux de voir cette piece en entier, pourront consulter les *Mémoires de l'Estat de la France sous Charles IX*, 1572, & *la Popeliniere*, même année.

(*b*) Charles de Montmorency, troisieme fils du Connétable Anne de Montmorency, Colonel des Suisses, & Amiral sous Henri IV, Pair & Duc de Damville sous Louis XIII.

Religion. Catherine s'en expliqua plus clairement
1572. à ſon coucher; car ayant demandé à ſes Dames ſi elles avoient vu ſa fille, & ſi elle paroiſſoit contente de cette alliance; une *Dame*, dit Brantôme, *auſſi ſotte qu'il en fût de ſa portée*, lui répondit : „ Comment, Madame, ne ſeroit-elle joyeuſe d'un „ tel mariage, puiſqu'elle en vient à la Couron„ ne, & eſt en terme d'être poſſible Reyne de „ France, ſi elle eſcheoit au Roi ſon mari pré„ tendu, comme il ſe peut faire un jour „. La Reine qui croyoit la Couronne bien aſſurée ſur la tête de ſes fils, voyant Charles IX. marié, & les Ducs d'Anjou & d'Alençon en âge d'avoir des héritiers, reprit en colère : „ Ma mie, vous êtes „ une grande ſotte, j'aimerois mieux que vous „ fuſſiez crevée de cent mille morts, que ſi votre „ ſotte prophétie étoit jamais accomplie, pour la „ longue vie & la longue proſpérité que je ſou„ haite au Roy & à tout le reſte de mes enfans „. „ Mais, Madame, *ajouta une de ſes Favorites*, ſi „ le malheur arrivoit, que Dieu nous en garde, „ ne feriez-vous pas bien-aiſe de voir voſtre fille „ Reyne de France, puiſque la Couronne lui eſ„ cherroit de bon droit par celui de ſon mari? „ „ Encore que j'aime bien cette fille, *dit Catherine*, „ je penſe que quand cela arriveroit, nous verrions „ la France bien troublée de maux & de malheurs, „ & aimerois cent fois mieux mourir que de la „ voir en cet eſtat; car je crois qu'on ne voudroit

„ pas obéir absolument au Roy de Navarre comme
„ à mes enfans pour beaucoup de raisons que je ne 1572.
„ dis point. Or si par abolition de la Loi salique,
„ *ajouta-t-elle encore*, le Royaume venoit à ma
„ fille & par son juste droit, comme aussi d'autres
„ Royaumes tombent en quenouille, certes ma
„ fille est aussi bien capable de régner, ou plus que
„ beaucoup d'hommes & Rois que je sçais, & qui
„ ont esté; & crois-je que son règne seroit beau,
„ & le rendroit pareil à celuy du Roi son grand-
„ pere (François I.); car elle a un grand esprit
„ & de grandes vertus pour ce faire „. Elle invectiva ensuite beaucoup contre la prétendue injustice de la Loi salique : en cela l'amour de son sexe peut lui servir d'excuse; mais rien ne disculpera Brantôme de la plus profonde ignorance, quand on le voit ajouter à cette longue tirade une foule de réflexions fausses & ridicules sur la Loi fondamentale de notre Monarchie.

Les deux Reines-meres des jeunes Epoux étoient d'accord sur les articles du mariage; mais ne l'étoient point sur les cérémonies & le lieu de la célébration. Charles vouloit absolument choisir Paris, disant, pour justifier son obstination, que les mariages des Filles de France avoient toujours été faits dans cette Capitale, & qu'il désiroit cimenter une paix éternelle sur le théâtre le plus apparent du Royaume. Jeanne d'Albret connoissant de longue main le pouvoir absolu du Roi dans cette vil-

Difficultés sur le lieu & les cérémonies du mariage.

le, & la haine des Parisiens pour la maison de
1572. Navarre, refusoit constamment de s'y rendre. Mais vaincue par les sermens & protestations de Charles IX, elle accorda cet article. Il en étoit un autre plus délicat, celui sur lequel son zèle pour la Réforme sembloit la rendre inflexible. La Cour de France vouloit que le mariage se célébrât avec les cérémonies Catholiques, & Jeanne disoit hautement qu'elle consentiroit plutôt à une rupture totale qu'à une pareille idolâtrie (*a*) : que d'ailleurs le Pape n'approuveroit jamais une telle innovation. *Non, non*, lui répondit Charles, avec son impatience & ses juremens ordinaires, *ma Tante, je vous honore plus que le Pape, & aime plus ma sœur que je ne le crains; je ne suis pas Huguenot, mais je ne suis pas sot aussi; si Monsieur du Pape fait trop la beste, je prendrai moi-même* Margot *par la main, & la meneray épouser en plein Prêche.*

L'Estoile, 1572.

Cependant le Cardinal de Lorraine qui s'étoit rendu à Rome pour l'élection du successeur de Pie V, mort dans les derniers jours du mois d'Avril, pressoit Grégoire XIII. d'accorder la dispense nécessaire pour le mariage. Il l'obtint en effet, & l'envoya au Cardinal de Bourbon ; de maniere que tout sembloit s'applanir & faciliter une union qui devoit rendre Marguerite la triste victime de la politique de son frere. Malgré sa répugnance, elle témoi-

D'Avila, 1572.

(*a*) C'est ainsi que les Protestans appelloient le culte Romain.

gnoit tous les jours moins d'éloignement pour le Prince de Navarre; soit qu'elle fût émue par les prieres de sa mere, ou effrayée des emportemens du Roi; soit enfin qu'elle craignît de confirmer les bruits désavantageux que ses liaisons avec le Duc de Guise sembloient avoir accrédités. Jeanne d'Albret partit aussi-tôt pour Paris, afin de faire les préparatifs de noces, & acheter pour son fils les bijoux & les ornemens les plus précieux. Elle logea dans la maison de Jean Guillart, Évêque de Chartres, qui s'étoit déclaré ouvertement pour la Religion Protestante, après avoir été condamné à Rome avec quelques autres Prélats soupçonnés comme lui de donner dans les nouvelles opinions.

1572.

Arrivée de Jeanne d'Albret à Paris, & sa mort.

A peine arrivée, elle parcourt tous les magasins, emportant les joyaux & les bagatelles dont la Cour de France aimoit à se parer. Mais cette occupation ne put la distraire du chagrin qui la consumoit. Nous avons vu par sa lettre au Prince son fils, combien elle avoit le cœur serré, & que jamais le mariage n'eût été accompli, si elle eût pu revenir sur ses pas. Elle en prévoyoit la triste issue; elle recevoit tous les jours les avis les plus sinistres: tant de secousses répétées emporterent cette Reine au milieu de sa course. Elle mourut le 9 Juin, âgée de quarante-quatre ans. Les Historiens contemporains rapportent beaucoup de bruits populaires sur la cause de sa mort: elle avoit, disoit-on, été empoisonnée par l'odeur des gants parfumés que lui

avoit vendus Réné, Italien dévoué à la Reine-
1572. mere. Mais d'Aubigné seul donne ce fait pour certain ; & il s'étaye uniquement sur le refus que firent les Médecins d'examiner le cerveau, après avoir ouvert le corps de cette Reine par ordre du Roi. Son dévouement au Protestantisme permet au moins de le récuser : & rien ne prouve que la cause de cette mort n'ait pas été naturelle. Pourquoi en chercher une autre que le chagrin (*a*)? Un Historien est trop heureux de pouvoir effacer un seul crime du nombre immense de ceux qui souillent les Annales du tems qu'il parcourt ?

Son Portrait. Jamais Princesse ne fut plus digne de regrets ; elle montra dans le cours de la vie la plus agitée, un esprit intrépide & un courage invincible. Très-attachée à sa Religion, elle n'épargna ni travaux, ni dépenses, pour en favoriser les progrès : elle envoya dans la Biscaye, dépendante du Royaume de Navarre, afin d'en instruire les peuples, des Ministres versés dans le jargon Basque ; & quoiqu'il n'eût jamais été employé par aucun Ecrivain, Jeanne vint à bout de faire traduire dans cet idiôme, les Livres de Prieres à l'usage de Genève (*b*). Après la mort

(*a*) C'est encore un problême chez les gens de l'Art, que l'existence de poisons aussi subtils.

(*b*) „ Princesse de grand esprit, dit Matthieu, ingénieuse aux „ belles inventions, aimoit la Poësie, faisoit de bons vers, de

mort du Prince de Condé, elle vit, sans être effrayée, son parti presque abattu, toutes les forces 1572.
du Roi tournées contre elle, & la haine des Catholiques s'allumer contre son fils : malgré tous ces dangers, elle abandonna généreusement son pays; accourut au milieu des camps; offrit sa vie, ses biens, son fils même pour défendre la cause des Protestans, en relever & en animer les soutiens; aliéna enfin ses terres & engagea ses effets les plus précieux. Par son testament, elle déclara son fils *Matthieu*, 340.
héritier universel, lui recommanda de craindre Dieu, de servir le Roi, d'aimer son cousin, le Prince de Condé, de suivre les conseils de l'Amiral de Coligny, de n'abandonner jamais sa foi, & de ne consentir en aucune maniere, que sa sœur Catherine fût mariée à un Prince d'une autre Religion. Après quoi, elle expira paisiblement au milieu de ses Ministres. Telle fut la fin de cette Princesse, elle n'avoit, dit d'Aubigné, *de femmes que le* 533.
sexe, l'ame entiere ès choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible ès adversités.

Cette mort funeste retarda le mariage, qui avoit L'Amiral
été fixé au premier Juin. Toute la Cour prit le quitte Châ

„ grande mémoire, récitoit les Pseaumes à livre fermé, & com-
„ ptoit certainement le nombre des versets. Ses Pasteurs lui don-
„ nerent dispense de faire ses ouvrages, qui estoient pour l'ordi-
„ naire des fleurs en broderie en tapisserie, durant le Sermon
„ pour la garder de dormir; & sa mémoire étoit si forte qu'au
„ retour elle étoit capable de le réciter mot à mot„.

deuil, ainsi que le Prince de Navarre, qui eut
1572. depuis ce moment le titre & les armes de Roi de
Navarre. Le Conseil secret profita de cet intervalle
pour dresser ses batteries, & préparer ses machines.
Comme on vouloit envelopper dans les mêmes filets
l'Amiral, avec les autres chefs du parti Protestant,
on lui écrivit lettres sur lettres, le flattant du Gouvernement-Général qu'il se promettoit dans la guerre de Flandre. Vaincu par tant de sollicitations, il partit de Châtillon, contre l'avis & le vœu de tous ses amis, une sorte de fatalité l'entraînant & le rendant sourd à leurs représentations. Comme il montoit à cheval pour ce voyage, une Paysanne de Châtillon accourut, se jetta à ses genoux, & les embrassant : Ah! notre bon Maître, s'écria-t-elle, où vous allez-vous perdre? je ne vous verrai jamais, si vous allez à Paris; car vous y mourrez, vous & tous ceux qui s'y rendront avec vous. Au moins, ajouta-t-elle en pleurant, si vous n'avez pitié de vous, ayez pitié de Madame, de vos enfans, & de tant de gens de bien qui y périront à cause de vous. Comme il la repoussoit & la traitoit de folle, elle s'adressa à Madame de Coligny, la conjurant d'empêcher son mari de faire ce voyage, parce qu'elle étoit bien assurée qu'il n'en reviendroit jamais, & y occasionneroit la mort de plus de dix mille hommes (a).

[Margin: ...tillon, & arrive à Paris.]

(a) „ Entendu, ajoute l'Estoile, de la bouche d'un qui l'a „ vu & ouï „. *L'Estoile*, 1572.

L'Amiral fut très-bien accueilli à la Cour, ainsi que les Princes qui arriverent peu de jours après, 1572. & firent leur entrée à Paris en habit de deuil; funeste présage, disoient plusieurs, pour le mariage futur. Afin de les entretenir dans une confiance parfaite, le Roi envoyoit par-tout son Royaume de nouvelles confirmations de l'édit de Paix; il leur accordoit en toute occasion plus qu'ils ne lui demandoient, disant en particulier à ses Favoris: Je guette mes oyseaux comme les Fauconniers. Cependant le Cardinal de Bourbon ne vouloit pas recevoir le Bref de Grégoire XIII, & étoit d'avis de le renvoyer à Rome pour faire changer quelques clauses. On le fit effectivement, & le Roi s'entretenant de ce retardement avec l'Amiral, lui dit avec une gaité qui tenoit de la colère : *Ce vieux bigot avec ses cafarderies, fait perdre un bon temps à ma grosse sœur Margot.*

Funestes présages de l'issue des nôces.

On disoit assez hautement à la Cour que les livrées des nôces seroient vermeilles, & qu'on y verseroit plus de sang que de vin. Mais l'empressement du Roi à hâter ce mariage qui auroit dû donner à ces bruits sourds quelque importance, servit au contraire à les détruire. Il aveugla totalement les Protestans, & les endormit de telle sorte qu'ils n'eurent que du mépris pour les avis qu'ils recevoient de toutes parts, & sur le danger de demeurer dans Paris, & sur les levées que faisoient les Guises, & enfin sur la funeste issue que devoient

1572. avoir les nôces. Ce font des fols, des rêveurs, répondit toujours l'Amiral; je fuis réfolu d'attendre la cataftrophe, & je me laifferois plutôt traîner dans les rues de Paris, que de caufer une quatrième guerre civile. Cette conftante fécurité de M. de Coligny, fait l'éloge de fon cœur : trop grand pour foupçonner les excès auxquels un Prince fuperftitieux & fanguinaire peut fe livrer, il préfère d'en être la victime, au vil mérite de les prévoir. C'eft à préfent que va s'ouvrir la fcène des horreurs qui fe font paffées fous ce règne. Un Auteur contemporain s'exprime ainfi : „ Nous entrons maintenant en un difcours tel, que penfant aux maux qui s'en font enfuyvis, je ne fçay par quel bout commencer pour en defcrire les particularités. Je confeffe que j'en ay laiffé beaucoup, & qui ne devoient être omifes. Mais il y a eu tant de trahifons & cruautés les unes fur les autres, que quand je les auroy par efcrit, le papier, l'encre & le temps me défaudroient pour les defcrire. Auffi les Lecteurs fe fouviendront que nous leur préfentons des Mémoires feulement „.

Mém. de l'eftat de la France fous Charles IX, 1572.

Les Epoux font fiancés.

Toutes les mefures étant prifes & les chefs des Réformés raffemblés dans Paris, on fit paroître une lettre fuppofée de l'Ambaffadeur du Roi à Rome, par laquelle il informoit Sa Majefté que le Pape avoit enfin accordé une difpenfe conforme aux defirs du Cardinal de Bourbon, & qu'elle partiroit au plutôt par un courier extraordinaire. C'eft pour-

quoi fans retarder davantage un moment, après lequel Charles IX. foupiroit depuis long-tems, le Cardinal fiança, le Dimanche 17 Août au foir, Henri de Bourbon, Roi de Navarre, & Marguerite de France. Après un grand fouper fuivi de danfes, l'époufée fut conduite par toute la Famille Royale au palais Epifcopal, où elle coucha. 1572.

On avoit dreffé devant la grande porte de Notre-Dame un magnifique amphithéâtre, qui par des galeries moins élevées, conduifoit d'un côté au chœur en traverfant toute la nef, & de l'autre à l'Evêché. Ce fut à ce Palais que le Lundi 18, le Roi de Navarre conduit par les Ducs d'Anjou & d'Alençon, freres de Charles IX, le Prince de Condé & le Marquis de Conti fon frere, le Duc de Montpenfier, le Prince Dauphin, les Ducs de Guife, d'Aumale & de Nevers, les Maréchaux de Montmorency, de Damville fon frere, de Coffé, de Tavannes, de Savoye, l'Amiral, le Comte de la Rochefoucaud, & un très-grand nombre de Seigneurs de l'une & l'autre Religion, fe rendirent pour accompagner Marguerite à l'Autel. Le Roi de France, celui de Navarre, les Ducs d'Anjou & d'Alençon, & le Prince de Condé portoient des habits uniformes dont le fond étoit un fatin jaune pâle, couverts de broderies en relief, & enrichis de perles & de pierreries. On remarqua qu'excepté l'Epoux, tous les Proteftans affecterent la parure la plus fimple; tandis que les Princes & Sei-

gneurs Catholiques déployerent le plus grand faste.

1572. Marguerite parut enfin, conduite par le Roi son
Cérémonies du mariage. frere, suivie des deux Reines, de la Duchesse de
Lorraine sa sœur & de toutes les Dames des deux
Cours. Elle portoit une robe de velours violet se-
Mém. 48. mée de fleurs de lys, la couronne Royale, *le couët d'hermine mouchetée* (*a*), *le manteau bleu à quatre aulnes de queue*, portée par trois Princesses. Arrivés devant la porte de l'Eglise, les jeunes époux furent mariés par le Cardinal de Bourbon, selon un formulaire particulier dont on étoit convenu entre les deux partis. Marguerite interrogée si elle acceptoit le Roi de Navarre pour son mari, ne répondit aucun mot; ce qui inquiétant le Cardinal,
Mezerai. il *lui poussa brusquement la tête par derriere, pour lui faire donner ce signe de consentement au défaut de celui de la parole.* D'Avila dit que le Roi lui-même lui fit pencher la tête : mais tous les Historiens s'accordent, en général, à peindre cette Princesse comme la triste victime du pouvoir absolu; car, disent-ils, son frere ne lui avoit laissé que l'option entre ce mariage & le cloître. Ce fut dans cet instant que le Duc de Guise, qui s'élevoit par-dessus les autres Seigneurs pour observer le visage & les yeux de Marguerite, reçut du Roi un coup-d'œil

(*a*) Piece d'hermine qui prenant au dessous de la poitrine, va en s'arrondissant jusqu'à la ceinture : telle à-peu-près que l'épitoge des Présidens, & la fourrure des Docteurs.

ſi animé & ſi menaçant, que ce Seigneur fut ſur le point de perdre connoiſſance. 1572.

La Princeſſe entendit enſuite la Meſſe, pendant laquelle le Roi de Navarre & les Proteſtans ſe promenoient dans le cloître & dans la nef de Notre-Dame. Cette cérémonie achevée, Damville (*a*) ramena l'époux, qui ayant embraſſé ſon épouſe en préſence du Roi & de la Reine, s'entretint quelque tems avec elle. On paſſa de-là à l'Evêché, où l'on trouva un magnifique repas, pendant lequel les Hérauts jetterent au peuple des médailles d'or, enfermées dans une bordure d'argent. D'un côté étoient gravées ſur ces pieces les lettres H. & M. initiales du nom des époux, entrelacées & entourées de la deviſe ſuivante : *Conſtricta hoc diſcordia vinclo. Ce lien enchaîne la diſcorde.* Le revers portoit une femme modeſtement vêtue, qui préſentoit à la flamme d'un braſier, un ſerpent mordant ſa queue, avec cette autre deviſe : *Æterna quæ munda.* Ce qui ſignifioit, dit le P. Hilarion de Coſte, *pag.* 292, que la paix établie par ce mariage dureroit autant que l'éternité, figurée par le ſymbole du ſerpent mordant ſa queue ; & de plus, les ſerpens éteignant les flammes avec leur venin, étoient un double ſymbole de la paix à venir.

(*a*) Henri de Damville, frere du Maréchal de Montmorency.

D'autres portoient ſimplement un agneau & une croix, avec ces mots : *Vobis annuntio pacem. Je vous annonce la paix.*

1572.
J. J. Luckii, Sylloge Numiſmatum.

Bal danſé au Louvre le jour des nôces.

La Cour retourna au Louvre après le dîner; le Roi y tint Cour pléniere, traitant magnifiquement tous les Ordres de la Ville, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes & celle des Monnoyes. Il ouvrit enſuite le Bal, qu'il interrompit bientôt après, à cauſe du Ballet dans lequel il jouoit un des principaux rôles. On vit entrer trois grands chars ſous la forme de rochers d'argent, chargés chacun de cinq Muſiciens, & marchant ſur deux lignes, deux ſur la premiere, & le troiſieme occupant ſeul le ſpectacle par la beauté de la voix du célèbre Chanteur Etienne le Roy, qui le montoit. Trois autres chars ſuivirent les deux premiers ; ils étoient chargés chacun d'une niche formée par quatre colonnes d'argent, & renfermant une Divinité des Mers : ſuivoient quatre autres chars qui repréſentoient chacun un Lion marin, également d'argent, ayant le corps terminé en queue de poiſſon relevée, & portant d'autres Divinités vêtues de drap d'or & aſſiſes ſur des coquilles dorées. Le ſpectacle fut terminé par un Hippotame doré, ſur la queue duquel on voyoit un Neptune armé de ſon trident, & aſſis ſur une coquille d'or. Ce Neptune étoit le Roi de France : celui de Navarre & les Princes du Sang étoient placés ſur les premiers chars. Toutes ces machines traverſe-

rent la grande falle du Louvre; & lorfqu'elles s'ar-rêtoient, des Muficiens chantoient des vers compo- 1572.
fés par les meilleurs Poëtes de la Cour. La nuit qui fe paffa en partie à admirer ce Ballet, fépara les fpectateurs. Rentré chez lui, l'Amiral écrivit à fa femme des lettres que l'Hiftoire nous a confervées, qui feront à jamais un témoin fidèle de fon amour pour l'union, & des difpofitions pacifiques qu'il apportoit à ces fêtes, quelques calomnies qu'aient pu répandre contre lui Charles IX. & fes manifeftes.

On fe rendit le lendemain matin à l'hôtel d'Anjou, où le Roi de Navarre avoit fait préparer un repas fplendide; après lequel on retourna au Louvre, & le bal dura jufqu'à la nuit. Mais les fêtes du Mercredi furpaffoient en magnificence tout ce qui avoit été fait jufqu'à ce jour. On avoit conftruit dans une falle du Palais Bourbon, voifin du Louvre, un *Paradis* ou *Ciel*, dont l'entrée étoit défendue par le Roi & fes deux freres armés de toutes pieces : de l'autre côté étoit *l'Enfer, dans lequel il y avoit un grand nombre de diables & petits diabloteaux, faifant infinies fingeries & tintamarres, avec une grande roue tournant dans ledit Enfer, toute environnée de clochettes.* Une riviere, traverfée par la barque de *Caron*, féparoit l'*Enfer* du *Paradis*. Plus loin, derriere celui-ci, étoient les *Champs Elifées* figurés par un Jardin embelli de verdure & de fleurs, furmonté par un *Ciel empyrée*, c'eft-à-dire une roue portant les douze Signes du Zodiaque,

Fêtes de l'hôtel d'Anjou.

1572. les sept Planetes & une infinité de petites étoiles de cryſtal, éclairées par un grand nombre de lumieres diſtribuées dans le Ciel. Le mouvement de la roue faiſoit tourner en même-tems le *Paradis*, & douze Nymphes vêtues ſimplement.

Pluſieurs Chevaliers errans, conduits par le Roi de Navarre, ſe préſenterent & combattoient pour entrer dans le *Paradis*, & enlever les Nymphes; mais ils en étoient empêchés par les trois Chevaliers établis pour ſa garde. Ceux-ci, après avoir rompu leurs lances & combattu quelque tems avec l'épée, les précipitoient dans les Tartares; où ils étoient entraînés par les diables & les furies. Le combat dura juſqu'à ce que les Chevaliers aſſaillans euſſent tous été conduits & empriſonnés dans l'Enfer. Alors Mercure & Cupidon deſcendirent du Ciel, portés ſur un coq, & faiſant retentir l'air de leurs chanſons. Le Mercure étoit cet Eſtienne le Roy, Chantre tant renommé. Deſcendus ſur la terre, ils s'approcherent des Gardiens du *Paradis*, les complimenterent ſur leur victoire, & remonterent enſuite ſur le coq. Les Chevaliers allerent chercher les Nymphes, & formerent avec elles autour d'une fontaine, qui occupoit le milieu de la ſalle, diverſes danſes pendant plus d'une heure. Après ce ſpectacle, ils ſe rendirent aux prieres de l'aſſemblée, délivrerent les Chevaliers priſonniers dans le Tartare, & ſe mirent à combattre pêle-mêle avec eux, & à rompre des lances. Toute la ſalle étoit remplie

des étincelles & des flammes qui jailliſſoient du choc de leurs armes : mais elles furent étouffées par le feu qu'on mit à des artifices placés autour de la fontaine ; & auſſi-tôt on entendit un grand bruit, accompagné de tourbillons de flammes qui conſumerent en peu de tems toutes les machines, & terminerent ce ſpectacle gothique. 1572.

Craintes & défiances qu'inſpirent ces dernieres fêtes.

Jamais on n'avoit vu le Roi & la Reine-mere témoigner plus de gaité ; ils étoient ſi occupés des fêtes & des plaiſirs, qu'ils en perdoient le ſommeil. Mais le ſon des inſtrumens étoit le prélude funeſte de la Tragédie qui alloit ſuivre, & qu'ils préparoient. Ils cherchoient par ces fêtes à étourdir les Proteſtans ſur les avis qu'on leur adreſſoit de toute la France ; & ils avoient parfaitement réuſſi à l'égard de l'Amiral. Pluſieurs de ſes confidens n'étoient pas auſſi tranquilles ; ils lui firent appercevoir l'emblême ſecret enveloppé dans les fêtes du Mercredi 20 Août : ce *Ciel* attaqué vainement par le Roi de Navarre, accompagné des chefs de ſon parti, leur empriſonnement dans l'*Enfer*, les feux qui avoient terminé le ſpectacle ; tout les avoit alarmés, & ils lui communiquerent enfin une partie de leurs craintes. Langoiran allant prendre congé de ce Seigneur, le Jeudi matin, ne répondit aux queſtions qu'il eſſuya ſur les cauſes d'un départ ſi précipité, que ces mots prophétiques : *Je m'en vais pour la bonne chère qu'on vous fait, aymant mieux me ſauver avec les fols que périr avec*

ceux qui croyent penser sagement. Il emmena avec
1572. lui l'Historien d'Aubigné, qui se cachoit à cause d'un duel; & par ce moyen, en lui sauvant la vie, il nous conserva une plume fidèle, quoique assujettie quelquefois aux préjugés de parti & de religion. Cette retraite fut suivie de celle du Maréchal de Montmorenci & de quelques autres, mais en petit nombre (*a*).

Les fêtes furent terminées le Jeudi, par un Tournois qu'on fit devant le Louvre. Le Roi, ses deux freres, les Ducs de Guise & d'Aumale habillés en Amazones, parurent d'un côté; de l'autre, le Roi de Navarre & sa suite, vêtus à la Turque de grandes robes de brocard & le turban en tête, s'avancerent & combattirent lance contre lance. On avoit dressé des échaffauds des deux côtés, d'où la Reine-mere, la Reine femme du Roi, celle de Navarre, la Duchesse de Lorraine sa sœur, & toutes les Dames regardoient les combattans.

(*a*) Le Mercredi, le Capitaine Blosset, Bourguignon, connu par le siége de Vézelay, qu'il avoit soutenu vaillamment contre l'armée Catholique, demanda à l'Amiral la permission de se retirer dans sa Province. *Pour quelle raison*, dit celui-ci? *C'est parce qu'on ne nous veut pas de bien icy. Comment*, reprit l'Amiral, *l'entendez-vous? Croyez que nous avons un bon Roy.* — *Il nous est trop bon*, dit Blosset, *c'est pourquoi j'ay envie de m'en aller, & si vous en faisiez de même comme moy, vous feriez beaucoup pour vous & pour nous.* Et fust jamais possible de l'arrester, dont il se trouva très-bien..... *L'Estoile*, 1572.

Charles IX. commença l'exécution de ses noirs projets, dès que les fêtes eurent cessé; & le lendemain, on changea les livrées de nôces en cyprès funèbres. La premiere victime immolée à sa rage, fut le brave Gaspard de Coligny, qui avoit combattu ou commandé sous François I, Henri II, François II, & Charles IX. Il avoit rétabli la discipline militaire dans nos armées; personne ne l'égaloit en prudence dans le Conseil, moins encore en bravoure sur le champ de bataille; & sa gloire eût été complette, si moins livré au parti ennemi de la Cour, il n'eût jamais porté les armes que pour ses Souverains. Maurevel, affidé aux Guises, lui tira un coup d'arquebuse le Vendredi matin, comme il revenoit à pied du Louvre, lisant quelques dépêches. Sa blessure fut d'abord jugée mortelle; la Cour espéroit que la vue du chef blessé, exciteroit les Réformés à la vengeance, & que les mettant aux prises avec les Guises, auteurs de ce lâche assassinat, le Roi verroit ses ennemis s'entre-détruire. Mais Coligny ne put encore soupçonner ce Prince : blessé à mort, il défendoit sa sincérité & sa bonne-foi contre ceux de son parti, à qui ce coup avoit dessillé les yeux. En vain lui proposa-t-on de se faire transporter hors de Paris; il rejetta leurs soupçons; & de son côté ne s'occupa plus que du salut éternel.

1572. Massacre de St. Barthélemi : blessure de Coligny.

Le Roi affecta cependant de prendre le plus vif intérêt à la blessure de ce Seigneur; il jetta &

rompit sa raquette qu'il tenoit en l'apprenant, &
1572. ajouta en jurant : *N'aurai-je jamais de repos?* Le Roi de Navarre & le Prince de Condé, son cousin, vinrent sur-le-champ lui en porter leurs plaintes, & lui demander son agrément pour sortir d'une ville où leur vie n'étoit pas en sûreté. Mais ce Prince leur montra tant de colère & de dépit, disant que par ce coup, il avoit été blessé lui-même; la Reine-mere parut aussi y prendre un si grand intérêt, qu'ils n'insisterent plus sur leurs demandes. Bien moins encore, lorsqu'ils virent le Roi nommer des Commissaires pour informer sur ce crime, aller voir l'Amiral à la tête de sa Cour, lui dire, avec l'expression de la douleur, & en joignant aux paroles les sermens, que sa blessure pouvoit n'être pas dangereuse; mais qu'il en ressentoit lui, une affliction mortelle; & qu'il renonceroit plutôt à son salut, que de n'en pas tirer une vengeance à jamais mémorable.

On auguroit beaucoup mieux le Samedi matin, des plaies de l'Amiral; le Roi de France envoyoit fréquemment des Gentilshommes pour sçavoir de ses nouvelles: celui de Navarre ne le quittoit pas, & Marguerite vint aussi lui rendre visite. La meilleure intelligence paroissoit régner entre la Cour & les Protestans, lorsqu'on accourut sur le soir dire à Coligny, qu'on voyoit dans tous les quartiers un remuement général, un grand nombre de gens armés parcourant les maisons des Catholiques, des

porte-faix chargés d'armes entrer dans le Louvre, & mille autres apprêts de guerre & de combats. 1572.
Mais Teligny son gendre, Seigneur qui malheureusement jugeoit de la bonne-foi des autres par la sienne, les traita de poltrons, rejetta leurs avis comme fondés sur de vaines terreurs; & assura que ces armes portées au Louvre, étoient destinées à l'attaque d'un fort bâti dans la cour de ce Château, pour servir d'amusement au Roi & à la Cour.

Au milieu de ce tumulte, Charles conseilla à son beau-frere, pour sa sûreté, & pour éviter les ruses des Guises que le prétexte des fêtes du mariage avoit rappellés à la Cour, de rassembler & faire coucher auprès de lui dans le Louvre, les Seigneurs de son parti en qui il avoit le plus de confiance. Le Roi de Navarre suivit imprudemment ce conseil, & renferma ainsi au milieu des bourreaux & des assassins, ceux qui lui étoient le plus dévoués. D'un autre côté, la Reine-mere se promenoit dans les jardins qu'elle avoit aux Thuilleries (a) avec son Conseil secret, le Roi, la Reine, les Ducs d'Anjou, de Nevers, le bâtard d'Angoulême, le Chancelier Birague, le Maréchal de Tavannes & le Comte de Rais. On y prit la derniere résolution pour les massacres; la perte de tous les Protestans y fut jurée, & la seule observation qu'ils

Conseil secret.

(a) Elles n'ont été jointes au Louvre que sous le règne d'Henri IV.

crurent de quelque importance, fut le parti qu'on
1572. prendroit à l'égard des deux Princes. Tout le conseil fut d'avis de respecter la vie du Roi de Navarre : la dignité royale, disoit-on, & l'alliance qu'il venoit de contracter avec le Roi, demandoient qu'on en usât ainsi. D'ailleurs, le massacre général, déja fort odieux par lui-même, le feroit infiniment davantage, si on faisoit périr un Roi proche parent de Sa Majesté, & qui venoit d'épouser sa fœur, dans le Palais, sous les yeux du Roi son beau-frere, &, pour ainsi dire, entre les bras de son épouse. On observa enfin, qu'il ne seroit jamais possible de justifier une pareille action; & que tout ce qu'on pourroit dire pour en charger les Guises, ne laveroit jamais le Roi d'un si horrible attentat. Il y eut plus de difficulté pour le Prince de Condé; car il avoit contre lui toute la haîne que la Cour avoit conçue pour son pere; cependant, son rang, sa dignité & le crédit du Duc de Nevers, qui se rendit garant de sa fidélité & de sa soumission, lui sauverent la vie. Outre les anciennes alliances qui unissoient ce Duc & le Prince de Condé, celui-ci venoit récemment d'épouser Marie de Clèves, sœur d'Henriette femme du Duc de Nevers. Il fut donc effacé de la liste de ceux qu'on devoit égorger, avec son cousin le Roi de Navarre. On frissonne d'horreur en voyant à combien peu de chose tint la vie du meilleur des Princes, Henri IV, & le bonheur dont la France a joui sous son règne.

Tout

Tout étant préparé pour le massacre, les Guises avec leurs gendarmes, postés autour du Louvre, attendirent le signal que devoit donner la cloche du Palais, une heure avant le jour. Catherine croyant appercevoir quelque incertitude dans le Roi, descendit à minuit chez ce Prince, suivie par son conseil secret. Elle travailla à l'affermir dans ses premieres résolutions; lui représenta qu'il perdroit par ses incertitudes une occasion d'exterminer ses ennemis : offerte par Dieu-même, & développant une morale aussi atroce & aussi sanguinaire, elle ajouta : *Ne vaut-il pas mieux deschirer ces membres pourris, que le sein de l'Église, épouse de Notre-Seigneur?* (Le Lecteur reconnoît-il à ce langage une Princesse qui, craignant l'issue d'un combat contre les Protestans, s'en consoloit en disant : S'ils sont vainqueurs, au lieu d'aller à la Messe, nous irons au Prêche). Ces reproches de tiédeur & de lâcheté, rendirent à Charles toute sa fureur; il ordonne le massacre, & sur-le-champ, à une heure du matin, on sonne le tocsin à Saint-Germain l'Auxerrois, clocher le plus voisin du Louvre. C'étoit le Dimanche 24 Août, jour de la fête de saint Barthelemi (*a*).

1572.

Catherine affermit le Roi, chancelant dans ses projets.

(*a*) *On disoit dangereux comme fête d'Apôtres,*
Ce que les Huguenots estimoient un abus :
Mais saint Barthelemy pour luy & pour les autres,
Fit le proverbe vray, donc qu'on n'en doute plus.

1572. Mort de Coligni.

A ce signal, les soldats qui brûloient d'impatience accourent au Louvre où l'exécution devoit commencer. Quelques Gentilshommes Protestans étonnés de tant de mouvemens, y arrivent avec eux, cherchant à en apprendre la cause. On leur répond que c'étoient des préparatifs pour un tournois; & comme ils vouloient entrer dans le Palais pour s'en mieux éclaircir, les Gardes & les Suisses fondent sur eux à coups de hallebardes, & les massacrent. Sur-le-champ le Duc de Guise s'avance vers la maison de l'Amiral, en enfonce les portes, & égorge une partie de ses gens. Au bruit des armes à feu, ce héros du parti Protestant vit qu'il touchoit à sa derniere heure : il fit un effort pour s'habiller & se lever, renvoyant ceux qui lui offroient leurs secours. *Mes amis*, leur dit-il d'un visage assuré, *je n'ay plus que faire de secours humain ; c'est ma mort que je reçois volontiers de la main de Dieu : sauvez-vous.* Il s'agenouilla ensuite contre son lit, & ne répondit que ces mots à Besme, un des meurtriers, qui lui demandoit s'il étoit l'Amiral : *Jeune homme, tu devrois respecter mes cheveux blancs, mais tu n'accourciras pas ma vie de beaucoup.* Dans l'instant il reçut le coup mortel, & expira en disant : *Au moins si je mourois de la main d'un Cavalier, & non pas d'un goujat.* On jetta ensuite son corps par les fenêtres, & le Duc de Guise eut la cruauté d'essuyer avec son mouchoir le sang qui le défiguroit, pour le reconnoî-

tre. Le peuple furieux & avide de carnage, se jette sur ce corps inanimé, le déchire en morceaux, & le traîne dans les boues & les ruisseaux, comme il sembloit l'avoir prophétisé lui-même. 1572.

La Reine de Navarre témoin de ces atrocités, en ignoroit cependant encore la cause. „ Je voyois, „ *dit-elle*, tout le monde en action, les Protestans „ désespérés de cette blessure (*de l'Amiral*), Mes-„ sieurs de Guise craignans qu'on n'en voulust „ faire justice, se chuchetans tous à l'oreille: „ Les Huguenots me tenoient suspecte, parce que „ j'étois Catholique; & les Catholiques, parce que „ j'avois espousé le Roy de Navarre qui estoit „ Huguenot. De sorte que personne ne m'en di-„ soit rien, jusques au soir, qu'estant au coucher „ de la Reine ma mere, assise sur un coffre au-„ près de ma sœur de Lorraine que je voyois fort „ triste; la Reine ma mere parlant à quelques-uns „ m'apperceust, & me dist que je m'en allasse cou-„ cher. Comme je faisois la révérence, ma sœur „ me prend par les bras & m'arreste, & se pre-„ nant fort à pleurer, me dit : Mon Dieu, ma „ sœur, n'y allez pas. La Reine ma mere s'en apper-„ ceust, & appellant ma sœur, se courrouça fort à „ elle & lui défendit de me rien dire. Ma sœur lui „ dit qu'il n'y avoit point d'apparence de m'en-„ voyer sacrifier comme cela, & que, sans doute, „ s'ils descouvroient quelque chose, ils se venge-„ roient sur moy. La Reine ma mere respond, que

La Reine de Navarre témoin des massacres.

Mém. 59.

„ s'il plaisoit à Dieu, je n'aurois point de mal;
1572. „ mais quoy que ce fût, il falloit que j'allasse, de „ peur de leur faire soupçonner quelque chose. Je „ voyois bien qu'ils se contestoient, & n'entendois pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'en allasse coucher. Ma „ sœur fondant en larmes, me dit bon soir, sans „ m'oser dire autre chose; & moy, je m'en allay „ toute transie & esperdue, sans me pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre. Soudain que je „ fus dans mon cabinet, je me mis à prier Dieu „ qu'il lui plust me prendre en sa protection, & „ qu'il me gardast, sans sçavoir de quoy ny de „ qui. Sur cela, le Roy mon mari qui s'estoit mis „ au lit, me manda que je m'en allasse coucher. „ Ce que je feis, & trouvay son lit entouré de „ trente ou quarante Huguenots que je ne cognoissois point encore; car il y avoit fort peu de temps „ que j'estois mariée. Toute la nuict ils ne firent „ que parler de l'accident qui estoit advenu à Monsieur l'Admiral, se résolvant dès qu'il seroit jour „ de demander justice au Roy de Monsieur de „ Guise; & que si on ne la leur faisoit, ils se la „ feroient eux-mesmes. Moy, j'avois toujours dans „ le cœur les larmes de ma sœur, & ne pouvois „ dormir pour l'appréhension en laquelle elle m'avoit mise sans sçavoir de quoy. La nuict se passa „ de cette façon sans fermer l'œil. Au point du „ jour, le Roy mon mary dit qu'il vouloit aller

„ jouer à la paume attendant que le Roy Charles
„ fust esveillé, se résolvant soudain de luy deman- 1572.
„ der justice. Il sort de ma chambre, & tous ses
„ Gentilshommes aussy. Moy voyant qu'il estoit
„ jour, estimant que le danger que ma sœur m'a-
„ voit dit fust passé, vaincue du sommeil, je dis
„ à ma nourrice qu'elle fermast la porte pour pou-
„ voir dormir à mon aise. Une heure aprez, comme
„ j'estois le plus endormie, voicy un homme frap-
„ pant des pieds & des mains à la porte, & criant:
„ Navarre, Navarre. Ma nourrice pensant que ce
„ fust le Roy mon mary, court vistement à la
„ porte. Ce fust un Gentilhomme, nommé Mon-
„ sieur de Téjan (*a*), qui avoit un coup d'épée
„ dans le coude & un coup de hallebarde dans le
„ bras, & estoit encore poursuivi de quatre ar-
„ chers, qui entrerent tous aprez lui en ma cham-
„ bre. Luy se voulant garantir se jetta dessus mon
„ lit. Moy sentant ces hommes qui me tenoient,
„ je me jette à la ruelle, & luy aprez moy, me te-
„ nant tousiours à travers du corps. Je ne connoissois
„ point cet homme, & ne sçavois s'il venoit là pour
„ m'offenser, ou si les archers en vouloient à luy
„ ou à moy. Nous crions tous deux, & estions aussy
„ effrayez l'un que l'autre. Enfin, Dieu vou-
„ lust que Monsieur de Nançay, Capitaine des

(*a*) **Teyran, Gentilhomme de l'écurie du Roi de France.**

1572. „ Gardes, y vinſt, qui me trouvant en cet eſtat-„ là, ne ſe pûſt tenir de rire; & ſe courrouça fort „ aux archers de cette indiſcrétion, les fit ſortir, „ & me donna la vie de ce pauvre homme qui me „ tenoit, lequel je feis coucher & panſer dans mon „ cabinet juſques à tant qu'il fuſt du tout guery. Et „ changeant de chemiſe, parce qu'il m'avoit toute „ couverte de ſang, Monſieur de Nançay me „ conta ce qui ſe paſſoit, & m'aſſeura que le Roy „ mon mary eſtoit dans la chambre du Roy, & „ qu'il n'auroit nul mal. Et me faiſant jetter un „ manteau de nuict ſur moy, il m'emmena dans „ la chambre de ma ſœur, Madame de Lorrai-„ ne, où j'arrivay plus morte que vive; & en-„ trant dans l'antichambre, de laquelle les portes „ étoient toutes ouvertes, un Gentilhomme, nom-„ mé Bourſe, ſe ſauvant des archers qui le pour-„ ſuivoient, fuſt percé d'un coup de hallebarde à „ trois pas de moy. Je tombay de l'autre côté preſ-„ que eſvanouie entre les bras de Monſieur de „ Nançay, & penſois que ce coup nous euſt per-„ cez tous deux. Et eſtant quelque peu remiſe, „ j'entray en la petite chambre où couchoit ma „ ſœur. Comme j'eſtois là, Monſieur de Mioſſans, „ premier Gentilhomme du Roy mon mary, & „ Armagnac, ſon premier Valet-de-chambre, m'y „ vindrent trouver pour me prier de leur ſauver „ la vie. Je m'allay jetter à genoux devant le Roi „ & la Reine ma mere, pour les leur demander; „ ce qu'enfin ils m'accorderent „.

C'eſt probablement dans cet inſtant qu'elle intercéda pour ſon mari, & obtint ſa grace du Roi. Elle ignoroit d'abord la réſolution du conſeil ſecret; & enſuite la colère, la rage tranſportoient ſi fort le Roi Charles, qu'elle put fort bien craindre pour ſa vie. Elle voyoit ce frere ſanguinaire, aſſiſter de ſang-froid à la mort des Gentilshommes du Roi de Navarre égorgés ſous le veſtibule du Louvre, être le témoin tranquille des reproches que lui adreſſa ſur ſa perfidie & ſa cruauté, Piles, ce brave defenſeur de Saint-Jean-d'Angeli, lâchement aſſaſſiné; elle entendoit les coups d'arquebuſe qu'il tiroit ſur les malheureuſes victimes qui cherchoient leur ſalut en traverſant la Seine: ce n'étoit donc point ſans fondement qu'elle trembloit pour les jours de ſon mari. *Brantôme aſſure*, & il l'avoit appris d'une grande Princeſſe, *qu'elle ſe jetta aux genoux de ſon frere, le conjurant d'épargner ſon mari; grace qu'il lui accorda difficilement, quoiqu'elle fût ſa bonne ſœur.* L'Auteur du *Diſcours de la Vie de Catherine de Médicis*, Proteſtant outré, aſſure poſitivement que le Roi de Navarre fut ſauvé à *la requête de Madame, ſœur du Roi, ſon épouſe.* Elle n'en fait cependant aucune mention dans ſes Mémoires; mais je crois que les ayant compoſés du vivant de ce Prince, elle craignit de choquer ſa délicateſſe & de paroître lui reprocher ce fait, en le conſignant dans ſon hiſtoire particuliere.

1572.

La Reine Marguerite ſauve par ſes prieres la vie de ſon époux.

Pag. 87.

1572. On voit par son récit combien se sont trompés ceux qui fondés sur quelques pièces du tems, ont avancé que la Reine de Navarre avoit sauvé son époux, en le cachant sous son panier, ou comme on parloit alors, sous son *vertugadin* (a). Leur erreur vient de ce qu'ils ont pris à la lettre une expression métaphorique, dont le sens étoit simplement, que le mariage de Henri avec Marguerite de France lui avoit sauvé la vie, par les égards qu'on dut avoir nécessairement pour l'époux de la sœur du Roi, & le gendre de la Reine-mere. C'est à-peu-près dans le même sens que Charles IX disoit : *La juppe de ma sœur Margot, est le filet qui m'a servi à prendre les Huguenots* (b).

Massacres par-tout le Royaume. Cependant les massacres continuoient avec un acharnement infernal; la mort de Coligny ne fut qu'un léger prélude des horreurs & des lâches assassinats qui se commirent pendant les six jours qui suivirent la Saint-Barthelemi. Cinq cens Gentils-hommes y périrent, avec plus de quatre mille personnes de tout sexe & de tout âge, depuis les en-

(a) On ne citera que ces vers si connus :

Fameux vertugadin d'une charmante Reine,
Tu défends un honneur qui se défend sans peine ;
Mais ta gloire est plus grande en un plus noble emploi,
Tu sauves un héros, en recèlant mon Roi.

(b) Voyez la seconde Note de la page 120 du premier Volume de la *Satyre Ménippée*, Ratisbonne, ou plutôt Rouen, 1711. Charles s'y sert d'expressions que la pudeur interdit à un Historien.

ſans que renfermoit encore le ſein de leurs meres, jusqu'aux octogénaires. Ni le rang, ni la ſcience, 1572.
ni la religion même, ne furent reſpectés dans la plupart des victimes immolées dans ces jours malheureux : Pierre Ramus, fameux Mathématicien & bon Catholique, y périt par la main d'un de ſes envieux, qui profita du tumulte pour le maſſacrer ; Denis Lambin, ſçavant Commentateur & Catholique comme lui, mourut de la frayeur qui le ſaiſit en voyant égorger Ramus; Perrot, habile Juriſconſulte, fut paſſé au fil de l'épée, ainſi que le célèbre Muſicien Claude Goudimel à Lyon; & à Paris, le malheureux Francourt, Chancelier de Jeanne d'Albret, qui ſeul l'avoit déterminée à conſentir aux nôces, dont il eſpéroit une iſſue moins funeſte.

Les Provinces du Royaume ſuivirent preſque toutes l'exemple de la Capitale ; & pendant tout le mois de Septembre, la France vit ſes citoyens partagés en deux partis, l'un de bourreaux altérés de ſang, & l'autre de malheureuſes victimes des fureurs de parti & des préjugés de Religion. Quelques Commandans & Gouverneurs refuſerent de prêter leur miniſtere à des ordres auſſi tyranniques. Leurs noms, quoique répétés mille fois, méritent encore de l'être, & paſſeront à la poſtérité la plus reculée. C'étoient les Comtes de Tendes en Provence, & de Charni en Bourgogne, Meſſieurs de St. Héran en Auvergne, Tannegui le Veneur à Rouen, de Gor-

1572. des en Dauphiné, de Mandelot à Lyon, d'Orten à Bayonne, & de Strozzi en Guyenne. Pourquoi craindrions-nous d'y joindre le Bourreau de Lyon, qui pressé par les assassins, répondit : *Que ses mains ne travailloient que juridiquement?* Un sentiment aussi honnête dans une condition si basse, n'en mérite que plus l'éloge de la postérité (*a*).

Mém. de l'Estat de la France sous Charles IX, I, 314.

„ Ces jours de Dimanche & de Lundi, le temps „ fut beau & serein à Paris, & ès environs : tellement que le Roi s'étant mis aux fenestres du „ Louvre, contemplant le temps, dit, qu'il sembloit que le temps se resjouist de la tuerie des „ Huguenots..... Le papier pleureroit si je récitois „ les blasphêmes horribles qui furent prononcés „ par ces monstres & diables encharnez, pendant „ la fureur de tant de massacres. La tempeste, le „ son continuel des harquebouzes & pistoles, les „ cris lamentables & effroyables de ceux qu'on „ bourreloit, les hurlements de ces meurtriers, les

(*a*) Nous allons rapporter ici ce que l'on trouve dans le *Laboureur* sur *Castelnau*, *II*, *p.* 17, sans chercher quel étoit le meurtre dont le Roi Charles s'occupoit. „ Tout soudain Sa Majesté prit derriere son chevet de lit six cousteaux de la longueur du bras, fort tranchans, car ils estoient six pour exécuter „ ladite entreprise aux Thuileries; sçavoir, Sa Majesté secondée „ de M. de Fontaine..... Ayant découvert cecy audit de „ Vauclause, luy commanda à peine de la vie de n'en sonner „ mot, &c „. Nouvelle preuve de ce que nous avons dit du Roi Charles à la page 35.

„ corps jettez par les feneftres, traifnez par les fan- 1572.
„ ges avec des huées & fifflemens étranges, les bri-
„ femens des portes & des feneftres, les cailloux
„ qu'on faifoit voler contre, & les pillages de plus
„ de fix cens maifons, continuans longuement,
„ ne peuvent préfenter aux yeux du Lecteur qu'une
„ perpétuelle image de malheur extrême en toutes
„ fortes „.

La Reine de Navarre étoit raffurée fur le fort de fon mari ; mais qu'elle l'eût été peu, fi une partie des évènemens qui l'attendoient au fortir de fa chambre fût parvenue à fa connoiffance ! Grand nombre de Gardes, vinrent au-devant de lui, ordonnant de les fuivre avec le Prince de Condé, & de remettre l'un & l'autre leurs épées. Ils obéirent, & virent, en traverfant l'antichambre du Roi, percer & égorger leurs Gentilshommes les plus affidés. On les introduifit enfuite. Charles hors de lui-même & les yeux enflammés de colère, leur déclara que tout ce qu'ils voyoient s'exécutoit par fes ordres, n'ayant pu trouver d'autres moyens pour éteindre le feu des guerres civiles.... Qu'il n'oublieroit jamais les maux excités dans fon Empire par un parti dont ils s'étoient ouvertement déclarés les chefs.... Il les affura qu'il avoit conçu contre eux une haîne mortelle ; mais qu'ayant plus d'égard à l'alliance & à la parenté qu'à fes propres reffentimens, il leur pardonneroit, s'ils vouloient fe convertir & fe réunir à l'Eglife Romaine....

Le Roi de Navarre arrêté & conduit au Roi. *Sully, I.* 10.

1572. Car je fuis réfolu, ajouta-t-il, de ne fouffrir qu'une feule Religion dans mes Etats, & de vous traiter comme les autres Proteftans fi vous n'abandonnez leurs dogmes. Le Roi de Navarre le conjura humblement de fe rappeller fes promeffes, & les liens qui les uniffoient : l'affurant, au refte, qu'il étoit prêt à lui donner toute fatisfaction, s'il daignoit confidérer combien il lui feroit dur de renoncer à la Religion de fes peres. La réponfe du Prince fut plus ferme, & irrita tellement le Roi, qu'il le traita d'opiniâtre, de féditieux, de rebelle, de fils de rebelle; & lui déclara, que fi dans trois jours il perfiftoit encore dans cette réfolution, il lui feroit trancher la tête.

Suite de la Saint-Barthelemi. Le foir de la Saint-Barthelemi, le Roi fuivi de fes freres, des trois Reines, des Dames & de toute la Cour, alla au Cimetiere des Innocens voir un aube-épine, qui ayant fleuri le jour même, avoit augmenté la rage d'un peuple dont l'imagination exaltée voyoit par-tout des prodiges. En revenant, la Cour s'arrêta à examiner les corps de ceux qu'on avoit égorgés; & la Reine-mere, entr'autres, voulut voir celui de Soubife, qui étoit en procès avec fa femme pour caufe d'impuiffance.

On remercia Dieu folemnellement d'une fi belle victoire, le Mardi matin; & toute la Cour, les freres du Roi, le Roi de Navarre, &c. après avoir entendu une Meffe célébrée avec beaucoup de pompe, accompagnerent le Roi dans fon Lit de Jufti-

ce, où il se chargea seul de toute l'horreur des *Matines Parisiennes.* Mais la Reine-mere & les Guises se repentant d'avoir épargné le sang du Roi de Navarre & de son cousin, chercherent un prétexte pour rompre l'alliance qu'il avoit contractée avec les Valois. Elle interrogea en conséquence sa fille, desirant sçavoir d'elle si le mariage avoit été consommé; *que si cela n'estoit, il y avoit moyen de la démarier.* Marguerite *se doutant bien que ce qu'on vouloit l'en séparer estoit pour luy faire un mauvais tour,* répondit à sa mere qu'elle ignoroit totalement ce dont elle lui parloit, & qu'elle la prioit de lui épargner une réponse aussi embarrassante pour une femme honnête & vertueuse. Etoit-ce par amour pour ce Prince, ou par crainte de perdre le titre de Reine, qu'elle refusa la proposition du divorce? A juger d'elle par la suite de sa vie, on seroit tenté de s'attacher exclusivement au dernier motif.

1572.

On propose à Marguerite de rompre son mariage.

Mém. 67.

Toute la Cour travailloit cependant avec ardeur à la conversion des Princes : chefs du parti, leur exemple devoit entraîner les plus opiniâtres. Le Roi y avoit employé tous les moyens de douceur; il leur avoit fait entendre qu'il se contenteroit de les voir assister aux actions de graces qu'on rendoit à Dieu dans toutes les Eglises; le Cardinal de Bourbon, leur oncle, ému de la grandeur du péril qui les menaçoit, faisoit tous ses efforts pour les fléchir. Le Roi de Navarre montroit une certaine

1572. docilité aux Docteurs qui vouloient l'éclairer : mais le Prince de Condé, toujours inflexible, se bouchoit les oreilles, & rebutoit tous ceux qui vouloient travailler à sa conversion. Trois semaines s'étant ainsi écoulées, Charles IX. qui pensoit avoir perdu tout le fruit de ses massacres, s'il ne forçoit de plier ces deux pivots du Protestantisme, crut devoir prendre le parti de la douceur avec le Roi de Navarre dont il connoissoit l'esprit souple & liant; mais il résolut aussi de traiter son cousin avec toute la rigueur & la sévérité possible. Ainsi le neuf de Septembre, soit que ce fût une feinte, ou plutôt un de ses emportemens ordinaires, ayant demandé ses armes & appellé ses Gardes, il jura qu'il vouloit exterminer les restes de cette secte abominable en commençant par le Prince de Condé, & leur commanda de se tenir prêts pour le premier signal. La Reine Elisabeth son épouse, Princesse d'une prudence & d'un courage au-dessus de son sexe, accourut à lui *avec un visage tout difformé de pleurs, qu'elle avoit jettés jour & nuit, depuis les mauvaises journées* (les massacres), elle se jetta à ses genoux; & se servant de l'autorité qu'elle avoit sur son esprit, le conjura de suspendre des ordres si rigoureux & de consulter son Conseil dans une affaire aussi importante. Elle le fléchit par ses larmes, ce Prince attendri mit bas les armes & renvoya ses Gardes. Sur-le-champ, il fit appeller le Prince de Condé, & ne lui dit que ces trois paro-

Conduite du Roi Charles vis-à-vis des Princes prisonniers.

les, accompagnées d'un coup d'œil capable de porter l'effroi dans l'ame la plus intrépide : *Messe, Mort, ou Bastille.* Le Prince, sans s'émouvoir, répondit que son devoir ne lui permettoit pas de choisir la premiere, mais que pour les deux autres c'étoit à Sa Majesté d'en décider, & qu'il prioit la Divine Providence de l'éclairer dans son choix. Charles touché d'une pareille retenue, le renvoya, & lui donna pour travailler à sa conversion, ainsi qu'à celle de la Princesse de Condé, du Roi de Navarre & de sa sœur Catherine, un Ministre converti. Ses exhortations & plus encore l'ennui d'une retraite forcée, les ébranlerent; ils se retracterent à peu de tems les uns des autres, assisterent à la Messe, & écrivirent au Pape des lettres soumises & respectueuses. 1572.

Catherine de Médicis ayant réussi à ramener son gendre à la Religion qu'elle professoit, lui donna un Chancelier & des domestiques de son choix pour remplacer ceux que les massacres lui avoient enlevés : elle lui fit ensuite publier un Edit dans les terres de son obéissance qui interdisoit l'exercice de toute autre Religion que celui de la Catholique & Romaine. Mais son sort fut adouci de bien peu par sa conversion; on le gardoit à vue à la Cour, & le dernier particulier de Paris jouissoit d'une liberté plus grande que la sienne. C'est ainsi que l'Estoile s'en explique : „ La veille de la Toussains, „ je vis le Roi de Navarre jouer à la paume avec

Avilissement où l'on tient le Roi de Navarre.

1572. „ le Duc de Guise, où le peu de compte qu'on „ faisoit de ce petit prisonnier de Roitelet qu'on „ gallopoit à tous propos de parolles & brocards, „ comme on eût fait un simple page ou laquais de „ Cour, faisoit bien mal au cœur à beaucoup d'hon- „ nestes hommes qui les regardoient jouer „. Cette espèce d'avilissement dura jusqu'à l'instant où il s'échappa de la Cour, comme nous le verrons bientôt; & ne contribua pas peu à lui faire haïr Catherine, qu'il avoua ensuite être la seule femme qu'il eût jamais détestée véritablement.

1573. Election du Duc d'Anjou pour la couronne de Pologne.

La violence des plus affreux orages, annonce le calme qui doit leur succéder : c'est ce que nous offrent les suites de la St. Barthelemi; l'année 1573, qui la suivit, parut assez tranquille, & la Cour ne fut occupée que de l'élection d'un Roi de Pologne. Ce trône étant resté vacant par la mort du dernier des Jagellons, les regards de tous les Souverains de l'Europe se portoient sur sa couronne, ou pour la joindre aux leurs, ou pour la mettre sur la tête de leurs alliés. Catherine de Médicis, femme crédule, superstitieuse, livrée à toutes les rêveries de l'Astrologie, avoit appris des Devins, adroits à flatter son ambition, que tous ses enfans s'asseyeroient sur des trônes : elle avoit vu cette prédiction s'accomplir sur les deux aînés, François II. & Charles IX, Marguerite étoit également devenue Reine; il ne restoit donc que les Ducs d'Anjou & d'Alençon. Mais sa prédilection marquée

marquée pour le premier, lui fit saisir l'occasion de le faire élire Roi de Pologne. Elle employa dans une entreprise aussi délicate Montluc, Evêque de Valence, le plus habile négociateur de son siècle; agréable d'ailleurs aux Catholiques & aux Protestans, dont il professoit la Religion en secret. Cet Envoyé trouva les esprits fort prévenus contre le Duc d'Anjou: les horreurs du 24 Août 1572, dont il s'étoit montré un ardent exécuteur, avoient irrité contre lui, & les Catholiques éclairés & les Protestans Allemands. Cependant l'adresse de Montluc, l'habileté des Ecrivains qu'il employa pour défendre la cause de son Maître, la crainte de trop agrandir la Maison d'Autriche, si on choisissoit un de ses rejettons, & plus encore l'argent de la Reine-mere, répandu avec profusion, réuniroient tous les suffrages en faveur de Henri. Sur-le-champ on députa en France, pour lui apporter le décret de l'élection. 1573.

Les Ambassadeurs étant arrivés à Metz, toute la noblesse de la Cour alla au-devant d'eux, & les accompagna jusqu'à Paris. Ils regardoient avec étonnement la multitude innombrable de peuple qui étoit accouru pour les voir; & croyoient que toute la France étoit rassemblée dans cette seule ville, quand ils voyoient les fenêtres & les toits couverts de spectateurs. Les Parisiens de leur côté, voyoient avec admiration la haute taille de ces Etrangers, leur regard farouche, leurs grandes barbes, leurs

Ambassadeurs Polonois en France, & à Paris.

1573. bonnets de fourrure couverts de pierreries, leurs longs cimeterres courbés (a), leurs arcs, leurs carquois & leurs têtes rasées par derriere. „ Mais, dit „ Mezeray, avec ces habits étrangers, il n'y en avoit „ pas un qui n'euſt quelque teinture des bonnes let„ tres & qui ne ſceuſt la langue Latine. Au contrai„ re, nos Courtiſans ajuſtez en demoiſelles, eſtoient „ la pluſpart auſſi ignorans que des femmes : de „ ſorte que ne ſçachant entretenir leurs hoſtes que „ de révérences, ni leur répondre que d'un branſ„ lement de teſte, ils apprirent lors à rougir de „ leur défaut, & à conneſtre que la ſcience eſt „ une des plus belles parties de l'honneſte hom„ me. Les Polonois furent bien eſtonnés de trou„ ver des Gentilshommes qui n'euſſent pas appris „ la langue Latine, & blaſmerent fort les parens „ de ce qu'ils n'avoient pas le ſoin de la faire ap„ prendre à leurs enfans „.

Ils vont ſaluer la Reine de Navarre.
Brantôme.

Ils allerent d'abord rendre leurs devoirs au Roi & aux Reines, & enſuite au Duc d'Anjou : ils déployerent dans cette viſite toute leur magnificence, étant vêtus de robes de drap d'or, montés ſur des chevaux ornés de ſelles brodées, de brides à mors d'argent & couvertes de pierreries, précédés de leurs pages & de leurs écuyers, qui portoient

(a) Les Pariſiens étoient d'autant plus ſurpris de voir une arme pareille, qu'on ne ſe ſervoit alors dans les armées Françoiſes que de la pique ou de l'arquebuſe dans la cavalerie, & de la lance ou du piſtolet dans l'infanterie.

des maſſues de fer de quatre à cinq pieds de long. On les conduiſit de-là, à l'audience du Roi de Navarre & de ſon épouſe. „ Elle leur parut ſi belle „ & ſi ſuperbement & richement parée & accomplie avec ſi grande majeſté & grace, que tous „ demeurerent perdus d'une telle beauté; & entre „ autres il y eut le Laſqui (Albert Laski, Palatin de Sieradski), l'un des principaux à l'am- „ baſſade, à qui je vis dire en ſe retirant, perdu „ d'une telle beauté : Non, je ne veux plus rien „ voir après telle beauté; volontiers je ferois com- „ me font aucuns Turcs pélerins de la Mecque, „ où eſt la ſépulture de leur Prophête Mahomet; „ qui demeurent ſi aiſes, ſi eſperdus, ſi ravis „ & tranſis d'avoir veu une ſi belle & ſi ſuperbe „ Moſquée, qu'ils ne veulent plus rien voir après, „ & ſe font bruſler les yeux par des baſſins d'ai- „ rain ardens qu'ils en perdent la vuë, tant ſub- „ tilement le ſçavent-ils faire, diſant qu'après cela, „ rien ne ſe peut voir de ſi beau, ny ne veulent „ plus rien voir après: ainſi diſoit ce Polonois de la „ beauté admirable de cette Princeſſe „. Sa ſcience les charma bien davantage; car l'Evêque de Cracovie lui ayant adreſſé un long diſcours Latin, elle lui répondit fort élégamment dans la même langue, & reprit chaque article de ſa harangue pour y répondre en particulier. Auſſi ſortirent-ils de ſon audience ravis d'admiration, de voir qu'une Princeſſe de ſon âge poſſédât autant de connoiſſances, 1573.

dans une Cour où les Gentilshommes sçavent à peine
1573. écrire. La Reine Catherine moins instruite, fut obligée, quand elle les reçut, de se servir d'un interprête pour leur répondre. Mais on doit ajouter pour la gloire de son sexe, que le choix du truchement tomba sur une femme. C'étoit Madame d'Annebaut, de la branche de Clermont de Dampierre, plus illustre encore par l'étendue de ses connoissances, que par sa rare beauté.

Fêtes données aux Polonois.

Après la lecture du décret d'élection, toute la Cour s'empressa de fêter les Ambassadeurs, & la Reine-mere en particulier. Elle leur donna un repas superbe dans son jardin des Thuileries, & fit abattre un bois de haute futaye, moins pour placer le pavillon qui devoit contenir les convives, que pour donner aux Polonois une grande idée de sa somptuosité. Lorsque les tables furent ôtées, on fit paroître un rocher fort élevé qui marchoit de lui-même autour de la salle. Il y avoit sur le sommet seize Nymphes qui représentoient les seize Provinces du Royaume de France (ces Nymphes étoient les Filles d'Honneur de la Reine). Après qu'elles eurent fait admirer la douceur & les charmes de leur voix, elles réciterent des vers que Ronsard & Daurat, deux des plus beaux génies de ce siècle, avoient composés à la louange de la France & du Roi de Pologne. Descendues de leur rocher, elles s'approcherent de ce Prince, lui offrirent de riches présens, & finirent par des danses. Leurs gest-

tes pleins de graces, le bel ordre qui conduisoit leurs pas, & les figures variées de ce ballet, charmerent les Polonois, qui n'avoient jamais assisté à une fête aussi agréable. La Reine de Navarre y parut *pour orner la fête*; car c'est ainsi que les Mémoires du tems s'expriment lorsqu'ils annoncent sa présence dans quelque ballet. C'est encore de Brantôme que j'emprunterai le détail qui la concerne : cet Historien paroît se complaire dans les descriptions, & la naïveté de ses éloges est peut-être moins piquante encore que le genre extraordinaire d'hyperbole qui y règne. „ Elle s'estoit vestuë d'une robe de velours incarnat d'Espagne „ fort chargée de clinquant, & d'un bonnet de „ mesme velours tant bien dressé de plumes & pier- „ reries que rien plus, elle parut si belle ainsi, „ comme lui fut dit aussy, que depuis elle le re- „ porta souvent, & s'y fit peindre.... Lorsqu'elle „ parut ainsi parée dans les Thuilleries, je dis à „ Monsieur de Ronsard, qui étoit près de moy, „ ne vous semble-t'il pas voir cette belle Reyne en „ tel appareil paroistre comme la belle aurore quand „ elle vient à naistre avant le jour avec sa belle „ face, & leur accoutrement ont beaucoup de sim- „ phatie & ressemblance? Monsieur de Ronsard me „ l'advoua, & sur cette comparaison (qu'il trouva „ fort belle), il en fit un très-beau sonnet, qu'il „ me donna, que je voudrois avoir donné beau- „ coup, & l'avoir pour l'insérer icy.... „ 1575.

1573. Regrets du Duc d'Anjou.

Le Duc d'Anjou loin de paroître flatté de cette élection, montroit au contraire par tous les moyens qu'il employoit pour reculer son départ, les regrets les plus vifs. Il ne pouvoit se résoudre à quitter la France, où il s'étoit acquis une certaine réputation par ses victoires sur les Protestans, pour aller habiter une contrée éloignée, placée sous un ciel rigoureux, & peuplée d'habitans encore farouches & agrestes. Le séjour d'une Cour où se rassembloient toutes les voluptés, toutes les jouissances possibles, le retenoit & lui faisoit envisager celui de Cracovie sous les couleurs les plus rembrunies. Mais il auroit fait aisément ces deux sacrifices, s'il ne se fût éloigné de Marie de Clèves, Princesse de Condé : la vue de cette belle personne avoit dès son arrivée à la Cour, allumé dans le cœur du Duc d'Anjou les flammes les plus vives ; & loin de chercher à éteindre la passion qu'elle lui avoit inspirée, il ne s'étoit occupé que d'en pénétrer l'ame de la Princesse. Marie de Clèves résista long-tems : pour la vaincre, le Duc eut besoin de recourir à tout ce que l'amant le plus épris peut imaginer de soins & de prévenances. Les moyens les plus séduisans furent employés, & par eux on jugera du ton de galanterie, ou plutôt de licence qui regnoit à la Cour de Charles IX. Le Duc d'Anjou eut recours à la Reine de Navarre sa sœur, & au Duc de Guise, beau-frere de cette Princesse. Le Cardinal de Lorraine fut le premier à faire plier la fierté

naturelle de son neveu, pour servir la passion du Duc d'Anjou. Attaquée avec tant d'opiniâtreté, 1572. Marie de Clèves ne fut pas invincible : elle céda au Prince, qui lui répondit par toute la tendresse dont elle avoit rempli son cœur. En ces circonstances, le Duc est élu Roi de Pologne : on vit par ces retardemens, qu'il eût méprisé ce sceptre pour ne pas s'éloigner de sa maîtresse. Mais Charles IX, que sa présence chagrinoit, s'emporta avec tant de violence contre lui, que Catherine elle-même l'engagea à partir. Il le fit avec la plus grande répugnance, & l'éloignement ne put effacer de son esprit la Princesse de Condé; amolli & efféminé par le séjour de la Cour de France, il se livroit encore dans Cracovie à cette intrigue, passoit une partie des nuits à relire les billets de la Princesse, les vers qui avoient été faits sur leurs amours, & à écrire en France. Non-seulement il signoit, mais écrivoit avec son sang les lettres qu'il lui adressoit : elle, de son côté, vécut très-retirée jusqu'à la mort de Charles IX, qui rappella le Roi de Pologne, & réunit ces deux amans.

Départ du Prince.

Charles sous le spécieux prétexte d'amitié & d'attachement, accompagna ce Roi avec toute sa Cour jusqu'à la frontiere; mais son vrai but étoit de hâter sa sortie de France, & d'empêcher qu'il ne se cantonnât dans quelque Province éloignée de la Capitale. Il ne put cependant pas le conduire aussi loin qu'il le desiroit; car il fut saisi d'une fievre

lente & maligne, qui l'obligea de s'arrêter à Vitri.
1573. La Reine-mere, le Duc d'Alençon, le Roi & la Reine de Navarre l'accompagnerent jusqu'à Blamont (a). Là, ils fondirent tous en larmes en se séparant; & la Reine-mere dit toute éplorée à ce cher fils, ces mots remarquables : *Allez, mon fils, vous n'y demeurerez pas long-temps.* Dans cet instant de tristesse, il se ressouvint des bons offices que lui avoit autrefois rendus auprès de sa mere, la Reine de Navarre, & la pria de renouer cette ancienne amitié, voulant même l'y obliger par serment; mais le silence de cette Reine sur sa réponse, annonce qu'elle fut à-peu-près négative. Elle croyoit avoir trop à se louer de Charles IX, pour s'attacher à son autre frere.

Mouvemens en France. L'absence d'un chef redouté, & la maladie de celui qui portoit le sceptre François, réveillerent la haine & les projets des Réformés. Le souvenir des cruautés de la St. Barthelemi les aiguillonnoit sans cesse; ils ne se seroient pas cru vengés, s'ils n'eussent fait expier au Roi lui-même, les forfaits de cette nuit horrible. Mais *mieux avisez*, ils penserent ne devoir prendre les armes que sous le commandement d'un Prince du sang; & jetterent pour cela les yeux sur le Duc d'Alençon, Prince léger, avantageux, facile à s'engager dans les factions, &

(a) Bourg & Prévôté de Lorraine, situé entre l'Evêché de Metz & le Bailliage de Nancy.

à entrer dans les complots; mais plus facile encore à rompre ses engagemens, & à sacrifier ses confidens les plus intimes, tels que la Mole & Coconnas. Les Protestans avoient engagé ce Duc & le Roi de Navarre, par un écrit signé de leurs mains à venger la mort de l'Amiral; & pour leurrer le premier, ils lui avoient fait espérer de voir passer sur sa tête les prétentions du Roi de Pologne sur la Flandre. Voulant faire un essai de leurs forces, les deux Princes avoient projetté de se dérober de la Cour, lorsqu'elle reviendroit par la Champagne, & de joindre les troupes qu'on leur y tiendroit prêtes. Miossans, Gentilhomme Catholique, eut connoissance de ces intrigues & en informa la Reine de Navarre qui, de son côté, en avertit le Roi & la Reine-mere, les conjurant de prévenir la fuite des Princes; mais de maniere à ne point faire connoître l'auteur de l'avis. On suivit exactement son conseil; ils furent surveillés de si près, & avec tant de précaution, qu'ils ne purent jamais s'échapper, ni connoître si leurs projets avoient transpiré. 1573.

La Cour revint à Saint-Germain pour rétablir la santé du Roi, *qui*, dit Brantôme, *depuis la Saint-Barthelemi parut tout changé, & disoit-on qu'on ne lui voyoit plus au visage cette douceur qu'on avoit accoutumé de lui voir.* L'art des Médecins & la salubrité du lieu furent inutiles; la main de l'Eternel s'étoit appesantie sur lui, & alloit par une mort affreuse apprendre à tout l'univers, combien lui est

Le Duc d'Alençon recherche l'amitié de la Reine de Navarre, & l'obtient.

odieuse l'effusion du sang de ceux mêmes qui ne
1573. l'honorent pas selon son esprit. Dans le cours de cette maladie, le Duc d'Alençon qui espéroit s'emparer du sceptre François pendant l'absence du Roi de Pologne, voyant l'amitié étroite qui régnoit entre le Roi Charles & la Reine de Navarre, tâcha de s'insinuer dans les bonnes graces de cette Princesse, ce que son éloignement de la Cour ne lui avoit pas permis jusques-là. Les petits soins, les attentions les plus recherchées, rien ne fut négligé : aussi obtint-il de la Princesse qu'elle lui jurât l'attachement le plus inviolable, sans préjudice cependant de ce qu'elle devoit au Roi ; & leur liaison dura sans interruption jusqu'à la mort du Duc.

Le Roi de Pologne qui ne perdoit point de vue son droit à la Couronne, & qui cherchoit à éclairer les pratiques du Duc d'Alençon & de la Mole son favori (*a*), envoyoit souvent à Paris de Gua,

(*a*) Charles qui rejettoit tous les écarts du Duc d'Alençon sur la Mole, lui écrivit deux fois pendant le siége de la Rochelle de le faire étrangler : mais le Duc n'ayant pas obéi à des ordres aussi cruels, il résolut d'exécuter lui-même ce projet. Pour cela, sçachant que la Mole étoit souvent dans l'appartement d'une Dame qu'il aimoit au Louvre, il prit avec lui le Duc de Guise & six autres Gentilshommes, leur commandant d'étrangler celui qu'il leur montreroit, avec des cordes qu'il leur distribua lui-même. Tenant ensuite un flambeau pour les éclairer, il les plaça sur le chemin que prenoit ce Gentilhomme pour aller chez le Duc son maître. „ Mais, dit l'Estoile, bien prit au pauvre jeune

un de ses mignons. Il le chargea un jour de remettre des lettres à sa sœur; mais de Gua n'ignoroit pas combien cette Reine étoit irritée contre lui, car elle sçavoit n'être redevable qu'à lui seul du refroidissement que lui avoit montré son frere, au siége de Saint-Jean d'Angeli. Il n'arriva chez elle qu'en tremblant, & celle-ci l'ayant apperçu : Monsieur de Gua, lui dit-elle, il est heureux pour vous d'être porteur des lettres d'un frere que j'aime & honore : car sans elles, je vous aurois appris à parler de Princesses comme moi, sans le respect que vous leur devez. Celui-ci plus mort que vif, protesta de son innocence, & chercha à lui faire regarder tous les faits qu'elle alléguoit comme des calomnies : la Reine fut sourde à ses justifications, & le quitta avec dédain. 1573.

Le Roi de Pologne travaille à réconcilier son favori avec sa sœur.

Retourné en Pologne, de Gua raconta à son Maître la froideur avec laquelle la Reine de Navarre l'avoit reçu; ce Roi qui espéroit beaucoup des bons offices de sa sœur auprès de Catherine de Médicis, chargea Madame de Dampierre, en qui il avoit la plus grande confiance, de faire la paix de son favori. Cette Dame croyant avoir trouvé un moment favorable pour en parler à la Reine, lui répéta sur la prétendue innocence de de Gua, tout ce qu'il

„ homme, de ce qu'au lieu d'aller à son Maître, il descendit „ trouver sa maîtresse, sans rien sçavoir toutefois de cette partie „. Quel Roi, ou plutôt, quel monstre !

1573. avoit déja dit lui-même. Elle ajouta qu'il lui importoit beaucoup de ménager un homme qui pouvoit tout auprès de Henri; car il feroit dans peu Roi de France, & à même par-là, de l'obliger ou de la désobliger fensiblement. Au reste, lui dit encore Madame de Dampierre, j'ai vu du tems de François I, vos tantes, Mesdames Magdeleine & Marguerite, depuis l'une Reine d'Ecosse, & l'autre Duchesse de Savoie, faire la cour à M. de Sordis, quoique simple Maître de la Garde-robe du Roi; parce qu'elles espéroient obtenir beaucoup de choses par son crédit. La Reine de Navarre, qui l'avoit écoutée jusques-là tranquillement, lui répondit avec vivacité : Un pareil exemple est fait pour vous, Madame, qui avez besoin de graces & de faveurs; mais pour moi, qui suis fille, sœur & femme de Roi, elles me sont dues par tous ces titres; & si mon frere me les refusoit par ménagement pour un vil favori, il se feroit à lui-même plus de déshonneur & de honte, qu'il ne me causeroit de soucis & de chagrins. La suite de cette histoire, en nous apprenant la mort de de Gua & la joie qu'elle en eut, nous montrera qu'elle parloit ici avec moins de vérité que de politique.

1574. Les Réformés firent encore un nouvel effort pour enlever le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon; deux cens Gentilsnommes parurent avec quelques troupes auprès de Saint-Germain. Le Roi de Navarre, le Vicomte de Turenne, les sieurs de Thoré

Mort de la Mole & Coconnas.

& de la Nocle, qui étoient à la tête de cette entreprise, presserent le frere du Roi de s'y joindre: 1574.
mais son caractère incertain & irrésolu ne pouvoit se décider aussi promptement; il se plaignoit tantôt du trop grand nombre de cavaliers, qui, par le bruit & l'épouvante, mettroient obstacle à sa retraite; tantôt du trop petit nombre qui ne pourroit le conduire en sûreté où l'on étoit convenu de se rendre. Pendant ces indécisions, le bruit de l'enlévement se répand dans le Château, Marguerite l'apprend & en instruit la Reine-mere. Celle-ci outrée de colère, donne l'alarme à toute la Cour, publie qu'on veut enlever & assassiner le Roi, & fait fouiller dans tous les appartemens du Château. Quoiqu'il fût deux heures après-minuit, on met le Roi Charles dans une litiere, & toute la Cour se sauve à Paris. Catherine prit dans sa voiture les deux Princes, & les conduisit aussi-tôt à Vincennes, où sans être absolument prisonniers (*a*), ils étoient soigneuse-

(*a*) „ Quelques-uns sonpiroyent d'une telle nouveauté, les „ autres en ryoient, & chacun admiroit de voir une femme étran- „ gere, née de condition impareille à nos Rois, au lieu d'être en- „ voyée en sa maison, comme plusieurs Roines doüairieres, se „ jouer d'un tel Royaume & d'un tel peuple que les François, „ mener à sa cadène de si grands Princes: mais c'estoit qu'elle se „ sçavoit escrimer de leurs ambitions; bien mesnager les espéran- „ ces & les craintes, trancher du cousteau des divisions: & ainsi „ docte en toutes les partialités, employer pour soi les forces „ qu'elle devoit craindre: on pouvoit lors dire des François,

1574. ment observés par leurs gardes. Mais elle y renferma les Maréchaux de Montmorency & de Cossé ; tandis qu'elle fit arrêter & interroger sur-le-champ la Mole & Coconnas, favoris du Duc d'Alençon. Le peuple de Paris avoit été effrayé en voyant revenir de Saint-Germain la Cour en si grand désordre, & avoit offert de lui-même, des picquets pour garder les Maréchaux prisonniers. Catherine étoit trop rusée pour laisser échapper cette occasion d'éloigner de la Cour, ou de mettre sous bonne garde ceux dont le crédit ou l'intrigue auroient pu nuire à la Régence qu'elle alloit bientôt avoir par la mort du Roi Charles. Elle la saisit avec ardeur, & résolut d'abord de persuader au Roi que les prisonniers avoient formé une conspiration contre sa Couronne & sa vie ; & ensuite d'entretenir le peuple dans cette effervescence, en répandant sous ses yeux le sang des prétendus coupables. La Mole & Coconnas furent mis à la question ; le premier la soutint avec un courage qu'on n'attendoit pas de sa grande jeunesse (*a*), & nia toujours d'avoir conspiré contre l'Etat, convenant seulement d'avoir formé le projet de suivre les Princes dans leur retraite, mais sans autre dessein que de leur rendre la liberté. Coconnas effrayé à la vue des tourmens,

---

„ que chacun pour sauver sa vie & respirer une ame précaire, „ se faisoit bourreau de son compagnon „. *D'Aubigné*, 689.

(*a*) On ne l'appelloit à la Cour que le *jeune la Mole*.

convint de la prétendue conſpiration, & ſoutint ſon aveu en préſence du Roi lui-même, eſpérant échapper, par ce moyen, à la mort dont il étoit menacé. Mais l'implacable Catherine les livra à toute la ſévérité des Juges qui lui étoient dévoués, & ces deux Gentilshommes perdirent la tête en place de Grève. On remarqua les dernieres paroles de la Mole; elles ſont bien propres à nous donner une idée du mêlange indécent qu'on faiſoit alors de la religion & de la galanterie. *Dieu*, dit-il ſur l'échafaud, *ait mercy de mon ame, & la benoiſte Vierge; recommandez-moy bien aux bonnes graces de la Reyne de Navarre & des Dames.* On lui trouva, en le dépouillant, une *chemiſe de Notre-Dame de Chartres*, qu'il portoit ordinairement ſur ſa peau (*a*). 1574.

Attachement de la Reine de Navarre pour la Mole.

On aſſure que Marguerite ne fut pas la ſeule qui perdit un amant dans cette exécution; la Ducheſſe de Nevers prit autant de part au ſort de Coconnas, que la Reine de Navarre au ſort de la Mole. Les Hiſtoriens ajoutent que ces deux Dames firent enlever leurs têtes pendant la nuit, & les enterrerent de leurs propres mains dans la Chapelle de ſaint Martin. La Reine de Navarre pour ſe conſoler de la perte de la Mole, engagea le célèbre du Perron, qui devint depuis Cardinal, à faire des vers ſur ſa mort; & c'eſt de lui dont il eſt parlé, ſous le nom d'*Hyacinthe*, dans une chanſon compoſée en

(*a*) *Mollis vita fuit, Mollior interitus.*

1574. 1574. *Il est bien mal aisé de deviner qui fut le zéphire (ou le rival) qui lui fit couper le col*, disent les Notes sur la Confession de Sancy; *mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que ce ne fut pas tant son crime, que les passions des Grands qui le firent mourir.*

C'étoit probablement l'envie de sauver ce jeune Manifeste pour Henri IV. Gentilhomme, qui rendit Marguerite si ardente pour travailler à la justification des Princes. Elle y employa toute l'étendue & la souplesse de son génie, & le Manifeste qu'elle composa pour son mari a toujours été regardé comme un chef-d'œuvre en ce genre (1). Henri y soutient son rang & la dignité Royale avec une fermeté héroïque, & parle moins en accusé qu'en accusateur; ayant fondé toute sa défense sur le détail des insultes faites aux Princes du sang & à lui en particulier, par les Guises, soutenus du crédit de la Reine-mere. Celle-ci fut en effet effrayée de la fermeté du Roi de Navarre, & se contenta de le tenir renfermé dans le Château de Vincennes jusqu'à la mort du Roi Charles. Pendant le procès de la Mole, Marguerite fit une tentative pour sauver les Princes de prison.

Mém. 75. „ Je me résolus (encore que je fusse si bien auprez „ du Roy qu'il n'aimoit rien tant que moy) pour „ leur sauver la vie de perdre ma fortune; ayant „ délibéré, comme je sortois & entrois librement en

(1) Il est à la fin du Volume.

„ en coche sans que les gardes regardassent dedans,
„ ny que l'on feit oster le masque à mes fem- 1574.
„ mes, d'en desguiser l'un d'eux en femme, &
„ le sortir dans ma coche. Et pour ce qu'ils estoient
„ trop éclairés des gardes, & qu'il suffisoit qu'il
„ y en eust un dehors pour assurer la vie de l'au-
„ tre, jamais ils ne pûrent accorder lequel c'est
„ qui sortiroit, chacun voulant estre celuy-là, &
„ ne voulant demeurer : de sorte que ce dessein ne
„ se pust exécuter. Mais Dieu y remédia par un
„ moyen bien misérable pour moi. Car il me priva
„ du Roy Charles, tout l'appuy & support de ma
„ vie, un frere duquel je n'avois reçu que tout
„ bien, & qui, en les persécutions que mon frere
„ d'Anjou m'avoit faites à Angers, m'avoit tou-
„ jours assistée, & advertie, & conseillée. Bref, je
„ perdis en luy tout ce que je pouvois perdre„.

Il mourut en effet au mois de Mai, pleurant avec des larmes de sang les massacres & crimes dont il s'étoit souillé, & ne laissant après lui qu'une mémoire à jamais éxécrable à la postérité. Catherine prit en mains les rênes de l'Empire, & commença par faire transporter le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon (que nous appellerons désormais le Duc d'Anjou, quoiqu'il n'ait joui de ce Duché que l'année suivante) du Château de Vincennes, au Louvre; là, elle les plaça dans un appartement qui touchoit au sien, & dont elle avoit fait griller toutes les fenêtres. Elle joignit les ruses à la for- Mort de Charles IX.

ce; profitant de leur jeunesse, & du penchant que
1574. le Roi de Navarre annonçoit déja pour les femmes, elle les enchaîna par les liens du cœur. Sa politique avoit toujours consisté à conduire à sa suite un grand nombre de belles femmes; & par son ordre, ces beautés, qui n'étoient rien moins que sévères, tendoient des pièges à tous ceux qu'elle vouloit fixer à sa cour, & lui découvroient les secrets de ses victimes. Madame de Sauves, femme d'un Secrétaire-d'Etat, fut celle dont la vue blessa le cœur de l'héritier de la Navarre; elle subjugua en même-tems le Duc d'Anjou; de sorte que ces illustres prisonniers oublierent leur captivité, & ne se donnerent aucun mouvement pour en sortir.

Retour du Roi de Pologne en France.

Cependant le Roi de Pologne s'étoit évadé de Cracovie, & arrivoit avec la plus grande diligence vers la France, unique objet de ses desirs. Craignant d'être retardé dans sa course, il passa par l'Italie, & chercha par ce détour à éviter l'Electeur Palatin, qui lui avoit fait sentir à son passage, combien il étoit indigné des horreurs de la Saint-Barthelemi (*a*). De l'Italie il pénétra dans la Savoie

(*a*) Cette réception est trop pittoresque pour la passer sous silence. Deux mille chevaux envoyés par l'Electeur Palatin arriverent au galop sur la frontiere où étoit le Roi de Pologne, ils l'envelopperent comme auroient fait des ennemis, & le conduisirent ainsi au Château de l'Electeur. Arrivé, le Roi trouva double corps-de-gardes aux portes, le canon pointé sur les avenues, des

par le Mont-Cénis, qu'il traversa dans une litiere vitrée, & se rendit enfin à Lyon, par le Pont de Beauvoisin. Catherine l'attendoit à Lyon, avec 1574.

soldats rangés en haie sur son passage avec la mèche allumée, l'avant-cour du Château vuide; & là, après avoir attendu quelque tems, il prit le parti de pénétrer seul dans les appartemens. Au milieu de l'anti-chambre, il voit le Rhingrave & deux Gentilshommes Protestans, échappés du massacre de Paris, qui viennent le recevoir & lui présenter les excuses du Palatin, que sa goutte empêchoit de descendre & de le recevoir en personne. Ce Prince appuyé sur un Gentilhomme l'attendoit à la porte de son appartement, vis-à-vis de laquelle on avoit placé un grand tableau qui représentoit le massacre de la Saint-Barthelemi, si au naturel, qu'on y reconnoissoit aisément les morts & les meurtriers. Le Palatin demanda au Roi qui fixoit ce tableau, s'il connoissoit ces infortunés? Henri lui ayant répondu qu'oui : Ah! reprit le Palatin, avec un soupir de douleur & des yeux enflammés de colère, ceux qu'on égorgea si cruellement étoient des gens de bien & de bons François; leurs assassins n'étoient que des traîtres & des méchans. A souper, le Roi ne fut servi que par des Gentilshommes qui avoient survécu à cette nuit affreuse; il ne vit autour de lui que des visages menaçans, de fréquentes allées & venues de gens qui se parloient à l'oreille, comme s'ils eussent été porteurs d'ordres secrets; d'autres déclamoient hautement contre les auteurs des massacres, & désignoient les Ducs de Nevers & du Mayne, mignons du Roi, par les noms injurieux de *traîtres Italiens* & de *bouchers de Lorraine*. Pour porter à son plus haut point l'effroi qui avoit saisi Henri III, le feu prit à quelque cheminée pendant la nuit; & le bruit & le tumulte furent si grands dans le Château, qu'il crut être à la revanche de la St. Barthelemi, &c. Le grand âge de cet Electeur sembloit l'autoriser à donner cette leçon au jeune Roi de Pologne.

toute la Cour & les Princes prisonniers ; elle les lui
1574. présenta, en lui disant : *Voilà deux fantasques que je vous remets ; faites-en à votre guyse.* Mais comme ils s'inclinoient l'un & l'autre très-profondément pour le saluer & l'assurer de leur dévouement, il les releva, leur fit quelques légers reproches & leur rendit la liberté, en les avertissant d'en faire à l'avenir meilleur usage. Son favori de Gua craignoit toujours l'esprit & l'adresse de la Reine de Navarre ; il sçavoit combien cette Princesse étoit attachée à son frere, le Duc d'Anjou, & au Roi son époux ; il appréhendoit de la voir prendre sur le Roi de France l'ascendant qu'il y vouloit prendre lui-même, & se venger ensuite facilement des traverses qu'il lui avoit suscitées. Pour empêcher ses craintes de se réaliser, il jetta dans l'esprit de ce Prince des méfiances & des soupçons contre elle & le Duc d'Anjou ; & pour réussir plus sûrement dans ce noir dessein, il travailla à brouiller, sans espoir de réconciliation, le Roi & la Reine de Navarre, le Roi de Navarre & le Duc d'Anjou. „ Cet abominable „ dessein, dit-elle dans ses Mémoires, source & origine de tant d'ennuis & de traverses, & de maux „ que mon frere & moy avons depuis soufferts, fust „ poursuivy avec autant d'animosités, de ruses & „ d'artifices, qu'il avoit esté pernicieusement inventé „. Marguerite qui regardoit de Gua comme son ennemi mortel, se doutoit bien de ses menées sourdes, & s'attendoit à trouver le Roi déja pré-

venu contre elle. Ce fut sans doute la cause du frisson qu'elle ressentit en l'abordant, quoique le tems fût très-chaud & la foule très-grande. Elle en parle dans ses Mémoires, comme d'un pressentiment surnaturel; & pour rendre ce fait plus croyable, elle en rapporte plusieurs qu'elle prétend être arrivés à la Reine sa mere. Mais on s'est éclairé depuis cette Princesse; & l'on sait quel cas on doit faire de pareils avertissemens, soit qu'on en rejette une grande partie comme inventés après coup, soit qu'on en attribue le reste à des causes purement physiques : tel fut celui de la Reine de Navarre.

1574.

A peine la Cour eût-elle fait quelque séjour à Lyon, que de Gua mit en usage l'une des batteries qu'il dressoit contre la Reine de Navarre, pour la ruiner dans l'esprit de son époux. Un jour qu'elle fit la partie avec ses Dames d'aller voir l'Abbaye de Saint-Pierre, qui étoit un des plus beaux édifices de cette ville, Liancourt, premier Ecuyer du Roi, & Camille, Gentilhomme très-aimé du Monarque, profiterent de cette occasion pour entrer dans l'Abbaye avec la Reine de Navarre : comme les voitures étoient remplies, ils se tinrent aux portieres du chariot de Madame de Thorigny, dame de la Reine Marguerite, & leur présence, à laquelle cette Princesse ne s'étoit pas attendue, fut pour elle un grand bonheur. Elle entra dans la maison, & son chariot, qui étoit doré en dehors & en de-

Calomnies contre la Reine de Navarre.

dans de velours jaune garni d'argent, les attendit
1574. fur la Place des Terreaux. Pendant ce tems, le Roi accompagné du Roi de Navarre & de deux autres Seigneurs, allant voir Quelus, fon mignon, qui étoit malade, paffa devant l'Abbaye de Saint-Pierre; & voyant la voiture de la Reine, dit auffi-tôt à fon mari : *Voyez, voilà le chariot de votre femme, & voilà le logis de Bidé* (c'étoit un gentilhomme qui logeoit fur la Place des Terreaux); *je gage qu'elle y eft.* Sur-le-champ il ordonna à Ruffé, créature de de Gua, d'entrer chez ce Gentilhomme; mais n'y ayant trouvé perfonne, & ne voulant cependant pas déranger les projets de fon protecteur, il rentra dans la voiture du Roi : en lui difant : *Les oyfeaux y ont efté; mais ils n'y font plus.* Le Roi de Navarre qui fe doutoit des menées du favori, ne prit aucune fâcheufe impreffion de cette aventure; mais Henri fe hâta de retourner vers la Reine-mere, afin de la prévenir contre Marguerite. Il y réuffit à fouhait : car elle en parla d'une maniere fort vive devant fes Dames.

Au retour de Saint-Pierre, le Roi de Navarre dit à fon époufe d'aller voir fa mere, & de s'attendre à en revenir fort courroucée; preffé de s'expliquer plus clairement, il l'affura qu'il ne pouvoit le faire; mais en même-tems, qu'elle pouvoit être très-sûre de fa confiance & de fon amitié. *Ce font*, ajouta-t'il, *inventions pour nous brouiller vous & moy, penfant par ce moyen me féparer de l'amitié de voftre*

frere. Arrivée chez la Reine, elle rencontra d'abord le Duc de Guise, qui annonçoit par un visage 1574.
riant, la joie qu'il recevoit de ces troubles & divisions, *espérant bien que du vaisseau brisé, il en recueilliroit les pieces.* Le Duc lui rapporta tout ce qu'on avoit dit contre elle à sa mere. Le Lecteur jugera facilement de l'étonnement de Marguerite; elle entra cependant hardiment chez la Reine; là, elle essuya des reproches sanglans & des emportemens outrés. Catherine étoit tellement aveuglée par sa tendresse pour le Roi, qu'elle ne voulut point entendre les excuses de sa fille, & la maltraita cruellement en paroles; lui jurant, au reste, qu'elle avoit appris cette prétendue aventure du valet-de-chambre, & non du Roi. Sortant du cabinet de sa mere, la Reine de Navarre rencontra son époux, qui lui demanda si elle n'avoit pas trouvé ce qu'il lui avoit annoncé; mais ne vous en tourmentez pas, lui dit-il, Liancourt & Camille, témoins de votre conduite, instruiront le Roi de sa méprise & du chagrin qu'elle vous occasionne. Marguerite lui répondit en le remerciant de la bonne opinion qu'il avoit d'elle, & en l'avertissant d'apprendre par cet évènement, à se méfier des artifices que le Roi ne manqueroit pas d'employer pour les mettre mal ensemble, & les brouiller également avec le Duc d'Anjou.

Elle devoit aller, le lendemain, dîner avec beaucoup de Dames de la Cour dans un jardin hors de

1574. Mem. 94. la ville; *mais ayant toujours gardé ce respect à la Royne sa mere, tant qu'elle a esté auprez d'elle fille & mariée, de n'aller en aucun lieu sans luy en demander congé, elle l'alla trouver en la salle, revenant de la Messe, pour avoir la permission pour aller à ce festin.* Catherine lui refusa durement son agrément devant toute la Cour. Le Roi qui avoit été mieux instruit pendant cet intervalle, accourut vers sa mere, & l'engagea à adoucir Marguerite, & la raccommoder avec lui. Il s'y employa luimême avec zèle & franchise; malgré toutes ses instances, elle n'oublia jamais cette injure, & n'eut plus pour ce Prince l'amitié qui les avoit autrefois unis si étroitement. Tel étoit le caractere de la Reine de Navarre; de l'opiniâtreté, & un penchant décidé pour la vengeance; deux défauts qui aliénerent par la suite le cœur du Roi son époux, & causerent la plus grande partie de ses malheurs.

La Cour va à Avignon. De Lyon, la Cour se rendit à Avignon; pendant ce voyage, Marguerite perdit une partie de ses équipages, qui fut engloutie dans le Rhône. Cette perte arriva dans de fâcheuses circonstances; car les prodigalités excessives du Roi & de la Reinemere, avoient épuisé tous les fonds du trésor royal. La misere de la Cour étoit si grande, que la plupart des Pages du Roi étoient sans manteaux, les ayant laissés en gage pour vivre sur la route; & sans un trésorier qui prêta cinq mille livres à la

Reine-mere, toutes ses Dames & Demoiselles l'auroient abandonnée (*a*). 1574.

A Avignon, le Roi entra dans la confrairie des Pénitens, dévotion qui n'est connue que dans les Provinces méridionales du Royaume : elle consistoit alors à faire des processions, vêtus de longs sacs de toile, en se donnant publiquement la discipline. On vit paroître dans cet appareil Henri III, le Cardinal de Lorraine & le Roi de Navarre, *qui*, à ce que disoit le Roi, *n'estoit guères propre pour cela*. Le Cardinal y trouva la fin de ses jours, & la Reine-mere se vit délivrée par cette mort, d'un terrible concurrent dans l'administration des affaires du Royaume. Elle se hâta de ramener le Roi à Lyon, qui rentra de plein gré sous sa tutelle.

La Cour se transporta ensuite à Rheims, pour la double cérémonie de son mariage & de son sacre. Alarmé pendant le voyage par la crainte d'une conjuration, qui n'avoit de fondement que dans les intrigues de la Reine-mere, sa voiture fut escortée par le Roi de Navarre, qui faisoit, à la tête de ses amis, la fonction de Capitaine des Gardes. On trouva dans les deux cérémonies qui se firent à Rheims plusieurs tristes augures, & l'on n'espéra rien d'heureux d'un règne commencé sous d'aussi

1575. Sacre de Henri III.

(*a*) *L'Estoile*, 1574 : il ajoute qu'on ne parloit alors que de ce *diable d'argent* qu'on disoit être trépassé, & dont on fit l'Epitaphe en vers.

1575. funestes auspices. D'abord, la Messe ne put se célébrer que le soir; parce que le Roi fut occupé pendant toute la journée, à arranger ses habits, à friser les cheveux de la Reine (a) & à goudronner sa fraise. Ensuite la couronne tomba, après que les Evêques l'eurent placée sur sa tête; & les Musiciens enfin oublierent de chanter le *Te Deum*, Cantique de réjouissance, à la fin des cérémonies.

De Gua & Madame de Sauves. Mais la Reine de Navarre dut en augurer plus défavorablement qu'aucun autre; car le refroidissement qui étoit entr'elle & le Roi, alla toujours en augmentant par la faveur de de Gua son ennemi mortel. Deux favoris possédoient alors l'esprit de Henri III, de Gua, Mestre-de-camp du Régiment des Gardes, & Souvré, Grand-Maître de la Garde-robe : Souvré étoit plus fait pour être aimé, mais de Gua l'étoit davantage; Souvré doux, poli, obligeant, discret, modéré, donnoit au Prince des conseils analogues à son caractère; de Gua au contraire, haut, impérieux, jaloux de toute la Cour, accablant ceux qui lui portoient ombrage, ou par son crédit, ou par des querelles; au reste, vaillant, libéral, ami zélé, & ce qui étoit aussi rare à la Cour, ami des Gens de Lettres, avec lesquels il n'étoit pas tout-à-fait étranger. La ressemblance de caractère l'avoit lié avec la Reine-mere, & la conformité de vues avec Madame de Sauves. Celle-

(a) Louise de Vaudemont, Princesse sage & vertueuse.

ei jouoit un grand rôle dans le Louvre; elle joignoit à une beauté rare, une adresse & une politique des plus recherchées. Toute la Cour s'empressoit auprès d'elle, & la Reine-mere, à qui elle étoit attachée, apprenoit par son moyen, tout ce qui se passoit de plus secret entre les Grands & les Princes. Le Roi de Navarre & le Duc d'Anjou en devinrent éperduement amoureux; de-là, la jalousie la plus violente qu'ils conçurent l'un pour l'autre, & une haîne qu'ils ne se mettoient point en peine de cacher. S'observant uniquement l'un l'autre, ils ne voyoient ou ne vouloient pas voir qu'elle favorisoit également le Duc de Guise, de Gua & Souvré : Madame de Sauves persuada au Roi de Navarre qu'elle avoit excité la jalousie de son épouse, & que c'étoit-là l'unique cause de sa liaison avec le Duc d'Anjou. Le Roi la crut, & commença à s'éloigner de la Reine, & à lui faire un mystère de ses intrigues amoureuses : quoiqu'il n'eût jamais eu qu'à se louer de sa complaisance. C'est elle-même qui s'en explique ainsi : *Quoi qu'il en eust la fantaisie, il m'en avoit toujours parlé aussi librement qu'à une sœur, cognoissant bien que je n'en estois aucunement jalouse, ne desirant que son contentement.* 1575.

Pour rompre une partie de ces liaisons, la Reine de Navarre employa tout ce qu'elle avoit de crédit sur l'esprit de son frere, cherchant à lui faire connoître les ruses & les fourberies de Madame de

Ruses de Madame de Sauves.

Sauves. Mais ce Prince aveuglé par la paſſion, n'ajoutoit aucune foi aux paroles de ſa ſœur, & ne manquoit pas de les répéter à ſa maîtreſſe. Celle-ci animée par ces confidences contre la Reine de Navarre, ſervoit avec affection les deſſeins de de Gua; & pour y mieux réuſſir, travailla à la mettre mal avec ſon époux. Elle y parvint, au point que ce Prince ne parloit plus à la Reine; ſe retirant fort tard de chez Madame de Sauves, & ſe trouvant de grand matin au lever de la Reine-mere, pour y voir cette Dame que ſa charge y appelloit; le reſte de la journée étoit employé à lui faire la cour la plus aſſidue. De Gua profita de ces brouilleries Domeſtiques pour animer encore plus les deux Princes l'un contre l'autre; & la Cour étant retournée au Louvre, il prépara contre eux une mine, qui contre ſon attente joua contre lui-même, & le perdit enfin.

1575.

Buſſi: ſes prétendues liaiſons avec la Reine de Navarre.

Le Duc d'Anjou laſſé de voir la ſervitude dans laquelle ſa mere le retenoit, l'inſolence des mignons qui cherchoient à l'humilier en toute occaſion, & ſe flattant de rejoindre bientôt un parti puiſſant qui lui tendoit encore les bras, travailloit ſous main à ſe préparer des ſoutiens. Il s'attacha pour cet effet Buſſi d'Amboiſe, Gentilhomme fameux par ſa bravoure & ſes belles qualités, & lui donna le plus libre accès auprès de lui; en ſorte qu'il voyoit & entretenoit ſouvent la Reine de Navarre, qui ne s'éloignoit guères du Duc, & paſſoit dans ſon ap-

partement la plus grande partie de sa vie. De Gua imagina de noircir cette liaison, & par le moyen 1575.
de l'artificieuse de Sauves, il en fit jetter les premiers soupçons dans l'ame du Roi son époux. Mais celui-ci assuré par ses gens, qui ne quittoient pas la Reine, de la régularité de sa conduite avec cet officier, ne fit que rire de pareils avis. De Gua réussit mieux auprès du Roi Henri : ce Prince jaloux du mérite & de la réputation de Bussi, fâché d'ailleurs de ce qu'il l'avoit quitté pour s'attacher au Duc, se hâta d'en faire le rapport à la Reine-mere, espérant, comme à Lyon, la brouiller avec sa fille. Mais „ elle, voyant le peu d'apparence qu'il *Mém.* 104.
„ y avoit, l'en rejetta, lui disant : Je ne sçais qui „ sont les brouillons qui vous mettent telles opi- „ nions en la fantaisie. Ma fille est malheureuse „ d'estre venue en un tel siècle. De nostre temps „ nous parlions librement à tout le monde, & tous „ les honnestes gens qui suivoient le Roy vostre „ pere, Monsieur le Dauphin, & Monsieur d'Or- „ léans vos oncles, estoient d'ordinaire à la cham- „ bre de Madame Marguerite vostre tante & de „ moy, & personne ne le trouvoit estrange ; comme „ aussi n'y avoit-il pas de quoy. Bussi voit ma fille „ devant vous, devant son mary en sa chambre, „ devant tous les gens de son mary, & devant tout „ le monde. Ce n'est pas en cachette, ny à porte „ fermée. Bussi est personne de qualité, & le pre- „ mier auprez de vostre frere. Qu'y a-t'il à penser ?

„ En sçavez-vous autre chose que par une ca-
1575. „ lomnie? A Lyon, vous me luy avez fait faire
„ un affront très-grand, duquel je crains bien qu'elle
„ ne se ressente toute sa vie. Le Roy demeurant
„ tout estonné, Madame, dit-il, je n'en parle
„ qu'aprez les autres. Elle respondit : Qui sont
„ ces autres? Mon fils, ce sont gens qui vous veu-
„ lent mettre mal avec tous les vostres. Le Roy
„ s'en estant allé, elle me raconta le tout, & me
„ dit: Vous estes née d'un misérable temps. Et ap-
„ pellant Madame de Dampierre, elle se mit à dis-
„ courir avec elle de l'honneste liberté des plaisirs
„ qu'ils avoient de ce temps-là, sans estre subjets
„ à la médisance comme nous, &c „.

Attentat contre Bussi. De Gua voyant sa mine ainsi éventée, fut outré de colere, & résolut de faire assassiner Bussi, puisqu'il n'avoit pu perdre la Reine sa protectrice. Il chargea quelques-unes de ses créatures de l'attendre au sortir du Louvre dans une rue détournée, & de s'y poster avec une partie des Gardes qui étoient à son commandement. Ce brave Gentilhomme qui portoit le bras en écharpe, à cause d'une blessure récente, se vit assailli tout d'un coup & hors d'état de se défendre : sans être effrayé du péril, il profita de l'obscurité de la nuit pour se glisser derriere une porte, & laisser passer leur furie. Il échappa par ce moyen, tandis qu'un de ses gens, qui portoit une écharpe de même couleur que la sienne, reçut tous les coups qu'on croyoit

lui adresser. Cependant un Gentilhomme Italien, attaché au Duc d'Anjou, accourut tout sanglant vers son maître qui étoit au lit, criant qu'on assassinoit Bussi. La Reine de Navarre, qui n'étoit pas encore couchée, entendit de son appartement, contigu à celui du Duc, cette terrible nouvelle; elle courut à son frere pour l'empêcher d'aller en tirer vengeance, & fit en même-tems avertir la Reine sa mere de ce qui se passoit. Ces précautions furent très-sages; car les deux Reines furent obligées d'avoir recours à tous les motifs imaginables pour l'arrêter, lui insinuant que de Gua pouvoit avoir eu dessein de le faire périr lui-même dans cette embuscade à la faveur des ténèbres. Mais rien ne pouvant l'ébranler, la Reine-mere défendit aux portiers de le laisser sortir du Louvre, & resta auprès de lui jusqu'à ce qu'on fût mieux informé de l'issue du combat. „ Bussi, dit la Reine „ de Navarre, que Dieu avoit garanty miraculeu-„ sement de ce danger, ne s'estant troublé pour „ ce hazard, son ame n'estant point susceptible de „ la peur, estant né pour estre la terreur de ses en-„ nemis, la gloire de son maistre, & l'espérance „ de ses amis „. (Nous verrons si elle fut frustrée de celles qu'elle avoit conçues de ce Gentilhomme). Craignant que le bruit de cette attaque n'eût alarmé ou engagé son maître dans quelque démarche imprudente, elle envoya sur-le-champ un de ses gens pour l'instruire dans le plus grand dé-

1575.

Mém. III.

1575. tail. Le lendemain, il parut au Louvre avec un air assuré, défiant de Gua & ses créatures de l'attaquer en plein jour & à armes égales. Le Duc d'Anjou, de son côté, jettoit feu & flammes, disant que c'étoit s'attaquer à lui-même, & juroit hautement d'en tirer vengeance. Mais Catherine appréhendant de voir ses deux fils prendre le parti de leurs favoris, & finir par rompre entiérement, engagea le Duc à se priver pendant quelque tems de Bussi, & à l'éloigner de la Cour. Il y consentit, quoique avec peine; & ce brave Gentilhomme partit accompagné d'une suite nombreuse, qui donna à son départ l'air d'une fête.

Henri IV. reprend de l'amitié pour son épouse.

Le Roi de Navarre avoit repris depuis peu de tems pour sa femme les sentimens d'amitié qui auroient dû régner toujours entr'eux : la cause en fut toute naturelle. Le Roi s'évanouit pendant la nuit, & cette foiblesse auroit eu des suites funestes, si Marguerite, qui s'en apperçut par hazard, n'eût appellé ses femmes, & secouru promptement son époux. Il en fut extrêmement reconnoissant, & disoit hautement qu'il devoit sa vie à ses attentions. En même-tems, il renoua avec le Duc d'Anjou, ami inséparable de la Reine sa sœur. Cette bonne intelligence faisoit le supplice de de Gua : car il sçavoit en bon Machiavelifte que la sûreté des favoris dépend uniquement des divisions excitées par leurs intrigues entre les Maîtres qu'ils servent. Redoutant toujours l'empire qu'auroit pu prendre sur l'esprit

l'esprit du Roi une épouse dont il étoit idolâtre, il avoit travaillé à lui donner de l'inquiétude sur la conduite de cette sage Reine; & lui avoit conseillé d'éloigner de la Cour la Dame de Changi, avec qui elle avoit été élevée, & pour qui elle avoit toujours eu la plus grande tendresse. 1575.

Renvoi de Madame de Thorigni.

Ce Favori ambitieux employa le même stratagême contre la Reine de Navarre; le Roi, à son instigation, témoigna au Prince de Navarre qu'il désiroit l'éloignement de Madame de Thorigni, en qui Marguerite avoit la plus grande confiance, *parce que*, disoit-il, après son favori, *il ne falloit point laisser à de jeunes Princesses des filles en qui elles eussent une si particuliere amitié.* Le Roi de Navarre s'en défendit long-tems, exposant à son beau-frere tout le chagrin qu'en ressentiroit son épouse, qui ayant passé toute sa vie avec cette Dame, avoit de fortes raisons pour lui être attachée; lui ajoutant que Madame de Thorigni l'ayant beaucoup servi lui-même pendant sa prison de Vincennes, ce seroit de sa part une ingratitude affreuse que de lui faire essuyer un pareil traitement. Mais de Gua obsédoit son Maître jour & nuit, & lui demandoit perpétuellement l'éloignement de Madame de Thorigni; de sorte que le Roi de France menaça son beau-frere de toute son indignation, s'il la voyoit encore à la Cour. Marguerite fut donc forcée, malgré sa répugnance & ses larmes, à l'éloigner d'elle; le chagrin qu'elle en conçut, se joignant aux ar-

tifices de Madame de Sauves & de de Gua, acheva
1575. de la refroidir pour son époux. Ainsi, ils ne se voyoient ni ne se parloient point, quoiqu'ils habitassent le même palais.

La suite des évènemens qu'éprouva Madame de Thorigni ressemble à une épisode de roman, & seroit à peine croyable si la vérité de l'histoire n'en étoit garant. Renvoyée de la Cour, elle s'étoit retirée chez son cousin du Chastelas, & espéroit y vivre en repos à l'abri des orages; la haine implacable de de Gua la poursuivit jusques dans ce Château. Le Roi envoya des Gardes qui sous prétexte de la ramener à Paris, avoient ordre de lui faire perdre la vie dans une riviere voisine. Ils entrent chez du Chastelas, qui ne fit aucune résistance, prennent cette malheureuse Dame, la lient & l'enferment dans une chambre retirée, en attendant que leurs chevaux fussent rafraîchis. Mais ce Gentilhomme qui espéroit en retardant le départ de sa cousine, voir arriver un contre-ordre de la Cour, les invita à se reposer & à se servir de sa maison comme d'une maison d'ami. Les Gardes ne s'en défendirent pas; & faisant bonne-chère, ils mirent le Château au pillage, battant & maltraitant les valets: ces malheureux se sauverent, & se répandirent dans la campagne : à un quart de lieue de-là, ils rencontrerent deux Gentilshommes, la Ferté & Avantigni, qui alloient avec deux cens chevaux rejoindre l'armée des mécontens. La Ferté reconnut ces gens

Aventures de cette Dame.

pour appartenir à du Chastelas, avec lequel il étoit uni d'une étroite amitié : les voyant tristes & abbatus, il leur en demanda la cause : ils lui apprirent le chagrin dont leur maître étoit pénétré & la détention de sa cousine. Cette nouvelle lui fit tourner bride; il résolut sur-le-champ secondé de son ami, de secourir du Chastelas, & de délivrer sa parente. Dans le moment où l'on attachoit sur un cheval l'infortunée Thorigni pour lui arracher la vie, ils arriverent à la porte du Château, entrerent l'épée à la main, & crierent aux Gardes : *Arrêtez, bourreaux; si vous lui faites violence, vous êtes morts.* Ils commencerent à les charger avec vigueur, leur firent prendre la fuite & les forcerent d'abandonner cette Dame, qui transportée d'une délivrance aussi peu attendue, témoigna une vive reconnoissance à ses libérateurs; & montant dans la voiture de sa cousine, les suivit au camp, où le Duc d'Anjou lui montra, par toutes sortes de bons traitemens, combien il étoit attaché à sa sœur & à ceux qu'elle aimoit.

1575.

Liaison du Roi de Navarre & du Duc d'Anjou.

Ce Prince en effet n'étoit plus à la Cour, il s'étoit réconcilié avec le Roi de Navarre, & tous deux s'étoient communiqué leur chagrin & leur mécontentement. Ils étoient indignés du peu de cas que le Roi affectoit de faire de l'un & de l'autre; de voir de Gua gouverner le royaume, &, malgré leur naissance, d'être obligés de solliciter auprès de ce Favori pour obtenir quelque grace du

Roi, qui les refusoit encore souvent. Le même in-
1575. térêt les lia : ayant assemblé un conseil secret de ceux qui leur étoient dévoués, ils résolurent de demander au Roi qu'il les traitât selon leurs dignités; car l'un n'avoit pas encore joui de son apanage, & ne vivoit qu'avec des pensions mal-assignées, & payées seulement lorsque de Gua le jugeoit à propos; l'autre ne retiroit rien de son Gouvernement de Guienne & de ses autres Terres, dans lesquelles il lui étoit défendu de paroître. Cette résolution prise, le Duc d'Anjou dit à Marguerite, qu'étant réconcilié avec le Roi de Navarre, il desiroit les voir également réunis & perdre de vue tous leurs sujets de division; car, ajouta-t'il, votre époux a beaucoup de regret de tout ce qui s'est passé, & apperçoit enfin toutes les intrigues que l'on a employées pour les perdre. Il la conjura ensuite de lui rendre son amitié, de veiller à ses intérêts pendant son absence, & finit par lui découvrir le projet qu'ils avoient formé de s'évader de la Cour, où les faux rapports de leurs ennemis secrets leur faisoient juger qu'ils ne pourroient jamais être en sûreté.

Indolence de Henri III.

Henri III. cependant vivoit dans la plus grande sécurité, & croyoit son frere hors d'état d'échapper à la garde nombreuse qui l'entouroit; dans cette persuasion, il se plongeoit dans l'oisiveté & la mollesse. „ Il passoit, dit Mezeray, la nuit en festins & balets; le matin à accommoder ses habits, „ & à inventer de nouvelles modes; le reste du

„ jour, à se promener en carrosse avec sa femme,
„ pour prendre tous les petits chiens qu'ils trou- 1575.
„ voient dans les Maisons des Bourgeois & dans
„ les Monastères des Filles, & se rire des lamen-
„ tations de ces femmelettes qui ayment plus leurs
„ toutous que leurs enfans (*a*) „.

Évasion de Monsieur.

L'évasion de Monsieur dut lui dessiller les yeux. Le soir du 15 Septembre, il change de manteau, s'enveloppe le visage pour n'être pas reconnu, & gagne à pied la porte Saint-Honoré, qui étoit à peu de distance du Louvre. Là il trouve Simiers, qui l'attendoit avec le carrosse d'une Dame à laquelle il étoit attaché; il alla ainsi jusqu'à Neuilli où ses amis avoient placé des chevaux & des relais, qui le conduisirent au rendez-vous général de ses Partisans assemblés au nombre de plus de trois cens cavaliers. Il marcha toute la nuit, & ne s'arrêta qu'à Dreux, où se dèshabillant pour prendre quelque repos, on vit qu'il portoit le pourpoint de son infortuné favori la Mole; il l'avoit mis exprès en partant de Paris, & avoit juré de le porter un jour de bataille jusqu'à ce qu'il l'eût vengé.

(*a*) Mezeray fait sans doute ici allusion à ce trait de Louis XIII, étant encore enfant. Il marcha dans la chambre de Marie de Médicis, sa mere, sur un de ses petits chiens, qui le mordit aussitôt à la jambe. Marie sans paroître émue de la blessure de son fils, le gronda devant toute l'assemblée, & le traita durement. Aussi pendant qu'on pansoit sa jambe, il ne put s'empêcher de dire: *Sans doute, ma mere aime mieux ses chiens que moi.*

1575. On ne s'apperçut de son départ que sur les neuf heures du soir. Le Roi & la Reine-mere ne le voyant point au souper, demanderent à Marguerite si son frere étoit malade : elle répondit qu'elle l'ignoroit, ne l'ayant point vu depuis le dîner. Ils envoyerent à son appartement, mais ce fut en vain; les recherches qu'on fit dans le Louvre & dans la Ville, furent également inutiles. Alors la Cour prend l'allarme, le Roi entre en furie, s'arrache les cheveux, & ordonne qu'on lui ramene son frere mort ou vif. Ses ordres furent exécutés avec tant de lenteur, & le Duc fit tant de diligence, qu'il gagna la Normandie, & de-là, revint se cantonner en Champagne.

Mort de de Gua.

Sa fuite avoit été précédée par la mort de l'orgueilleux de Gua. Les humiliations que ce Favori affectoit, en toutes rencontres, de faire essuyer aux Princes & à la Reine de Navarre en particulier, animerent tellement cette Princesse, naturellement vindicative, qu'elle jura de le perdre, & de venger Bussi. Elle s'adressa au Baron de Viteaux, qui se cachoit alors dans le Couvent des Augustins de Paris, à cause du meurtre qu'il avoit commis dans la personne d'Alegre, avec qui il avoit eu une querelle. Marguerite alla le voir dans sa retraite, l'engagea par ses caresses à la venger du Favori, & à se venger lui-même; elle n'oublia pas de lui représenter, qu'après la mort d'Alegre, toute la Cour travaillant à lui faire avoir sa grace, de Gua seul

De Thou, liv. 61.

s'y étoit opposé, & si fortement, que malgré les prieres des Ambassadeurs Polonois, Charles IX. avoit eu beaucoup de peine à lui pardonner. Cherchant ensuite à l'émouvoir par la vue de ses propres intérêts, elle ajouta qu'il travailloit encore à le perdre, représentant au Roi le Baron de Viteaux, comme un scélérat déterminé, capable d'exécuter un attentat sur la personne même de Sa Majesté. Au reste, lui dit-elle en le quittant, vous trouverez un asyle assuré chez mon frere, qui regardera cette action comme un service signalé, & sçaura en être reconnoissant. Le Roi lui-même, las de ce Favori impérieux, de ses hauteurs, & de sa tyrannie, fermera les yeux & ne verra dans sa mort qu'une heureuse délivrance. 1575.

Le discours de la Princesse fit une impression profonde sur Viteaux, d'autant plus disposé à la persuasion qu'il étoit déja ébranlé par sa haîne particuliere contre de Gua. Celui-ci marchoit ordinairement escorté de plusieurs Gentilshommes qu'il avoit toujours à sa table, faisant servir à ce luxe les libéralités d'un Prince toujours magnifique à son égard. Mais ayant lié une intrigue amoureuse avec une Dame de la Cour, il avoit pris auprès du Louvre un appartement contigu à celui de sa maîtresse, & une porte secrette pratiquée dans un mur mitoyen favorisoit leurs amours. Pour la voir plus librement, il congédioit immédiatement après le souper ses amis & ses gens qui alloient loger à quel-

ques pas de-là dans une maiſon voiſine, & il ne
1575. gardoit auprès de lui que quelques valets-de-chambre. Viteaux s'étant aſſuré de tout ce détail, choiſit la veille des Morts pour ſon deſſein, eſpérant que le bruit des cloches couvriroit l'éclat inſéparable d'une pareille entrepriſe. Ce jour-là donc il ſe rendit avec des gens affidés au logis de de Gua, il ſe mêle avec les domeſtiques qui rempliſſoient ſa cour; ſaiſiſſant l'inſtant où la retraite de tous ſes amis le laiſſoit ſeul, il monte chez ce Favori, place des gens à la porte de l'anti-chambre pour la garder, & pénètre juſqu'à ſon appartement. De Gua étoit déja couché, & liſoit dans ſon lit ſelon ſa coutume; Viteaux ſe jette ſur lui, l'égorge ſans réſiſtance, ſort avec promptitude, & rencontrant dans l'eſcalier la maîtreſſe de ce Favori, il eut la cruauté d'eſſuyer à ſon tablier, l'épée enſanglantée qui venoit de terminer les jours de ſon amant. Sur-le-champ il ſort de Paris, ſe laiſſant couler par une corde du haut des murs de la Ville; & trouvant des chevaux qu'on lui avoit tenu prêts, il joignit heureuſement l'armée de Monſieur.

Le Roi fut outré d'un coup auſſi hardi, qui pouvoit devenir du plus dangereux exemple; mais dans le fond de ſon cœur, il regretta peu un Favori qui commençoit à déplaire, parce qu'il étoit devenu un cenſeur ſévère & impérieux, toujours prêt à blâmer la molleſſe qui avoit des charmes pour ce Monarque, & à lui inſpirer des penſées analogues

à ses devoirs. Son convoi fut magnifique, & toute la Cour y assista par complaisance pour le Roi. On fit d'abord informer de cet assassinat; mais on cessa les poursuites, comme si l'auteur eût été inconnu. 1575.

Justification de la Reine de Navarre sur l'assassinat de de Gua.

Nous avons suivi dans ce récit l'Historien de Thou, qui fait Marguerite auteur du meurtre; Mezeray est exactement conforme au Président. Mais l'Estoile, Auteur contemporain, s'exprime d'une maniere bien éloignée de laisser des soupçons sur la Reine de Navarre. On sçavoit qu'elle haïssoit mortellement de Gua; on l'avoit peut-être vu aller en secret aux Augustins; & à la mort du Favori, on ne manqua pas de dire qu'elle avoit engagé le Baron de Viteaux à servir sa vengeance. L'Estoile, au contraire, charge le Duc d'Anjou seul de cet assassinat. Voici ses propres termes: „ Il dit en mou- „ rant que c'étoit le Baron de Viteaux, qui étoit „ à Monsieur; mais cela ne fut pas avéré, encore „ que la présomption fût grande, d'autant que ce „ mignon superbe avoit bravé Monsieur jusqu'à pas- „ ser un jour devant luy en la rue St. Antoine sans „ le saluer ny faire semblant de le reconnoître... „ Ce Capitaine (a) avoit répandu beaucoup de sang „ innocent à la Saint Barthelemy; autres disent „ qu'un Grand l'avoit fait tuer par jalousie de sa „ femme.... „. M. le Duchat, dans sa Note sur le passage de l'Estoile, ne regarde pas Marguerite com-

(a) Il étoit Capitaine des Gardes.

me coupable de ce meurtre; mais ce qui doit achever
1575. la conviction, c'eſt le reproche fait à Monſieur par Ruffec, Gouverneur d'Angoulême. On avoit donné cette ville pour sûreté au Duc, & celui-ci preſſant Ruffec de la lui remettre, il le refuſa, s'excuſant ſur ce qu'ayant toujours été attaché au ſervice du Roi, & par-là, quelquefois ennemi de Monſieur, il craignoit le ſort de de Gua que la faveur de S. M. n'avoit pu ſouſtraire à ſes coups. La juſtification de la Reine de Navarre ne ſemble plus douteuſe, quoi qu'en diſe M. de Thou. On accuſe cet Hiſtorien, juſtement célèbre, de croire un peu trop facilement aux crimes dont on chargeoit les Princes & les Courtiſans : mais comme l'a judicieuſement obſervé le ſçavant Auteur de l'*Eſprit de la Ligue*, dans la Notice qui précède ſon Ouvrage, eſt-ce la ſeule fois que le public a chargé de meurtres & d'empoiſonnemens ceux qui trouvoient leur avantage dans ces horreurs?

1576. Évaſion du Roi de Navarre.

Marguerite étoit trop intimement liée avec Monſieur, pour avoir ignoré totalement ſon évaſion avant l'inſtant du départ; cependant elle paſſa, comme elle l'écrit dans ſes Mémoires, la nuit qui le ſuivit, en pleurs & en gémiſſemens, qui lui causerent une fluxion accompagnée de douleur & de fièvre. Peut-être la crainte de voir le Roi faire tomber ſa colere ſur la confidente de Monſieur, lui occaſionna-t'elle cette révolution. Son époux ne témoigna prendre aucune part à ſon mal; trop épris

des charmes de Madame de Sauves, il paſſoit à ſes pieds tous les inſtans qui précéderent ſa fuite. Il la méditoit depuis long-tems, irrité du refus que le Roi lui avoit fait du commandement général des troupes, & appréhendant plus encore que le Duc d'Anjou ne devînt le chef d'un parti qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Occupé de ces penſées, il demanda l'agrément du Roi pour chaſſer le cerf auprès de Senlis, & l'obtint. A peine avoit-il fini cette chaſſe, que deux Gentilshommes de ſes amis arrivent au galop, & lui apprennent que le Roi ſoupçonnoit dans cette chaſſe autre choſe qu'une partie de plaiſir, & que peut-être dans cet inſtant, il donnoit des ordres pour l'arrêter. La crainte ſaiſit ſes confidens, & ceux qui l'avoient accompagné: ils ſe rappelloient la fin malheureuſe de la Mole & Coconnas; ils étoient d'ailleurs perſuadés que le ſyſtême de Catherine étoit de ſacrifier les favoris des Princes, dont elle vouloit s'aſſurer : ainſi ils repréſenterent au Roi de Navarre qu'il devoit profiter d'une ſi belle occaſion pour s'échapper des mains du Roi, & rentrer dans tous ſes droits. Sur-le-champ, il ſe réſout à ſuivre leur conſeil, dépêche à Paris Saint-Martin ſon ſurveillant, ſous prétexte de diſſiper les ſoupçons du Roi par des aſſurances de reſpect & de ſoumiſſion. Il envoye enſuite Frontenac arrêter des bateaux pour paſſer la Seine; mais le retour de celui-ci donna à ſa petite troupe la plus vive allarme : il dit en arrivant, 1576.

que le Roi avoit fait descendre tous les bateaux à
1576. Argenteuil, & qu'il n'en restoit plus pour traverser la riviere.

L'effroi se répandit bientôt parmi les compagnons du Roi de Navarre; déja il prenoit lui-même le parti d'aller en personne trouver le Roi, pour lui jurer fidélité & rentrer dans ses bonnes graces, lorsque Frontenac les rassura en leur disant qu'il avoit arrêté lui-même des bateaux, & qu'il n'avoit imaginé cette feinte que pour connoître les vrais serviteurs du Prince, qui passa aussitôt la Seine, & marcha pendant toute la nuit. Arrivé à Poissy, le sommeil l'accabla; & quoiqu'il y eût beaucoup à craindre, il s'y arrêta pour dormir. Réveillé bientôt par les siens, qui mouroient de frayeur, il remonte à cheval, & traversant une petite ville, ils apperçurent des Gens de Justice occupés à lire quelques papiers. Un mouvement de crainte saisit le Roi de Navarre, & lui fit croire que c'étoit des ordres pour l'arrêter; il redoubla donc de vîtesse, & courut presque sans prendre aucun repos jusqu'à Saumur. Là, il répandit un manifeste, où il disoit qu'ayant renoncé à sa religion par force & par violence, il y revenoit à l'instant, qu'il y commenceroit à jouir de sa liberté, & qu'il y vivroit & mourroit conformément au vœu de la Reine sa mere.

Ce Prince garda le plus profond silence depuis Senlis jusqu'à Saumur; mais ayant passé la Loire

à Maillé, il jetta un profond soupir & dit : *Loué soit Dieu qui m'a délivré, on a fait mourir la Reyne ma mere à Paris, on y a tué M. l'Amiral, & tous nos meilleurs serviteurs, on n'avoit pas envie de me mieux faire, si Dieu ne m'avoit gardé; je n'y retourne plus si on ne m'y traisne.* Plaisantant ensuite à son ordinaire, il ajouta : *Je n'ay regret que pour deux choses que j'ay laissées à Paris, la Messe & ma femme; toutes fois pour la Messe, j'essayeray de m'en passer; mais pour ma femme, je ne puis, & la veux ravoir.* Il rejoignit enfin les troupes de ses fidèles Protestans, & se retira à Nérac dans ses Terres, pour y observer les mouvemens de la Cour. 1576. *L'Estoile*, 63.

Prison de la Reine de Navarre.

Quoique Marguerite ignorât absolument les desseins de son époux, & qu'il fût même parti sans prendre congé d'elle, le Roi son frere la soupçonna d'être la cause de son évasion : tant il redoutoit son esprit & son adresse à conduire une intrigue. Il entra contre elle dans la plus grande colère, & l'eût maltraitée de ses propres mains, si la Reine-mere ne l'eût retenu : Son adresse vint à bout de calmer ces transports; mais elle ne put empêcher le Roi de lui donner des gardes : ne pouvant se venger sur sa sœur, il chercha à l'affliger en faisant périr Madame de Thorigny qu'elle aimoit, comme nous l'avons vu plus haut. Catherine vint trouver la Reine de Navarre dans son appartement, à l'instant où elle s'habilloit pour sortir du Palais, & apprendre des nouvelles des Princes fugitifs. „ Ma

1576. „ fille, lui dit-elle, vous pouvez vous diſpenſer „ de vous habiller.... Ne vous fâchez point de ce „ que j'ai à vous dire.... Vous avez du jugement, „ & je ſuis sûre que vous ne trouverez pas éton- „ nant de voir le Roi irrité contre votre mari & „ votre frere, & réſolu, à cauſe de l'amitié qui „ vous lioit à eux, de vous garder pour ôtage, „ perſuadé que vous n'avez pas ignoré leur départ. „ Il ne peut avoir de meilleure aſſurance que vo- „ tre propre perſonne, ſçachant combien le Roi de „ Navarre vous eſt attaché. C'eſt pourquoi il vous „ a donné des gardes pour vous empêcher de ſor- „ tir de votre appartement. Son conſeil lui ayant „ d'ailleurs repréſenté que demeurant libre au mi- „ lieu de la Cour, vous ne manqueriez pas de faire „ paſſer des avis ſecrets à votre frere & à votre „ époux.... J'eſpére au reſte que cette tracaſſerie „ ne ſera pas de longue durée. Ne ſoyez pas fâ- „ chée contre moi, ſi je n'oſe vous viſiter auſſi ſou- „ vent que je le déſirerois; car je craindrois de „ donner de l'ombrage au Roi voſtre frere. Mais „ ſoyez aſſurée que je ne ſouffrirai pas qu'on vous „ faſſe aucun déplaiſir, & que je vais travailler „ de tout mon pouvoir à rétablir la paix & l'union „ entre les Princes „.

La Reine de Navarre après lui avoir fait ſentir l'odieux d'un tel procédé, convint de n'avoir rien ignoré des deſſeins du Duc d'Anjou; mais pour le Roi ſon époux, elle aſſura qu'elle ne l'avoit pas vu

depuis sa fluxion, & qu'il étoit parti sans lui en dire un seul mot. „ Ce sont, reprit la Reine-me- 1576.
„ re, de petites querelles entre mari & femme; „ mais on sçait bien qu'il regagnera votre amitié „ avec quelques lettres douces & honnêtes; & que „ s'il vous appelloit auprès de lui, vous ne man- „ queriez pas de vous y rendre, ce que le Roi „ ne veut pas absolument „. Catherine sortit, & sa fille resta renfermée pendant quelques mois sans voir personne, ses meilleurs amis craignant d'être enveloppés dans sa disgrace. *A la Cour*, dit-elle dans ses Mémoires, *l'adversité est toujours seule, comme la prospérité est accompagnée, & la persécution assistée des vrais & entiers amys. Le seul brave Crillon (a) fust celuy qui mesprisant toutes défenses & toute défaveur, vint cinq ou six fois en ma chambre, estonnant tellement de crainte les cerberes que l'on avoit mis à ma porte, qu'ils n'oserent jamais le dire, ny luy refuser le passage.*

Le Roi de Navarre écrit à son épouse.

Sa captivité fut adoucie par des lettres qu'elle reçut du Roi son époux, comme l'avoit prévu la Reine-mere. Les amis du Roi de Navarre lui repré-

(a) Louis de Berton de Crillon, Provençal, fameux Capitaine, qu'Henri IV. n'appelloit jamais que *le brave Crillon*. Tous les François sçavent par cœur la lettre qu'il lui écrivit après la bataille d'Arques: *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu & tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort & à travers.*

1576. ſenterent le tort qu'il avoit eu de partir ſans prendre congé de Marguerite, dont l'adreſſe & l'eſprit pouvoient lui être d'une grande utilité, & de n'avoir pas fait depuis ce moment des démarches pour regagner ſon affection, & l'engager à venir à ſa Cour. Le Prince, à qui l'éloignement avoit fait oublier Madame de Sauves, & qui reconnoiſſoit combien lui avoient été pernicieuſes toutes ces brouilleries domeſtiques, goûta leur conſeil. Il écrivit donc à ſon épouſe, l'aſſurant de ſon affection & de l'envie qu'il avoit de lui en donner les preuves les plus réelles; la conjurant d'oublier tout ce qui s'étoit paſſé entre eux, & de lui apprendre tout ce qui pourroit avoir du rapport avec ſes intérêts ou ceux de Monſieur, dont il étoit éloigné, étant à Nérac, & le Duc d'Anjou en Champagne. Marguerite fut ſenſible à cette marque d'amitié, & lui écrivit fréquemment, malgré les ſurveillans qui l'entouroient.

Caractere du Duc d'Anjou.

Le Duc d'Anjou, de ſon côté, apprit les mauvais traitemens que Marguerite éprouvoit à la Cour; il menaça de s'en venger, & l'eût fait aiſément s'il eût profité de l'avantage que lui donnoit une armée brillante & nombreuſe. Mais tel fut toujours le ſort de ce Prince, de laiſſer échapper les plus belles occaſions de s'aggrandir, & d'écraſer ſes ennemis. Jamais deux caractères n'eurent une auſſi parfaite reſſemblance que le ſien & celui de Gaſton d'Orléans, frere de Louis XIII: tous deux ſans mérite

rite perſonnel, vécurent à la Cour dans le mépris & l'obſcurité : tous deux livrés à des favoris audacieux & entreprenans, chercherent à ſe venger de cet opprobre, en ſe jettant dans les factions ennemies du Prince : l'un & l'autre balancerent un moment le pouvoir & l'autorité légitime ; & tous deux, ſans ſçavoir profiter des plus heureuſes circonſtances, ſe laiſſerent tromper par des traités inſidieux & impraticables dans l'exécution : ces deux Princes ne chercherent également en rentrant à la Cour, qu'à faire leur paix particuliere, & abandonnerent leurs amis ; leurs favoris mêmes, tels que la Mole & Coconnas, oubliés par le Duc d'Anjou ; les Ducs de Lorraine & de Montmorenci, &c. par celui d'Orléans : pour rendre enfin l'analogie complette, ils finirent leurs jours après s'être rendus odieux aux gens de bien par leurs révoltes multipliées, & mépriſés des mécontens, qui ne pouvoient faire aucun fonds ſur des Princes auſſi légers. 1576.

Catherine de Médicis goûtoit une ſecrette ſatisfaction, en voyant les troubles s'élever de toutes parts ; elle eſpéroit à la faveur de ces diviſions, gouverner encore le Royaume, en ſe rendant néceſſaire à l'indolent Henri III, & en travaillant elle-même à diſſiper les factions. Craignant cependant que le reſſentiment du frere de Marguerite ne fût pouſſé trop loin, & qu'il ne fût plus en ſon pouvoir de ramener la paix, elle expoſa au Roi les ſuites dangereuſes de cette guerre inteſtine, & les

Catherine de Médicis travaille à la paix.

mouvemens qu'ils devoient se donner l'un & l'autre pour procurer la tranquillité. Ses remontrances eurent le plus grand effet; Henri étant déja disposé de lui-même à traiter avec son frere. Il se voyoit attaqué tout à la fois en Gascogne, en Dauphiné, en Languedoc & dans le Poitou, par le Roi de Navarre accompagné des Réformés, maîtres de plusieurs places importantes; & en Champagne par le Duc d'Anjou, qui étoit à la tête d'une noblesse leste & aguerrie. D'ailleurs, ses ordres ni ses menaces n'avoient pu engager aucun Prince ou Seigneur à poursuivre le Duc : chacun craignoit de se compromettre par l'incertitude des évènemens. Il pria donc sa mere de travailler incessamment à la paix; mais comme elle lui demanda la liberté de Marguerite pour l'emmener avec elle auprès du Duc d'Anjou, il la refusa, voulant toujours la garder pour ôtage. La Reine-mere partit donc sans en rien dire à sa fille; & arrivée auprès du Duc, elle n'essuya que des refus; celui-ci protestant toujours ne vouloir traiter avec personne, qu'on n'eût avant tout remis sa sœur en liberté, & fait justice des ravisseurs de Madame de Thorigni.

1576.

Fait sortir Marguerite de prison.

La Reine-mere revint avec cette dure réponse, & représenta vivement au Roi qu'elle étoit obligée de retourner elle-même auprès de son fils pour obtenir la paix, mais qu'elle augmenteroit l'incendie, bien loin de l'éteindre, si elle paroissoit sans la Reine de Navarre; que d'ailleurs, l'y conduire

ſans l'avoir appaiſée, feroit mettre un obſtacle de plus, & qu'il feroit même à craindre de la voir échapper de-là pour aller rejoindre le Roi ſon époux : qu'ainſi il falloit abſolument lui ôter ſes gardes, & lui faire oublier, par les meilleurs procédés, le traitement dont elle avoit à ſe plaindre. Le Roi, à qui ſa molleſſe faiſoit redouter la guerre, ſaiſit avidement ce moyen de pacification, & remit le tout à la prudence de ſa mere. Celle-ci fit venir Marguerite, & lui dit qu'elle étoit enfin venue à bout, par ſes ſoins, de procurer une paix ſolide & utile à l'Etat, dont elle ſçavoit que ſon frere & elle avoient toujours cherché le bien & l'avantage.... que cette paix lui aſſuroit un rang honorable, & le mettroit à l'abri des conſeils pernicieux que le Roi pourroit recevoir de ſes favoris.... que lui aidant à procurer cet accord, elle la délivreroit du chagrin le plus vif, ne pouvant apprendre ſans la plus grande douleur la victoire de l'un ou l'autre de ſes fils.... qu'enfin, elle la prioit d'oublier toutes les offenſes qu'elle avoit eſſuyées, l'aſſurant que le Roi en étoit très-fâché, en avoit même pleuré devant elle, & lui feroit la ſatisfaction la plus complette. La Reine de Navarre répondit à ſa mere qu'elle ne préféreroit jamais ſon avantage particulier à celui de ſes freres ou de l'Etat, & qu'elle s'emploieroit volontiers à procurer une paix durable, la deſirant de tout ſon cœur. Le Roi entra dans le cabinet où ſe te- 1576.

noit cette conférence, & essaya d'appaiser sa sœur
1576. par des caresses & des douceurs étudiées. Elle lui laissa croire qu'il avoit réussi, en lui répondant avec

Avantages que Marguerite retira de sa prison.

douceur & tranquillité : „ Ce que je faisois, dit-„ elle, plus pour le mespris de l'offense que pour „ sa satisfaction ; ayant passé le temps de ma cap-„ tivité au plaisir de la lecture, où je commençay „ lors à me plaire ; n'ayant cette obligation à la „ fortune, mais plustost à la Providence Divine, „ qui dès-lors commença à me produire un si bon „ remede pour le soulagement des ennuis qui m'es-„ toient préparez à l'advenir. Ce qui m'estoit aussi „ un acheminement à la dévotion, lisant en ce „ beau livre universel de la Nature tant de mer-„ veilles de son Créateur. Car toute ame bien née „ faisant de cette connoissance une eschelle, de la-„ quelle Dieu est le dernier & le plus haut eschel-„ lon, ravie se dresse à l'adoration de la merveilleuse „ lumiere & splendeur de cette incompréhensible „ essence ; & faisant un cercle parfait ne se plaît „ plus à autre chose qu'à suivre cette chaîne d'Ho-„ mère, cette agréable encyclopédie, qui part de „ Dieu mesme, principe & fin de toutes choses. „ Et la tristesse contraire à la joie, qui emporte „ hors de nous les pensées de nos actions, resveille „ nostre ame en soy-mesme, qui rassemblant tou-„ tes ses forces pour rejetter le mal & rechercher „ le bien, pense & repense sans cesse pour choisir „ ce souverain bien, auquel pour assurance elle

„ puisse trouver quelque tranquillité; qui font de
„ belles dispositions pour venir à la cognoissance 1576.
„ & amour de Dieu. Je reçeus ces deux biens de
„ la tristesse & de la solitude à ma premiere cap-
„ tivité, de me plaire à l'estude, & m'adonner à
„ la dévotion, bien que je ne les eusse jamais gouf-
„ tées entre les vanités & magnificence de ma
„ prospère fortune „. Il est difficile de ne point
suspecter une dévotion, qui s'allia si souvent avec
les passions les plus étrangeres à l'esprit du Christianisme, l'amour de la vengeance & de la galanterie!

Le Roi voyant sa sœur appaisée & radoucie, lui dit que Catherine de Médicis allant en Champagne traiter de la paix avec le Duc d'Anjou, il la prioit de l'y accompagner & de lui rendre toutes sortes de bons offices auprès de son frere; étant assuré qu'il avoit pour elle la plus grande considération & l'amitié la plus tendre, ajoutant qu'il lui donneroit tout l'honneur de cette pacification, & n'en perdroit jamais le souvenir & la reconnoissance. La Reine de Navarre y consentit & partit avec sa mere; elles s'avancerent jusqu'à Sens, & se rendirent à Campigny, près de cette Ville où devoient se tenir les conférences. Le Duc d'Anjou y parut accompagné des principaux Seigneurs Catholiques de son armée, du Duc Casimir & du Colonel Poux, qui lui avoit amené six mille Reistres pour les joindre aux Protestans rangés sous ses étendards. On

La Reine de Navarre accompagne Catherine à Sens.

1576. débattir pendant plusieurs jours les principaux points de l'accommodement, sur-tout ceux qui concernoient les Réformés, auxquels on accorda des conditions si avantageuses, qu'il étoit facile de prévoir qu'elles ne seroient pas observées : car la Reine-mere desiroit absolument la paix, pour faire sortir les Reistres du Royaume, & retirer son fils des mains des mécontens. On assura au Duc un appanage convenable à sa qualité. Il vouloit absolument faire comprendre sa sœur dans le traité, & assigner sa dot en terres plutôt qu'en argent; mais sa mere l'ayant priée de ne pas poursuivre cette demande & de s'en rapporter à la générosité du Roi, elle l'engagea à passer sur cet article & à conclure la paix.

Les deux Reines reviennent à la Cour.

Tout étant conclu, & la Cour de la Reine-mere se préparant à retourner à Paris, Marguerite reçut des lettres du Roi de Navarre, par lesquelles ce Prince lui témoignoit un grand desir de la voir, & la prioit de le venir trouver aussi-tôt que la négociation seroit terminée. Celle-ci ravie de pouvoir s'arracher à une Cour qui lui étoit si funeste, porte ces lettres à sa mere, & la conjure de la renvoyer à Nérac. Catherine employa pour l'en dissuader ses artifices ordinaires, & lui répondit avec finesse qu'elle l'avoit louée & approuvée lorsqu'après la S. Barthelemi elle n'avoit pas voulu se séparer du Roi de Navarre, qui venoit de se convertir; mais que ce Prince étant retourné à ses anciennes erreurs,

elle ne pouvoit la laisser aller dans un pays hérétique. Voyant cependant qu'une raison aussi frivole n'ébranloit pas l'esprit de sa fille, elle pleura, l'accabla de caresses, en lui représentant qu'elle seroit perdue, si elle ne ramenoit pas sa fille à la Cour, l'ayant promis au Roi.... qu'elle ne lui demandoit que d'attendre le retour de son frere, après quoi elle auroit sa liberté toute entiere. Les deux Reines arriverent auprès du Roi, qui les reçut avec beaucoup de témoignages d'amitié, étant charmé d'avoir la paix, quoiqu'il n'agréât pas les conditions trop avantageuses aux Réformés, & qu'il se proposât en conséquence de leur déclarer la guerre pour pouvoir y manquer plus sûrement, aussi-tôt qu'il auroit retiré son frere de leurs mains. 1576.

Le jeune Prince ayant encore employé deux mois pour licentier les Reistres & le reste de son armée, arriva à la Cour avec toute la Noblesse qui l'avoit accompagné; il y fut très-bien accueilli par le Roi & la Reine-Mere, ainsi que son favori Bussi. Ces caresses redoublerent, & la Reine de Navarre les partagea, lorsque le Roi se fut affermi dans le dessein de combattre de nouveau les Protestans; car son principal but fut de gagner le Duc d'Anjou, de le rendre leur ennemi irréconciliable, & d'empêcher la Reine de Navarre d'aller joindre son mari. Tous les jours étoient marqués par des fêtes, que la Reine-mere sçavoit varier & rendre somptueuses. Ce fut dans une de ces fêtes, qui suivirent

Fêtes à la Cour.

la paix, que Dom Juan d'Autriche vit pour la premiere fois Marguerite.

1576.

Dom Juan d'Autriche paſſe par Paris.

Quoiqu'à la fleur de ſon âge, ce Prince étoit déja célèbre par la journée de Lépante, & les victoires ſans nombre qu'il avoit remportées ſur les Turcs. Il quittoit Milan par ordre de Philippe II. ſon frere, & alloit en Flandre prendre les rênes du gouvernement, flottantes depuis la mort de Requeſcens. Quoique le Roi de France eût été magnifiquement reçû à Vienne, à ſon retour de Pologne, par l'Empereur, Philippe craignit de ſa part quelques embûches, & obligea ſon frere à ſe déguiſer dans ſon paſſage à Paris. Dom Juan qui étoit un Prince des plus accomplis de ſon ſiècle, autant par la beauté de ſon viſage, que par les qualités de ſon eſprit, auroit fort deſiré paroître à la Cour de France avec tout l'éclat d'un fils d'Empereur; & plus encore, d'y faire une connoiſſance particuliere avec la Reine de Navarre. Mais les ordres précis de Philippe l'obligerent à ſe traveſtir; pour le faire plus ſûrement, il fit noircir ſes cheveux & ſon viſage, & boucler toute ſa chevelure comme les Maures l'apportent en naiſſant : il ſe fit paſſer enſuite pour un des eſclaves d'Octave de Gonzague, frere du Prince d'Amalfi, qui l'accompagnoit dans ce voyage. Le ſoir même de ſon arrivée à Paris, il apprit qu'il y avoit un bal au Louvre; car la Reine-mere qui vouloit occuper la Cour de plaiſirs & de fêtes, afin de s'occuper

feule du gouvernement de l'Etat, ne laiffoit paffer aucun jour fans le terminer par des danfes, & *avec elle*, dit Montluc, *falloit toujours que le bal marchât*. Dom Juan y courut, & ainfi travefti, confidéra à fon aife cette belle Reine, qui y danfa long-tems avec le Roi fon frere; il admira fa rare beauté, & la mit au-deffus de celles des Italiennes & des Efpagnoles, & ajouta à Gonzague qui l'accompagnoit : *Aunque la hermofura defta Reyna fea mas divina que humana, es mas para perder y damnar los hombros que falvar los* (a). Ces tranfports d'admiration ne furent pas inutiles à Marguerite; elle en reffentit les effets les plus avantageux dans fon voyage de Flandres. 1576.

Le paffage de Dom Juan par la France eft moins remarquable dans notre Hiftoire générale par ce qu'on vient d'en citer, que par l'anecdote fuivante donnée au Public par le fçavant Préfident Hénault. Philippe ayant fait mourir ce jeune héros, & examinant fes papiers, y trouva l'original d'une ligue ou affociation entre lui & le Duc de Guife, qui eût été également funefte à la France & à l'Efpagne. Il profita de cette découverte pour faire lui-même ces propofitions au Duc; en forte qu'il tourna Commencement de la ligue.

(a) „ Combien que la beauté de cette Reyne foit plus di-
„ vine qu'humaine, elle eft plus pour perdre & damner les hom-
„ mes que pour les fauver.......„ *Brantôme*, 206.

à son avantage ce qui devoit l'accabler. Dom Juan
1576. fut donc la cause indirecte de cette fameuse ligue, source de tant de malheurs. Elle commença cette année 1576, par le Traité de Péronne, signé par les Magistrats de cette Ville & la Noblesse de Picardie, que le P. Maimbourg a inséré dans son *Histoire de la Ligue.* Le Cardinal de Lorraine en avoit conçu le premier projet étant à Trente; la mort de son frere, tué par Poltrot, l'avoit suspendu; il le reprit lorsque son neveu Henri fut en âge d'y prendre part; & sa mort, arrivée l'année précédente, n'empêcha pas le Duc de l'exécuter.

La ligue. Mollesse du Roi Henri III. Le passage de Dom Juan, ses conférences avec le Duc de Guise allarmerent les Protestans; la réconciliation du Roi & du Duc d'Anjou effraya les Catholiques brouillons & séditieux. Ceux-ci se plaignoient hautement des conditions avantageuses que
Mém. 157. la Reine-mere avoit accordées aux Réformés. „ Et „ ce murmure, dit Marguerite, passe si avant, „ qu'ils viennent à se liguer à la Cour, par les „ provinces, & par les villes, s'enroolants & „ signants, & faisant grands bruits, tacitement du „ sçeu du Roy, monstrants vouloir eslire Mon„ sieur de Guise „. Cependant Henri III, tranquille au milieu des allarmes, s'endormoit dans l'oisiveté, établissoit des Confrairies, se donnoit en spectacle dans des Processions peu décentes, au lieu de travailler plus utilement pour la Religion & pour lui-même, en réformant la licence de sa

Cour (*a*). Le peuple ne prenoit pas le change, & traitoit ses dévotions de pures momeries. On fit même courir à ce sujet le placard suivant : „ Henry, par la grace de sa mere, inerte Roi de France, & de Pologne imaginaire, Concierge du Louvre, Marguillier de Saint-Germain-l'Auxerrois, Gendre de Colas, Gauderonneur des colets de sa Femme, & Friseur de ses cheveux, Mercier du Palais, Visiteur des Etuves, Gardien des quatre Mendiants, & Protecteur des blancs-battus „. 1576.

Ce Prince refuse de renvoyer Marguerite à son époux.

Une seule chose l'occupoit sérieusement, c'étoit l'éloignement de Marguerite qu'il redoutoit extrêmement. Le Roi de Navarre lui ayant envoyé M. de Duras pour la redemander, & la Reine Marguerite sollicitant elle-même son départ, il chercha à la dissuader de ce voyage par des caresses redoublées ; l'assurant au reste qu'il ne voyoit d'autre obstacle à cette séparation, que le chagrin qui en naîtroit pour lui, & le deuil où la Cour seroit plongée par l'absence d'une Princesse aussi accomplie. Il renvoya M. de Duras, en lui disant qu'il conduiroit lui-même sa sœur jusqu'à Poitiers ; son but étoit de gagner du temps, pour se mettre en état de déclarer la guerre aux Protestans, & au

(*a*) Hénault. Pourquoi ne diroit-on pas quelquefois les défauts des Princes ? „ On n'aime pas assez les bons, dit M. de Tillemont, quand on ne hait pas les déréglemens des méchans „.

Roi son beau-frere. En attendant, le Duc d'An-
1576. jou vint prendre au Louvre sa *sœur bien-aimée Marguerite*, & la conduisit à Olinville, maison de plaisance située entre Etampes & Orléans, où se plaisoit beaucoup Henri III, qui partit ensuite avec eux pour Blois. Les Etats y avoient été convoqués, & furent ouverts par un discours long & étudié qu'y prononça le Roi; mais à entendre l'enthousiaste Brantôme, on fut moins occupé à écouter ce Prince qu'à admirer les graces de sa sœur. „ Elle „ estoit vestue d'une robbe orangé & noir, mais le „ champ estoit noir avec force clinquant, & son „ grand voile de majesté, qu'estant assise en son „ rang (*a*), elle se montra si belle & si agréable, „ que j'ouis dire à plus de trois cent personnes de „ l'assemblée, qu'ils s'estoient plus advisez & ravis „ à la contemplation d'une si divine beauté, qu'à „ l'ouie des graces & beaux propos du Roy son „ frere, encore qu'il eust dit & harangué des „ mieux „.

Dès le commencement des Etats, le Roi appella
1577. dans son cabinet le Duc d'Anjou, la Reine-mere,
Henri III signe la ligue. & la plus grande partie de ses Conseillers secrets, & leur parla ainsi : „ Vous sentez, Messieurs, com-

(*a*) Il n'est pas aisé de dire quel rang elle eût pu avoir aux Etats, étant Reine étrangere : pour celui qu'elle eut, il a été inconnu à tous les Historiens (excepté Brantôme) qui n'en font aucune mention.

„ bien ſera fatale & à l'autorité royale & à tout
„ le Royaume, cette ligue qui a pris naiſſance 1577.
„ depuis peu de temps, ſi ſes auteurs choiſiſſent
„ des chefs, & ſur-tout s'ils les prennent dans la
„ maiſon de Lorraine, mon frere & moi courons
„ par-là les plus grands riſques. D'un autre côté,
„ les Catholiques ſe plaignent avec raiſon, & di-
„ ſent tout haut que je devrois les traiter plus fa-
„ vorablement que les Huguenots, implacables en-
„ nemis de la Couronne. Je prie donc & ſupplie
„ mon frere, comme fils de la France & bon Ca-
„ tholique, de m'aider de ſon conſeil & de ſon
„ bras, dans une occaſion où le Sceptre & l'E-
„ gliſe ſont dans un auſſi grand danger. Il me ſem-
„ ble, au reſte, que pour étouffer cette hydre
„ naiſſante, & donner un témoignage authentique
„ de mon attachement à la vraie foi, je dois m'en
„ déclarer le chef, la ſigner moi-même & y faire
„ ſouſcrire mon frere & tous les Princes, Seigneurs,
„ ou Gouverneurs de Provinces „. Le Duc d'Anjou prit la parole le premier, l'aſſura de ſon dévouement au ſervice de la Couronne & de l'Egliſe. Auſſi-tôt le Roi lui fit ſigner l'acte de confédération, après avoir ſigné le premier comme chef. A l'aſſemblée ſecrette des Députés aux Etats, il prit encore l'avis des Etats ſur cette ligue, & les Prélats députés, ou préſens de droit, l'aſſurerent que le ſerment fait à ſon ſacre de défendre la Foi Catholique rendoit nuls tous ceux qui auroient pu le

lier à l'égard des Réformés. Etayé d'un avis aussi
1577. contraire aux vrais principes de la probité & de la bonne-foi, il déclara la guerre à ces derniers, renvoya Genissac, député par le Roi de Navarre pour demander Marguerite, & le chargea de dire à son Maître, que cette Princesse ayant été mariée à un Catholique & non à un Protestant, il ne pourroit la ravoir qu'en retournant à la Religion qu'il venoit d'abjurer.

Marguerite demande au Roi son agrément pour aller rejoindre son mari.

Quoique Henri se fût mis lui-même à la tête des ligueurs, contre toutes les regles de la saine politique, il éprouva néanmoins, pendant les Etats, qu'elle ne lui en étoit pas plus attachée; & qu'au contraire le but ultérieur de cette confédération étoit d'abaisser l'autorité royale, pour en faire réjaillir la plus grande partie sur les Guises. Il prévit dès-lors les maux qu'elle lui feroit souffrir, & résolut pour les prévenir, d'abattre d'abord les Protestans, & après eux les Lorrains, qui ne lui étoient pas moins odieux. En sorte que tout retentit bientôt du bruit & des préparatifs de guerre; la Cour n'avoit point d'autre occupation; & pour rendre le Duc d'Anjou irréconciliable avec les Réformés, on l'élut chef de l'armée qui devoit marcher contre eux. Genissac obligé de partir pour porter au Roi de Navarre les dernieres volontés de Henri, voulut prendre congé de la Reine Marguerite, & lui fit part des réponses
Mém. 159. dont il étoit porteur. Cette Princesse s'en plaignit au Roi & à la Reine-mere; elle leur représenta qu'il

étoit dur pour elle de se voir trompée & jouée aussi ouvertement..... qu'on l'avoit conduite à Blois, tandis qu'on lui promettoit de la renvoyer au Roi son mari, & de la reconduire pour cela jusqu'à Poitiers..... que bien loin d'avoir épousé le Roi de Navarre par goût & par choix, elle ne l'avoit fait que pour leur obéir; mais qu'ayant fait le sacrifice de ses répugnances, elle devoit & vouloit courir la même fortune que lui : & qu'enfin, si on ne le lui accordoit de bonne grace, elle s'enfuiroit de la Cour & se sauveroit en Béarn. 1577.

„ Il n'est plus temps, ma sœur, lui répondit le Roi, Elle est refusée.
„ de me demander mon agrément pour ce voyage,
„ je vous avouerai même que l'objet de mes re-
„ tards étoit uniquement de vous amener à cet
„ instant, où la guerre est déclarée entre votre
„ mari & moi. Depuis que le Roi de Navarre est
„ retourné aux erreurs des Protestans, nous avons
„ résolu de vous retenir auprès de nous; & en cela
„ nous n'avons cherché que votre avantage réel.
„ Car voulant attaquer les Huguenots, & leur
„ faire une guerre cruelle, il n'est pas naturel de
„ vous livrer entre leurs mains comme un ôta-
„ ge. On ne sçait pas même si, pour se venger,
„ ils n'attenteroient pas à votre vie. Non, non,
„ vous n'y irez point; & si vous vous échappez,
„ comme vous le projettez, votre mere & moi
„ deviendrons vos plus cruels ennemis, nous vous
„ ferons sentir par-tout le poids de notre colere,

„ & le fort de votre époux n'en deviendra que
1577. „ plus affreux & plus déplorable „.

Ces paroles furent un coup de foudre pour la Reine de Navarre; elle vit bien que le Roi feroit inflexible, & que d'un autre côté, les Proteftans animés contre la Cour de France, ne manqueroient pas de rejetter fur elle & fes prétendues intrigues, tout l'odieux des guerres qu'ils auroient à foutenir. Elle affembla donc fes amis, & leur demanda des confeils pour la pofition critique où elle fe trouvoit. Ils lui repréfentèrent qu'il feroit indécent de demeurer dans une Cour ennemie du Roi fon mari, & qui lui feroit une guerre auffi cruelle; ils lui confeillerent enfuite de s'éloigner du Roi fon frere, &, s'il étoit poffible, de fortir même du Royaume fous prétexte de quelque pélerinage, ou d'aller voir fes tantes. Madame de la Roche-fur-Yon (a), qui devoit aller aux eaux de Spa, étoit du confeil, ainfi que Monfieur qui avoit amené avec lui Mondoucet.

Ce dernier arrivoit de Flandre, où il avoit été agent du Roi, & avoit repréfenté à la Cour, depuis fon retour, combien les Flamands étoient las de la domination Efpagnole, l'affurant que plufieurs

(a) Philippe de Montefpedon, veuve de Charles de Bourbon, Prince de la Roche-fur-Yon, Duc de Beaupréau, fille unique de Joachim de Montefpedon, Seigneur de Beaupréau. Elle avoit époufé en premieres noces René de Montejan, Maréchal de France.

ſieurs Princes & Communautés de Villes l'avoient chargé d'apprendre aux François qu'ils leur tendroient les bras, & les verroient avec joie rentrer dans leur ancien domaine. Mais Henri III. étoit trop occupé de la guerre des Proteſtans, auxquels il avoit juré une haîne éternelle, pour s'embarquer dans une guerre étrangere & d'un ſuccès incertain. Il ne fit donc aucun cas des avis de Mondoucet, alléguant pour s'en défendre, le dérangement de ſes finances, & les querelles inteſtines qui diviſoient ſon royaume. Mondoucet voyant l'indifférence du Roi, jetta les yeux ſur Monſieur, qui mépriſé à la Cour & ſans emploi dans le royaume, ne cherchoit qu'un prétexte honnête pour s'en éloigner. Cet agent devoit bientôt retourner en Flandre ſous ombre d'accompagner la Princeſſe de la Roche-ſur-Yon; & comme il vit le conſeil de la Reine de Navarre héſiter ſur le choix du pays où elle ſe retireroit pendant la guerre contre ſon mari, les uns propoſant les pélerinages de Saint-Claude (*a*) ou de Lorrette, les autres un voyage en Lorraine auprès de la Ducheſſe ſa ſœur, ou en Savoye auprès de ſa tante: il dit tout bas à Monſieur, ſi Madame votre ſœur pouvoit feindre quelque indiſpoſition qui exigeât les eaux de Spa, elle accompagneroit Madame de la Roche-ſur-Yon, & ce voyage ſeroit très-utile 1577.

(*a*) En Franche-Comté, poſſédé alors par la Maiſon d'Autriche, ſous le nom de Comté de Bourgogne.

pour la réussite de vos projets. Monsieur fut persuadé
1577. sur-le-champ, & se tournant du côté de sa sœur, il lui dit d'un ton d'inspiré : „ O Reine, ne cherchez „ plus, il faut que vous alliez aux eaux de Spa, „ où va Madame la Princesse. Je vous ay vu autres- „ fois un éréfypèle au bras ; il faut que vous disiez „ que lors les Médecins vous l'avoient ordonné, „ mais que la saison n'y estoit pas si propre ; qu'à „ cette heure c'est leur saison, & que vous suppliez „ le Roy vous permettre d'y aller „. Il ne lui expliqua pas le vrai but de ce voyage, à cause de la présence du Cardinal de Bourbon, qu'il sçavoit être du parti des Guises : mais la Reine l'entendit à demi-mot. Toute la compagnie approuva cet avis, & la Princesse, qui lui étoit attachée depuis longtems, se sentit extrêmement flattée de l'accompagner. Elle lui promit d'appuyer sa demande auprès de la Reine-mere.

Voyage de Flandre arrêté. *Mém.* 167.

Marguerite ayant proposé ce voyage à Catherine, cette Reine le trouva fort à son gré, & lui fit part de ses chagrins. Le Roi qui avoit suivi les pernicieux conseils des Evêques, ne tint aucun compte des conditions qu'elle avoit accordées aux Protestans; il éloigna de son Conseil ceux qui avoient le plus de sagesse & d'expérience. Mais, ajouta-t'elle, ce qui me causoit de plus grandes inquiétudes, étoit de voir que votre séjour à la Cour vous nuiroit également, & auprès de votre frere, qui croiroit le Roi de Navarre instruit par votre

canal de toutes ses délibérations, & auprès du Roi votre époux, qui vous attribueroit tous les maux occasionnés par cette guerre. Je vais travailler à faire goûter au Roi votre projet. Ravi de voir Marguerite toujours plus éloignée du Roi de Navarre, Henri lui accorda volontiers son agrément, & fit dépêcher un courier à Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, pour lui demander les passeports néceffaires. 1577.

Départ de la Reine Marguerite.

Quelques jours s'étant écoulés, toute la Famille Royale se sépara : le Roi & la Reine-mere partant pour Poitiers afin de se rapprocher du Duc de Mayenne qui assiégeoit Brouage, & devoit passer de-là en Gascogne pour y faire la guerre au Roi de Navarre; Monsieur, après avoir instruit pleinement sa sœur de ses projets & de ses vues, alloit à la tête d'une seconde armée assiéger Issoire. Marguerite partit le même jour pour la Flandre, accompagnée de la Princesse de la Roche-sur-Yon, de Madame de Tournon, sa Dame d'honneur, de Mesdames de Mouy, la Châtellaine de Millon, de Mesdemoiselles d'Atrie, de Tournon & de huit autres. Sa compagnie en hommes étoit composée du Cardinal de Lenoncourt (*a*), de l'Evêque de

(*a*) Philippe de Lenoncourt, qui n'étoit appellé à Rome que le *beau Chevalier François*, depuis Evêque d'Auxerre, en 1560, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, en 1579, & Cardinal seulement en 1586. Pierre Frizon, dans son *Gallia purpurata*, le fait Archevêque de Rheims, en 1589, & mourir dans son

Langres (*a*), de M. de Mouy, de son premier
1577. Maître-d'Hôtel, de ses Ecuyers & du reste de sa Maison (*b*). „ J'allois, dit-elle, en une littiere faite „ à piliers doublée de velours incarnadin d'Espagne „ en broderie d'or & de soye, nuée à devise. Cette „ littiere estoit toute vitrée, & les vitres toutes „ faites à devise; y ayant à la doubleure, ou aux „ vitres, quarante devises toutes différentes, avec „ les mots en Espagnol & Italien, sur le soleil „ & ses effets; laquelle estoit suivie de la littiere „ de Madame de la Roche-sur-Yon, & de celle „ de Madame de Tournon, & de dix filles à cheval avec leurs gouvernantes, & de six carrosses „ ou charriots, où alloit le reste des dames & „ femmes d'elle & de moy (*c*) „.

Archevêché trois ans après. Mais le *Gallia Christiana*, d'après D. Marlot, le fait mourir à Rome, sans avoir jamais pris possession de cette prétendue dignité.

(*a*) Charles d'Escars, connu par son éloquence & par les discours qu'il prononça devant les Ambassadeurs Polonois à Metz, & le Roi Henri III. lui-même à son retour de Pologne.

(*b*) „ Cette compagnie pleut tant aux estrangers qui la veirent, & la trouverent si leste, qu'ils en eurent la France en „ beaucoup plus d'admiration „. *Mém.* 175.

(*c*) Ce luxe & ce nombreux cortège ne doivent pas surprendre : telle étoit la Cour de France, & les faits suivans, rapportés par Mezeray, d'après les Auteurs contemporains, serviront à le prouver. „ On vit Henri III. courre la bague à Paris „ déguisé en Amazone, & mesme en Damoiselle, avec touts les „ affiquets d'une femme... Monsieur estant allé à Tours après „ la prise de la Charité, il lui fit un festin, où les Dames vestues

Elle traversa la Picardie (*a*) & y reçut les plus grands honneurs, comme l'avoit ordonné le Roi 1577.
son frere; de-là, elle arriva au Câtelet, petite ville située à trois lieues de la frontiere du Cambresis. L'Evêque de Cambray, qui ne reconnoissoit alors le Roi d'Espagne que pour protecteur, & étoit souverain temporel de son Diocèse, envoya complimenter la Reine de Navarre par un Gentilhomme, & vint lui-même à l'entrée de ses terres accompagné de sa suite, *qui avoit les habits & l'apparence de vrais Flamands, comme ils sont fort grossiers en ce*

„ de verd en habits d'hommes servoient à table, & tous les assistants furent parés de mesme livrée. La Reine-mere voulut „ aussi faire le sien à Chenonceaux, & monstrer que c'estoit „ d'elle qu'il avoit appris la prodigalité : car elle y dépensa plus „ de cent mille francs; & les plus belles de la Cour furent employées à y faire le service, ayant la gorge nue & les cheveux „ espars comme des espousées. Bref, il ne se passoit presque „ point de jour qu'il ne se fist tournois, balets & mascarades, „ mesme pendant que les armées estoient en campagne de tous „ costés „.

(*a*) Si nous ne craignions pas de fatiguer le Lecteur par une trop grande abondance de citations, nous ferions parler plus long-tems Marguerite. C'est ici la partie la plus amusante de ses Mémoires, celle qui est travaillée avec le plus de soin. Le Cardinal Bentivoglio loue leur exacte conformité avec ceux des Historiens contemporains : *Margherita era donna di spirto grande, & in suo libro di memorie distese con fioritissimo stilo*, &c. *Hist. di Flandra*. Aussi les suivrons-nous uniquement dans le récit de son voyage, & des intrigues qui l'occuperent.

1577. *quartier-là* (*a*). Cet Evêque étoit de la Maiſon de Barlemont, une des premieres de Flandre, & dévouée aux Eſpagnols comme ils le prouverent à Dom Juan en l'aidant de tout leur crédit & de toutes leurs forces. Cependant, il reçut la Reine avec beaucoup d'honneur, & tout le minutieux cérémonial des Eſpagnols. Cette Princeſſe trouva la ville de Cambray plus belle & plus agréable que celles de France, à cauſe de la largeur, de l'alignement des rues & des places; les édifices publics la frapperent moins, n'y en ayant aucun de remarquable.

Son arrivée à Cambray.

Mais ce qui fixa davantage ſon attention, ce fut la citadelle, une des plus fortes de la Chrétienté, ainſi que Monſieur l'apprit depuis aux Eſpagnols. Celui qui y commandoit pour l'Evêque étoit un Gentilhomme, nommé d'Ainſi (*b*), dont Marguerite fait le portrait le plus avantageux. „ C'eſtoit, „ dit-elle, un honnête homme, lequel en grace, „ en apparence, & en toutes belles parties requi- „ ſes à un parfait cavalier, n'en devoit rien à nos „ plus parfaits courtiſans, ne participant nulle- „ ment de cette naturelle ruſticité qui ſemble eſtre „ propre aux Flamands „. L'Evêque donna un ſuperbe feſtin, qui fut ſuivi du bal, auquel il admit toutes les Dames de Cambray; mais ſcrupuleux obſervateur de l'étiquette Eſpagnole, il ſe retira

(*a*) Ce mot *groſſier* n'étoit pas une injure, & n'exprimoit que la hauteur & l'épaiſſeur du corps. *Menage... Furetiere.*

(*b*) Charles de Gavre-Inſi.

immédiatement après le souper, & laissa M. d'Ainsi pour faire les honneurs, & accompagner la Reine. 1577.
Marguerite qui étoit toujours occupée des projets de son frere, & dont toutes les vues ne se portoient qu'à faciliter son entreprise de Flandre, profita en habile politique de cette faute de l'Evêque. Elle vit sur-le-champ combien Cambray & sa citadelle pouvoient être utiles à Monsieur, étant la clef de la Flandre; & travailla à gagner le Gouverneur, & l'attacher à la France. Rien n'étoit plus aisé à une Reine, jeune, belle, affable & adroite; surtout à l'égard d'un gentilhomme agréable, & qui mettoit toute sa gloire à imiter les manieres des Courtisans François. Aussi y réussit-elle si bien que le Gouverneur de Cambray lui témoigna un desir ardent de la voir aussi long-tems qu'il lui seroit possible, & de l'accompagner pendant qu'elle seroit en Flandre. Il demanda l'agrément de l'Evêque pour suivre la Reine jusqu'à Namur, & voir les fêtes que Dom Juan y préparoit; il l'obtint de son Maître, qui, malgré son attachement pour l'Espagne ne vit pas les conséquences d'une pareille démarche. Pendant ce voyage, qui dura dix à onze jours, il se tint toujours auprès de la Reine, l'entretenant de son attachement pour la France, l'assurant qu'il voudroit déja avoir pour maître un Prince aussi brave que Monsieur; & qu'il supportoit bien impatiemment de se voir soumis à un Evêque, simple Gentilhomme comme lui, & d'un mérite bien inférieur au sien.

1577. De Cambray, cette petite Cour alla à Valenciennes, où elle fut très-gracieusement accueillie par le Comte de Lalain, Gouverneur de Hainaut (*a*), M. de Montigny (*b*) son frere & deux ou trois cens Gentilshommes. Cette ville étoit moins forte que Cambray; mais plus ornée d'édifices somptueux, de fontaines agréables & d'*hor-*
Mém. 180. *loges* (*c*) *avec des carrillons, qui avec une industrie propre aux Allemands, ne donnoient pas peu de merveilles à nos François, ne leur estant commun de voir des horloges représenter une agréable musique de voix avec autant de sortes de personnes que le petit chasteau qu'on alloit voir au fauxbourg Saint-Germain.* Le Comte de Lalain régala les Seigneurs & les Gentilshommes de la troupe, remettant à traiter les Dames à Mons, où son épouse, sa belle-sœur Madame d'Havrec (*d*), & les autres Dames de distinction les attendoient.

Entrée de Mons. La Reine de Navarre arriva le lendemain à Mons, conduite par M. de Lalain, qui étoit allié au Roi de Navarre par les Bourbons & les d'Albret. Ce

(*a*) Philippe, Comte de Lalain, Baron d'Escornaix, Grand-Bailli de Hainaut.

(*b*) Emmanuel de Lalain, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toison d'Or, marié à Anne de Croy, Marquise de Renty, &c.

(*c*) Telles qu'on en voit encore dans tous les villages de Flandre.

(*d*) Ou comme nous prononçons d'*Havré*; Diane de Dompmartin, femme du Marquis d'Havrec, Charles-Philippe de Croy, fils de Philippe II, Sire de Croy, Duc d'Arschot.

Seigneur avoit un grand pouvoir & un grand crédit dans son Gouvernement; mais il détestoit les Espagnols depuis la mort du Comte d'Egmont, son proche parent, décapité en 1568, par ordre du Duc d'Albe. Quoiqu'il n'eût voulu se joindre ni au Prince d'Orange, ni aux Protestans, il n'avoit cependant jamais laissé pénétrer dans son Gouvernement, ni Dom Juan, ni aucun autre Espagnol; & cette nation n'avoit osé l'y forcer, craignant de le jetter dans le parti contraire. Ainsi disposé, il ne pouvoit assez fêter la Reine de Navarre, & n'auroit pas reçu son Souverain avec plus de joie & de somptuosité. Cette Princesse trouva à l'entrée de l'hôtel du Comte de Lalain, où elle devoit loger, la Comtesse son épouse avec une nombreuse compagnie, qui l'attendoient & l'accueillirent avec toutes les distinctions possibles. „ Le naturel des Fla-
„ mandes estant d'être privées, familières & joyeu-
„ ses, & la Comtesse de Lalain tenant de ce natu-
„ rel, ayant davantage un esprit grand & élevé....
„ Cela donna soudain asseurance à Marguerite qu'il
„ luy seroit aisé de faire amitié estroitte avec el-
„ le „. Après le souper, Marguerite alla au bal que lui donnoit le Comte, & qu'il répéta tous les jours pendant une semaine qu'elle y demeura. Son projet étoit de partir le lendemain de Mons; mais la Comtesse la pria si instamment de leur donner encore quelques jours, qu'elle ne put la refuser; la

1577.

1577. Reine, après ce terme, eut beaucoup de peine à continuer ſa route.

Marguerite travaille à gagner la Comteſſe de Lalain & ſon époux.

Ce ſéjour entroit dans le deſſein qu'elle avoit de gagner le Comte à ſon frere, ainſi que l'amitié particuliere qu'elle témoigna à la Comteſſe. Cette Dame ne la quittoit point, aſſiſtoit à ſon lever & à ſon coucher; la Reine lui avoit permis d'agir avec elle ſans cérémonie. Comme elle nourriſſoit ſon fils, elle ſe fit apporter ſon nourriſſon pendant le repas. Marguerite avoit fait placer auprès d'elle la Comteſſe de Lalain, eſpérant l'entretenir plus familièrement à table, *qui eſt le lieu où ceux de ce pays-là ſe communiquent avec plus de franchiſe*. Pour répondre à cet honneur, la Comteſſe s'étoit parée de toutes ſes pierreries; elle portoit *une robbe à l'Eſpagnole de toile d'or noire avec des bandes de broderie de canetille d'or & d'argent, & par-deſſus un pourpoint de toile d'argent blanche en broderie d'or avec de gros boutons de diamant (habit approprié à l'office de nourrice)*. Ainſi parée, elle demanda ſon fils, qui étoit emmaillotté auſſi richement, & lui préſenta le ſein. Cette maniere d'agir libre & franche charma la Reine qui careſſa beaucoup l'enfant, & prodigua à la mere les louanges les plus délicates ſur ſa beauté.

Après le dîner on commença le bal, pendant lequel Marguerite ſe retira dans un cabinet écarté; & ayant appellé la Comteſſe de Lalain, s'entretint long-tems avec elle, cherchant à lui inſpirer de

l'affection pour son frere, & pour la domination Françoise. „ Madame, lui dit-elle, quoique les „ fêtes que vous m'avez données, & l'accueil gracieux que j'ai reçu de votre part, m'ayent comblée de joye & de satisfaction, je desirerois cependant n'avoir jamais eu le plaisir de vous connoître, tant il en coûtera à mon cœur en me séparant d'une si bonne amie; & je regarderai toujours comme un de mes malheurs, de n'être pas née dans la même patrie que vous „. La Comtesse flattée d'un discours aussi obligeant, y répondit par des remercimens, & ajouta ensuite : „ Notre ville a autrefois appartenu à la France, l'on y plaide même en françois; la plupart des habitans conservent encore beaucoup d'affection pour votre nation; & en mon particulier, depuis l'instant où j'ai eu l'honneur de vous recevoir, toutes mes inclinations sont devenues Françoises. Pendant quelque temps nous avons été attachés à la maison d'Autriche; mais depuis la mort des Comtes d'Egmont, de Horne, de Montigny, & des autres Seigneurs, qui étoient nos proches parents & appartenoient à toute la Noblesse du pays, nous abhorrons sa domination. Cependant nous ne sçavons comment travailler à notre délivrance, à cause des divisions qu'ont fait naître parmi nous les différends de Religion; sans elles nous aurions depuis long-temps secoué le joug des Espagnols. Plût à 1577.

„ Dieu qu'il prist envie au Roi votre frere de con-
1577. „ quérir ce pays qui lui a appartenu de toute an-
„ tiquité, avec quelle ardeur nous lui tendrions
„ touts les bras „! La franchise de Madame de Lalain fut un avis pour la Reine, que l'instant étoit venu de lui communiquer ses projets, & elle le fit ainsi: „ Vous ne devez pas compter sur le „ Roi mon frere; des guerres éloignées ne s'ac- „ cordent pas avec son caractere, & moins encore „ avec sa position actuelle; car il est occupé à „ combattre les Huguenots, & la crainte de les „ voir remuer, l'empêchera toujours de rien en- „ treprendre hors de son royaume : mais mon „ frere le Duc d'Anjou, *qui ne doit rien en valeur, „ en prudence & bonté aux Rois mes peres & freres*, „ prêteroit volontiers l'oreille à cette entreprise, „ & seroit aussi en état de vous secourir que le „ Roi lui-même.

„ Il a été élevé dans les armées qu'il a com- „ mandées avec succès, & dans l'instant il com- „ mande encore celle que le Roi envoie contre „ les Huguenots, & a pris sur eux depuis mon dé- „ part, Issoire, ville très-fortifiée. Aucun Prince ne „ pourroit vous être aussi utile pour vos projets, „ soit à cause de la proximité de cette ville & de „ la France qu'il habite, soit à cause des ressour- „ ces infinies qu'il trouvera pour son entreprise. „ Si M. le Comte votre époux travailloit à l'y „ faire réussir, il seroit assuré d'avoir une récom-

„ penſe proportionnée à ſes ſervices, car mon frere
„ eſt incapable d'oublier un bienfait; d'ailleurs, il 1577.
„ aime & protége les gens courageux; auſſi s'eſt-il
„ attaché par-là, tout ce qu'il y a de braves gens
„ à la Cour & parmi la Nobleſſe. On va travailler
„ à conclurre une paix avec les Huguenots, je
„ pourrai même la trouver faite à mon retour;
„ alors mon frere débarraſſé de ces guerres inteſti-
„ nes, viendra à votre ſecours. Si les ſentimens
„ de votre époux ſont conformes aux vôtres, tout
„ le pays & votre maiſon en particulier reſſentira
„ ſa bienveillance. Et ſi mon frere s'établit dans
„ les Pays-Bas, ſoyez aſſurée de m'y voir ſou-
„ vent auprez de lui; n'y ayant jamais eu en-
„ tre frere & ſœur une amitié auſſi vive que la
„ nôtre „.

Madame de Lalain ravie de la confiance que venoit de lui témoigner Marguerite, l'aſſura qu'elle ne lui avoit pas ouvert ſon cœur ſans deſſein prémédité, & qu'elle avoit bien réſolu de ne pas la laiſſer partir, ſans lui faire connoître la cruelle poſition où ils ſe trouvoient : n'ayant que deux perſpectives auſſi triſtes l'une que l'autre; d'eſſuyer tous les fléaux des guerres civiles, ou le poids odieux de la domination Eſpagnole. Elle ajouta encore, qu'elle avoit été enhardie par ſes bontés à lui demander quelque ſecours du côté de la France, & qu'elle inſtruiroit ſon mari de cette converſation; afin qu'ils puſſent en délibérer le lendemain.

Le bal achevé, on conduisit la Reine de Na-
1577. varre à Vêpres chez des Chanoinesses, qui s'étoient elles-mêmes trouvées aux danses; ce qui surprit beaucoup cette Princesse, n'ayant point vu en France d'établissement de cette nature. Le lendemain, M. de Lalain vint de bonne heure faire sa cour à la Reine, & la conversation se porta bientôt sur ses dispositions toutes Françoises. Il ne croyoit pas en cela manquer à son devoir, la Flandre ayant autrefois appartenu aux successeurs de Charlemagne. L'établissement du Duc d'Anjou dans cette Province lui parut très-facile, ayant à sa disposition tout le Hainaut où il commandoit. Mais un seul point l'embarrassoit, c'étoit le Cambresis, qui placé entre cette Province & la Flandre, & n'étant pas assuré au Prince, pouvoit couper ses communications, & faire échouer l'entreprise. Il auroit donc voulu qu'on eût travaillé à gagner M. d'Ainsi, qui y commandoit pour l'Evêque. La Reine de Navarre craignant de compromettre son nom, en découvrant à M. de Lalain qu'elle avoit déja pratiqué ce Seigneur, lui témoigna quelque envie de le voir conduire lui-même cette intrigue, en qualité d'ami & de voisin. Elle l'assura de tout le fonds qu'il pouvoit faire sur l'amitié & la faveur de son frere, & lui promit que le Duc reconnoîtroit amplement un service aussi signalé. Elle convint ensuite avec lui qu'à son retour de Spa, elle s'arrêteroit à la Fère, où se trouveroient le Duc d'An-

jou & M. de Montigny, pour s'occuper des mesures qu'exigeoit une pareille entreprise. Le reste de son séjour à Mons fut employé à s'attacher de plus en plus le Comte de Lalain, & en cela elle fut puissamment secondée par la Comtesse son épouse. 1577.

Son départ excita les regrets de toutes les Dames, & en particulier de la Comtesse, qui lui avoit voué un attachement à toute épreuve. La Reine lui en témoigna sa reconnoissance, par le présent qu'elle lui fit d'un collier de perles, & à son époux d'un cordon de pierreries; ces dons avoient à leurs yeux plus de prix de la Princesse à qui ils les devoient, que de la rareté des diamans qui les embellissoient. Madame d'Havrec seule accompagna la Reine de Navarre à Namur, où elle arriva le même jour. Elle y trouva le Marquis d'Havrec, & son frere le Duc d'Arscot (*a*) *de la tant noble maison de Croy* (*b*), qui avoit toujours habité cette ville de- Son arrivée à Namur.

(*a*) Philippe III, Sire de Croy, Duc d'Arscot, Prince de Chimay, &c. né en 1526, & mort en 1595.

(*b*) Le pere de ce Duc d'Arscot, qui fut gouverneur & tuteur de l'Archiduc Charles d'Autriche, éleva ce Prince avec le plus grand soin. Du Bellay rapporte qu'il lui faisoit lire toutes les dépêches qui arrivoient des différentes Provinces; qu'il l'obligeoit ensuite, quoique à peine âgé de quinze ans, à les rapporter lui-même au Conseil, où l'on traitoit devant lui toutes les affaires. Jacques de Hangest, Seigneur de Genlis, Ambassadeur de Louis XII. auprès de cet Archiduc, s'entretenant un jour avec M. de Croy, son gouverneur, lui témoigna son éton-

puis la pacification de Gand. Car, quoiqu'ils fussent
1577. sent intérieurement attachés au parti des Etats, cependant le Duc d'Arscot étoit un vieux Courtisan des plus galans de ceux qui avoient formé la Cour du Roi Philippe II. en Flandre & en Angleterre, & se plaisoit encore à la Cour auprès des Princes. Le Comte de Lalain, avec toute la Noblesse Montoise, conduisit la Reine de Navarre deux lieues au-delà des limites de son Gouvernement, jusqu'à ce qu'il apperçût Dom Juan. Alors il prit congé d'elle, ne voulant pas, comme je l'ai dit, se rencontrer avec ce Prince. M. d'Ainsi seul resta avec elle, comme Gouverneur d'une ville Espagnole.

Dom Juan qui commandoit pour son frere dans les Pays-Bas, où il avoit choisi Namur pour sa résidence, attendoit avec impatience Marguerite, dont la vue l'avoit charmé. Ce Prince avoit hérité de toute la galanterie de son pere Charles-Quint, & joignoit, comme lui, les myrthes aux lauriers. Ayant

nement de le voir fatiguer son Elève par un travail aussi assidu, ayant lui-même le droit de gouverner & régler tout. „ Mon „ cousin, lui répondit ce Seigneur, je suis tuteur & curateur „ de sa jeunesse, je veux, quand je mourrai, qu'il demeure en „ liberté : car s'il n'entendoit les affaires, il faudroit après mon „ déceds qu'il eust un autre curateur, pour n'avoir pas entendu „ ses affaires, & n'avoir été nourri au travail, se reposant tou- „ jours sur autruy „. Ce Prince élevé avec tant de soin, fut le célébre Charles-Quint.

Ayant donc appris qu'elle approchoit, il accourut à sa rencontre accompagné du Duc d'Arscot, des Marquis d'Havrec, de Varembon, & de Balançon, Gouverneur pour le Roi d'Espagne du Comté de Bourgogne (*a*). Parmi ceux qui étoient attachés à Dom Juan, on ne remarquoit que Ludovic de Gonzague, parent du Duc de Mantoue, *le reste étoit de petites gens de mauvaise mine, n'y ayant nulle Noblesse de Flandre.* Il mit pied à terre pour saluer la Reine dans sa litiere ; elle lui rendit le salut à la Françoise, ainsi qu'à MM. d'Arscot & d'Havrec ; & pria ensuite Dom Juan de remonter à cheval ; ce qu'il fit, & il l'accompagna ainsi jusqu'à la ville. On ne put y arriver qu'au soir, les Dames de Mons n'ayant laissé partir la Reine que très-tard ; elles l'avoient encore retenue plus d'une heure pour considérer sa litiere, s'amusant à se faire expliquer les devises dont elle étoit ornée. Mais les lumieres qu'on avoit répandues dans Namur, avec profusion & élégance, suppléerent au jour, & ne rendirent cette entrée que plus brillante. La maison où logea Marguerite avoit été meublée avec la plus grande somptuosité, *le tout tendu des plus beaux, riches & superbes meubles*, dit la Reine dans ses Mémoires, *que je pense avoir jamais veus, estant toutes les tapisseries de velours ou de satin, faites avec de grosses colonnes, faites de toiles d'argent couvertes de bro-*

1577.

(*a*) Appellé à présent la Franche-Comté.

deries, de gros cordons, & des godrons de broderie
1577. *d'or, eslevez de la plus belle & riche façon qui se peut voir, & au milieu de ces colonnes de grands personnages habillés à l'antique, & faits de la même broderie.* Le Cardinal de Lenoncourt, pour faire sa cour à Marguerite, s'étoit lié avec le Duc d'Arscot, *vieil Courtisan, d'humeur galante & belle, tout l'honneur certes de la troupe de Dom Juan*; & examinant ces meubles & ces tapisseries, il lui dit que ces ameublemens avoient plutôt l'air d'appartenir à un Roi qu'à un jeune Prince, tel que le Gouverneur des Pays-Bas. „ Aussi, lui répondit le Duc, „ ne sont-ils entre ses mains que par un hasard „ singulier. Un Bacha, à qui il avoit renvoyé sans „ rançon ses enfans pris dans un combat, lui fit „ présent, en reconnoissance, de plusieurs riches „ étoffes d'or & d'argent. Dom Juan les employa, „ comme vous le voyez, & fit broder sur le lit & „ la tenture de l'appartement occupé par la Reine, „ la bataille de Lépante, & la glorieuse victoire „ qu'il y remporta sur les Turcs „.

La Reine de Navarre passa deux jours à Namur, traitée magnifiquement par Dom Juan; mais avec toute la rigueur de l'étiquette Espagnole, qui lui fit regretter la franchise du Comte de Lalain. Au festin, il la fit placer seule auprès de lui, à une table éloignée de trois pas de la table du festin, où Madame d'Hàvrec faisoit les honneurs du Prince; tandis que celui-ci se faisoit servir à boire

par Ludovic de Gonzague, qui rempliſſoit à genoux les fonctions d'Échanſon. La danſe ſuccéda 1577.
au feſtin, & donna occaſion à Dom Juan d'entretenir plus particuliérement la Reine ; il lui témoigna la plus grande joie de pouvoir la fêter, & lui donner des preuves de ſon eſtime ; il lui répétoit ſans ceſſe qu'il croyoit voir en elle la feuê Reine d'Eſpagne, *ſa Signora* (*a*), qu'il avoit beaucoup honorée, & qu'il étoit ravi de retrouver dans ſa ſœur une Princeſſe digne de lui appartenir par ſon mérite & ſa beauté. La veille du départ de Namur pour Liege, où la Reine devoit aller par la Meuſe, Dom Juan lui donna une fête très-agréable dans une iſle formée auprès de la ville. Elle y fut conduite dans un bateau richement orné, accompagné de barques remplies de hautbois, de cors, de violons & de toutes ſortes d'inſtrumens de Muſique. On avoit formé avec du lierre & des feuillages une ſalle au milieu de l'iſle, où un grand feſtin étoit préparé pour les Dames Françoiſes. On danſa enſuite quelque tems, & l'on revint à Namur pour ſe diſpoſer à partir. Le lendemain, Dom Juan accompagna Marguerite juſqu'à ſon bateau ; & en prenant congé d'elle, lui donna pour l'accom-

(*a*) Eliſabeth de la Paix, mariée à Philippe II, qui, ſelon pluſieurs Hiſtoriens, la fit empoiſonner peu après le malheureux Dom Carlos. Mezerai fait obſerver à ſon ſujet que le ſort des Reines d'Eſpagne nées Françoiſes a toujours été malheureux ; tandis que nos Princes ont toujours rendu heureuſes les épouſes qu'ils ont choiſies au-delà des Pyrenées.

pagner jusqu'à Huy, frontiere du Pays de Liege,
1577. où elle devoit coucher ce jour-là, Monsieur & Madame d'Havrec. Après qu'il se fut retiré, M. d'Ainsi, qui ne devoit aller avec elle que jusqu'à Namur, fit ses adieux à la Reine, & lui jura d'être à jamais dévoué à ses intérêts & à ceux du Duc d'Anjou.

Voyage de Namur à Huy. Jusqu'à cet instant la mauvaise fortune qu'éprouva pendant toute sa vie la Reine de Navarre sembloit s'être oubliée, ou avoir suspendu ses malignes influences : mais elle recommença à la persécuter, lorsque cette Princesse se sépara de Dom Juan & de sa troupe. A peine le bateau se fût-il avancé sur la Meuse, que Mademoiselle de Tournon, aussi remarquable par sa beauté & ses graces, que par sa vertu & sa sagesse, fut saisie d'un serrement de cœur qui lui causa des convulsions violentes; son mal redoublant à chaque instant, tout l'art des Médecins ne put la retirer des bras de la mort, qui termina ses jours à Liege, peu après l'arrivée de la Reine, comme nous le verrons plus bas.

Cet accident affecta vivement Marguerite, parce qu'elle étoit très-attachée à cette vertueuse Demoiselle, fille d'une Dame qu'elle considéroit beaucoup, & à qui elle devoit son éducation. Mais en arrivant à Huy, un autre contre-tems mit sa vie en danger. Cette ville est située sur une colline, la pluie faisoit descendre du sommet de la montagne des torrens effroyables qui enflerent tout-à-coup la riviere, & l'éleverent jusqu'à la plus haute

rue de la ville, où logeoit Marguerite, qui eut à peine le tems de fortir du bateau, & de gagner fon logis. Il fut impoffible de faire fortir des autres barques ni fes gens, ni fes hardes, ni de defcendre dans la ville baffe pour chercher quelques commodités; de forte qu'elle fut obligée de fe contenter du gîte & du fouper que fon hôte avoit préparé pour lui-même. Pendant la nuit les eaux s'écoulerent, la Meufe rentra dans fon lit; & ayant pris congé de Monfieur & Madame d'Havrec, qui retournerent auprès de Dom Juan, la Reine partit de Huy, & arriva le jour même à Liege, où elle fut reçue très-honorablement par l'Evêque qui en eft Seigneur (*a*). 1577.

L'éloge que Marguerite fait de cet Evêque & la defcription qu'elle donne de la ville de Liege, méritent d'être rapportés avec fes propres expreffions: Liege. Sa defcription.
„ C'étoit un Seigneur accompagné de beaucoup de „ vertu, de prudence & de bonté, & qui parloit „ bien françois, agréable de fa perfonne, hono- „ rable, magnifique & de compagnie fort agréa- „ ble; accompagné d'un Chapitre & plufieurs Cha- „ noines, tous fils de Ducs, Comtes & de grands „ Seigneurs d'Allemagne; parce que cet Evêché, „ qui eft un Eftat fouverain de grand revenu, & „ rempli de beaucoup de bonnes villes, s'obtient

(*a*) Gérard Groesbek, Evêque de Liege en 1564, mort en 1584.

„ par élection, & faut qu'ils demeurent un an ré-
1577. „ fidents, & qu'ils foient nobles pour eftre reçeus „ Chanoines. La ville eft plus grande que Lyon, „ & eft prefque en même affiette; la riviere de „ Meufe paffant au milieu, très-bien baftie, n'y „ ayant maifon de Chanoine qui ne paroiffe un „ beau palais; les rues grandes & larges; les pla- „ ces belles, accompagnées de très-belles fontai- „ nes; les Eglifes ornées de tant de marbre qui fe „ tire près de-là, qu'elles en paroiffent toutes; les „ horloges faits avec l'induftrie d'Allemagne, „ chantants & repréfentans toute forte de mufi- „ ques & de perfonnages.... „. C'eft ainfi qu'elle décrit chaque ville, chaque objet remarquable qui fe trouve fur fon paffage. Quelle différence entre la chaleur & l'intérêt qu'elle met dans fa narration, & les froides hyperboles de la plûpart des Voyageurs de fon fiècle (*a*)!

Son féjour à Liege reffembla plus à une partie galante, qu'à un régime de malade. Auffi a-t'elle foin de nous avertir que la vraie caufe de ce voyage étoit l'entreprife de fon frere, & non l'éréfipèle qui l'avoit autrefois tourmentée. *Et bien que le Médecin qui lui avoit ordonné les eaux de Spa fût fon frere, elles ne laifférent toutesfois de lui faire du bien, ayant depuis demeuré fix ou fept ans fans reffentir*

(*a*) Je n'en excepterai pas même Montagne, qui dans fon Voyage paroît au-deffous de lui-même.

son éréſipèle au bras. Le village de Spa n'étoit alors compoſé que de quelques maiſons, & la diſette des 1577.
logemens engagea les Médecins de Madame de la Roche-ſur-Yon à lui conſeiller de boire ſes eaux à Liege même, *l'aſſeurant qu'elles auroient autant de force & de vertu eſtant apportées la nuit avant que le ſoleil fuſt levé* (a). La Reine de Navarre goûta cet avis, étant fort aiſe de ne pas s'éloigner de la ville, où l'Evêque & les Chanoines la fêtoient à l'envi. Toute la Nobleſſe des environs s'étoit raſſemblée pour lui former une petite Cour. On y remarquoit la Comteſſe d'Aremberg (b), qu'elle avoit vue à la Cour de France en 1570, au mariage de Charles IX. & d'Eliſabeth d'Autriche, dont elle étoit gouvernante; ſa ſœur femme du Landgrave, M. d'Aremberg ſon fils (c) & Madame d'Aremberg ſa belle-fille (d). Dès que la Reine étoit viſible, l'Evêque & la plupart des Seigneurs venoient la ſaluer, & l'accompagnoient

(a) Tels étoient les progrès qu'avoit faits alors l'Art de guérir.

(b) Marguerite de la Marck (fauſſement appellée *Marie*, par le P. Anſelme, pag. 1032, du Tom. II, *des Grands Officiers*), veuve de Jean de Ligne, Comte d'Aremberg, tué en 1568 à la bataille d'Heigeſlo en Friſe. Elle lui avoit apporté la Terre d'Aremberg, dont la maiſon de Ligne a toujours porté depuis le nom.

(c) Charles, mort en 1616.

(d) Anne de Croy, Ducheſſe d'Arſcot, &c.

à la promenade, où elle prenoit les eaux. La jour-
1577. née s'avançant, elle alloit dîner chez quelque Seigneur ou Chanoine, *d'où après le bal on alloit à Vespres en quelque religion, l'après-souper se passoit de mesme au bal, ou dessus l'eau avec la musique.*

Mort de Mlle. de Tournon. Cette dissipation fut très-nécessaire à la Reine de Navarre; car à peine fut-elle arrivée à Liege, qu'elle éprouva le plus grand chagrin par la mort de Mademoiselle de Tournon (*a*). Cet évènement a fourni la matiere d'une nouvelle intéressante & bien écrite: nous n'en surchargerons pas le récit d'épisodes étrangers. Madame de Tournon (*b*) qui avoit été gouvernante de Marguerite, & qui l'accompagnoit dans ce voyage en qualité de sa Dame d'honneur, avoit plusieurs filles. L'aînée mariée à M. de Balançon, Gouverneur pour le Roi d'Espagne du Comté de Bourgogne, pria sa mere de lui permettre d'emmener avec elle sa sœur, Mlle. de Tournon, pour lui tenir compagnie dans un pays & une famille étrangere. Elle l'obtint, & cette jeune personne ayant demeuré quelques années chez M. de Balançon, y vit son frere le Marquis de Varambon (*c*) qui étoit destiné à l'Eglise. Le Marquis frappé de la sagesse & de la beauté de Mlle. de Tournon, en devint amoureux; & n'étant point encore engagé

(*a*) Hélène de Tournon, derniere fille de Juste II. du nom, Seigneur de Tournon, &c.

(*b*) Claudine de la Tour.

(*c*) Marc de Rye.

irrévocablement, il résolut de quitter l'état Ecclésiastique & de l'épouser. Il en fit la proposition à ses parens & à ceux de la Demoiselle, qui y consentirent. Mais son frere, M. de Balançon, qui croyoit plus avantageux pour sa famille, le parti que le Marquis avoit pris, s'y opposa de toutes ses forces. Madame de Tournon choquée de cette opposition, rappelle sa fille; & comme elle étoit d'une humeur difficile & chagrine, sans égard pour son âge & ses bonnes qualités, elle la grondoit & molestoit sans cesse. 1577.

Le voyage de Flandre étant décidé, Mlle. de Tournon instruite des raisons pour lesquelles le Marquis de Varambon avoit changé d'état, & qui espéroit de l'y revoir, fut ravie de joie. Elle se flattoit que sa présence & l'éloignement de la famille de Balançon, engageroient le Marquis à la demander en mariage à sa mere, & à la délivrer par-là de la tyrannie sous laquelle elle gémissoit. En effet, la Reine de Navarre trouva à Namur, avec la Noblesse qui venoit lui faire la cour, le Marquis de Varambon, & son jeune frere de Balançon : mais quel chagrin pour Mlle. de Tournon, lorsqu'elle vit que pendant son séjour à Namur, le jeune Balançon s'empressoit auprès d'elle & l'accabloit de politesses, tandis que le Marquis n'eut pas seulement l'air de la reconnoître! Elle se contraignit, avec les plus grands efforts, jusqu'à ce que ces deux Gentilshommes fussent sortis du bateau qui conduisoit la

Reine à Liege. Dès qu'elle les perdit de vue, tou-
1577. tes les facultés de son ame furent saisies si violemment, qu'elle ne put plus respirer qu'avec des douleurs terribles. La force de son tempérament lutta contre la maladie & le chagrin, pendant neuf à dix jours; mais au bout de ce court espace elle mourut, laissant sa mere, qui lui étoit sincérement attachée, & la Reine de Navarre, qui l'aimoit également, plongées dans la plus vive douleur.

On lui fit des funérailles très-somptueuses à cause de sa naissance & de sa maison, qui étoit alliée aux Médicis : quatre Gentilshommes de la Reine porterent le poële. L'un d'eux aimoit depuis long-tems Mlle. de Tournon; mais il n'avoit jamais osé lui découvrir ses sentimens par respect pour sa vertu. Cependant le Marquis de Varambon, quelques jours après cette séparation, sent sa flamme se rallumer, se résout à la venir demander pour épouse, & prie Dom Juan de le charger de quelque message auprès de la Reine de Navarre. Il arrive en diligence, & se trouve arrêté au milieu de la ville par un long & pompeux convoi : il demande d'abord ce qui assembloit tant de peuple : on lui répond que c'est un enterrement. Curieux de sçavoir qui l'on portoit au sépulcre, le Marquis s'approche de plus près, & apprend des personnes qui formoient le convoi, que Mlle. de Tournon étoit morte, & qu'il voyoit sa pompe funebre. Frappé de cette réponse comme d'un coup de foudre, il s'évanouit & tomba de che-

val. On le porta dans la maifon la plus voifine, où les fecours multipliés le rappellerent à la vie & à la douleur d'avoir caufé la mort d'une perfonne auffi vertueufe. 1577.

Surprife du Château de Namur.

Pendant que cette variété d'évènemens occupoit à Liege la Reine de Navarre, le Château de Namur avoit paffé fous la domination Efpagnole. La ville étoit déja entre les mains de Dom Juan, mais le parti des Etats occupoit le Château. Quand le fils de Charles-Quint eut accompagné la Reine à fon bateau, il réfolut de profiter du défordre que les fêtes données à cette Princeffe avoient occafionné pour couvrir fon deffein; il monte à cheval, feint une partie de chaffe & paffant devant la porte du Château, il demande à y entrer pour en voir l'intérieur & s'y promener. Le Commandant le lui accorde fans aucun foupçon : fur-le-champ Dom Juan s'en empare, & en chaffe le Commandant contre la convention qu'il avoit faite avec les Etats. Il fe faifit en même-tems du Duc d'Arfcot, de M. d'Havrec & de fon époufe. Cependant après beaucoup de prieres & d'inftances, il relâche ces deux Seigneurs, & garde feulement Madame d'Havrec pour ôtage. Cet incendie fe communique de proche en proche, & dans le moment tout le pays eft en armes. La Nobleffe fe divife & prend parti, les Catholiques pour les Etats, les Réformés pour le Prince d'Orange, & les Efpagnols contre eux tous.

Le tems prefcrit pour les eaux de Madame de la

Roche-sur-Yon s'étant écoulé, la Cour de la Reine
1577. se préparoit à rentrer en France, lorsque Madame
Etat des affaires de France. d'Havrec, que Dom Juan avoit enfin relâchée, arrive à Liege & instruit la Reine du changement extraordinaire qui étoit arrivé sur sa route. Les affaires n'étoient pas moins brouillées à la Cour d'Henri III. Monsieur après avoir poussé les Protestans avec vigueur, étoit revenu à Poitiers, où se tenoit la Cour pendant le siége de Brouage, pour être plus à portée de secourir le Duc de Mayenne qui y commandoit. Il l'avoit trouvée très-refroidie à son égard, & bien éloignée de lui faire l'accueil auquel il avoit droit de s'attendre. Bussi, que le Roi avoit beaucoup fêté avant la campagne, & qui l'avoit servi avec zèle, lui & ses amis, se voyoit aussi contrarié à la Cour que du tems de de Gua; quoiqu'il eût perdu son frere à l'assaut d'Issoire, & qu'il méritât par-là quelque considération. Les mignons du Roi ne cessoient de braver tous les jours Bussi & son Maître. Ils avoient détaché tout récemment du parti de ce dernier, quatre ou cinq de ses plus fidèles serviteurs, Maugiron, la Valette, Maulcon & Livarot, pour les attacher au Roi. Ce Prince outré de l'heureuse réussite du voyage de Flandre, se repentoit d'y avoir consenti, & avoit fait avertir sous main les Espagnols & les Protestans des projets de Monsieur; afin qu'ils les traversassent de tout leur pouvoir, ainsi que le retour de la Reine.

Monſieur dépêcha un Gentilhomme à ſa ſœur, pour l'avertir de ce qui ſe paſſoit. L'embarras de la Reine de Navarre put ſeul égaler ſon étonnement. Elle ſe trouvoit dans la plus grande dépendance des Eſpagnols & des Réformés, qui tous voyoient de mauvais œil l'élévation de Monſieur; les premiers à cauſe de leurs prétentions ſur les Pays-Bas, & les autres à cauſe de leur animoſité contre ce Prince, qui s'étant jetté d'abord dans leur parti, les avoit enſuite abandonnés & venoit de les combattre. D'ailleurs, elle n'étoit pas très-sûre des ſentimens de ceux qui l'accompagnoient. Le Cardinal de Lenoncourt avoit été autrefois ſoupçonné de favoriſer les Proteſtans, & M. d'Eſcars paſſoit pour être fort attaché aux Eſpagnols. Elle conſulta Meſdames de la Roche-ſur-Yon & de Tournon, qui voyant tout le danger de leur poſition, & la diſtance de cinq à ſix journées qui les ſéparoit de la Fère, lui répondirent, la larme à l'œil, que Dieu ſeul pouvoit les ſauver d'un ſi grand péril, la Reine devoit ſe recommander à lui, & faire enſuite ce qu'il lui inſpireroit. Pour nous, ajouterent-elles, quoique nous ſoyons affligées de maladies & avancées en âge, nous ferons tous nos efforts pour vous ſuivre, quelque longues que ſoient vos traites. L'Evêque de Liege, à qui elle s'ouvrit également, s'employa avec ardeur pour l'obliger, & lui donna ſon Grand-Maître & ſes chevaux, pour la conduire auſſi loin qu'elle le deſireroit.

1577.

Embarras de la Reine pour ſon départ.

1577. Il falloit de plus à la Reine un passeport du Prince d'Orange, pour n'être pas inquiétée sur la route : elle lui envoya Mondoucet qui étoit agréable aux Protestans, à cause de son penchant à suivre leurs erreurs. Mais ceux-ci cherchant à retenir & embarrasser la Reine, retinrent Mondoucet, & ne voulurent jamais le laisser retourner vers Marguerite. Ce retard l'impatientant, elle résolut de partir sans attendre davantage ce passeport, que le Cardinal de Lenoncourt & le Chevalier Salviati (*a*), son premier Ecuyer, lui assuroient être nécessaire pour son départ. Voyant donc, l'un & l'autre, que cette ruse étoit inutile, & voulant faire naître un nouvel incident pour la retenir à Liege, ils gagnerent son trésorier, & l'engagerent à dire qu'il n'avoit point d'argent pour payer la dépense que la Reine avoit faite pendant le séjour : rien au monde n'étoit moins vrai; car la Reine se faisant rendre compte à la Fère, trouva ses finances en état de suffire aux frais de sa maison pendant six semaines. On arrête honteusement sous ce faux prétexte, les chevaux & les équipages de la Reine de Navarre, à la vue de toute la ville. Madame de la Roche-sur-Yon, indignée d'un pareil traitement, avance l'argent nécessaire; & rien n'arrêtant plus Mar-

(*a*) François Salviati, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare, chef du Conseil de la Reine de Navarre, son premier Ecuyer, & Chambellan de François, Duc d'Anjou.

guerite, elle se prépara à partir. Elle prit congé de l'Evêque de Liege, en lui faisant accepter un diamant précieux, & distribua des chaînes d'or à ses gens. 1577.

Elle partit donc au grand regret du Cardinal & de son Ecuyer, qui vendus aux Espagnols & aux Protestans, n'avoient cherché qu'à l'amuser pour la faire tomber entre leurs mains. On arriva bientôt à Huy, où le Grand-Maître de l'Evêque ne put se faire reconnoître, & obtenir aucun égard pour la Reine; quoique cette ville reconnût le Prélat pour son Souverain, fâchée de le voir garder la neutralité entre les Protestans & les Etats, elle s'étoit soulevée & avoit embrassé le parti de ces derniers. De sorte qu'ayant sçu la surprise du Château de Namur par Dom Juan, favorisée par les fêtes données à la Reine, les habitans craignirent une embuscade pareille, & sonnerent le tocsin à son arrivée. A peine avoit-elle gagné son logis, qu'il fut environné d'artillerie & de gens armés, sans qu'il lui fût possible de parler à aucun d'eux, *estant tout petit peuple, gens brutaux & sans raison.* Après une nuit passée dans de mortelles frayeurs, elle sortit de la ville au milieu de deux hayes d'habitans sous les armes.

Son arrivée à Dinant ne dut pas la rassurer davantage que son séjour à Huy; car on ferma les barrieres & les portes en voyant son nombreux cortège. Les habitans avoient fait ce jour-là l'é- La Reine à Dinant.

lection de leurs Bourgmestres, tout le monde étoit
1577. en débauche & ivre : on ne connoissoit aucun magistrat, tout étoit dans une confusion épouvantable. Pour surcroît de malheur, le Grand-Maître leur avoit autrefois fait la guerre pour l'Evêque leur Seigneur, & ils le haïssoient depuis mortellement. D'ailleurs, ils avoient embrassé le parti des Etats, & ayant vu arriver un Gentilhomme de la Reine avec les Fourriers & le Maréchal-des-Logis, qu'elle avoit envoyés pour demander le passage, ils les retinrent en dehors des portes, sans daigner leur parler ni les entendre. Arrivée auprès de la ville, elle trouva ses gens; & sortant de sa litiere, elle ôta son masque (*a*), en faisant signe à celui qui lui paroissoit le plus recommandable, lequel s'étant approché, elle le pria de faire faire silence, afin qu'elle pût parler au peuple, & l'ayant obtenu avec beaucoup de peine, elle leur fit connoître sa qualité & le sujet de son voyage; & ajouta, que bien loin de vouloir leur nuire en logeant dans la ville, elle cherchoit à leur en éviter jusqu'au soupçon, & qu'elle leur demandoit uniquement de lui laisser passer la nuit dans Dinant avec ses femmes, s'offrant de laisser le reste de son train dans les fauxbourgs.

Cette

(*a*) Les femmes sous Louis XIV portoient encore des masques à la campagne & à la ville pour se préserver du hâle.

Cette propoſition acceptée, elle entre dans la ville avec les perſonnes les plus diſtinguées de ſon cortége, entre leſquelles étoit le Grand-Maître de l'Evêque. Le peuple qui accompagnoit la Reine reconnut cet Officier, vieillard vénérable, âgé de plus de quatre-vingt ans, & remarquable par ſa longue barbe blanche, qui deſcendoit juſqu'à la ceinture. Sur-le-champ, ils s'attroupent autour du Logis de la Reine, & le vin ranimant leur ancienne haîne contre le Grand-Maître, ils déchargent leurs arquebuſes contre les murailles, qui n'étoient que de terre, demandant avec de grands cris qu'on le leur livrât. Marguerite effrayée engage ſon hôte à appeller par la fenêtre les principaux des ſéditieux, & à les faire entrer auprès d'elle. Il en vint à bout à force de prieres, & les Bourgmeſtres vinrent enfin; mais ſi ivres qu'ils ne ſçavoient ni parler, ni répondre. La Reine les aſſura qu'en menant avec elle le Grand-Maître, elle ignoroit leur inimitié & leurs querelles particulieres; elle leur repréſenta combien il étoit dangereux pour eux d'offenſer une perſonne de ſa qualité, alliée à toutes les têtes couronnées, & amie des principaux Seigneurs du parti des Etats, qui tous en général, & M. de Lalain en particulier, ſeroient indignés de la réception qu'elle avoit eſſuyée. Au nom du Comte, toute leur fureur s'appaiſa; & ils témoignerent pour lui beaucoup plus de reſpect, que pour les Rois auxquels Marguerite appartenoit. Le plus âgé lui demanda,

1577.

en souriant & bégayant, si elle étoit amie de ce
1577. Seigneur; oui, je le suis, & de plus sa parente. Alors, ils la saluerent très-respectueusement, & lui présentant la main en signe d'amitié, ils lui firent autant d'offres de services, qu'elle avoit essuyé d'outrages. Ils lui promirent aussi, à sa considération, de ne point inquiéter le Grand-Maître.

La nuit se passa tranquillement; mais le lendemain, comme la Reine de Navarre se disposoit à aller à la Messe avant son départ, l'Agent du Roi de France auprès de Dom Juan, qui étoit vendu aux Espagnols, arriva à son logis. Il lui dit avoir reçu des ordres du Roi son frere pour venir au-devant d'elle, & la conduire sûrement jusqu'en France; il ajouta qu'il avoit demandé pour cet effet à Dom Juan, M. de Barlemont, avec une escorte de cavalerie, pour l'accompagner jusqu'à Namur; & que pour cela, il étoit nécessaire d'obtenir l'agrément des habitans de Dinant, afin que ce Seigneur pût entrer dans la Ville avec son escorte: Marguerite vit sur-le-champ le double piége qu'on lui tendoit; le premier, en cherchant à se rendre maître de la Ville à la faveur de son escorte; & le second, en la livrant aux Espagnols, qu'elle devoit redouter, après ce qu'elle venoit de faire pour son frere. Dans cet embarras, elle consulta M. de Lénoncourt, qui, ayant beaucoup plus d'inclination pour le parti des Protestans, que pour celui de la Maison d'Autriche,

conçut les mêmes craintes, & chercha à s'en délivrer. Ils résolurent pour cela, de demander aux habitans, s'ils connoissoient un chemin par lequel on pût éviter M. de Barlemont & sa troupe : & sur-le-champ, la Reine laissa M. de Lénoncourt pour entretenir & amuser cet Agent; tandis qu'elle fit venir dans une chambre voisine les Bourgmestres. Là, elle leur exposa le danger qu'ils couroient en laissant entrer dans leur ville M. de Barlemont, qui ne manqueroit pas de s'en emparer pour Dom Juan, & leur conseilla de se tenir à leurs postes sous les armes, avec la contenance de gens avertis & préparés, & ensuite de laisser entrer M. de Barlemont tout seul. Ils la rémercierent de ses avis, lui offrirent leurs biens & leurs vies, & lui donnerent un guide qui devoit, en la conduisant par des Châteaux & des Villes du parti des Etats, laisser toujours une riviere entre elle & les troupes de Dom Juan. 1577.

La Reine de Navarre rassurée par le courage des habitans, les renvoya ouvrir leurs portes à M. de Barlemont. Celui-ci étant entré, voulut leur persuader de laisser entrer également les troupes qui le suivoient. Mais ils s'obstinerent à n'en rien faire; & le menacerent de tirer sur ses gens, s'il ne les faisoit retirer hors de la vue des remparts, dans le dessein de mettre un grand espace entre eux & la troupe de la Reine. Pendant ce tems, M. de Barlemont se joignit à l'Agent du Roi pour enga- Départ de Dinant.

1577. ger la Reine à paſſer par Namur, où Dom Juan l'attendoit. Elle feignit d'y conſentir; & après avoir entendu la Meſſe, & fait un repas fort léger, elle ſortit de la Ville accompagnée de deux ou trois cens habitans armés, de M. de Barlemont & de l'Agent, qu'elle entretenoit de propos vagues & généraux. Mais eux s'appercevant qu'elle tournoit du côté de la porte qui va à la riviere, lui objecterent qu'elle prenoit un chemin oppoſé à celui de Namur. Sans leur répondre, elle arrive à cette porte, double le pas juſqu'à la riviere, monte auſſi-tôt dans la barque qui devoit la conduire à l'autre bord, ſe fait ſuivre par tous ſes bagages, & deſcend ſur le bord oppoſé; tandis que M. de Barlemont & l'Agent lui crioient qu'elle alloit contre l'intention du Roi, qui vouloit abſolument qu'elle allât à Namur. D'un autre côté, les habitans voulant favoriſer ſon paſſage, les amuſoient par leurs cris & leurs reproches, ſe plaignant dans leur jargon des torts de Dom Juan, qui avoit manqué à ſa parole en rompant la paix, & des anciens griefs de la mort du Comte d'Egmont; ajoutant à ces reproches des menaces très-vives, ſi leurs troupes paroiſſoient auprès de la ville.

Génie de la Reine de Navarre. Ce fut ainſi que la Reine de Navarre échappa au plus grand danger qu'elle ait jamais couru. Elle ne dut ſa liberté qu'à ſon génie exempt de puſillanimité, & fécond en reſſources promptes & heureuſes. Quels talens on eût vu ſe développer dans cette

Reine, si elle eût été placée dans un jour avantageux, & sur un théâtre digne d'elle! mais le 1577.
sort la tint toujours éloignée des affaires, & la livra à des intrigues d'un médiocre intérêt. On ne peut assez admirer qu'une Princesse, à peine âgée de vingt-quatre ans, la plus belle femme de la Cour, uniquement occupée de jeux & de plaisirs, ait été sur-le-champ transformée en une personne d'une politique profonde. On la voit étudier les hommes qu'elle veut gagner pour son frere, préparer les plans pour son entreprise, opposer aux dangers imprévus une hardiesse étonnante, & choisir dans les plus grands embarras le parti le plus sage, & le moins sujet aux inconvéniens.

Sa retraite au Château de Fleurines.

Elle en recueillit le fruit dans cet instant; car elle marcha pendant toute la journée à la vue de l'ennemi, que la riviere tint toujours à une distance assez grande pour ne pouvoir lui nuire. Elle voulut se retirer quand le jour finit au Château de Fleurines, dont le maître étoit un Gentilhomme du parti des Etats, que la Reine avoit vu auprès du Comte de Lalain. Mais sa mauvaise destinée fit que le maître étant absent, sa femme prit l'effroi en voyant arriver cette troupe inconnue & se retira dans son donjon, après avoir levé le pont. Marguerite étant entrée dans la cour du Château, supplia vainement qu'on lui accordât une retraite pour cette nuit; elle ne put rien obtenir, & résolut d'attendre le jour sans aucun abri. Pour augmenter ses inquiétudes &

1577. son effroi, on apperçoit à mille pas de là sur les hauteurs, trois cens chevaux envoyés par Dom Juan, pour couper le chemin de la Reine. Ces cavaliers croyant qu'elle étoit entrée dans le donjon, dont ils avoient vu barricader l'entrée, s'étoient postés sur ces collines pour la surprendre le lendemain à la sortie du Château. Sa frayeur commençoit à gagner ceux qui l'accompagnoient, lorsque M. de Fleurines arriva dans la cour & les fit entrer dans le Château, en reprochant à son épouse l'incivilité qu'elle avoit commise envers la Reine. M. de Lalain ne pouvant quitter l'armée des Etats dont il étoit chef, avoit détaché ce Gentilhomme pour l'accompagner sur toutes les terres des Etats.

Marguerite fut accueillie avec beaucoup de respect & de civilité dans toutes les villes où elle passa jusqu'à la frontiere; elle n'eut d'autre chagrin que celui de ne pouvoir retourner à Mons, comme elle l'avoit promis à la Comtesse de Lalain. Elle s'en dédommagea en lui écrivant une lettre, remplie d'amitié & d'excuses. La Comtesse flattée de ce souvenir, lui envoya un Gentilhomme de distinction, qui avoit ordre de l'accompagner avec M. de Fleurines jusqu'à Cateau-Cambresis. Là, ils prirent congé d'elle pour retourner à l'armée: la Reine ne voulut pas les laisser partir sans les charger de quelque présent pour la Comtesse. Se rappellant qu'elle avoit beaucoup loué une de ses robes de *satin noir couverte de broderie de canon, qui avoit coûté huit*

ou neuf cents écus, elle la lui envoya, la priant de la conserver par amitié pour elle. Cette Princesse 1577. apprit en arrivant à Cateau-Cambresis que quelques troupes Protestantes avoient dessein de l'attaquer entre la frontiere de France & celle de Flandre. Pour les éviter, elle résolut de se tenir prête à partir une heure avant le jour; & de grand matin, sans avoir communiqué son dessein à personne, elle demanda sa litiere & ses chevaux, pour se mettre en route: mais le Chevalier Salviati, toujours d'intelligence avec les ennemis de la Reine, retardoit le moment du départ sous mille vains prétextes, comme il avoit fait à Liege. Marguerite soupçonnant son dessein, renonça à sa litiere, monta à cheval suivie de ceux qui avoient été aussi diligens qu'elle, & arriva à dix heures du matin au Câtelet; ayant évité heureusement tous les piéges qu'on lui avoit tendus pendant son voyage.

Retour en France.

De-là, elle se rendit à la Fère, qui étoit de son appanage, pour y attendre la conclusion de la paix, & le retour de son frere. Mais elle trouva en y arrivant, un courier de Monsieur qui l'avoit devancée, & avoit ordre de repartir sur-le-champ pour avertir ce Prince de l'arrivée de la Reine de Navarre. Elle en reçut des lettres qui lui apprirent l'état des affaires. La paix étoit faite; & le Roi retournoit à Paris joyeux & triomphant; mais le sort de Monsieur, qui avoit tant contribué au succès de cette guerre, n'en étoit pas moins triste. Les

1577. Mignons (*a*) affectant toujours de le braver, & de chercher querelle à Bussi & ses autres protégés, il soupiroit après le retour de sa sœur, se proposant de venir aussi-tôt la joindre à la Fère.

A peine eût-il vu son envoyé, qu'il fit partir pour Angers Bussi avec toute sa maison; & prenant la poste avec quinze ou vingt personnes au plus, il arriva à la Fère auprès de sa *sœur bien-aimée.*

Mém. 250. „ Qui fust, dit-elle, un des grands contentements „ que j'aye jamais reçeu, de voir personne chez „ moy que j'aimois & honorois tant, où je me „ mis en peine de luy donner tous les plaisirs que „ je pensoys luy rendre ce séjour agréable. Ce qui „ estoit si bien reçeu de luy, qu'il eust volontiers „ dit comme sainct Pierre, faisons icy nos taber- „ nacles, si le courage tout royal qu'il avoit & la „ générosité de son ame ne l'eussent appellé à cho- „ ses plus grandes. La tranquillité de nostre Cour „ au prix de l'autre d'où il partoit luy rendoit

(*a*) „ Le nom de *Mignons* commença alors à trotter par la „ bouche du peuple, à qui il étoit fort odieux, tant pour leurs „ façons de faire badines & hautaines, que par leurs accoustre- „ mens efféminez, & les dons immenses qu'ils recevoient du Roy; „ ces beaux Mignons portoient les cheveux longuets, frisés & „ refrisés, remontants par-dessus leurs petits bonnets de velours „ comme font les femmes, & leurs fraises de chemise de toile „ d'atour empesées & longues de demy-pied, de façon que voir „ leurs têtes dessus leur fraise, il sembloit que ce fût le chef de „ saint Jean en un plat.... *L'Estoile.*

„ tous les plaisirs qu'il y recevoit si doux, qu'à
„ toute heure il ne pouvoit s'empescher de dire : 1577.
„ O ma Reine, qu'il fait bon avec vous! Mon
„ Dieu, cette compagnie est un paradis comblé
„ de toutes sortes de délices, & celles d'où je suis
„ party, un enfer remply de toutes sortes de
„ furies & de tourments. Nous passâmes près de
„ deux mois, qui ne nous furent que deux petits
„ jours, en cet heureux estat, durant lequel
„ luy ayant rendu compte de ce que j'avois fait
„ pour luy en mon voyage de Flandre, &c. &c.

Amitié de Marguerite pour son Frere.

C'est avec cette énergie qu'elle peint toujours ses sentimens pour Monsieur, & c'est-là, sans doute, le fondement des calomnies répandues contre elle dans le *Divorce Satyrique*, ce malheureux libelle : *Elle adjousta tost après à ses.... conquestes ses jeunes freres, dont l'un, à savoir François, continua cet inceste toute sa vie....* Ce n'est point assez de dire qu'il y ait eu une exagération prodigieuse dans ces noires imputations; les caresses extraordinaires dont Marguerite accueillit son frere, les fêtes somptueuses qu'elle lui donna, le soin qu'il prit d'éloigner de la Cour, pendant son séjour à la Fère, tout personnage qui pût l'interrompre, ne peuvent donner une apparence de vérité aux bruits scandaleux qui se répandirent, qu'aux ames malhonnêtes, avides à soupçonner le mal, insensibles, & par conséquent peu propres à juger de l'amitié fraternelle & en poser les limites. La

contrariété même de ces soupçons prouve le peu
1577. de fondement qu'ils eurent : l'exact Mezeray rapporte l'impression que fit sur beaucoup de personnes le voyage de Marguerite. Plusieurs disoient hautement que sous le prétexte spécieux de travailler pour son frere, elle n'avoit été réellement occupée que des intérêts du Duc de Guise, à qui elle étoit toujours attachée. Elle cherchoit, selon eux, à lui procurer dans Dom Juan un ferme & solide appui, afin que le Duc & le Gouverneur Espagnol pussent travailler de concert à exterminer les Protestans de France & des Pays-Bas.
Mezeray, 189. De Thou, liv. 64. *Ce qu'elle faisoit*, ajoute-t'il, *afin que durant les troubles elle eust une honneste excuse de ne point retourner avec son mary, dont elle hayssoit la religion & la personne encore davantage.* Il est plus naturel de croire qu'elle travailla pour son frere, & que sa conduite avec ce Prince fut innocente; puisque à la Cour même, des gens clairvoyans avoient pris le change sur le but & la vraie cause de son voyage à Spa. D'un autre côté, si ses intelligences avec Dom Juan eussent été aussi réelles qu'ils l'assurent, quelle raison l'eût empêchée de se lier avec les Espagnols, & d'introduire la troupe de M. de Barlemont dans Dinant?

Cependant les plaisirs n'occupoient pas seuls le loisir de la Reine de Navarre & de Monsieur : on vit bientôt arriver auprès d'eux le Comte de Montigny, frere du Comte de Lalain, accompagné de

cinq ou six Gentilshommes des premieres maisons du Hainaut. L'un d'eux étoit chargé pour le Prince d'une lettre de M. d'Ainsi, qui lui offroit ses services & la Citadelle de Cambrai. M. de Montigny lui fit de pareilles offres de la part de son frere, qui se flattoit de pouvoir lui remettre entre les mains, quand il le desireroit, le Hainaut & l'Artois. Monsieur fut très-sensible à ces témoignages de bonne volonté; il assura ces députés de tout son zèle pour leurs intérêts, & de la reconnoissance qu'il conserveroit éternellement pour ceux à qui il devoit le cœur des Flamands. Il les renvoya ensuite avec de riches présens, entre lesquels on remarquoit des médailles d'or, où étoit empreinte son effigie avec celle de la Reine de Navarre. Le soulèvement fut bientôt général dans les Pays-Bas, & l'on n'y soupiroit qu'après l'arrivée de Monsieur. De son côté, il travailloit avec ardeur aux préparatifs d'une si grande entreprise; & afin de hâter le secours que lui promettoit le Roi son frere, il partit pour Paris. 1577.

Retour à Paris, & fêtes à la Cour.

La Reine de Navarre le suivit de près, résolue d'obtenir sur-le-champ l'agrément du Roi, & d'aller en Guyenne auprès de son époux. Henri III, Catherine de Médicis, & la Reine Louise s'avancerent au-devant d'elle jusqu'à Saint-Denis; ils la reçurent avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive, & ne pouvoient se lasser de lui entendre raconter toutes les particularités de son voyage, & les dangers qu'elle avoit courus à son

1577. retour. La Cour étant arrivée à Paris, on recommença les bals, & les fêtes que la guerre, le voyage du Roi en Poitou, & plus que tout cela l'absence de la belle Reine de Navarre avoient suspendus. Car elle étoit l'ornement de la Cour & l'ame des fêtes & des plaisirs, & l'on voyoit tous les jours à Paris des étrangers *venus exprès pour voir cette beauté, dont la renommée avoit passé par toute l'Europe, ce disoient-ils.* Un Cavalier Napolitain entre autres avoit fait le voyage de France poussé par la même curiosité; & ayant trouvé la Reine absente à cause de son voyage aux eaux de Spa, il retarda son départ de deux mois pour l'attendre & la voir.

Brantôme, 307.

Son goût pour la parure.

Idem.

L'ayant vue, il dit ces mots : „ D'autresfois la Princesse de Salerne a remporté une telle réputa„ tion de sa beauté dans nostre ville de Naples, „ que l'estranger qui abordoit & s'en retournoit „ sans voir ladite Princesse, en racontant de son „ voyage, si on lui demandoit s'il avoit veu cette „ Princesse, & respondoit que non, on lui re„ pliquoit qu'il n'avoit donc veu Naples. Mais „ semblablement si à mon retour sans voir cette „ Princesse, on m'eût demandé si j'avois veu la „ France & sa Cour, encore que je l'eusse veue, „ j'eusse peu bien dire que non, puisque je n'avois „ point veu cette Reyne, que je peux dire en estre „ tout l'ornement & l'enrichissure; mais à cette „ heure l'ayant si bien veue & contemplée, je peux „ bien dire que j'ay veu toute la beauté du mon-

„ de, & que noſtre Princeſſe de Salerne n'eſtoit
„ rien au prix de cette Reyne, maintenant je m'en 1577.
„ vais très-content pour avoir jouy d'un ſi bel aſ-
„ pect. Je vous laiſſe donc à penſer combien vous
„ autres François pouvez eſtre heureux de voir
„ tous les jours à vos aiſes ce beau viſage, &c. &c. „
Tels étoient les ſentimens que ſa beauté inſpiroit à tous ceux qui la voyoient; mais ſes graces & le grand ſoin qu'elle apportoit à ſa parure, y contribuoient beaucoup. Brantôme nous a conſervé dans le plus grand détail tout ce qui regardoit ſes habits, ſon goût pour certaines couleurs, la grace qu'elle ſçavoit donner aux plus ſimples ornemens, & l'influence qu'avoit ſur la parure de toute la Cour la maniere dont s'habilloit la Reine de Navarre. On apprend des Mémoires de ſon temps, combien elle étoit curieuſe & recherchée en ajuſtemens, en habits, en ſomptuoſité; & l'on voit qu'elle introduiſit à la Cour l'uſage de porter la poitrine preſqu'entiérement découverte. Ses portraits montrent qu'elle le conſerva juſqu'à la vieilleſſe, & dans un tems où la modeſtie de Marie de Médicis imprimoit aux mœurs une régularité peu connue aux femmes du regne d'Henri III. & d'Henri IV; élevée par une mere qui donnoit à ſa Cour l'exemple du faſte, de la débauche & de la licence, Marguerite eſt excuſable d'avoir montré quelque goût pour la galanterie & la prodigalité.

Tout ſembloit conſpirer à l'entrenir dans ces

1578. Conduite de Henri III. Maîtresses du Roi de Navarre. L'Estoile, 38.

deux passions : la Cour du Roi son frere offroit à chaque instant des choses surprenantes dans ce genre. Le jour des Rois, la Demoiselle de Pons (a) ayant été Reine de la Fêve, fut conduite à la Messe depuis le Louvre jusqu'à la Chapelle de Bourbon, par le Roi *déséspérement brave frisé & gaudronné*, suivi de ses Mignons aussi parés que lui-même. Bussi se trouve à cette cérémonie, à la suite de Monsieur, vêtu de la maniere la plus simple & la plus modeste, tandis que les six pages du Roi portoient des habits de draps, d'or frisé ; & disant tout haut, *que la saison estoit venue que les belistres seroient les plus braves*. C'étoit ainsi que les Gentilshommes attachés au Duc d'Anjou, & les Mignons du Roi affectoient de se braver en toute occasion. De-là vinrent les querelles & les disputes qui partagerent si long-tems la Cour & Paris & finirent par l'exil de la Reine Marguerite. Elle étoit trop unie avec le Duc, pour qu'on ne cherchât pas à le chagriner, en donnant à sa sœur les plus vives mortifications. D'un autre côté, le Roi de Navarre égayoit son séjour à Agen par les intrigues galantes ; il avoit déja annoncé son penchant pour les femmes pendant sa captivité au Louvre : Madame de Sauves avoit été l'objet de ses premieres inclinations. Elle fut bientôt remplacée dans

(a) Antoinette de Pons, depuis Marquise de Guercheville, dont nous parlerons dans la suite.

ſon cœur par une nouvelle maîtreſſe, qui fut Mlle. de Tignonville (a), fille de la Gouvernante de la 1578. Princeſſe de Navarre ſa ſœur. Mais l'attachement qu'il eut pour elle, fut de peu de durée; car c'eſt dans le même-tems qu'on rapporte le commencement de ſa paſſion pour la belle Coriſande. Cette Dame avoit épouſé, en 1567, Philibert de Grammont, Comte de Guiche, & les ſervices importans, que la mere d'Henri IV. avoit reçus de la maiſon de Grammont, ceux que la Comteſſe & ſon mari lui rendirent à lui-même, firent éclorre ſes liaiſons avec la Comteſſe de Guiche. Il la vit pour la premiere fois, en 1576, lorſqu'il alla prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement en Guyenne, après s'être échappé de la Cour; ſon amour pour elle dura juſqu'en 1589, que la Comteſſe de Guercheville ayant engagé ce Prince dans ſes liens, il ſubſtitua à la vivacité de la paſſion qu'il avoit eue pour la Comteſſe de Guiche, les ſentimens plus durables d'eſtime & d'amitié. Quelques Auteurs ont cru que ce Prince n'avoit eu pour la belle Coriſande, juſqu'à la mort de ſon mari ar-

(a) D'Aubigné dans ſa *Confeſſion de Sancy*, *chap.* 5, l'appelle la petite Tignonville. C'eſt le nom d'une Seigneurie de Beauce, qui en 1551 étoit poſſédée par Lancelot du Monceau, premier Maître d'Hôtel de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre. Il avoit épouſé, en 1530, Marguerite d'Alençon, Dame de Cani-Caniel, fille de Charles, bâtard d'Alençon, & de Germaine Balué, niece du fameux Cardinal de ce nom.

rivée en 1580, que ces derniers sentimens; mais
1578. l'opinion contraire est la plus répandue, & les Grammont ont toujours cherché à l'appuyer de toutes leurs forces. Témoin un endroit des *Mémoires de Hamilton* (*a*), témoin ce que le même Comte, alors Chevalier de Grammont, répondit au Prince de Condé, dont il trouvoit le ton trop familier à son égard : *Je ne suis pas cause si mon pere n'a pas voulu être l'aîné des Césars de Vendôme.* Marguerite n'ignoroit pas les intrigues du Roi de Navarre; mais elle respectoit plus que lui la fidélité conjugale : pas assez cependant pour échapper à la malignité des Courtisans, & à l'œil clair-voyant du Public, toujours prêts à censurer ses Maîtres.

Duel des Mignons : douleur d'Henri III. Cependant les querelles des Mignons & des Favoris de Monsieur subsistoient toujours; ils en vinrent à se battre à outrance. Ils le firent avec tant de rage & d'acharnement, que de six combattans,

(*a*) On y trouve cette réponse du Chevalier de Grammont, à son ami Metta, qui lui reprochoit son ignorance.... „ Tu t'imagines donc que je ne connois pas les Mendores (pour Menaut d'Aun) ni les Corisandes? Moi? Je ne sçais peut-être pas qu'il n'a tenu qu'à mon pere d'être fils d'Henri IV? Le Roi vouloit à toute force le reconnoître, & jamais ce traître d'homme n'y vouloit consentir. Vois un peu ce que ce feroit que les Grammont sans ce beau travers. Ils auroient le pas devant les Césars de Vendôme. Tu as beau rire, c'est l'Evangile „. *Chap.* 3.

battans, Charles de Balzac, appellé Entraguet, fut le ſeul que ſes bleſſures n'empêcherent pas de ſe retirer chez lui. Maugiron & Schomberg reſterent ſur le champ de bataille, Riberac mourut le lendemain, Livarot n'échappa qu'après une maladie de ſix ſemaines, & de Lévi-Quélus fut rapporté à l'hôtel de Boiſi, percé de dix-neuf coups. Au récit de cet accident funeſte, le Roi ne put s'empêcher de verſer des pleurs, & de témoigner hautement combien étoit vif l'intérêt qu'il y prenoit; après avoir donné des larmes à la mort de Maugiron, il courut au ſecours de Quélus. D'abord, on tendit par ſes ordres les chaînes de la rue Saint-Antoine, où étoit placé l'hôtel de Boiſi, afin que ſon repos ne fût point troublé par le bruit des chevaux & des voitures; il ſe plaça enſuite au chevet de ſon lit, qu'il n'abandonna ni jour, ni nuit, juſqu'à la mort de ſon Favori. Il aidoit lui-même à le panſer, le ſervoit de ſes propres mains, lui promettant cent mille écus s'il en échappoit; & cent mille au Chirurgien, s'il pouvoit le guérir. Mais toutes ces précautions furent inutiles, le coup d'épée qui lui avoit traverſé les poulmons le conduiſit au tombeau, avec une phthiſie qui l'avoit deſſéché & défiguré, au point d'être méconnoiſſable au Roi même. Ce Prince accablé de douleur, oubliant ſon rang & ſa dignité, le baiſa après ſa mort, ainſi qu'il avoit fait à Maugiron, fit couper ſes blonds cheveux & les garda précieuſement. Il

1578.

1578. ôta lui-même les pendants d'oreilles qu'il lui avoit donnés; & après l'avoir fait exposer, comme un Prince, sur un lit de parade, il voulut voir sa pompe funèbre. Le soir de ce jour funeste, Henri III. revenant de poser la premiere pierre du Pont-Neuf, qu'il vouloit appeller, à cause de sa douleur, le Pont-aux-Pleurs, se renferma dans le Louvre, où il passa plusieurs jours sans se montrer.

Peu de tems après, Saint-Maigrin, un des nouveaux Mignons, fut assassiné à onze heures du soir en sortant du Louvre; & l'on disoit assez publiquement que cet assassinat étoit l'ouvrage du Duc de Guise, qui avoit juré de se venger des propos injurieux que ce Mignon avoit tenus sur la Duchesse son épouse. Le Roi de Navarre l'ayant appris, dit à ses amis : *Je sçay bon gré au Duc de Guyse de n'avoir pas souffert qu'un Mignon de couchette le fist c.... c'est ainsy qu'il faudroit accoustrer touts ces petits galands de la Cour qui se meslent d'approcher les Princesses, pour les mugueter & leur faire l'amour....* Il n'y avoit dans toute la France qu'un cri contre cette jeunesse débauchée & insolente qui dissipoit toutes les finances, & éloignoit par sa morgue & ses bravades les gens de bien, de qui le Roi eût pu recevoir de sages conseils.

L'Estoile, 56.

Querelles des Mignons & de Monsieur.

Ces meurtres avoient été précédés de plusieurs escarmouches, dont le brave Bussi s'étoit toujours tiré à son avantage; mais ses victoires porterent à leur comble la haine des Mignons pour Monsieur

& sa sœur. D'abord, ils détournerent le Roi de lui donner du secours pour son entreprise de Flandre, 1578. en lui inspirant des soupçons sur la conduite & les intentions de son frere. Celui-ci cherchant à éviter les querelles qui se renouvelloient tous les jours entr'eux & son favori Bussi, *qui étoit*, dit Mezerai, III, 179. *si pointilleux & si hargneux, qu'il mettoit l'épée à la main pour un pied de mousche*, le renvoya à Angers pour exercer les troupes qui devoient l'accompagner dans les Pays-Bas. Il espéroit que l'absence de ce brave, assoupiroit toutes les haines, & qu'il jouiroit enfin d'une tranquillité qui l'avoit toujours fui. Mais il se trompoit, & les bravades des Mignons ne cessoient pas pour cela : ils s'attaquerent à lui-même, lui faisant essuyer en public & en particulier des railleries sans fin sur sa mauvaise mine & la petitesse de sa taille. Ils engagerent ensuite le Roi à servir leur basse jalousie, en faisant perdre à M. de la Châtre, serviteur du Duc d'Anjou, un procès qu'il avoit contre Madame de Senneterre; l'on vit en cette occasion, le Roi solliciter lui-même pour cette Dame, & fatiguer de ses importunités les Présidens & Conseillers, jusqu'au jugement du procès, où M. de la Châtre succomba.

Pendant le Carnaval, les fêtes & les prodigalités du Roi redoublerent; les plus somptueuses furent celles qu'il donna au mariage de St. Luc, avec Mademoiselle de Cossé-Brissac. Il avoit forcé ce Seigneur à épouser Mademoiselle de Brissac, malgré

sa répugnance; & pour adoucir son chagrin, il se
1578. chargea des frais de la noce. Monsieur qui s'attendoit à y voir les Mignons triomphans & disposés à l'insulter, résolut de ne s'y point trouver, & engagea la Reine de Navarre à demeurer au Louvre avec lui. Catherine de Médicis craignant quelque accident ou quelque querelle, si les Mignons échauffés par le plaisir & la débauche, rencontroient Monsieur, demanda au Roi la permission d'aller dîner à Saint-Maur-des-Fossés avec son fils & sa fille. Elle l'obtint, & employa une partie de la journée à adoucir l'esprit de Monsieur, lui représentant combien il avoit besoin du Roi pour son entreprise, combien il devoit desirer de gagner son amitié. Pour cela, elle lui conseilla d'aller en arrivant à Paris au bal qui terminoit la fête. Ce conseil, quoique sage, eut cependant les plus funestes suites.

A peine, en effet, fût-il entré dans la salle du bal, qu'il entendit les Mignons dire à la mariée, placée auprès du Duc d'Anjou, que Monsieur avoit perdu son tems à se rhabiller..... qu'on ne s'étoit point apperçu de son absence pendant toute la journée..... qu'il étoit venu à l'heure des ténèbres, parce qu'elles étoient favorables à sa laideur.... Un simple Gentilhomme eût été offensé de ces propos insultans; qu'on juge de la colère qui transporta le frere du Souverain! Il sortit du bal, courroucé, & consulta M. de la Châtre sur ce qu'il devoit faire pour se venger. Ce Seigneur prudent & pacifique

chercha à l'adoucir, & lui conseilla de suspendre son ressentiment pendant quelque tems, au moins 1578. jusqu'à ce que le Roi eût réalisé les promesses du secours pour la conquête des Pays-Bas. Ce motif toujours puissant sur l'esprit du Duc le calma encore; & pour assoupir son premier feu, il résolut d'aller à la chasse pendant quelques jours. Pour cet effet, il rentre & raconte à sa mere l'affront qu'il avoit reçu des Mignons, le parti qu'il avoit pris de s'éloigner, & l'engage à obtenir le consentement du Roi. Catherine aussi aigrie que lui, mais également habile à dissimuler, approuve son projet, se charge d'en parler au Roi, & de solliciter pendant son absence les secours tant promis. Elle ordonna à M. de Villequier (*a*) d'en prévenir Sa Majesté, & de lui représenter cette chasse comme un moyen sûr d'appaiser les querelles de Monsieur & des Favoris. Le Duc regardant l'agrément du Roi comme une chose assurée, se retire dans son appartement, dit à ses gens de se tenir prêts pour aller le lendemain à Saint-Germain, où il vouloit courre le cerf pendant quelques jours, & à son Grand-Veneur d'y conduire les chiens, il se couche ensuite paisiblement.

Villequier alla donc par ordre de la Reine-mere demander au Roi son agrément, & l'obtint. Mais étant demeuré seul avec ses Mignons, ce Prince se

Monsieur est arrêté.

(*a*) René de Villequier, depuis Gouverneur de Paris.

1578. livra à toutes les fâcheuses impressions qu'ils voulurent lui donner. Ils viennent à bout de lui rendre cette absence suspecte, & l'engagent insensiblement à s'assurer de son frere, & de ses principaux serviteurs. Sur-le-champ le Roi sort de son cabinet tout transporté, & aussi effrayé que si l'ennemi eût été aux portes du Louvre, il monte chez la Reine-mere, suivi de M. de Cossé, Capitaine de ses gardes, & Mém. 267. s'écria en entrant : „ Comment, Madame, que pen-
„ sez-vous m'avoir demandé, de laisser aller mon
„ frere ? ne voyez-vous pas, s'il s'en va, le dan-
„ ger où il met mon Estat ? sans doute, sous cette
„ chasse il y a quelque dangereuse entreprise. Je m'en
„ vais me saisir de luy & de tous ses gens, & feray
„ chercher dans ses coffres. Je m'asseure que nous
„ descouvrirons de grandes choses „. Catherine craignant que dans ce moment d'effervescence, il n'attentât à la vie de son frere, lui demanda la permission de le suivre, & le fit après s'être habillée à la hâte. Arrivé à l'appartement de Monsieur, le Roi frappe rudement, criant qu'on eût à lui ouvrir, & qu'il étoit le Roi. Monsieur réveillé en sursaut, ordonne à Cangé, son valet-de-chambre, d'ouvrir. Le Roi entre, lui reproche ses prétendues conspirations contre le Gouvernement, & lui dit : *Qu'il lui apprendroit ce que c'est de s'attaquer à son Roy*. Il fait ensuite emporter les coffres de son frere par les gardes, & emmener ses gens. Lui-même fouille dans le lit, espérant d'y trouver quelque papier secret. Mon-

fieur y avoit auprès de lui une lettre de Madame de Sauves sa maîtresse, qu'il avoit reçue le soir 1578. même; il la cacha aussi-tôt, pour en ôter la vue au Roi. Mais celui-ci se jetta avec vivacité sur la lettre, la croyant d'une plus grande importance, & une preuve d'autant plus décisive, que son frere le conjuroit plus instamment de ne point lui faire cette violence. Ces prieres furent inutiles; le Roi l'ouvrit, la lut avec la Reine-mere, & à la confusion dont il fut couvert, se joignirent les transports de la jalousie contre l'amant de cette Dame, qu'il avoit autrefois servie lui-même. Quel est donc mon crime, disoit Monsieur, & de quoi m'accuse-t'on? mais sans lui répondre, le Roi sort brusquement, & lui donne pour le garder M. de Cossé & ses Ecossois; leur enjoignant expressément de ne le laisser parler à personne.

La Reine de Navarre se renferme avec lui.

Cette scène occupa une partie de la nuit, & Monsieur passa le reste dans la plus cruelle inquiétude. Toutes ses craintes se porterent sur le sort de la Reine de Navarre, qu'il croyoit enveloppée dans sa disgrace; & voyant M. de Cossé que ces excès pénétroient de douleur, mais qui n'osoit lui parler librement devant les gardes, il lui demanda des nouvelles de sa sœur. Apprenant qu'on ne l'avoit point inquiétée, il dit à ce Capitaine: „ Cela soulage beaucoup ma peine de sçavoir ma sœur libre: mais encore qu'elle soit en cet estat, je „ m'asseure qu'elle m'aime tant, qu'elle aimera

1578. „ mieux se captiver avec moy, que de vivre libre „ sans moy. Et le pria (ajoute Marguerite) d'al„ ler supplier la Roine ma mere, qu'elle obtint „ du Roy que je demeurasse en sa captivité avec „ luy, ce qui luy fut accordé. Cette ferme croyance „ qu'il eut de la grandeur & fermeté de mon ami„ tié me fut une obligation si particuliere, bien „ que par ses bons offices il en eust acquis plusieurs „ grandes sur moy, que j'ai toujours mise celle„ là au premier rang „. Monsieur ayant obtenu cette permission, envoya un Soldat de la garde Ecossoise pour annoncer cette triste nouvelle à sa sœur, & la prier de se rendre aussi-tôt dans son appartement. Cet Ecossois entre dans la chambre de la Reine de Navarre, qui ignoroit tout ce qui s'étoit passé & dormoit encore; il ouvre ses rideaux, & lui *dit en langage propre aux Ecossois : Bon jour, Madame; Monsieur votre frere vous prie de le venir voir.* La Reine à demi réveillée, fixe cet envoyé, & lui demande si son frere n'avoit pas d'autre messager que les Gardes du Roi? Alors, celui-ci lui raconte tous les évènemens de la nuit, & lui apprend que Monsieur avoit obtenu la triste permission de lui faire partager sa captivité. Mais voyant que ces fâcheuses nouvelles la jettent dans la consternation : „ Rassurez-vous, Madame, lui dit-il d'une „ voix basse, je sçais le moyen de faire sauver Mon„ sieur votre frere, & je m'y employerai de tou„ tes mes forces, pourvu qu'il m'emmeine avec

„ lui „. La Reine de Navarre l'aſſura d'avance de
toute la reconnoiſſance du Duc d'Anjou; & s'ha- 1578.
billant à la hâte, le ſuivit toute ſeule juſqu'à l'ap-
partement de ſon frere.

Pour y arriver, Marguerite avoit à traverſer la Cour du Louvre, remplie de Courtiſans qui accouroient ordinairement & s'empreſſoient de lui rendre leurs hommages. Mais voyant la fortune abandonner la Reine, ils feignirent de ne la pas appercevoir. Arrivée chez ſon frere, elle le trouve auſſi ſerein & auſſi tranquille qu'au ſein des proſpérités. Il l'embraſſa tendrement, en lui diſant : „ Ma Roine, „ ceſſez, je vous prie, vos larmes. En la condition „ que je ſuis, voſtre ennuy eſt la ſeule choſe qui „ me pourroit affliger; car mon innocence & la „ droite intention que j'ay eue m'empeſchent de „ craindre toutes les accuſations de mes ennemis. „ Que ſi injuſtement l'on veut faire tort à ma vie, „ ceux qui feront cette cruauté ſe feront plus de „ tort qu'à moy, qui ay aſſez de courage & de ré- „ ſolution pour meſpriſer une injuſte mort. Auſſi „ n'eſt ce que je redoute le plus, ma vie ayant „ eſté juſques icy tous jours accompagnée de tant „ de traverſes & de peines, que ne ſçachant que „ c'eſt des félicitez de ce monde, je ne dois avoir „ regret de les abandonner. La ſeule appréhenſion „ que j'ay, eſt, que ne me pouvant faire injuſte- „ ment mourir, l'on me veuille faire languir en la „ ſolitude d'une longue priſon, où encore je meſ-

„ priseray leur tyrannie, pourveu que vous me
1578. „ vouliez tant obliger que de m'assister de votre
„ présence. Ces paroles (dit la Reine de Navarre)
„ au lieu d'arrester mes larmes, me penserent faire
„ verser toute l'humeur de ma vie. Je luy responds
„ en sanglottant que ma vie & ma fortune estoient
„ attachées à la sienne; qu'il n'estoit en la puissance
„ que de Dieu seul d'empescher que je l'assistasse
„ en quelque condition qu'il pust estre; que si on
„ l'emmenoit de-là, & que l'on ne me permît d'estre
„ avec luy, je me tuerois en sa présence (*a*) „. Les Mignons apprirent des Gardes tout le détail de cette conversation; & ils se permirent sur ceux qui l'avoient tenue, les railleries les plus sanglantes, qui depuis ont fait naître tant de bruits injurieux sur une amitié, plus digne peut-être d'admiration, que de censure.

Le Roi ayant ensuite appris que Bussi étoit dans le Louvre, ordonna à Larchant, Capitaine des Gardes, de l'arrêter, avec Simier, serviteur de Monsieur. Ce Capitaine obéit, & entrant dans la chambre de Simier, il exécuta l'ordre du Rôi, & se retiroit après avoir fait une légère recherche dans l'appartement, où il étoit sûr que Bussi s'étoit retiré. Mais il auroit voulu le laisser échapper à cause de l'alliance qui se trouvoit entr'eux, & par laquelle

---

(*a*) „ J'ai oui dire souvent à cette Princesse, que ne pouvant supporter la tyrannie d'un mari, ni d'un frere, elle avoit donné son cœur & toutes ses affections à son jeune frere, pour le salut duquel elle eût employé volontiers sa vie „. *Dupleix*.

ce brave ne l'appelloit jamais que son Pere. Cependant Bussi qui s'étoit enveloppé dans les rideaux du 1578.
lit, voyant sortir Larchant, & craignant de tomber entre les mains de quelqu'un moins disposé à lui rendre service, avança la tête hors du lit, & lui dit : „ Hé! quoy, mon Pere! vous en voulez-„ vous aller sans moi ? N'estimez-vous pas ma con-„ duite plus honorable que celle de ce pendart de „ Simier „. Larchant entra en lui disant : „ Plût „ à Dieu, mon fils, que j'eusse perdu un bras, & „ que vous fussiez bien éloigné „. Mon Pere, (re-„ prit Bussi en raillant Simier sur sa frayeur) c'est „ une marque que mes affaires sont en bon état „. Ils furent enfermés l'un & l'autre dans le Louvre, & M. de la Châtre conduit à la Bastille.

Marguerite & Monsieur rentrent dans les bonnes graces d'Henri III.

La Reine-mere effrayée des suites d'un traitement aussi dur fait au premier Prince du Sang, sans aucune forme de procès, sans sujet réel, & dans le Louvre sous les yeux du Roi, assembla le Conseil. Elle y exposa à Henri toutes ses craintes, & conclut à la prompte délivrance de Monsieur. Le Roi se laissa fléchir ; aussi prompt à revenir de ses emportemens, qu'ardent à s'y livrer, il pria sa mere d'aller elle-même remettre le Duc d'Anjou en liberté, & de travailler à faire renaître la bonne intelligence entre lui & les Mignons, & sur-tout entre Bussi & Quélus. Catherine fit retirer ses gardes, & entrant dans l'appartement de son fils, chercha à l'appaiser par toutes sortes de motifs, ti-

rés principalement du besoin qu'il avoit du Roi.
1578. Elle l'assura que le Monarque ne l'avoit fait arrêter que pour éviter une querelle très-fâcheuse : car le pere de Bussi avoit supplié Henri III. de trouver bon que son fils & lui se battissent contre Quélus & son pere, afin de terminer entr'eux quatre une dispute qui partageoit depuis si long-tems la Cour & la famille Royale. Monsieur fut entiérement radouci par ces belles paroles; mais la Reine sa sœur vouloit absolument qu'on ne lui rendît la liberté qu'avec les formalités d'usage pour réhabiliter un innocent. La Reine-mere promit d'avoir égard à ces représentations, & de rendre la réparation aussi éclatante que l'injure l'avoit été. Elle y détermina le Roi, qui ayant fait assembler tout le Conseil, les Maréchaux & la Noblesse de la Cour, embrassa son frere & sa sœur, les assura de sa bienveillance, rejetta leur emprisonnement sur son zèle pour le bien de l'Etat; & sur-le-champ, fit appeller Bussi pour le réconcilier avec Quélus. C'étoit en effet ce qui occupoit davantage le Roi dans cet instant. Bussi arriva bientôt, & *en entrant dans la chambre*, dit la Reine de Navarre, *avec ceste belle façon qui luy estoit naturelle*, Henri lui ordonna d'oublier
Mém. 290. les disputes passées & d'embrasser son Favori. Il y parut disposé par sa réponse, & *accommodant les gestes avec la parolle, lui fit une embrassade à la Pantalonne; de quoy toute la compagnie, bien qu'encore*

estonnée & saisie de ce qui s'estoit passé, ne se put empescher de rire. 1578.

Les Courtisans qui avoient le plus d'expérience virent bien qu'une aussi légere réparation ne contenteroit pas Monsieur, & n'éteindroit pas son ressentiment. Catherine en jugea de même, & prenant sa fille à l'écart, elle la pria de veiller aux actions du Prince, & d'empêcher qu'il ne fît quelque démarche capable de lui attirer encore l'inimitié du Roi. Marguerite répondit de l'attachement de son frere pour le Roi & le bien de l'Etat ; ajoutant, qu'il n'avoit besoin que d'être entretenu dans ces sentimens, & que ses conseils ne tendroient jamais à autre but. La Reine-mere retint ces deux prisonniers à dîner avec elle, & les renvoya ensuite dans leurs appartemens pour changer d'habits & se trouver au souper du Roi, & au bal qui le suivoit toujours. Marguerite & son frere y allerent, mais avec la douleur & l'indignation peintes sur le visage; ce qui fit dire à M. de Seurre : *C'est trop peu pour faire à bon escient ; & trop pour se jouer. Je ne crois pas*, ajouta-t'il, en parlant bas à la Reine de Navarre & lui montrant son frere, *que ce soit ici le dernier acte de ce jeu, & cet homme me tromperoit bien s'il en demeuroit-là.*

Sa prédiction s'accomplit bientôt : les Mignons effrayés de l'air chagrin qu'avoient porté au bal le Duc d'Anjou & sa sœur, & redoutant également la vengeance de l'un & de l'autre, firent auprès

Nouvelle prison du Duc d'Anjou.

1578. du Roi de nouvelles tentatives pour s'assurer de Monsieur : ils réussirent au-delà de leurs espérances; ce Prince foible, indolent, qui s'étoit repenti la veille des voies de fait employées contre son frere, qui en avoit senti les conséquences funestes & sembloit en être extrêmement éloigné, changea sur-le-champ & fit appeller les Capitaines des Gardes. Il leur commanda de veiller avec soin aux portes du Louvre, d'empêcher que son frere ne sortît du Château, & de renvoyer exactement tous les soirs, les gens de Monsieur, ne laissant auprès de lui que ceux qui couchoient dans sa chambre ou sa garde-robe. Cette nouvelle persécution ranima toute la colère du Duc, il craignit de se voir encore prisonnier dans sa chambre; & lassé d'être en proie aux intrigues des Mignons & à la foiblesse de Henri, il résolut de sortir du Louvre & de s'aller mettre à la tête des troupes qui devoient l'accompagner en Flandre. Il s'en ouvrit à sa sœur, qui approuva sa résolution, & se chargea de conduire elle-même toute cette intrigue.

Evasion de Monsieur, favorisée par la Reine de Navarre.

Les portes du Louvre étoient gardées trop soigneusement pour espérer que Monsieur pût s'évader, comme il avoit fait en 1575 ; Marguerite choisit donc pour exécuter ce dessein, la fenêtre de sa chambre qui donnoit sur les fossés du Château. Comme elle étoit placée au second étage, Monsieur la pria de lui procurer une corde d'une longueur & d'une force proportionnée; la Reine

de Navarre fit emporter ce jour-là même hors du Louvre un coffre à moitié brisé. Quelques heures 1578. après, on le lui rapporta raccommodé, & renfermant la corde qui étoit néceſſaire à Monſieur. L'heure du ſouper étant venue, le Roi ne s'y trouva pas, parce qu'on étoit alors en Carême, & qu'il affectoit de l'obſerver avec la plus grande fidélité (*a*). La Reine-mere ſoupa donc ſeule avec ſa fille, dans un ſallon contigu à ſon appartement. On ſe levoit à peine de table, que le Duc d'Anjou, impatient d'exécuter ſon deſſein, arrive; & s'approchant de ſa ſœur lui dit de ſe hâter, & d'al-

(*a*) M. de Saint-Foix en rapporte une preuve authentique, *Hiſt. de l'Ordre du St. Eſprit*, *tom.* 2. Henri III, pendant une de ſes retraites qu'il faiſoit ſouvent à Vincennes, avec dix ou douze de ſes *Pénitens*, avoit ordonné un jeûne & une abſtinence dont Charles-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, s'ennuya. Il vint ſecrètement à Paris, & y acheta lui-même en plein marché deux belles ſolles, avec tout ce qu'il falloit pour y faire une bonne ſauce. Tandis qu'il l'apprêtoit, l'odorat de Henri III. qui paſſoit par hazard dans le dortoir, en fut frappé; il regarda par le trou de la ferrure, apperçut la Marck qui ſouffloit le feu du réchaud où étoit ſon plat, lui cria pluſieurs fois: *Frere Robert, je vous vois, ouvrez*, en lui reprochant ſa gourmandiſe & ſa déſobéiſſance à la Règle. Frere Robert de fort mauvaiſe humeur, quitta ſon réchaud, s'approcha de la porte, lui déclara nettement qu'il ne vouloit plus être *Pénitent*; que Sa Majeſté & les autres pouvoient faire abſtinence tant qu'ils voudroient, qu'il alloit achever de faire cuire ſes ſolles, qu'il n'ouvriroit qu'après les avoir mangées, & qu'alors on pourroit le chaſſer, ſi l'on vouloit, de ſa cellule & de la Confrérie.

ler dans sa chambre où il viendroit bientôt la re-
1578. joindre. M. de Matignon, qui fut depuis Maréchal de France, & qui n'aimoit point Monsieur, s'appercevant de l'air embarrassé avec lequel le Duc d'Anjou avoit parlé à sa sœur, dit à la Reine-mere, en l'accompagnant dans sa chambre; que Monsieur avoit sans doute quelque projet d'évasion, & que le lendemain on ne le verroit plus dans le Louvre; ajoutant qu'il en étoit bien assuré. (Il l'avoit peut-être appris de ceux qui étoient dans le secret.) Marguerite qui dans un moment aussi critique observoit tout avec soin, entendit ces paroles de M. de Matignon, & vit le trouble qu'elles causerent à la Reine-mere. Celle-ci étant entrée dans son cabinet, lui demanda si elle avoit entendu ce Seigneur? Marguerite qui nous dit elle-même, dans ses Mémoires qu'elle n'avoit rien perdu de cet entretien,
Mém. 298. lui répondit cependant: *Je ne l'ay pas entendu, Madame; mais j'ay veu que c'estoit chose qui vous donnoit peine. Ouy, ce dit-elle, bien fort; car vous sçavez que j'ay répondu au Roi que vostre frere ne s'en iroit point, & Matignon vient de me dire qu'il sçavoit très-bien qu'il ne sera demain ici.*

C'est ici où l'ame de Marguerite se peint toute entiere, & où cette Reine développe les maximes de morale dont elle étoit imbue. Elle proteste avoir le mensonge en horreur, & se fait illusion sur celui qu'elle se permet. C'est ainsi que souvent on fait plier les principes, en les adaptant aux circonstances pour

pour conserver une sorte de paix avec soi-même. 1578.
„ Lors me trouvant, dit-elle, entre ces deux extremitez, ou de manquer à la fidélité que je devois à mon frere, & mettre sa vie en danger, ou de jurer contre la vérité, (chose que je n'eusse voulu pour éviter mille morts) je me trouvay en si grande perplexité, que si Dieu ne m'eust assistée, ma façon eust assez tesmoigné sans parler ce que je craignois qui fust descouvert. Mais comme Dieu assiste les bonnes intentions, & sa divine bonté opéroit en cette œuvre pour sauver mon frere, je composay tellement mon visage & mes paroles qu'elle ne pust rien cognoistre que ce que je voulois, & que je n'offensay mon ame ny ma conscience par aucun faux serment. Je luy dis donc si elle ne cognoissoit pas bien la haîne que M. de Matignon portoit à mon frere; que c'estoit un brouillon malicieux qui avoit regret de nous voir touts d'accord; que lorsque mon frere s'en iroit, j'en voulois respondre de ma vie; que je m'asseurois bien que ne m'ayant jamais rien célé, il m'eust communiqué ce dessein s'il eust eu en cette volonté. Ce que je disois m'asseurant bien que mon frere estant sauvé l'on n'eust osé me faire desplaisir, & au pis aller, quand nous eussions esté descouverts, j'aimois trop mieux engager ma vie que d'offenser mon ame par un faux serment, & mettre la vie de mon frere au hazard. Elle, ne recherchant pas

1578. „ de prez le fens de mes parolles, me dit : Penfez bien à ce que vous dites; vous m'en ferez „ caution; vous m'en refpondrez fur voftre vie. „ Je luy dis en fouriant, que c'eftoit ce que je vou- „ lois „.

La Reine de Navarre fe retira enfuite dans fon appartement, fe déshabilla auffi-tôt & fe coucha pour éloigner fes Dames & fes Filles-d'honneur; ne gardant auprès d'elle que fes Femmes-de-chambre, dont elle connoiffoit la fidélité. Monfieur arriva bientôt avec fes deux confidens, Simier & Cangé. Marguerite fe leva, les aida à lier la corde à une forte traverfe de bois, & affiftée feulement de fes trois Femmes-de-chambre, & du petit Valet qui avoit apporté la corde dans le Louvre; elle defcendit d'abord fon frere qui rioit & plaifantoit, malgré la hauteur de la fenêtre; enfuite Simier, qui trembloit & avoit la plus grande peine à fe tenir à la corde. Cangé defcendit le troifieme; mais pendant qu'il étoit encore fufpendu, on vit un inconnu fortir du foffé, & enfiler à grands pas la rue qui conduifoit au corps-de-garde du Louvre. La Reine de Navarre fe rappella fur-le-champ les paroles de M. de Matignon, & craignant que ce ne fût un efpion appofté par fon avis pour obferver Monfieur, elle s'évanouit prefque de frayeur, appréhendant moins pour elle-même que pour fon frere, dont la vie n'eût pas été en fûreté après cette feconde fuite. Ses Femmes ne perdirent point leur

ſang-froid, & jetterent vîte la corde au feu, afin qu'elle ne pût ſervir de témoin contre leur Maîtreſſe. Mais la mauvaiſe fortune ſembloit s'être déclarée en cet inſtant contre la Reine; car la flamme d'une corde auſſi longue mit le feu à la cheminée. Les Gardes qui étoient de guet dans le Château, & qui apperçurent des flammes au-deſſus de l'appartement de la Reine, accoururent à ſa porte, heurtans & crians *qu'on leur ouvrît promptement.* 1578.

A ces cris, Marguerite crut que ſon frere avoit été pris, & venoit l'arrêter à ſon tour; cependant elle revint bientôt de ſa peur, & voyant que la corde n'étoit encore qu'à demi-brûlée, elle défendit à ſes femmes d'ouvrir. Elles s'approcherent de la porte, & parlant comme ſi elles euſſent craint de réveiller leur Maîtreſſe, elles demanderent ce qui les amenoit. Les Gardes répondirent qu'ils venoient aider à éteindre le feu; mais elles les aſſurerent qu'elles l'éteindroient elles-mêmes; qu'il n'y avoit pas de danger, & leur recommanderent de ne pas réveiller la Reine de Navarre. Ils ſe retirerent, & deux heures s'étoient à peine écoulées que l'alarme fut dans le Louvre. On venoit d'apprendre que Monſieur s'étoit d'abord retiré à l'Abbaye de Sainte-Génevieve, où Buſſi l'attendoit avec des relais, pour le conduire à Angers; après avoir percé la muraille de l'Abbaye (qui dans ce tems-là formoit l'enceinte de Paris), du conſentement de

1578. l'Abbé (a). Ce dernier étoit convenu avec Monſieur, qu'à l'inſtant où ce Prince ſeroit aſſez éloigné pour n'avoir plus à craindre les pourſuites, il viendroit ſe plaindre au Roi de ce que ſon frere l'avoit ſurpris dans ſa Maiſon, & l'avoit renfermé juſqu'au moment de ſa fuite. M. de Coſſé vint chez la Reine de Navarre pour la conduire devant le Roi & ſa mere, qui eſpéroient apprendre d'elle les circonſtances de cette évaſion. Elle ſe leva à la hâte, s'enveloppa dans un manteau de nuit, & ſe diſpoſoit à ſuivre ce Capitaine, lorſqu'une de ſes femmes toute éplorée ſe jette à ſes pieds & cherche à la retenir par ſon manteau, en diſant qu'elle n'en reviendroit jamais. M. de Coſſé la repouſſa, & dit à la Reine, qu'une pareille indiſcrétion auroit pu la perdre, ſi un autre que lui en eût été le témoin; mais qu'il étoit trop ſon ſerviteur pour en agir ainſi; & qu'il lui conſeilloit de ſe raſſurer, ſon frere étant en ſûreté. Cette nouvelle réjouit la Reine, & ſervit beaucoup à la ſoutenir contre les menaces du Roi, qu'elle trouva aſſis auprès du lit de ſa mere, dans une ſi grande colère, qu'il l'auroit maltraitée ſans la préſence de Catherine. Ils lui rappellerent, l'un & l'autre, l'aſſurance qu'elle leur

(a) Joſeph Foulon, connu dans notre Hiſtoire par les Conférences qui ſe tinrent dans ſon Abbaye pour travailler à la réduction de Paris ſous l'obéiſſance de Henri IV, & par la grande part qu'il y eut.

avoit donnée la veille des dispositions pacifiques du Prince : Marguerite ne put & n'osa en disconvenir; mais elle chercha à s'excuser, en disant qu'il l'avoit trompée, ainsi que le reste de la Cour, & qu'au reste, elle répondoit sur sa vie des bonnes intentions de Monsieur, qui n'avoit aucun dessein de troubler la tranquillité du Royaume, mais desiroit seulement de hâter les préparatifs pour son expédition des Pays-Bas. Le Roi se radoucit après cette protestation, à laquelle il auroit pu ajouter aussi peu de foi, qu'aux promesses faites la veille à la Reine-mere. 1578.

Catherine de Médicis redoutant l'esprit intriguant de son fils, & la haine qu'il avoit vouée au Roi, partit pour Angers dès le lendemain de son évasion. A trois lieues de cette ville, elle trouva Bussi qui étoit avancé, avec la Châtre, pour la recevoir; elle leur demanda des nouvelles du Duc d'Anjou : ils lui répondirent que le Prince étoit malade : sans doute, reprit-elle vivement, vous le retenez prisonnier, puisqu'il ne vient pas au-devant de moi : Non; Madame, répondirent-ils en riant, mais il est hors d'état de se soutenir. Comme ils voulurent la conduire au Château & l'y faire descendre, elle le refusa, *de crainte d'être emprisonnée comme son fils.* Elle attendit une journée entiere que ce Prince vînt la voir à son logement; mais elle attendit en vain : & s'ennuyant d'une pareille froideur, elle alla elle-même le trouver au Château

La Reine-mere à Angers.

1578. d'Angers, où il faisoit sa résidence. Sans aucun respect pour sa dignité & sa qualité de mere de Monsieur, on la fit entrer par une porte basse, & si étroite qu'elle ne put s'empêcher de dire, qu'elle passoit par un guichet pour la premiere fois de sa vie. Peu après, Monsieur se fit descendre dans une chaise à bras, feignant d'avoir un pied démis, & lui donna audience dans la cour du Château. Le résultat de cette conférence fut une lettre que le Duc écrivit au Roi, par laquelle il l'assuroit simplement qu'il ne cherchoit point à troubler la tranquillité de ses Etats, ni à faire aucune démarche qui pût lui déplaire.

Mort de Madame de la Roche-sur-Yon, & ses reproches à Marguerite.

Cependant Madame de la Roche-sur-Yon, qui n'avoit retiré aucun fruit du voyage qu'elle avoit fait aux eaux de Spa, touchoit au dernier moment de sa vie. Deux jours avant sa mort, elle dit à la Reine de Navarre, qui l'étoit venue voir & témoignoit prendre une grande part à ses douleurs : *Madame, vous voyez icy en moy un bel exemple que Dieu vous propose; il faut mourir, Madame, songez-y, & retirez-vous; car il faut songer à Dieu, & vous ne me faites que ramentevoir le monde, quand je vous regarde.* Elle parloit ainsi, *parce que la Reine de Navarre étoit comme de coutume fardée & diaprée.* De si sages conseils ne firent aucune impression sur cette Princesse, & son goût pour le luxe & la galanterie sembla s'accroître avec le nombre de ses années. C'étoit cependant un léger défaut auprès d'Henri III,

& elle auroit vécu heureuſe & tranquille, ſi elle n'y eût pas joint l'eſprit d'intrigue & de diſcorde. Mais on étoit perſuadé à la Cour de France & à celle de Navarre, que Marguerite par haîne contre le Roi, engageoit le Duc d'Anjou dans des factions & dans des révoltes perpétuelles contre le Gouvernement. 1578.

Haîne de Marguerite pour Henri III.

Il n'eſt pas aiſé de démêler la cauſe de cette averſion que Marguerite avoit conçue pour ſon frere Henri : les Hiſtoriens ne s'expliquent point là-deſſus d'une maniere ſatisfaiſante. Les uns, & ils forment le plus grand nombre, ne ſe ſont pas ſeulement donné la peine de la rechercher; les autres en parlent dans des termes ſi peu meſurés & avec une partialité ſi ouverte qu'on ne peut les croire. Ils ont répété cent fois, que Marguerite de Valois avoit eu dès ſa plus tendre jeuneſſe un commerce inceſtueux avec ſon frere Henri; mais que l'ayant enſuite abandonné pour ſe livrer aux mêmes excès avec Monſieur, elle s'étoit attiré l'indignation du premier, & avoit enſuite cherché par toutes ſortes d'artifices & de ruſes à l'entretenir dans ces ſentimens violens. N'y auroit-il pas un parti moyen à embraſſer, & ne trouveroit-on pas la cauſe que nous cherchons à découvrir, dans la jalouſie, paſſion qui n'eſt que trop ſouvent le principe des diviſions & des haînes les plus cruelles? Catherine de Médicis eut toujours pour Henri III. une prédilection marquée; dès ſon enfance, elle le com-

bla de faveurs, de graces, de distinctions; à peine
1578. sçut-il conduire un cheval, qu'elle lui fit donner le commandement des armées : elle n'épargna depuis ni peine, ni argent, pour le placer sur le trône de Pologne; & enfin, à son avènement au trône François, elle se livra totalement à ses caprices. Uniquement occupée de son cher fils, elle oublia Marguerite & le Duc d'Alençon à Amboise, dans une ville éloignée de la Cour; & ne parut faire attention à ce Duc, que pour trouver dans son caractère ferme & décidé une raison d'insuffisance & d'éloignement (a). Cette froideur augmenta & s'accrut avec ses fréquentes révoltes. Marguerite sembloit avoir encore plus à se plaindre que son frere : pour entrer dans les vues de Charles IX, Catherine avoit travaillé à rompre ses liaisons avec le Duc de Guise, elle l'avoit ensuite mariée, contre son choix & son goût, au Roi de Navarre; tandis qu'elle avoit toujours approuvé & loué Henri III. jusques dans ses traverses, ne s'étant point opposée à son mariage disproportionné avec Louise de Vaudemont. Un choix aussi décidé, une prédilection

(a) Pendant que le Duc de Guise étoit occupé au siége d'Orléans, la Reine-mere fit un voyage à Amboise pour y voir ses enfans, & y faire construire de nouvelles fortifications. Voici un extrait de la lettre qu'elle écrivit à ce Duc, peu de jours avant qu'il fût assassiné par Poltrot. *Je suis ce matin revenue d'Amboise, où j'ay veu un petit moriceau* (le Duc d'Alençon), *qui n'est que guerre & que tempête en son cerveau, &c.*

auſſi déclarée irriterent l'amour-propre de la Reine de Navarre, & la révolterent contre le Prince qui 1578.
en étoit l'objet. De-là, ſes liaiſons avec le Duc d'Alençon, négligé comme elle; de-là, les conſeils turbulens & factieux qu'elle lui donnoit pour inquiéter le Roi, & lui rendre formidable un frere, dont le mérite ſeul n'eût jamais été capable de lui cauſer aucun ombrage; de-là enfin, toutes les brouilleries & les animoſités qui diviſerent la Cour de Henri, & l'engagerent à laiſſer la Reine de Navarre maîtreſſe de rejoindre ſon mari.

C'étoit en effet l'objet des vœux de Marguerite de Valois, qui depuis ſon retour de Flandre n'avoit ceſſé de ſolliciter le Roi pour obtenir ſon agrément. Ce Prince craignant ſans doute l'aſcendant qu'elle pouvoit prendre ſur l'eſprit du Roi de Navarre, & l'uſage qu'elle en feroit pour le braver & ſe venger de ſes deux captivités, le lui avoit conſtamment refuſé. L'empreſſement de la Reine avoit redoublé avec ſes refus; auſſi ſa joie fut-elle extrême, lorſqu'elle apprit de la bouche de ſon frere qu'il alloit enfin la renvoyer en Gaſcogne. Elle n'enviſageoit dans ce nouveau ſéjour que l'eſpoir de tenir le premier rang après le Prince ſon époux, peut-être même avant lui (tant elle comptoit ſur ſon génie & ſon adreſſe): & l'eſpoir ſecret de ſe venger du Roi de France en fomentant les querelles & les guerres, entroit pour beaucoup dans cette ſatisfaction. La Reine-mere qui cherchoit à déguiſer tou-

1578. tes ses démarches aux yeux des Protestans, saisit avidement cette occasion d'aller en Guyenne. Elle annonça qu'elle y conduiroit elle-même sa fille, pour s'en séparer le plus tard qu'elle pourroit; mais son vrai but étoit d'examiner les forces des Réformés, leurs liaisons, le génie & les passions des chefs, afin de pouvoir aisément les diviser & les vaincre.

La Reine de Navarre va rejoindre son mari.

Les deux Reines partirent de Paris au mois de Juillet, & la séparation du Roi & de sa sœur, loin d'être accompagnée de larmes & de regrets, ne fut remarquable que par l'air serein du Roi, & les paroles dures qu'il adressa à Marguerite. Elles la confirmerent dans ses projets de vengeance; & si elle regretta la Cour de France, ce fut bien moins à cause du Roi son frere qu'elle perdoit de vue pour long-tems, que par rapport aux fêtes ou aux intrigues qui l'y avoient amusée ou occupée. Arrivée à Bordeaux, la Reine-mere qui cherchoit à gagner la confiance du Roi de Navarre, engagea les Bourdelois à réparer envers son épouse, les torts qu'ils avoient eus avec ce Prince leur Gouverneur. Marguerite fit son entrée avec toute la magnificence d'une Souveraine; elle étoit vêtue d'une robe à fond orangé (sa couleur favorite) couverte de broderie, & montée sur une hacquenée blanche; elle fixoit par sa beauté & sa bonne grace les regards d'un peuple nombreux que cette fête avoit assemblé à l'entrée de la Ville; elle reçut les complimens & les hommages des différens Corps; l'Archevêque

parlant pour le Clergé, le Maréchal de Biron (*a*), comme Maire, pour le Corps Municipal, & une seconde fois pour lui-même, comme Lieutenant-Général; & M. de Largebaston, premier Président, pour sa Compagnie : la Reine répondit à chacun d'eux en particulier, avec une facilité & une éloquence qui rappellerent aux Bourdelois les Reines Marguerite & Jeanne d'Albret, qu'elle égala en science, & surpassoit en beauté.

1578.

Trahison d'Ussac.

D'Aubigné.
Mezerai.
Hist. du Languedoc, de D. Vaissette.
Matthieu, &c.

De Bourdeaux, les Reines vinrent joindre le Roi de Navarre, qui les attendoit dans une maison de plaisance entre Saint-Macaire & la Réole, accompagné de six cens Gentilshommes. La réunion des deux Epoux parut cordiale & affectueuse; ils se comblerent de caresses pendant que les deux Cours furent réunies. De-là, ils allerent à Auch, où l'on parut oublier dans les plaisirs, les fêtes & les danses, toutes les anciennes animosités. On ne s'occupoit que de ballets & de tournois; la Reine-mere cherchoit à amuser le Roi de Navarre, &

(*a*) Armand de Gontault, Seigneur de Biron, Maréchal de France, fut fait Grand-Maître de l'Artillerie en 1569. Personne n'osa l'attaquer au massacre du 25 Août 1572. Il se déclara le premier pour Henri IV, lui soumit une partie de la Normandie, & fut tué d'un coup de canon au siége d'Epernay en 1592. Sa science & ses connoissances égaloient sa bravoure; on regrettoit qu'il se permît d'en faire un vain étalage. Il fut pere du malheureux Maréchal de Biron, exécuté dans la Cour de la Bastille en 1602.

à semer entre lui & le Vicomte de Turenne, tous
1578. les sujets possibles de division. Les plaisirs dont elle paroissoit uniquement occupée, ne l'empêchoient pas de suivre ses projets contre les Protestans ; dès le second jour après son arrivée à Auch, on en vit une preuve frappante. Un Gentilhomme, nommé Ussac, commandoit dans la Réole pour les Réformés; ce Vieillard recommandable par son âge & les blessures qui cicatrisoient son visage, avoit toute la confiance du Roi de Navarre. Pendant le séjour de la Cour dans sa Place, il devint éperduement amoureux de Mademoiselle d'Atrie, depuis Comtesse de Château-Villain, alors fille d'honneur de la Reine-mere. Comme il ne chercha point à cacher sa passion, toute la Cour s'amusa d'une folie aussi peu séante à son âge, & la Demoiselle, qui en étoit l'objet, fut la premiere à plaisanter le Gouverneur. Il souffroit impatiemment ces railleries; mais il en fut outré lorsqu'il vit le Roi son maître, & le Vicomte de Turenne, se les permettre aussi. Pour se venger il se donna avec sa Place à la Reine-mere.

Henri étoit au bal, lorsque son Valet-de-chambre lui apporta cette triste nouvelle. Sans témoigner aucune émotion, il s'approcha de Rosni, depuis Duc de Sully, & de quatre ou cinq autres de ses fidèles serviteurs, & leur dit : Avertissez le plus secretement que vous pourrez tous mes amis, que dans une heure je serai à cheval à la porte de la Ville, avec ma cuirasse sous mon habit de chas-

se, *& que ceux qui m'ayment & voudront avoir de l'honneur me suivent.* On lui obéit si ponctuellement, 1578.
qu'il se trouva au point du jour à la porte de Florence (*a*), dont les habitans, qui n'étoient point armés à cause de la paix, se rendirent à lui sans résistance. La Reine-mere qui le croyoit encore à Auch, fut surprise en apprenant cette nouvelle à son réveil, & dit en riant : *Je voy bien que c'est la revanche de la Réole, & que le Roy de Navarre a voulu faire chou pour chou; mais le mien est mieux pommé.* Ces hostilités refroidirent pour quelque tems les deux Cours, & la Reine-mere se retira à Agen, d'où elle envoya des députés au Roi de Navarre pour travailler à un accommodement. Le Prince s'y porta avec beaucoup de facilité, ils se réunirent tous à Nérac, où il tenoit sa Cour depuis que le Maréchal de Biron, Commandant pour Henri III, s'étoit emparé d'Agen. Le Cardinal de Bourbon, depuis Roi de la Ligue sous le nom de Charles X, y avoit accompagné Catherine, & exhortoit un jour le Roi de Navarre à embrasser sincérement la Religion Catholique. Celui-ci qui crut appercevoir dans ce discours le levain de la Ligue qui s'étoit formée depuis deux ans, lui répondit en riant : „ Mon oncle, on dit ici qu'on veut à Paris vous „ élire Roi, conseillez-leur plutôt de vous faire „ Pape, cette place vous conviendra davantage,

Sully, édit. des Werts, Tom. I. 13.

(*a*) Ville de Gascogne au Comté d'Armagnac.

„ & vous élevera plus haut, non-seulement que
1578. „ vos Electeurs, mais que tous les Rois ensem-
„ ble (*a*) „.

Les deux Reines à Toulouse.

Annales de Toulouse, tom. II, 23.

Les deux Reines firent leur entrée à Toulouse, le 28 Octobre, & elles furent reçues à une assez grande distance de la ville par le Maréchal de Damville, le Vicomte de Joyeuse son Lieutenant, & plusieurs autres Seigneurs. Elles logerent au Palais de l'Archevêque, & assisterent deux jours après à une procession solemnelle, accompagnées du Duc de Montpensier, du Prince son fils, des Maréchaux de Damville & de Biron, de Lansac, d'Escars & autres Chevaliers de l'Ordre; de la Princesse de Montpensier, de la jeune Princesse de Lorraine, de Françoise d'Orléans, Princesse douairiere de Condé, ayant les deux Princes ses fils à ses côtés, de la Maréchale de Damville & de la Vicomtesse de Joyeuse.

Lib. 68.

M. de Thou assure que pendant ce séjour la Reine-mere avertit le Parlement d'user à l'avenir de plus de douceur envers les Protestans,

(*a*) En 1584, après la mort de Monsieur, frere unique du Roi Henri III, ce Prince qui se voyoit sans enfans demanda au même Cardinal, si après sa mort, il n'accepteroit pas la couronne à l'exclusion du Roi de Navarre. Le Prélat se défendit d'abord de répondre; mais pressé plus vivement, il convint que c'étoit-là son projet. *Mon bon ami*, lui dit le Roi en souriant & le frappant sur l'épaule, *le Châtelet vous la donneroit, mais la Cour vous l'osteroit.* Et il sortit en se moquant de lui. *L'Estoile*, 182.

& de leur être plus favorable dans l'interprétation de l'Edit de pacification. Le Maréchal de Damville lui donna une fête, & l'accompagna lorſquelle partit de Toulouſe, avec ſa fille, pour aller à Lille-Jourdain, conférer avec le Roi de Navarre ſur les intérêts des Proteſtans. Elle alla coucher enſuite au Château de Pibrac, où Gui du Faur ſon Chancelier qui en étoit Seigneur, la reçut & la traita ſplendidement. 1578.

Les deux Cours paſſerent enſemble les mois de Décembre, de Janvier & de Février à Nérac, où l'on travailla à un accord entre les deux partis : mais la politique ne pouvoit occuper ſeule le Roi de Navarre; au milieu des affaires & des négociations, ſon penchant pour la galanterie l'entraînoit. Malgré l'accueil favorable qu'il avoit fait à ſon épouſe & la joie qu'il diſoit reſſentir de leur union, il avoit renoué avec Madame de Sauves (*a*) une des Dames de la Reine-mere, & avoit pris de nouvelles chaînes auprès d'une de ſes compagnes. C'étoit la belle Dayelle, qui étoit Grecque de naiſſance, & s'étoit ſauvée du ſac de Chypre, en 1571 : elle épouſa depuis Jean d'Hemerits, Gentilhomme Normand. Cette paſſion ſe rallentit bientôt, & s'é- 1579.

Amours de Henri IV.

Confeſſion de Sancy, chap. 5.

(*a*) Catherine de Médicis conduiſoit ordinairement à ſa ſuite un grand nombre de très-belles perſonnes connues ſous le nom de Dames d'honneur, ou de filles de la Reine; & Brantôme dit qu'il y en avoit quelquefois juſqu'à trois cens.

teignit au départ de Catherine, qui ramena avec
1579. elle la belle Grecque ; elle fut même si foible, qu'elle n'empêcha point ce Prince d'aimer en même-tems la fille de son Jardinier, connue sous le nom supposé de Fleurette.

Conférences de Nérac.

Cependant, quoiqu'il négligeât ses intérêts & ceux de son parti dans les Conférences de Nérac, les circonstances le servirent mieux que son adresse & son génie n'eussent pu le faire. Les Protestans obtinrent tout ce qu'ils avoient demandé, soit que la Reine-mere s'ennuyât d'être si long-tems éloignée de son cher fils Henri III, soit que le zèle de Pibrac eût suppléé seul aux mouvemens que le Roi auroit dû se donner. Ce Magistrat (*a*) venoit d'être fait Chancelier de la Reine de Navarre ; la Reine-mere lui avoit recommandé les intérêts de sa fille, encore trop jeune pour se livrer aux affaires, & de son gendre que les Protestans conduisoient trop à leur gré. *La Conférence de Nérac fut favorable aux Huguenots, par la foiblesse de Pibrac, qui devint amoureux de la Reine Marguerite*, dit le Président Henault, sous l'année 1579. L'amour-propre de cette Reine, qui croyoit qu'on ne pouvoit la voir sans l'aimer ; les reproches qu'elle faisoit de cette prétendue passion ; les témoignages de la Faille dans ses *Annales de Toulouse*, du *Divorce Satyrique*, de MM. de Perefixe, de Thou, &c. ; enfin, l'ambiguité

(*a*) Il étoit né en 1528, & mourut en 1584.

guité des expressions de Mezeray ont pu l'induire en erreur. Mais la réalité de cette foiblesse de Pibrac 1579. pour la Reine Marguerite, a été vivement combattue & absolument détruite par Dom Vaissette dans son *Histoire de Languedoc*, *tom. V*, *pag.* 643, & le sçavant Abbé d'Artigny, *tom. II*, *p.* 348.

Supposition de l'amour de Pibrac pour la Reine de Navarre.

Les raisons victorieuses qu'apportent ces deux Auteurs, & sur-tout le dernier, doivent décider tout homme impartial. On n'a d'abord qu'à lire, pour s'en convaincre, l'Apologie de Pibrac, donnée au Public par le sçavant Abbé, d'après les Manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, & ceux de Brienne à la Bibliothèque du Roi, & en particulier l'Article XII, où il fait entendre à la Reine qu'elle ne doit pas prendre à la rigueur les offres de *service loyal* & les expressions vives & affectueuses d'usage dans les lettres. D'ailleurs, Pibrac étoit occupé d'une inclination plus tendre, & qui lui imposoit moins de réserve, comme il paroît par environ vingt lettres amoureuses de ce Magistrat qu'on conserve en original dans la premiere des deux Bibliothèques que nous avons citées. Ce grave Chancelier qui donnoit tant de tems à l'étude & aux affaires, se trouvoit bien mieux d'un amour plus commode. Mais ce qui a paru décisif à M. l'abbé d'Artigny, & ce qui le paroîtra aussi au Lecteur judicieux, c'est que deux ans après ces plaintes de Marguerite, auxquelles il répondit par son Apologie, chef-d'œuvre d'éloquence, cette

Reine l'employa pour ses affaires. Si cette Apologie ne l'eût pas détrompée, & qu'elle eût persisté dans les défiances auxquelles elle se livra cette année & dont ses Mémoires font foi, est-il vraisemblable qu'elle eût continué à se servir de son ministère ? Il lui offre ses sceaux à la fin de cette Apologie, & les lui renvoie; cependant dans la grande affaire qu'eut à démêler Marguerite avec le Roi son frere en 1583, nous voyons Pibrac chargé de ses plaintes à la Cour de France; & M. d'Artigny avoit entre ses mains le Discours vif & animé qu'il prononça sur ce sujet devant Henri III. La Reine de Navarre avoit donc reconnu la fausseté & l'injustice de ses soupçons. Elle étoit donc très-persuadée que jamais Pibrac n'avoit eu la témérité d'élever ses desirs jusqu'à elle ! Après un pareil désaveu, hésitera-t'on à traiter de chimérique une passion aussi mal prouvée & si bien combattue.

1579.

Mém. 320.

Séjour à Agen, & chasse aux Ours.

Les Conférences étant terminées, la Reine-mere accompagnée des deux Cours, vint à Agen, où le Roi de Navarre partagea encore son affection & sa tendresse. La Reine son épouse y fut témoin de son inclination passagere pour Catherine du Luc, Demoiselle de cette Ville; mais elle auroit eu à peine le tems de s'en alarmer : car ce Prince abandonna presqu'aussi-tôt cette nouvelle maîtresse avec le fils qui naquit de leurs amours (a). D'ailleurs,

Mém. 313.

(a) Voyez sur cette Demoiselle les Poésies de Guilleaume du Sablé, 1608.

le Roi la traitoit avec beaucoup d'amitié & de considération, lui ayant raconté dès les premiers jours 1579.
de leur réunion, les ruses & les artifices qu'on avoit mis en œuvre pour les brouiller lorsqu'ils étoient à la Cour. Il lui avoit juré de nouveau un attachement sans bornes, reconnoissant enfin que ces intrigues n'avoient pour but que de les détacher de Monsieur, & les détruire ensuite tous les trois plus facilement. Tout se ressentoit de cette union, &, disent les Mémoires de Sully, *la Cour y fut un* *tom. I*, 24.
temps fort douce & plaisante : car on n'y parloit que d'amour, & des plaisirs & passe-temps qui en dépendent. Mais il fallut s'arracher à cet agréable séjour, & l'on alla à Lille-Jourdain, d'où le Roi de Navarre conduisit les deux Reines dans le Comté de Foix; y étant arrivé, il voulut les mener sur les monts Pyrenées, afin de leur donner le plaisir de la chasse aux Ours; mais le récit des dangers de cette chasse les effraya, les empêcha de l'y suivre. Pour lui, il ne s'y refusa pas, & fut témoin d'un accident qui ne dut pas faire désapprouver les craintes des Reines. Dans une seule chasse, deux Ours déchirerent & mirent en pieces quelques chevaux, d'autres forcerent dix Suisses & dix Piqueurs armés de lances. Un des plus forts qu'on eut vus dans ces montagnes, courut, quoique percé de plusieurs coups de feu, hérissé de sept ou huit tronçons de lances & de piques, sur sept Chasseurs qui étoient placés sur les bords d'un grand précipice, les saisit

& s'élança avec eux dans une vallée affreuse, où ils
1579. périrent sans aucune espérance de secours.

Henri III. joué en public. Les plaisirs du Roi Henri étoient moins bruyans & moins dangereux; mais aussi plus dispendieux & faits pour lui attirer le mépris de ses peuples. Il en eut une preuve à son retour de Chartres, où il étoit allé en pélerinage pour obtenir un successeur. Il rapportoit de cette ville deux *Chemises de Notre-Dame*; une pour lui & l'autre pour la Reine son épouse: chargé de ces reliques, dans lesquelles il avoit la plus grande confiance, il descend en arrivant à Paris à la Foire Saint-Germain. Le premier objet qui frappa sa vue, fut une troupe d'Ecoliers qui se promenoient avec de longues fraizes de papier, le tournoient en ridicule avec ses Mignons, & crioient en pleine Foire : *A la Fraize on connoît le Veau.* Henri s'emporta contre eux, & les fit mettre en prison; mais un mépris aussi marqué ne put lui faire ouvrir les yeux sur les ridicules outrés de sa conduite; & dans le même tems, il établit au Louvre un jeu public, où une troupe de filoux Italiens, contre lesquels il ne dédaignoit pas de jouer lui-même, lui gagna trois cent mille écus à la prime & aux dez.

L'Estoile, 105.

Retour de Monsieur. Le retour de Monsieur contribua beaucoup à l'entretenir dans cette mollesse & cette oisiveté, en faisant cesser ses craintes & ses soupçons. Depuis son retour des Pays-Bas, ce Prince s'étoit toujours renfermé dans le Château d'Angers, & Bussi ne cessoit d'apporter des obstacles à son retour au Louvre,

où il redoutoit les Mignons & plus encore la colere du Roi. Mais son arrogance le perdit, & rendit à Monsieur sa liberté qu'il n'auroit jamais dû sacrifier aux caprices d'un Favori. Ce Prince jouant un jour avec Bussi *à belle injure*, lui commanda de lui répondre sur le même ton & de lui dire ses vérités. Bussi oubliant ce qu'il devoit au frere de son Roi, lui répondit avec la plus grande familiarité, que si Bussi avoit aussi mauvaise mine que Monsieur, il se banniroit de toutes les compagnies. Le Duc d'Anjou qui ne souffroit pas la plaisanterie sur la laideur, comme nous l'avons vu dans ses querelles avec les Mignons, fut outré; & deux jours après, sans communiquer son dessein à personne, il prit la poste & arriva au Louvre, où l'on ne l'attendoit pas. Le Roi transporté de joie, l'accabla de caresses & d'amitiés, *le fit coucher avec lui*, & assista le lendemain au *Te Deum*, que le Parlement fit chanter à la Sainte-Chapelle pour rendre grâces à Dieu de la réunion des Princes.

1579.

L'Estoile, 106.

Mort de Bussi.

Bussi éprouva bientôt par lui-même qu'il falloit peu compter sur l'attachement du Duc d'Anjou. La Mole & Coconnas avoient été sacrifiés au desir de ce Prince de rentrer dans les bonnes graces du Roi, il devoit l'être comme eux. Ce Prince jouant un jour avec le Roi, lui montra une lettre de son Favori, qui lui racontoit avec le ton de familiarité auquel il s'étoit habitué, le succès de ses poursuites amoureuses auprès de l'épouse de son Grand-

Veneur, Charles de Chambes, Comte de Montsoreau, & lui marquoit qu'il tenoit enfin dans ses toiles, la bête du Grand-Veneur. Le Roi garda ces Lettres, & sûr de se venger de Bussi, les montra à l'Epoux offensé; en lui disant que l'intérêt qu'il prenoit à son honneur l'avoit seul engagé à lui découvrir un affront aussi sanglant, & qu'il ne croyoit pas nécessaire de lui indiquer le parti qu'il devoit prendre dans une pareille occasion. Le Comte animé par la vue de son déshonneur, & plus encore par la crainte de passer pour un lâche dans l'esprit du Roi, s'il n'en tiroit une vengeance complette, se rendit chez lui en diligence, & obligea sa femme d'écrire à Bussi pour lui donner un rendez-vous dans une terre voisine. A peine y étoit-il arrivé, que le Comte survint avec ses gens couverts de cottes de maille, & commence à charger ce malheureux Gentilhomme. Leur nombre ne l'épouvanta pas; il se défendit pendant quelque tems; mais enfin couvert de blessures, & sentant ses forces épuisées par un combat aussi inégal, il voulut se jetter dans le fossé du Château; mais il reçut dans cet instant le coup qui termina sa vie. Cette mort fut très-agréable aux habitans d'Angers qu'il tyrannisoit, & plus encore aux Mignons qui redoutoient sa censure & sa bravoure. Les Protestans appellerent sa mort *la revanche de la Saint-Barthelemy*, parce qu'il avoit tué un grand nombre des leurs dans cette fatale nuit; sans épargner même Bussi-Saint-George son cousin.

1579.

Thuan lib. 68.

Mais la Reine de Navarre en fut accablée de douleur; elle voulut la consigner à la postérité par le Poëme intitulé : *L'esprit de Lysis disant le dernier adieu à sa Flore;* ou *Dialogue sur la mort de Bussi-d'Amboise.* Celui-ci est *Lysis*, & *Flore* Marguerite de Valois; cette Reine en est peut-être elle-même l'Auteur, si ce n'est pas quelque Poëte à ses gages. Elle avoit été extrêmement attachée à ce vaillant Capitaine, & nous avons vu qu'elle s'étoit fort mal défendue sur les reproches qu'on lui en faisoit. La complaisance & l'espèce d'enthousiasme avec lesquels elle en parle dans ses Mémoires, nous donnent l'explication du fait suivant, par Brantôme dans la vie de Bussi. Le Capitaine Page, que ce Favori vouloit tuer de sa main, lui demanda la vie au nom *de la personne du monde qu'il aimoit le mieux: Bussi*, dit l'Historien, *frappé au cœur de ce mot, lui répondit :* „ Va donc chercher par-tout le monde „ la plus belle Princesse & Dame de l'univers, & „ te jette à ses pieds, & la remercie; & lui dis que „ Bussi t'a sauvé la vie pour l'amour d'elle „ : *& cela fut fait...* On a toujours cru que cette Princesse n'étoit autre que la Reine Marguerite.

1579. Chagrin de la Reine de Navarre. *Muses Françoises*, 370. *Anecdotes des Reines*, *IV.* 94. *Mém.* 63.

La bonne intelligence qui regnoit entre elle & le Roi de Navarre ne fut pas de longue durée, & l'intolérance d'un Secretaire du Roi causa une rupture qui dura jusqu'à la mort. Les Protestans qui avoient jetté les hauts cris contre la dureté avec laquelle ils avoient été traités par les Princes Catho-

La Reine de Navarre persécutée par les Catholiques.

liques, avoient fourni de leur côté quelques exem-
1579. ples d'une rigueur aussi contraire à l'esprit de l'Evangile. Calvin avoit fait périr, en 1553, le malheureux Servet au milieu des flammes; & le Consistoire de Geneve avoit fait trancher la tête à Spifame en 1566 : d'ailleurs, les honneurs qu'ils avoient commises en représailles de la Saint-Barthelemi, égaloient presque celles qu'ils avoient souffertes. Mais les deux partis ne craignoient pas de renchérir l'un sur l'autre en cruauté, & donnoient tous les jours à l'Europe étonnée, le spectacle cruel de citoyens égorgés par leurs parens & leurs compatriotes. Le Béarn n'en étoit pas exempt, quoique le Roi de Navarre eût un fonds d'humanité à l'épreuve des excès où se porte le fanatisme. Il y avoit interdit la célébration de SS. Mystères sous les peines les plus grièves, & son épouse avoit seule à Pau la permission de faire dire la Messe dans une Chapelle de trois à quatre pas de longueur; encore levoit-on le pont-levis du Château, de peur que les Catholiques du pays n'y assistassent. Quelques-uns d'eux cependant privés de cette consolation depuis plusieurs années, résolurent de tenter tout, le jour de la Pentecôte, pour pénétrer dans la Chapelle. Ils se cacherent pour cet effet dans le Château, & ne parurent qu'au commencement de la Messe; elle alloit finir sans qu'ils eussent été découverts, lorsque des Protestans, qui les avoient apperçus au travers de la porte, allerent en donner avis à le

Pin, Secretaire de confiance du Roi, & chargé des affaires des Proteſtans. Cet Officier envoye ſur-le-champ des Gardes qui arrachent de la Chapelle ces malheureux Catholiques, les accablent de coups ſans reſpect pour la Reine qui étoit préſente, & les traînent dans les priſons, où ils furent renfermés juſqu'au payement d'une amende conſidérable. 1576.

Marguerite fut pénétrée de douleur à la vue de cette violence, & s'en plaignit vivement au Roi, le ſuppliant de relâcher ces Catholiques, qui avoient cru pouvoir profiter de ſon arrivée pour jouir d'une conſolation dont ils étoient privés depuis ſi longtems. Le Pin accourut, & prenant la parole, interrompit bruſquement la Reine, en lui diſant qu'elle ne devoit pas rompre la tête au Roi pour cette affaire, qui ne ſe termineroit pas autrement, malgré tous les mouvemens qu'elle ſe donnoit. Il ajouta, que ces malheureux avoient bien mérité ces mauvais traitemens, & qu'elle étoit trop heureuſe de pouvoir faire dire la Meſſe pour elle & ſes gens. Des propos auſſi impérieux firent ſur la Reine toute l'impreſſion qu'ils devoient produire; elle pria le Roi de lui faire raiſon d'un homme de néant qui s'oublioit à ce point. Le Roi ſe contenta de le renvoyer, & travailla à appaiſer ſon épouſe, en l'aſſurant qu'il étoit très-fâché de l'indiſcrétion de le Pin, & des excès auxquels ſon zèle l'avoit porté, & dont il étoit prêt à lui faire raiſon ; mais qu'il étoit obligé de conſulter ſon Parlement ſur

le sort des prisonniers. La politique exigeoit de lui
1579. cette démarche : il étoit le chef des Protestans ;
c'étoit à lui à maintenir leurs priviléges, de même
Brantôme, que les Edits faits en leur faveur ; ils regardoient
244. comme le principal celui qui interdisoit tout exer-
Mém. 215. cice de la Religion Catholique dans le Béarn. D'ailleurs, ses affaires étoient trop embrouillées pour braver ainsi les Protestans ; il crut donc leur devoir quelque déférence. A l'égard de le Pin, il auroit dû tout de suite en faire le sacrifice à son épouse, & maintenir la paix dans sa maison par le renvoi de ce Secretaire, quelque attaché qu'il lui pût être. Il le fit ; mais ce ne fut qu'après les sollicitations redoublées de Marguerite, & les menaces qu'elle fit d'écrire à son frere, que le Roi de Navarre faisoit plus de cas d'un de ses gens, que de la Reine son épouse. Pibrac son Chancelier employa toute son adresse pour appaiser cette querelle domestique ; mais la Reine aveuglée par son ressentiment, crut que ce Magistrat entretenoit, au contraire, la discorde entre elle & son mari ; afin de le dégoûter du séjour de Pau, & l'obliger à retourner à Paris, où les charges qu'il possédoit au Parlement & au Conseil exigeoient sa présence. Il s'en justifie pleinement dans son Apologie déja citée, & ne laisse aucun doute sur la conduite qu'il tint dans cette occasion.

Nouvelles amours du — La paix fut donc encore une fois rompue entre les deux époux, & nos Lecteurs ne doivent pas

s'attendre à la voir reparoître. Le reste de la vie de Marguerite ne renfermera plus que de nouvelles preuves de leur éloignement mutuel, jusqu'au divorce, qui en rendant à ce Prince la liberté de porter ailleurs ses vœux, lui fit considérer Marguerite avec plus d'indifférence que de haîne. Cette froideur de Henri fut entretenue par ses nouvelles Maîtresses. Dayelle, la belle Grecque (*a*), avoit

1579.

Roi de Navarre.

(*a*) Il ne faut pas la confondre avec Victoire d'Ayelle (*Ayala*), fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Celle-ci étoit d'une famille illustre d'Espagne, & connue dès l'an 807, où vivoit Ferdinand d'Ayala, Général d'Armée. (*Voyez* Moyerne-Turquet.) On a vu depuis deux siecles s'éteindre cette Famille aussi distinguée dans les Royaumes d'Espagne & de Naples, que celle de Montmorenci en France. (Dictionn. de la Noblesse, *in*-4°. Art. *Ayelle*.)

Francisque d'Ayelle, Comte Napolitain & consanguin de Lopez d'Ayala, Chevalier de Rhodes, se distingua à la défense de cette Isle, sous le Grand-Maître L'isle-Adam; il épousa Portia Pagana, Demoiselle Napolitaine de la même maison, qui a produit depuis le célebre Comte de Pagan sous Louis XIII. Il eut de ce mariage Victoire d'Ayelle, qui s'allia par Contrat de mariage, passé le 12 Février 1580, dans le Cabinet de Catherine de Médicis, avec Camille de Fierra ou Fera, Seigneur originaire de Mantoue. Amené en France sous le règne de François I. par le Maréchal de Caraccioli son parent, il devint Mestre-de-Camp, Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de l'Ordre & Ambassadeur extraordinaire en Turquie. La Reine-mere dota ces deux époux d'une somme de vingt mille livres, qui compléterent le payement de la Terre & Seigneurie de Rouville en Beauce, achetée par Camille de Fera le 28 Juin 1579, & conservée encore par sa postérité. Le Roi Henri III. fut, en 1582,

1579. ſuivi la Reine-mere à ſon retour auprès du Roi ſon fils, & le cœur du Roi de Navarre accoutumé aux chaînes de l'amour, ſe hâta d'en prendre de nouvelles auprès de Rebours, une des filles de la Reine ſon épouſe. Cette Princeſſe ſe plaint de ſon caractère malicieux, & des mauvais offices qu'elle ne ceſſoit de lui rendre. Rebours tomba bientôt après malade à Pau, & la Cour du Roi de Navarre en étant partie pour aller à Montauban, il la perdit de vue & l'oublia ſans peine. Les charmes d'une autre fille de la Reine contribuerent beaucoup à cet oubli : c'étoit Mademoiſelle Foſſeuſe, de la maiſon de Montmorenci.

Soins de la Reine pour ſon époux malade.

Le voyage de Pau à Montauban, fournit à Marguerite de Valois un moyen de regagner les bonnes graces du Roi, ſi la choſe eût été poſſible; elle ne la laiſſa pas échapper. Arrivé à Pauſe (*a*), ce Prince fut ſaiſi par une fièvre continue accompa-

parrein d'un de leurs enfans mort en bas âge. Ce Prince avoit accordé, dès Août 1578, des Lettres enrégiſtrées à la Chambre des Comptes le 14 Janvier 1579, pour la naturaliſation dudit Camille de Fera ou Fierra, iſſu de Phillppe de Fierra, Comte de l'Empire & l'un des Généraux de l'Empereur contre le Roi de Bohême, lequel s'établit à Mantoue l'an 1293.

M. Blondeau de Charnage croit que cette d'Ayala s'appelloit Yolande; mais elle eſt inconteſtablement la même que Victoire, qui peut-être avoit deux noms de baptême; quoiqu'un ſeul ſoit employé dans les Actes avec ceux de Camille Fierra ou Fera. — Note fournie par C. G. T.

(*a*) Petite ville de l'Armagnac, au nord-oueſt d'Auch.

gnée d'un violent mal de tête, qui le retint dix-fept jours dans cette ville : pendant cette maladie, il 1579. ne put dormir un feul inftant, & les grandes fueurs qui fuivoient fa fièvre, forçoient à le tranfporter perpétuellement d'un lit dans un autre. Marguerite ne fe repofa fur perfonne du foin de fon époux, & fans dormir elle-même ni fe déshabiller, elle paffa les dix-fept jours auprès de fon lit. Le Roi fut fenfible à cette marque d'attachement, & parut lui rendre une partie de fa tendreffe. On doit fans doute attribuer à cette réconciliation momentanée l'indifférence qu'il témoigna, & le peu de foi qu'il parut ajouter aux bruits fcandaleux qui coururent fur la conduite de fon époufe & du Vicomte de Turenne. Philippe de Strozzi, qui devoit époufer la fœur du Vicomte, demanda au Roi Henri III. fon agrément pour fe rendre à la Cour de Navarre, où elle étoit auprès de fon frere. Henri, qui deftinoit cette riche Veuve à quelqu'un de fes Mignons, fut piqué au vif de cette demande, qui annonçoit un accord établi entre Strozzi & la maifon de la Tour. N'ofant lui refufer fon agrément, il chercha à chagriner le Vicomte, & à fervir en même tems fa haîne contre Marguerite : il chargea donc Strozzi de rendre en main propre des lettres au Roi de Navarre, par lefquelles il l'inftruifoit de l'intrigue de Marguerite & du Vicomte de Turenne; l'engageant à la faire ceffer, & fur-tout à n'en rien témoigner aux intéreffés. Le Roi de Navarre, tran-

quille sur la conduite de son épouse, lui rendit les
1579. lettres, ainsi qu'au Vicomte lui-même.

Calomnies sur sa conduite à Pau. Les Libelles du tems, mais sur-tout le *Divorce Satyrique*, parlent de cette intrigue, & *de la Bole, qui de rage mangea les plumes de son chapeau.... & de Clermont d'Amboise, qui de colere cassa une bouteille d'encre devant les Dames.* Mais aucun Historien digne de foi n'en fait mention. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déja dit de cet affreux Libelle, source des calomnies dont on a noirci la réputation de cette Reine, assez maltraitée d'ailleurs par le burin de la vérité. Au reste, cette confiance du Roi lui servira de justification; à moins qu'on n'ajoute encore avec ces Auteurs obscurs, que l'indulgence de la Reine pour les maîtresses de son époux, exigeoit un pareil retour.

Cette démarche du Roi de France eut des suites
1580. tes funestes, qu'il auroit dû prévoir; sa sœur irritée,

Guerre des amoureux. chercha à s'en venger avec éclat, & y réussit en rallumant une nouvelle guerre. On avoit cru tous les troubles appaisés par les Conférences de Nérac, & Henri III. paroissoit sans inquiétude sur la Guyenne. Il se permettoit avec ses Mignons des plaisanteries sur le Roi son beau-frere, qu'il traitoit avec le plus grand mépris; le Duc de Guise, de son côté, seul possesseur du cœur de Madame de Sauves dans l'absence du Roi de Navarre, s'égayoit aux dépens de cet amant méprisé. Marguerite, qui en quittant la Cour de France y avoit conservé des rela-

tions, étoit inſtruite des railleries ſanglantes dont on accabloit ſon époux. Réſolue de ſe venger du Roi ſon frere, elle crut n'y pouvoir mieux réuſſir qu'en armant les Proteſtans. Pour en venir à bout, elle employa Foſſeuſe, à qui elle faiſoit part des nouvelles qu'on lui envoyoit de Paris; celle-ci ne manquoit pas de les rendre à ſon amant. Mais comme Foſſeuſe étoit trop jeune pour ſuivre une intrigue, & ne pas négliger quelques occaſions d'irriter le Roi de Navarre contre la Cour de France, Marguerite avoit mis dans ſes intérêts une autre Demoiſelle, nommée Xainćte, à qui il faiſoit auſſi la Cour. Elle gagna enſuite les maîtreſſes de ceux qui avoient le plus d'autorité dans le Conſeil; s'étant aſſurée par-là de leurs ſuffrages, elle fit jouer la mine. Dans le moment, toute la partie méridionale de la France fut embrâſée, & les peuples reprirent des armes qu'ils avoient à peine quittées. Ce furent ces intrigues de la Reine qui firent donner à cette ſeptieme guerre le nom de *Guerre des Amoureux*, qui d'ailleurs lui convenoit d'autant mieux qu'aucun de ceux qui compoſoient le Conſeil de ſon époux (ſi l'on en excepte le ſeul Favas, que l'âge avoit guéri des folies de l'amour), n'étoit exempt de la tyrannie de cette paſſion. On reconnoît aiſément dans cette conduite de Marguerite, la politique ordinaire de Catherine ſa mere : comme cette Princeſſe, elle compoſa ſa ſuite de Dames remarquables par leur beauté, & leur goût décidé pour la ga-

1580.

D'Aubigné, 989.

lanterie : comme cette Princesse, elle s'étudia à
1580. envelopper dans leurs filets, les Seigneurs dont elle croyoit avoir besoin : & comme cette Princesse enfin, elle sçut par l'organe de ces Dames, leur faire épouser son ressentiment & ses projets de vengeance.

Périls que courent le Roi & la Reine de Navarre., *L'Estoile*, 114.

Dès le premier signal de la guerre, le Roi de Navarre courut un grand danger, qu'il n'évita que par les avis de la Reine son épouse. Elle lui écrivit qu'une troupe de Catholiques, envoyés par Biron, se tenoit en embuscade aux environs de Mazeres, pour le prendre mort ou vif. Le Roi effrayé de la grandeur du péril, partit sur-le-champ, passa la Garonne à gué, & se retira à Nérac. A peine y eut-il rejoint Marguerite, qu'elle fut elle-même dans les craintes les plus vives, quoique bien moins fondées. Pibrac, son Chancelier, apprit à son arrivée à Paris, par la voix publique, & en particulier du Roi Henri III. & de sa mere, que la Reine Marguerite étoit menacée du plus grand danger dans le mois de Mars, & sur-tout du 20 au 28. Ce Magistrat remonta à la source de ce bruit populaire, & la trouva dans les Prédictions d'un Astrologue, nommé Juntin ou Junctin (a). L'ayant fait venir,

(a) Natif de Florence, dont on a plusieurs Ouvrages d'Astronomie & d'Astrologie. Il fut écrasé sous les ruines de sa Bibliothèque, quoiqu'il eût prédit qu'il mourroit d'un autre genre de mort.

venir, il apprit que ce rêveur tiroit les horoſcopes de tous les Princes dont il pouvoit connoître l'heure de la naiſſance; & que travaillant à celui de la Reine de Navarre, il avoit découvert cette fable puérile. Pibrac que ſes connoiſſances avoient dépouillé de ces ridicules préjugés, ſe crut diſpenſé d'alarmer ſa maîtreſſe par des avis auſſi dépourvus de fondement; mais les ayant encore entendus de la bouche du Roi, il craignit d'être accuſé de négligence, s'il tardoit davantage à en avertir Marguerite. Il le fit donc par une lettre, dans laquelle il cherchoit en même-tems à la raſſurer contre ces folles prédictions, lui proteſtant que ſon zèle pour ſon ſervice l'avoit ſeul engagé à lui faire paſſer cet avis, & il finiſſoit par lui conſeiller de s'éloigner pour quelques jours de Nérac, & de ſe retirer à Agen, ou au Port Sainte-Marie, ville voiſine, (car l'Aſtrologue avoit ajouté que la Princeſſe périroit de la main même du Roi ſon époux). La Reine n'en fit rien, non qu'elle fût aſſez au-deſſus des préjugés de ſon ſiècle, pour mépriſer l'Aſtrologie; mais parce qu'elle regarda cet avis comme une nouvelle ruſe de ſon Chancelier, pour l'éloigner de Nérac & la rappeller à Paris. 1580.

D'Artigny II, 403.

Quoique cette Princeſſe travaillât à rallumer la guerre entre ſon époux & les Catholiques, elle n'eût cependant vu qu'avec chagrin la Cour de France pénétrer ſes intrigues, ſe préparer aux évènemens, & faire échouer par-là cette entrepriſe.

Ruſes de Marguerite pour endormir le Roi de France.

1580. Pour l'entretenir dans sa sécurité, elle écrivoit à Pibrac, que jamais les Protestans n'avoient été plus éloignés de reprendre les armes.... que l'amitié de son époux lui garantissoit la paix & la tranquillité..... elle lui ordonnoit de montrer ses lettres au Roi de France. Ce Prince dont l'indolence étoit flattée par des dispositions pacifiques, donna dans le piège, fit même à sa sœur une gratification de cinquante mille livres, & lui écrivit une lettre extrêmement flatteuse, où il l'assuroit de toute sa bienveillance. Mais il commença à prendre l'alarme, lorsqu'il apprit de Toulouse & de Guyenne, que la guerre recommençoit, & que les gens de sa sœur portoient ouvertement les armes, se trouvoient au pillage des Villes, & se battoient journellement contre les Catholiques. En ayant averti Pibrac, il le chargea d'en écrire à la Reine de Navarre, & de la menacer de toute son indignation. Mais elle, sans s'effrayer, faisoit démentir les bruits de guerre par le même Pibrac. Nouvelle sécurité de la part du Roi Henri.

D'Artigny 390.

Quelle fut donc sa surprise, lorsqu'il apprit que le Roi de Navarre avoit assiégé, pris & pillé Cahors! Cette ville étoit de l'appanage de Marguerite de Valois; le Roi son frere lui ayant donné pour dot les Sénéchaussées du Quercy & de l'Agénois. Si nos Jurisconsultes furent étonnés de lui voir assigner sa dot en fond de terre, contre l'usage qui veut que les Filles de nos Rois ne soient dotées qu'en

argent, ils le furent bien davantage, lorsque son frere pour rendre sa position plus honorable, lui 1580. abandonna par ses Lettres-Patentes, tous les Droits Régaliens inséparables de la Couronne, tels que les nominations aux Abbayes & aux Evêchés. On avoit fait plus, comme je l'ai déja dit, on lui avoit donné un Chancelier particulier. Ce démembrement consterna les habitans du Quercy : ennemis jurés des Protestans, comme ils l'avoient montré dans les dernieres guerres; bien loin de s'attacher au Roi de Navarre, ils n'en furent que plus indisposés contre lui. D'ailleurs, Cahors en particulier renfermoit plusieurs *Thuan. lib. 72* de ceux qui s'étoient distingués dans le massacre qui suivit celui de la Saint-Barthelemi. Marguerite avoit une forte envie de rentrer dans cette Place, qui étoit une des Villes assignées pour sa dot; elle travailla donc sans relâche à déterminer son mari à ce siége, & le Roi persuada sans peine les chefs du parti Protestant.

Le Roi Henri vivoit dans la plus grande confiance, & sur la parole de Pibrac, il n'avoit fait aucuns préparatifs, lorsqu'il apprit le pillage de Cahors. A cette nouvelle, il entra dans une violente colere, & fit appeller le Chancelier de la Reine de Navarre. Ce Magistrat aborda le Roi, lorsqu'il traversoit la cour du Louvre pour aller à la Messe, accompagné d'une foule de Seigneurs. „ Sçavez- *Matthieu, D'Artigny.* „ vous, lui dit ce Prince, que Cahors a été pris „ & saccagé, tous les habitans massacrés, & le

„ butin des Eglises publiquement vendu à Nérac „ ?
1580. Le Président lui répondit, qu'il l'ignoroit. „ Les „ Officiers, ajouta-t'il avec la même vivacité, auxquels ma sœur a donné des Offices & Bénéfices „ dans Cahors, ont trahi la Ville, & reçu l'ennemi; je ne veux plus qu'elle ait ce moyen de „ me nuire; j'ay commandé ce matin à mon Procureur-Général de faire saisir les Lettres qu'elle „ a; & quant à vous, je vous deffends d'user de „ son sceau, ni sceller Offices quelconques „. Dès le même jour, les Prédicateurs firent retentir les chaires d'invectives contre le Roi de Navarre, envenimant par leurs exagérations affectées le mal qui avoit été fait à Cahors. Pibrac fit demander ensuite une audience à la Reine-mere, & l'ayant obtenue, il lui raconta ce qui étoit arrivé le matin. Il la supplia d'intercéder auprès du Roi en faveur de sa fille, afin que l'on ne procédât point à la saisie de ses biens, (c'eût été une flétrissure pour cette Reine, les Registres du Parlement la consignant à la postérité); & d'assurer ensuite à Sa Majesté, que Marguerite n'avoit nommé à aucun Bénéfice ou office dans Cahors, comme l'état des expéditions de son Sceau en faisoit foi. La Reine-mere l'obtint avec assez de peine, & la saisie fut révoquée le lendemain; mais Pibrac n'osa de plus de cinq mois se présenter au Louvre. Il en fut éloigné par les précautions tardives, mais efficaces, que prit le Roi contre les Réformés.

Ne pouvant plus diffimuler, après des déclarations de guerre & des hoftilités auffi manifeftes, il fit faifir les biens des révoltés, & en particulier ceux du Roi de Navarre, que le Parlement de Touloufe mit en féqueftre entre les mains des Receveurs-Généraux, pour fournir aux frais de la guerre avec les deniers qui en proviendroient, & décharger le peuple d'autant. Pour divifer les Proteftans, il donna enfuite un Edit qui confirmoit tous les Edits précédens faits en leur faveur, fous la feule condition de demeurer paifibles dans leurs terres & leurs maifons. Mais pour réprimer plus efficacement leurs entreprifes féditieufes, il leva trois armées, & donna à M. de Biron le commandement de celle qu'il envoya en Guyenne. Ce Maréchal reçut ordre de pourfuivre vigoureufement le Roi de Navarre par-tout où il le pourroit joindre; & tout ce que la Reine put obtenir de la Cour de France, fut que la ville de Nérac feroit neutre, *& qu'à trois lieues aux environs il ne fe feroit point d'acte d'hoftilité, pourvu que le Roi de Navarre ne s'y trouvât point.* Mais les plaifirs de cette Cour, & fes intrigues avec Foffeufe l'y rappellerent bientôt. Marguerite nous peint elle-même cette Cour comme un féjour de délices. „ Noftre Cour eftoit „ fi belle, que nous n'envions point celle de France, y ayant Madame la Princeffe de Navarre fa „ fœur, qui a efté mariée à M. le Duc de Bar, & „ moy, avec bon nombre de Dames & de Filles,

1580.

Cour de Nérac.

Mém. 331

1580. „ & le Roy mon mary estant suivy d'une belle
„ trouppe de Seigneurs & Gentilshommes aussi hon-
„ nestes gens que les plus galants que j'ay veu à la
„ Cour; & n'y avoit rien à regretter en eux, sinon
„ qu'ils estoient Huguenots. Mais de cette diver-
„ sité de Religion il ne s'en oyoit point parler, le
„ Roy mon mary & Madame la Princesse sa sœur
„ allants d'un costé au Prêche, & moy & mon
„ train à la Messe en une Chapelle qui est dans le
„ parc ; d'où, comme je sortois, nous nous r'as-
„ semblions souvent pour nous aller promener en-
„ semble, ou dans un très-beau jardin, qui a des
„ allées de lauriers & de ciprez, fort longues, ou
„ dans le parc que j'avois fait faire, en des allées
„ de trois mille pas, qui sont au long de la rivie-
Mém. 334. „ re, & le reste de la journée se passoit en toutes
„ sortes de plaisirs honnestes, le bal se tenant d'or-
„ dinaire l'après-disnée & le soir „.

Marguerite insultée par le Maréchal de Biron.

Le Maréchal de Biron ayant appris que le Roi de Navarre s'étoit renfermé dans Nérac, & cette Place cessant par-là d'être Ville neutre, il en fit approcher son armée en diligence pour l'investir & en former le siége. La Reine Marguerite & les Dames qui l'accompagnoient se placerent sur les murs & dans les guérites, pour jouir du spectacle de l'armée ennemie & des travaux du siége. Mais une pluie abondante étant survenue, & le Maréchal sçachant que le Roi avoit, enfermés dans la Place avec lui, deux cens chevaux & huit cens fantassins, leva le

siége & renonça à son entreprise. Avant de décamper, il fit tirer quelques volées de canon sur la Ville, & un boulet porta à une demi-brasse au-dessous de la Reine. Il lui envoya aussi-tôt un trompette pour l'assurer qu'il n'avoit point été instruit de sa présence, lui faire en même-tems ses excuses, & lui protester que sans les ordres positifs qu'il avoit de poursuivre sans relâche le Roi son époux, il n'eût jamais permis une pareille escarmouche contre la Ville qu'elle habitoit. Marguerite, pour qui le Maréchal avoit toujours témoigné beaucoup d'égard, lui renvoyant toutes ses lettres qui tomboient entre ses mains, s'en tint fort offensée; & jugeant d'ailleurs que cette hostilité n'étoit point nécessaire, puisque M. de Biron renonçoit au siége, elle ne voulut recevoir aucune excuse, & le menaça de s'en plaindre au Roi son frere. 1580.

Le Roi de Navarre se brouille & se raccommode ensuite avec M. de Sully.

Cette escarmouche faillit à enlever au Roi de Navarre un de ses plus zélés serviteurs, & un de ceux qui contribuerent le plus à la gloire immortelle qu'il s'est acquise, Maximilien de Béthune, depuis de Sully, qui à l'exemple de son pere avoit toujours été attaché aux Bourbons, & mis au nombre des serviteurs de Henri dès sa plus tendre jeunesse. Ce jeune guerrier avoit assisté pendant la confusion qui régnoit dans la Place aux approches du Maréchal, au duel de deux Gentilshommes, & les avoit ramenés à la Ville fort blessés. Le Roi qui étoit fort attaché à l'un d'eux, en fit des repro-

ches à M. de Sully, le menaçant de lui faire tran-
1580. cher la tête, *pour avoir fait*, disoit-il, *un acte de*
Sully, l. 29. *Souverain*. Celui-ci lui répondit avec hauteur : *Qu'il n'étoit ni son sujet, ni son vassal; qu'il l'étoit venu servir de pure affection qu'il lui portoit & à ses dépens, pour acquérir de la gloire & de l'honneur, & non pour y perdre la vie honteusement comme il l'en menaçoit; & partant qu'il étoit résolu de se retirer, estant bien asseuré qu'il ne manqueroit pas de maistre, lorsqu'il desireroit d'en trouver.* Le Roi plus animé par la vivacité de cette réponse, reprit aigrement : *Que les chemins luy estoient libres, & qu'il ne manqueroit pas aussi de serviteurs.* Mais la Reine & la Princesse de Navarre, qui estimoient & aimoient M. de Sully, travaillerent à le raccommoder avec le Roi, qui sembla ne l'en aimer que davantage. La destinée de ces deux héros, depuis amis intimes, étoit de se brouiller aisément; mais de resserrer de plus en plus les liens de leur amitié, par la douce effusion qui terminoit toujours leurs différens.

Fin de la guerre des Amoureux.

Les menaces de Marguerite & son ressentiment des procédés du Maréchal de Biron, eurent leur effet plutôt qu'elle n'eût osé l'espérer elle-même. Car cette guerre des Amoureux ne dura pas un an : Henri III. toujours ennemi des fatigues & des travaux, employa tous les moyens de pacification, & écouta volontiers les propositions de Monsieur. Ce Prince lassé de la guerre de Flandre, où il s'étoit comporté plus en aventurier qu'en héros, ayant

rendu inutiles tous les mouvemens que s'étoit don- 1580.
nés Marguerite pour lui préparer les voies, cherchoit à quitter les Pays-Bas sous un prétexte honnête. Il fit donc proposer au Roi de France de trouver bon qu'il passât en Guyenne, & qu'il employât pour ramener la paix, le crédit qu'il avoit sur l'esprit de la Reine de Navarre, & l'amitié qui l'avoit autrefois uni avec le Roi son époux. Ayant obtenu son agrément, il conclut avec les Députés Flamands, & se rendit sur-le-champ à Fleix dans le Périgord, où devoient se tenir les Conférences. On y entendit les Protestans, qui se plaignoient des infractions journalieres que recevoient les Edits de franchise. Leurs plaintes furent écoutées favorablement, & ils obtinrent des Places de sûreté. M. de Thou ajoute, que le Traité renfermoit un article secret par lequel, dans la vue de *Liv. 72.*
satisfaire le ressentiment de la Reine de Navarre, on dépouilloit Biron du Gouvernement de Guyenne, pour le donner à Matignon, dont elle jugeoit plus avantageusement. Le récit de Brantôme est *Brantôme, 264.*
conforme à celui du Président; il ajoute seulement, qu'elle conserva encore après cette vengeance, une aversion déclarée contre le Maréchal, ne parlant jamais de l'escarmouche de Nérac qu'avec des plaintes amères, & tous les témoignages d'un cœur ulcéré. Mais étant venu à la Cour un an après, elle l'y trouva & lui pardonna sincèrement dès qu'il eut reconnu sa faute, & fait auprès d'elle les dé-

1580. marches qu'exigeoit la réparation de cette injure prétendue.

Marguerite raconte le départ de Biron d'une maniere qui lui est totalement favorable, mais le ton d'apologie qui règne dans ses Mémoires, altère quelquefois la confiance qu'ils inspirent. Quoiqu'il en soit, d'après cet Ouvrage, le Maréchal de Biron s'attacha pendant la Conférence de Fleix à Monsieur & lui offrit ses services pour défendre Cambrai, qui tenoit encore le parti de ce Prince. Monsieur accepta volontiers les offres d'un guerrier dont la bravoure & la prudence étoient reconnues; mais avant de s'éloigner, il voulut faire la paix de ce Gouverneur avec sa sœur, & lui conseilla de le traiter un peu durement lorsqu'il viendroit lui redemander ses bonnes graces. La Reine le fit, mais avec tout le ménagement possible, craignant de refroidir le zèle que Biron témoignoit pour le service de son frere.

Haine de la Reine de Navarre pour d'Aubigné.

L'Historien d'Aubigné (*a*) n'eut pas autant à se louer de sa douceur & de sa bienveillance. Cet Ecuyer du Roi de Navarre, Protestant outré, ennemi par cela seul de la Reine sa maîtresse, raconte lui-même cette aventure, qu'il faut repren-

(*a*) Théodore Agrippa d'Aubigné, favori d'Henri IV, se distingua par ses écrits & sa valeur. Son penchant à la satyre est consigné dans *la Confession de Sancy*, le *Baron de Fœneste*, & le *Divorce Satyrique*. Il fut grand-pere de la célébre Madame de Maintenon.

dre de plus haut. La Reine Marguerite étoit devenue amoureuse depuis peu de tems de Jacques de Harlay-Chanvallon, jeune homme aussi distingué par sa naissance (*a*) que par sa beauté, & qu'on n'appelloit jamais que *le beau Chanvallon.* Ces amours n'avoient pas encore éclaté, comme ils le firent depuis; ils étoient cependant parvenus à la connoissance de plusieurs personnes de la Cour du Roi de Navarre. Marguerite soupçonnoit d'Aubigné de les avoir divulgués; *pour se venger*, dit-il, Hist. 1077. *de quelque desfaveur, dont il n'avoit pas eu sentiment.* Dans cette persuasion, elle chercha à le perdre auprès du Roi son maître; & profita de l'arrivée du Connétable de Portugal, qui venoit solliciter le Roi de Navarre & Monsieur à prendre la défense de ce Royaume, prêt à être envahi par les Espagnols. Elle fit venir d'Aubigné, & lui ayant exposé le but du voyage du Connétable, elle le pria de lui donner conseil, & d'indiquer qui, de son époux ou de son frere, elle devoit engager à épouser la querelle des Portugais. L'Écuyer du Roy de Navarre apperçut aussi-tôt le piége caché sous ce faux air de confiance; il sentit que se décidant pour Monsieur, il se brouilloit avec le Roi son maître; & que s'il opinoit pour ce dernier, la discorde alloit rallumer ses flambeaux, & diviser les

1580.

(*a*) Ce que Busbecq avance de sa noblesse douteuse, est évidemment faux.

1581. Cours de France & de Nérac. Pour l'éviter, il engagea la Reine à consulter son Conseil ordinaire, feignant cependant d'approuver la résolution qu'avoit prise Monsieur de secourir les peuples de l'ancienne Bétique. Au sortir de cette dangereuse conférence avec la Reine, il se déguisa & parvint jusqu'au Connétable. Il lui parla long-tems en faveur du Roi de Navarre, & exalta ses vertus, son courage & sa bienfaisance; espérant de se tirer par-là du précipice où la Reine avoit voulu le jetter. Car il s'attendoit, après la fausse confidence qu'elle lui avoit faite, à l'entendre déclamer contre lui auprès de son maître, qui d'ailleurs connoîtroit à fond ses démarches, & lui rendroit justice dans le secret. Mais le Connétable ne se décida pas sur ses conseils, & se livra entiérement à Monsieur, qui donnoit les mains à toutes les entreprises, sans réussir dans aucune.

Grossesse de Mlle. de Fosseuse.

Mlle. de Fosseuse n'étoit pas si attachée au Roi de Navarre, qu'elle n'écoutât en même temps les vœux de Monsieur. Ce Prince, pendant son séjour à Nérac devint amoureux de cette belle personne, qui paroissoit l'écouter avec complaisance. L'amant négligé connoissant la tendresse de Marguerite pour son frere, attribua à ses bons offices auprès de Fosseuse sa fille, les faveurs que son beau-frere en recevoit. Il étoit prêt de lui en témoigner son ressentiment, lorsque pour le prévenir, elle pria & supplia Monsieur de renoncer à cette intrigue, s'il

ne vouloit la perdre; ce qu'il fit. Mais cette complaisance perdit Fosseuse; car cherchant à éteindre 1581.
la jalousie du Roi par des caresses plus vives, elle s'oublia au point de porter dans son sein un témoin de son déshonneur. Dans cet état, elle éleva ses vues jusqu'au trône, & conçut le dessein de faire répudier la Reine Marguerite, dont le Roi n'avoit point eu d'enfans, & d'occuper ensuite sa place. Pour y réussir, elle travailloit tous les jours à éloigner le Prince de son épouse, & à semer entr'eux des sujets de haîne & de division. Elle demanda aussi au Roi d'aller avec sa maîtresse aux eaux d'Aigues-caudes qui sont en Béarn, espérant cacher son état par ce voyage (*a*). Ce Prince, qui n'osoit lui rien refuser, proposa à son épouse d'accompagner sa fille (car c'est ainsi qu'il l'appelloit), que le dérangement de son estomac obligeoit d'aller aux eaux. Mais elle s'en défendit, alléguant le serment qu'elle avoit fait de ne point rentrer en Béarn que la Religion Catholique n'y fût rétablie. Le Roi insista, & lui fit sentir de quelle importance il étoit pour sa fille de n'y pas aller sans sa Maîtresse, & à quels propos ce voyage donneroit occasion, si elle le faisoit seule. Rien ne put l'ébranler; tout ce qu'elle accorda, fut de la faire accompagner par

(*a*) Marguerite ajoute dans ses Mémoires une autre raison de la part de Fosseuse; mais elle est si atroce, qu'on ne peut en soupçonner une mere.

1581. sa Gouvernante & deux de ses filles. Rebours qui en étoit une, & qui s'étoit raccommodée avec Marguerite, l'instruisoit très en détail des projets de Fosseuse & de ses folles prétentions.

Le Roi étant de retour d'Aigues-caudes voulut conduire la Reine à Pau (*b*); il la pressa & la sollicita vivement de l'y accompagner. Mais elle s'opiniâtra à ne pas vouloir l'y suivre, alléguant toujours l'insulte qu'elle avoit essuyée de la part de le Pin. Le Roi que ces refus refroidissoient de plus en plus pour Marguerite, ne voulut cependant pas la contraindre, & la vint joindre peu de tems après à Nérac, où l'on ne parloit que de la grossesse de Mlle. de Fosseuse. Sa Maîtresse ne crut pas pouvoir dissimuler davantage, & l'ayant prise à part, elle lui parla ainsi : „ Encore que depuis quelque-tems „ vous vous soyez estrangée de moy, & que l'on „ m'aye voulu faire croire que vous me faites des „ mauvais offices auprez du Roy mon mary, l'a-

(*b*) Les habitans de Pau ont conservé la reconnoissance la plus vive de la bienveillance d'Henri IV. pour leur ville, & sous le règne de Louis XIV. ils demanderent à la Cour la permission d'élever une Statue à ce Héros. On leur fit entendre que Louis auroit été plus flatté, s'il avoit été l'objet de leur demande. Cette observation leur fit changer de dessein, & ils en éleverent en effet une à Louis le Grand. Mais la nuit qui suivit son inauguration, on attacha au piédestal l'Inscription suivante en Béarnois : *A cy demore lou petit Hill dou Grand Hinri*. Voici l'effigie du petit-fils du Grand Henri.

„ mitié que je vous ay portée, & celle que j'ay „ vouée aux perſonnes d'honneur à qui vous ap- 1581. „ partenez, ne me peut permettre que je n'offre „ de vous ſecourir au malheur où vous vous trou- „ vez, que je vous prie de ne me nier, & ne vou- „ loir ruiner d'honneur & vous & moy, qui ay „ autant d'intéreſt au voſtre, eſtant à moy, com- „ me vous m'eſtes; & croyez que je vous feray „ office de mere. J'ay moyen de m'en aller ſous „ couleur de la peſte que vous voyez qui eſt en ce „ pays, & meſme en cette ville, au Mas d'Agé- „ nois, qui eſt une maiſon du Roy mon mary qui „ eſt fort eſcartée. Je ne meneray avec moy que „ le train que vous voudrez. Cependant le Roy „ mon mary ira à la chaſſe d'un autre coſté, & ne „ bougeray de-là que vous ne ſoyez délivrée, & „ ferons par ce moyen ceſſer ce bruit qui ne m'im- „ porte moins qu'à vous „. Foſſeuſe l'aſſura que ces bruits n'avoient aucun fondement, & ne partoient d'autre ſource que de la haîne & la jalouſie que la Reine avoit conçues contr'elle. De-là, elle alla répéter au Roi tout cet entretien, & excita ſa colère contre Marguerite.

Mais le terme fatal arriva, & réaliſa les bruits qui avoient couru ſur les liaiſons du Roi & de cette Demoiſelle. Ayant reſſenti les premieres douleurs, elle fit venir le Médecin de la Reine, & le pria d'avertir le Roi de ſon état. La Reine, qui couchoit dans la même chambre que ce Prince, entendit le

rapport du Médecin, qui jetta le Roi dans le plus
1581. grand embarras. D'un côté, il étoit impoſſible que tout ne fût découvert, cette Demoiſelle étant logée avec les filles de la Reine ſes compagnes : de l'autre, il craignoit qu'elle ne fût mal ſecourue, s'il ne donnoit des ordres particuliers. Il ſe détermina à s'en ouvrir à la Reine, & à lui demander ſes ſoins pour Foſſeuſe : *Mamie*, lui dit-il en ouvrant ſon rideau, *je vous ay célé une choſe qu'il faut que je vous advoue, je vous prie de m'en excuſer, & de ne vous point ſouvenir de tout ce que je vous ay dit pour ce ſujet. Mais obligez-moy tant que de vous lever tout à cette heure, & aller ſecourir Foſſeuſe qui eſt fort mal. Je m'aſſeure que vous ne voudriez, la ſentant en cet eſtat, vous reſſentir de ce qui s'eſt paſſé. Vous ſçavez combien je l'aime; je vous parle, obligez-moi en cela.* La Reine ne lui répondit que par des témoignages de bienveillance pour cette Demoiſelle; elle engagea ſon époux à aller à la chaſſe, & emmener tous ſes gens, afin d'être plus sûr du ſecret. Ayant fait mettre enſuite Mlle. de Foſſeuſe dans une chambre écartée, elle lui donna tous ſes ſoins. Après ſa délivrance, on la rapporta dans ſon logement accoutumé; mais tous ceux qui étoient dans le Château furent bientôt inſtruits d'un évènement prévu depuis long-tems, malgré le ſecret & les précautions de la Reine de Navarre. Le Roi alla, ſelon ſa coutume, voir la malade au retour de ſa chaſſe; & elle le pria d'engager la Reine à venir la viſiter,

visiter, comme elle en usoit avec ses filles lorsqu'elles étoient incommodées. Cette Princesse fatiguée des mouvemens qu'elle s'étoit donnés, s'étoit remise dans son lit, où elle reposoit. A cette priere de son mari, elle fut consternée, & lui dit que Fosseuse n'ayant plus besoin de secours, sa visite découvriroit toute l'intrigue, & la couvriroit elle-même de confusion. Ce qui indisposa beaucoup le Roi contre elle, quoique sa complaisance eût mérité un autre sentiment. 1581.

Dettes de la Reine de Navarre.

Ces brouilleries domestiques ne la dégoûtoient cependant pas du séjour de Nérac, & ne lui donnoient pas envie de revenir à Paris; car elle fit vendre cette année la maison que le Roi son frere lui avoit donnée autrefois, & que sa grandeur & sa proximité du Louvre, rendoient un des plus agréables logemens de la Capitale. Son Chancelier fut forcé, malgré ses représentations réitérées, de la prendre d'abord pour lui-même, & de la revendre ensuite à perte à Madame de Longueville. Peut-être y fut-elle portée par le desir de payer ses dettes accumulées; car elle devoit au seul Pibrac jusqu'à trente-cinq mille écus, sans parler de ses prodigalités & de ses folles dépenses. Jamais Princesse ne fut plus libérale; elle sembloit avoir concentré en elle seule, toute la magnificence & la somptuosité des Valois ses ayeux. Ce penchant à répandre est une vertu qu'on ne peut trop louer dans les Princes, lorsque la raison & la justice le dirigent. Mais

D'Artigny, 383.

1581. il est un vice dans eux, & un fléau pour les peuples, lorsque le caprice seul en dispose, & qu'on le satisfait en lui sacrifiant ses devoirs.

1582. Pibrac fut mal récompensé par Marguerite, car c'est de la fin de cette année que sont datées les deux lettres qu'elle lui écrivit, pour lui reprocher sa conduite à son égard. Elle prétendoit avoir à se plaindre & des mauvais services qu'il lui rendoit auprès du Roi son frere, & de la passion qu'il avoit conçue pour elle, sans se renfermer dans les bornes du respect & de la reconnoissance. Mais son Apologie, que nous avons citée, convaincra tous les Lecteurs que ces reproches n'avoient d'autre fondement que la vanité de la Reine, & la grande opinion qu'elle avoit de sa beauté.

Henri III. rappelle sa sœur.

Quoiqu'elle fût très-éloignée de retourner au Louvre, cependant le moment où elle devoit y reparoître approchoit. Aucun Historien ne nous apprend le vrai motif qui engagea son frere à la rappeller. Si l'on en croit cette Reine, Henri toujours occupé des moyens d'assouvir la haine qu'il lui portoit, espéroit de lui faire sentir plus aisément le poids de sa vengeance, s'il l'éloignoit du Roi son époux qui, sans avoir pour elle aucun fonds de tendresse, ni peut-être d'estime, croyoit se devoir à lui-même de la défendre contre tout ce qui auroit pu nuire à sa réputation, comme nous le verrons plus bas. Pour réussir à lui faire quitter Nérac, Henri III. pria sa mere de l'inviter, par des

Mém. 358.

lettres preſſantes, à venir la rejoindre. Catherine de Médicis, ſans ſe défier de ce qui engageoit le Roi 1582. à ce rappel, écrivit à ſa fille qu'après cinq ans d'abſence, elle deſiroit ardemment de la revoir; que ce voyage lui ſeroit très-avantageux, ainſi qu'à ſon époux; qu'enfin, elle lui répondoit des ſentimens du Roi, & des facilités qu'il lui donneroit pour hâter ſa venue. Elle lui écrivit encore pluſieurs fois conjointement avec ſon fils, lui faiſant toucher quinze cens écus, & l'aſſurant qu'elle iroit au-devant d'elle juſqu'en Saintonge, pour s'aboucher avec ſon époux, qui ne manqueroit pas de l'accompagner juſques-là. Marguerite ſe défioit de la Cour, qu'elle avoit aſſez appris à connoître par une fatale expérience; mais l'envie de raccommoder ſes affaires, d'éloigner du Roi de Navarre Foſſeuſe, qui, étant attachée à ſon ſervice, ſeroit obligée de la ſuivre; & plus encore, (ſelon elle) ſon mauvais deſtin, la firent conſentir à ces propoſitions brillantes. Henri IV. qui n'enviſageoit qu'avec douleur le départ d'une maîtreſſe chérie, redoubla auprès de ſon épouſe, ſes témoignages d'amitié & ſes empreſſemens, eſpérant la détourner de ſon deſſein : mais elle étoit trop avancée. Marguerite ayant reçu l'argent deſtiné à ſa dépenſe, partit & arriva à la Cour vers la fin de 1582. Elle *L'Eſtoile*, acheta la maiſon du Chancelier Birague, à la Cou- 143. ture Sainte-Catherine, où elle fit ſa réſidence.

C'eſt ici que finiſſent ſes Mémoires, & l'on s'ap-

percevra aiſément que notre guide nous abandonne.
1582. Quoique la Reine de Navarre eût, en les écrivant, le deſſein de compoſer ſon apologie, & qu'elle y cherche à juſtifier toutes ſes actions, il eſt cependant des circonſtances où nous avons cru devoir les préférer à ceux des autres Hiſtoriens. On verra par la lecture de cette Hiſtoire, que c'eſt dans le ſeul cas où elle raconte des particularités néceſſairement inconnues à tout autre qu'à elle ſeule. On ne peut trop regretter la ſuite de ces Mémoires qu'elle avoit projettée. L'élégance avec laquelle ils ſont écrits, la chaleur du ſtyle dans les narrations, la connoiſſance du cœur humain qu'ils annoncent par-tout, & le développement d'une partie des intrigues de la Cour d'Henri III, tout augmente nos regrets; ſurtout, lorſque nous voyons l'eſpace qui reſte juſqu'à ſa mort auſſi dénué de faits, que ceux qui l'ont précédé le ſont peu. L'unique reſſource eſt de raſſembler les morceaux épars çà & là dans les Hiſtoriens, où il eſt fait quelque mention de la Reine de Navarre; & après de longues recherches, on n'eſt que plus convaincu de la vérité de ces paroles du ſçavant Auteur de l'*Eſprit de la Ligue : Depuis cette époque, tout ce que peut faire de mieux un Hiſtorien, eſt de paſſer ſous ſilence le reſte de ſa vie.* Nous aurions ſuivi ce conſeil, ſi le mépris qui vengea le Public de ſa mauvaiſe conduite, ne devoit ſervir d'inſtruction à la poſtérité.

Fin de ſes Mémoires; regrets ſur leur interruption.

Tom. II.

Les Mémoires de M. de Sully nous apprennent

le peu de considération que lui témoignoit le Roi son frere. Car ayant voulu à son retour de Flandre 1582.
s'adresser à la Reine de Navarre pour obtenir une audience du Roi de France, sa parente, Madame de Béthune, favorite de cette Reine, l'assure que l'entremise de sa maîtresse étoit plus propre à reculer ses affaires, qu'à les avancer. D'autant plus, que depuis son retour à la Cour, elle avoit eu avec le Roi plusieurs démêlés très-vifs, dans lesquels ils s'étoient faits réciproquement des reproches *meilleurs à taire qu'à dire.* Ces altercations lui firent perdre également l'amitié de la Reine-mere, & la laisserent en proie à tout le ressentiment des Mignons. *Sully, I. 39.*

Dix-huit mois après son arrivée, ayant appris que le Roi avoit envoyé à Joyeuse, son Favori, 1583.
qui étoit en Italie, un Gentilhomme avec une lettre de deux pages, écrite toute entiere de sa main, & renfermant (dit le seul Varillas) des choses odieuses sur la conduite de sa sœur & sur sa réputation, Marguerite résolut d'intercepter ces dépêches. Le Gentilhomme fut donc arrêté sur sa route par quatre hommes masqués; sur le refus qu'il fait de leur remettre le paquet dont il est porteur, ils lui cassent la tête. Une entreprise aussi hardie redoubla la haîne du Roi pour sa sœur, qui lui déplaisoit depuis long-tems, & par ses liaisons avec le Duc d'Anjou, & par ses querelles avec les Mignons. Il lui reprocha publiquement les désordres de sa vie, lui nomma tous les amans auxquels il croyoit

Marguerite chassée de la Cour.

qu'elle s'étoit livrée, & en particulier Chanvallon,
1583. dont il l'accusa d'avoir eu un fils (*a*). Les détails
Affront fait à la Reine de Navarre. furent si précis, que Marguerite ne pouvant se justifier, ou peut-être craignant d'aigrir encore le Roi en le faisant, garda le silence. Cette affreuse scène finit par un ordre exprès de sortir de Paris, & *délivrer la Cour de sa présence contagieuse.*

Le lendemain 8 Août, la Reine de Navarre exécuta les ordres de son frere; mais si précipitamment, qu'elle ne put emmener ni ses gens, ni ses équipages. Elle prit la route du midi pour rejoindre son mari, répétant sans cesse qu'il n'y avoit jamais eu deux Princesses aussi malheureuses que la Reine Marie Stuart & elle. Pendant qu'elle dînoit au Bourg-la-Reine, le Roi passa dans sa voiture fermée, sans daigner la saluer. Arrivée entre St. Clair & Palaiseau, à quatre lieues de Paris, un Capitaine des Gardes accourt avec soixante cavaliers, arrête son train, sa litiere, visite par-tout, lui fait baisser son masque avec plusieurs propos injurieux, & se saisit de son Ecuyer, son Médecin
L'Estoile, 166, 167. D'Aubigné, 1083. & son Chirurgien. Larchant, autre Capitaine des Gardes, arrêtoit pendant ce tems-là les Dames de Béthune & de Duras, ses confidentes, auxquelles il

(*a*) Dupleix dit en parlant de lui : „ Cettui-ci vit encore, „ & est Prêtre Capucin, nommé Pere Ange „. *Dupleix, Henri IV. pag.* 411. *Busbecquii, Epist.* 23. *Anselme, Tom. VIII. pag.* 804, *&c. &c.*

donna plusieurs coups & des soufflets. Le Roi attendoit ces prisonniers à l'Abbaye des Ferrieres, auprès de Montargis avec un Prévôt qui fut chargé de les interroger, chacun en particulier, sur la vie, les mœurs & les déportemens de leur Maîtresse, & reçut leurs dépositions par écrit. 1583. *Vie de Duplessis Mornay, 70, 74. Mémoires du même, I, 274 & suiv.*

Cet affront fait à la sœur du Monarque, & en son nom, fit trop de bruit pour qu'il pût le cacher au Roi de Navarre : craignant donc son ressentiment, il le prévint, & lui écrivit qu'ayant découvert la vie scandaleuse des Dames de Béthune & de Duras, il avoit résolu de les éloigner de sa sœur, *comme une vermine très-pernicieuse, & non-supportable auprès de Princesse de tel lieu.* Le Roi de Navarre lui répondit sur-le-champ, & le remercia du soin qu'il prenoit de la réputation de son épouse. Mais il apprit bientôt en détail l'insulte qu'elle avoit essuyée, & l'indignité avec laquelle cette Reine avoit été traitée. Comme il sçut en même-tems qu'elle étoit en route pour le venir rejoindre, il assembla son Conseil, & délibéra sur le parti qu'il avoit à prendre dans une conjoncture aussi délicate. On lui conseilla d'envoyer au Roi Duplessis-Mornay, Gentilhomme aussi habile dans les négociations, que dans l'art de la guerre. Il le fit, quoique d'Aubigné (*a*) se donne à lui seul l'honneur de cette négociation. Henri III. écrit à ce sujet au Roi de Navarre.

(*a*) Peut-être concilieroit-on cette contradiction, en disant qu'on employa d'abord Mornay, ensuite d'Aubigné, & finalement Pibrac.

1583. Mornay sentit tout le poids du fardeau que son maître lui imposoit; il vit bientôt que cette démarche alloit couvrir de honte, ou la Reine, si elle étoit coupable, ou son frere, si elle étoit innocente. Malgré cette dangereuse alternative, il prit la poste, & se rendit auprès du Roi qui étoit à Lyon. Après avoir représenté à ce Prince la grandeur de l'insulte faite à sa sœur, il lui demanda deux choses de la part du Roi de Navarre : *L'une de luy vouloir déclarer la cause de son indignation, qui l'avoit porté à telles indignitez contre sa femme, qui avoit l'honneur d'estre sa sœur : veu qu'à la moindre femme du monde on n'oste point l'honneur, qu'elle ne l'ait premierement perdu ; ce qu'il ne veut croire ; cependant combattu de sa sagesse & modération accoutumée. L'autre de luy vouloir en tout cas, & comme le chef de la famille, faire justice, & comme bon maistre, conseiller ce qu'en une affaire aussi perplex il auroit à faire.* Le Roi ne répondit point directement aux questions de Mornay, fâché peut-être d'avoir agi si précipitamment, & détourna toujours l'entretien sur les Dames de Béthune & de Duras, qu'il accusoit de débauches, & d'incontinence. Mais Mornay lui répliqua, *qu'il n'estoit pas-là pour plaider leur cause : que le Roi son maistre ne luy eust pas fait ce tort de l'envoyer en leur faveur. Qu'il estoit question de la Reine sa sœur, si elle avoit commis faute digne de tel affront, qu'il lui en demandoit justice ; sinon, qu'il le supplioit de la luy faire*

de ceux qui estoyent autheurs de ce mauvais conseil, au deshonneur de la Maison Royale & sienne. Le Roi chercha à pallier & déguiser cet affront; mais Mornay lui dit hardiment *qu'il n'avoit point été fait pour estre déguisé, en plein midi, sur un grand chemin, connu dedans & dehors* : & tout de suite pour montrer que le Roi son maître étoit bien instruit, il lui détailla tout, sans omettre la moindre circonstance, ajoutant de nouveau : *Qu'il avoit charge en somme de dire à Sa Majesté qu'il avoit fait trop, ou trop peu : trop, si la faute estoit moins qu'extrême : trop peu, si l'estimant digne de perdre l'honneur, il le luy laissoit survivre.* Henri III. ne pouvant plus user de subterfuge, lui répondit en hésitant : *Qu'il se tenoit obligé au Roi de Navarre de la procédure qu'il y avoit tenue : qu'il avoit une mere & un frere intéressez dans cette affaire comme luy, ausquels il en vouloit communiquer..... Qu'aussi-tost qu'il auroit pris des eaux avec la Reine sa femme, qu'on leur ordonnoit pour avoir lignée, il iroit à Paris & de-là en dedans l'Octobre suivant, résoudroit le Roi de Navarre; & qu'il attendoit de luy ce devoir de bon subject, de faire trouver bonne ceste réponse au Roy son maistre.* 1584.

Duplessis vit bien que le Roi craignoit de s'expliquer; mais ses ordres étoient si précis, qu'il fut obligé de le presser, & de lui dire : *Mais que dira la Chrestienté, Sire, si le Roy de Navarre la reçoit, l'embrasse sans scrupule, la luy renvoyant ainsi bar-* Repartie d'Henri IV.

1584. *bouillée? Quoi,* reprit le Roi, *ſinon qu'il recevra la ſœur de ſon Roy, que peut-il moins faire?* Il réſolut enſuite d'écrire à la Reine-mere, afin qu'elle engageât ſa fille à s'arrêter ſur la route dans quelque Ville à ſa bienſéance; & vaincu par les importunités de Mornay, qui dans une affaire d'auſſi grande importance ne ſe contentoit pas d'une réponſe verbale, il lui donna des lettres pour le Roi ſon maître. Il le prioit de n'avoir aucun égard à tout ce qui s'étoit paſſé, & de recevoir & traiter ſon épouſe comme ci-devant; mais le Roi de Navarre n'acquieſça pas à ſa demande, & lui récrivit en ſe plaignant d'une conduite auſſi étrange. Cependant Marguerite continuoit ſa route, & ſon frere dépêcha au commencement de 1584, Bellievre avec des lettres de ſa main, par leſquelles il enjoignoit au Roi de Navarre d'exécuter ſur-le-champ ſa volonté, & lui diſoit entr'autres choſes piquantes : *Les Roys ſont ſujets à eſtre trompez, & les Princeſſes les plus vertueuſes ne ſont pas ſouvent exemptes de la calomnie; vous ſçavez ce qu'on a dit de la feue Reyne voſtre mere, & combien on en a mal parlé.* A ce trait, Henri IV. ſe mit à rire, & dit à Bellievre en préſence de la Nobleſſe qui l'entouroit : *Le Roy par ſes lettres me fait beaucoup d'honneur, par la premiere il m'appelle c...., & par la derniere fils de p..... Je l'en remercie.*

L'Eſtoile, 267.

1585. Il la reçut cependant à Nérac; mais il lui fut impoſſible de conſerver pour elle cette conſidéra-

tion à laquelle il n'avoit jamais manqué. Le mépris du Roi son frere, la publicité de sa mauvaise conduite, autorisoient la froideur du Roi son époux; & le peu de respect qu'elle avoit eu pour son rang, l'en dispensoit envers elle. Tout rendit donc à Marguerite le séjour de Nérac insupportable; mais ce qui acheva de la déterminer à en sortir, fut la mort du Duc d'Anjou. Elle perdit dans ce Prince son dernier & unique appui; & le peu de regrets dont sa mort fut suivie, combla l'opprobre & le mépris auxquels la branche de Valois étoit en butte depuis Charles IX. Jamais Prince ne fut plus généralement mésestimé : le Roi de Navarre, que ses anciennes liaisons avec le Duc d'Anjou avoient mis à portée de le connoître, disoit de lui : *Il a si peu de courage, le cœur si double & si malin, le corps si mal basti*, &c. &c. Sa sœur Marguerite s'en expliquoit de même, quoiqu'elle l'eût aimé éperduement : *Si toute l'infidélité étoit bannie de la terre, il la pourroit repeupler*. N'éprouvant donc à Nérac qu'un mépris trop mérité, & n'ayant plus rien à attendre de la Cour de France, avec qui les troubles de la Ligue ne laissoient aucune communication, Marguerite de Valois se sauva à Agen, ville de son appanage. Elle y fut bien reçue par les habitans Catholiques, qui attribuoient cette séparation à son zèle pour la Religion. Car Sixte V. venoit d'excommunier solemnellement le Roi de Navarre, & de le dépouiller de ses Etats.

1585.

Mort du Duc d'Anjou, & fuite de Marguerite

Sully, *I.* 32.

1585. Villeneuve assiégée : générosité de Cieutat.

Cantonnée dans cette Ville, elle crut réparer les désordres de sa vie passée en faisant la guerre aux Hérétiques. Pour la seconder, Lignarac, son amant, & quelques autres Gentilshommes, lui amenerent des troupes qu'ils avoient levées dans le Quercy & l'Auvergne, & avec lesquelles elle fit la guerre à son époux. Mais ses armes furent malheureuses; car à peine s'étoit-elle emparée de Tonneins sur la Garonne, que ses Gardes y furent investis & taillés en pieces par le Roi de Navarre. Elle jetta ensuite les yeux sur Villeneuve; mais le courage du premier Consul de cette Ville fit échouer son entreprise. Ce Vieillard, digne des siècles héroïques, chargé du gouvernement de cette Place, s'en acquitta avec une générosité qu'on eût admirée même chez les Romains. Marguerite s'étant emparée d'une partie de la Ville séparée du reste par le Lot, & voyant que Cieutat avoit mis les habitans sous les armes, résolut de se défendre jusqu'à l'extrémité, eut recours à la ruse & à la trahison, & demanda à parler au Gouverneur. Ce généreux Vieillard prévoyoit les embûches qu'on lui tendoit; il n'osoit cependant pas refuser de sortir, de peur de manquer au respect dû à l'épouse de son Roi. Il assembla donc les habitans, leur fit jurer de souffrir toutes sortes de maux plutôt que de se rendre; & après avoir fortifié leur courage par un discours vif & animé, il sortit, remettant la garde du pont à son fils, & lui défendant sous peine de malédic-

Mezeray, *III*. 372.

tion d'avoir aucun égard aux prieres que la violence de ses ennemis pourroit lui arracher. A peine eut-il passé le pont, qu'on vint le recevoir avec de grandes démonstrations de bienveillance; mais on le remit ensuite au Conseil de Guerre, qui le condamna à la mort, s'il n'obligeoit son fils à ouvrir les portes de la Place. Quarante soldats conduisent en conséquence de ce jugement inique, le malheureux Cieutat vers le pont, lui commandent d'exhorter son fils à rendre la Place, & lui mettent le poignard sur la gorge pour l'y contraindre. Mais voyant qu'il s'obstinoit courageusement à garder le silence, ils s'adressent au fils lui-même, en montrant leurs épées tournées contre le prisonnier. On ne peut se peindre la situation terrible du jeune Cieutat; placé entre la patrie & son pere, il ne pouvoit se déterminer sans manquer à l'amour de la patrie, ou à la piété filiale. Son génie lui suggéra un moyen de satisfaire à ces deux devoirs. Feignant de ne pas entendre, il leur fait signe d'approcher, & sortant comme s'il eût eu envie de parlementer, il fond avec les siens sur les Gardes, les met en fuite & délivre son pere. Tous deux rentrent en triomphe dans Villeneuve, au grand regret de la Reine de Navarre, qui joignit à la honte d'avoir employé un artifice aussi bas, le regret de n'en avoir retiré aucune utilité.

1585.

Cieutat ne se contenta pas d'avoir échappé au danger qui le menaçoit, il voulut aussi faire lever

le siége à la Reine; il fit donc entendre dès la
1585. pointe du jour les fanfares de ses trompettes, & répandre le bruit de l'arrivée du Roi de Navarre. Cette fausse nouvelle effraya Marguerite à un tel point, qu'elle décampa sur-le-champ, & se renferma
Brantôme. dans Agen; mais elle n'y trouva plus la sûreté
255. qu'elle s'y étoit promise. Madame de Duras, Secrétaire de son Cabinet, abusoit de son nom & de son autorité pour lever des contributions sur les habitans, & leur rendoit odieux le nom de Marguerite. De sorte qu'ils prêterent volontiers l'oreille aux propositions de M. de Matignon, chargé par le Roi de France de chasser à quelque prix que ce fût, sa sœur d'Agen, & lui livrerent leur ville. Marguerite eut à peine le tems de se sauver, & elle n'échappa qu'en montant en trousse derriere Lignerac, suivie de Madame de Duras, & du reste de ses filles aussi mal équipées. Elle fit douze lieues d'une seule traite, s'arrêta au Carlat, une des forteresses de l'Auvergne (*a*) dont le frere de Lignerac étoit Châtelain.

Aubiac : Retirée dans cette Ville, la Reine de Navarre,
son histoire. qui par délicatesse de conscience n'avoit pu demeurer avec son mari excommunié, ne fut pas si scrupuleuse sur les galanteries & le choix de ses amans. Car c'est dans cette retraite qu'on place la naiss-

(*a*) Avant que le Cardinal de Richelieu eût fait sauter toutes les fortifications de l'intérieur du Royaume.

ſance du fils qu'elle eut d'un nommé Aubiac. L'Auteur du *Divorce Satyrique* dit, que la premiere fois qu'il vit Marguerite, il s'écria : *Mon Dieu ! l'aimable perſonne ! ſi j'étois jamais aſſèz heureux pour lui plaire, je n'aurois pas regret à la vie, duſsé-je la perdre une heure après.* Son malheureux ſouhait fut accompli dans tous ſes points ; la Reine n'eut pas honte de s'abandonner à lui ; & dans la ſuite cet amant fut ſacrifié à la jalouſie du Marquis de Canillac, qui poſſéda bientôt le cœur de Marguerite : car les habitans de Carlat, cherchant à plaire au Roi Henri III, réſolurent de livrer la Reine à ſes Généraux. Elle en fut avertie, & ſortit de la Ville pour ſe retirer à Ivoy, maiſon de la Reine-mere ; mais le Marquis de Canillac lui coupa le chemin, & l'ayant fait priſonniere, il la renferma dans le Château d'Uſſon où il commandoit. Louis XI. ayant fait autrefois fortifier ce Château pour y garder les priſonniers d'Etat ; Marguerite vit que la force ni la violence ne pourroient l'en tirer. Elle chercha donc à fléchir la rigueur de ſa captivité en ſubjuguant le cœur du Marquis. Quoique âgée de près de trente-cinq ans, elle eut encore aſſez de beauté ou de charmes pour réuſſir dans cette entrepriſe ; &, dit le P. Hilarion de Coſte, *il penſoit avoir triomphé d'elle, & la ſeule vue de l'ivoire de ſon bras triompha de luy, & dès-lors il ne véquit que de la faveur des yeux victorieux de ſa belle captive.* Sa paſſion fut même ſi violente, qu'il fit

1585.

T. II, 301.

1585. faire le procès au malheureux Aubiac ſous de vains prétextes, & le fit pendre à Aigue-Perſe en Auvergne, où cet amant déſeſpéré, loin d'oublier le monde qu'il alloit quitter, ne ceſſa de ſoupirer & de baiſer un manchon de velours dont la Reine lui avoit autrefois fait préſent. Sa captivité fut donc de peu de durée, & à peine l'amoureux Marquis avoit-il travaillé à la lui rendre plus ſupportable, qu'avec les ſecours que lui envoyerent le Duc de Guiſe & les Ligueurs, elle s'empara abſolument du château d'Uſſon, en chaſſa la garniſon qu'elle remplaça à ſon gré, & s'y maintint contre les forces du Roi juſqu'en 1605, où nous la verrons reparoître à la Cour de France.

Aventures de la Reine de Navarre en Auvergne.

Les Panégyriſtes de la Reine de Navarre, tels que Brantôme & le Minime, cité plus haut, nous ont peint ſon ſéjour en Auvergne ſous les couleurs les plus brillantes. Ce dernier dit, que le Château d'Uſſon fut un Thabor pour ſa dévotion, un Liban pour ſa ſolitude, un Olympe pour ſes exercices, un Parnaſſe pour ſes Muſes, & un Caucaſe pour ſes afflictions (*a*). Un autre compare ce rocher eſcarpé à l'Arche de Noé, à un Temple ſacré, à un dévot Monaſtere. Mais les Hiſtoriens fidèles, tels que Mezeray, Dupleix & d'Aubigné, qui cependant eſt trop hyperbolique dans ſes narrations, nous donnent

(*a*) Le ſeul Matthieu ajoute, un Cythéren pour ſes amours.

nent à entendre que sa vie y fut aussi licentieuse, qu'elle l'avoit été à Paris & à Nérac. Le détail des débauches, dont le Fort d'Usson fut le théatre, si l'on ajoute foi au *Divorce Satyrique*, feroit infini. Il place au nombre de ceux qui partagerent les faveurs de cette belle Reine, des gens de la plus vile extraction, des gens à ses gages. Le seul dont il daigne faire une mention particuliere, est un jeune homme que la beauté de sa voix avoit fait tirer de la Cathédrale de Clermont, pour le placer dans la Musique de la Reine, qui depuis posséda toutes ses affections, & mérita qu'elle consacrât sa mémoire dans ces Vers, qu'on chantoit encore, en 1609, à la Cour du Roi d'Henri: 1585.

A ces bois, ces prés, ces antres,
Offrons les vœux, les pleurs, les sons,
La plume, les yeux, les Chansons
D'un Poëte, d'un Amant, d'un Chantre.

Mais si la licence de sa vie fut extrême, son infortune ne le fut pas moins; elle se vit long-tems au Carlat sans linge, sans dais; à Usson, elle fut forcée d'engager ses pierreries aux Vénitiens, de fondre sa vaisselle; & ce n'eût été pour elle que de foibles ressources, sans les secours qu'elle reçut d'Éléonore d'Autriche sa belle-sœur, veuve de Charles IX.

Catherine de Médicis en mourant mit le comble aux malheurs de la Reine de Navarre; car elle se

1589. vit forcée par Henri III. de déshériter sa fille & de la dépouiller du Comté d'Auvergne, pour en revêtir le Grand-Prieur de France. Cette mort, après laquelle le Roi de Navarre soupiroit depuis longtems (*a*), leva tous les obstacles qui l'éloignoient d'Henri III; & bientôt après, il se réconcilia avec lui au Plessis-les-Tours. Ce bon Prince dit le soir à ses amis : *Je mourrai content désormais, puisque Dieu m'a fait la grace de voir la face de mon Roi.* Marguerite perdit par-là toute espérance de rentrer dans les bonnes graces de son époux : ce fut sans doute cette considération qui lui fit regarder Usson comme une retraite où elle finiroit ses jours. Nous l'apprenons de la lettre suivante, qu'elle écrivit à Brantôme en réponse à celles qu'elle en avoit reçues.

Mort de Catherine de Médicis, & réconciliation de Henri III. & d'Henri IV.

Brantôme, 269.

„ Par la souvenance que vous avez de moy (qui m'a „ esté bien moins nouvelle qu'agréable), je con„ nois que vous avez bien conservé l'affection „ qu'avez toujours eue à nostre maison, à ce peu „ qui reste d'un misérable naufrage, qui en quel„ que estat qu'il puisse estre sera toujours disposé „ de vous servir, me sentant bienheureuse que „ la fortune n'ait pu effacer mon nom de la mé„ moire de mes plus anciens amis, comme vous „ estes. J'ay sçeu que comme moi vous avez choisi

(*a*) Un an après visitant les tombeaux de St. Denis, & voyant celui de la Reine-mere : *Ho! qu'elle est bien-là*, dit-il en riant. *L'Estoile*, *II*. 15.

„ la vie tranquille, en laquelle j'estime heureux 1589.
„ qui s'y peut maintenir, comme Dieu m'en a
„ fait la grace depuis cinq ans, m'ayant logée en
„ une arche de salut, où les orages de ces troubles
„ ne peuvent, Dieu mercy, me nuire, à laquelle
„ s'il me reste quelque moyen de pouvoir servir à
„ mes amis, & à vous particulierement, vous m'y
„ trouverez entiérement disposée & accompagnée
„ d'une bonne volonté „.

Marguerite eût été fort embarrassée à effectuer ces offres officieuses; car tout sembloit l'abandonner depuis sa retraite à Usson. Elle vit, dit le P. Hilarion de Coste, du haut des murs de cette forte Place, toute la France déchirée par les guerres civiles, le Duc de Guise, qu'elle avoit tant aimé, assassiné à Blois avec son frere, le Roi Henri expiant les meurtres de la Saint-Barthélemi par une mort aussi affreuse, la Reine sa mere précipitée dans le tombeau par la douleur & le chagrin, la Reine Marie Stuart, avec qui elle avoit été élevée, expirant ignominieusement sous la hache d'un bourreau; & enfin, la Reine Éléonore d'Autriche, qui l'avoit si généreusement secourue, terminant par une mort prématurée une vie remplie d'œuvres de justice & de sagesse. Elle vit encore de ses propres yeux ses amis taillés en pieces, & leur chef M. de Randan tué, le jour même où Henri triomphoit dans les plaines d'Ivry.

Cependant le Roi de Navarre son époux, devenu

Roi de France par la mort funeste de Henri III, assiégeoit sa Capitale; mais comme un pere châtie des enfans qu'il idolâtre. Entre autres preuves de cette douceur, la postérité se rappellera toujours celle-ci avec attendrissement. Henri voyant des paysans que ses Soldats maltraitoient pour avoir porté des vivres à Paris, les fit relâcher & leur fit rendre ce qu'on leur avoit pris, en disant: Mes amis, Dieu vous commande d'obéir à votre Roi, & vous n'en faites rien; c'est de-là que viennent tous les maux que vous souffrez: à cause de votre pauvreté, je vous pardonne; mais n'y retournez plus. *Hé! Sire*, dirent ces malheureux, *Dieu vous donne bonne & longue vie: nous mourons de faim, c'est ce qui nous fait faire ce que nous faisons.* Alors le Roi cherchant dans ses poches, en tira tout ce qu'elles contenoient, quelques écus & testons & les leur donna, en disant: *Allez, mes amis, priez Dieu pour* LE BÉARNOIS; *s'il vous pouvoit mieux faire, il le feroit.*

1591. Henri IV. assiége Paris; sa bonté.

Maîtresses de ce Roi.

Ce caractère bon & facile est l'appanage ordinaire des ames tendres; & à ce titre, personne ne dut le posséder dans un plus haut degré: car il venoit encore d'offrir depuis peu son cœur & ses vœux à Charlotte des Essards, dont il eut deux filles (*a*), à la

(*a*) La premiere légitimée en 1608, fut Abbesse de Fontevrault. On raconte d'elle l'anecdote suivante: Se plaignant un jour avec emportement au premier Président Achille de Harlay,

Marquise de Guercheville, qui le refusa, & fut depuis Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis, *parce qu'elle avoit été réellement Dame d'honneur*, disoit ce Prince à l'Abbesse de Montmartre, qu'il eut occasion de connoître pendant le siége de Paris; & enfin, à la belle Gabrielle d'Etrée. Quoique la renommée nous représente cette beauté possédant seule le cœur du Roi de France, nous croyons cependant devoir rapporter à ce tems, ses amours passagers pour Martine Montaigu & Arnaudine, & le fruit cuisant de ses intrigues multipliées. Du Plessis-Mornay, que ce Prince aimoit & admettoit dans sa plus intime familiarité, prit la liberté de lui exposer tous les dangers qu'il couroit dans ces attachemens frivoles, & auxquels *il exposoit son corps, son ame & sa réputation.* Henri lui répondit: *Pourquoi ne pense-t'on pas à me marier? Certes*, reprit ce fidèle serviteur, *à vous marier, ne trouvez pas estrange si on n'ose y penser; il y a double peine; parce qu'il vous faut démarier premier. Mais si c'est à bon escient (& je croy, car vous connoissez assez le besoin que vous avez de fortifier par-là vostre Estat) j'oseray encore par vostre commandement tenter cest affaire.*

1591. *Confession de Sancy.* *Vie de Mornay*, 185.

Mornay ne donna pas au Roi le tems de se ré-

d'un Arrêt qu'il avoit prononcé contre elle, elle lui dit: Qu'il ignoroit apparemment qu'elle étoit du sang de Henri IV. *Oui, vous en êtes, Madame*, lui dit malicieusement ce Président, *& du plus chaud, & du plus chaud.*

tracter, & ayant appellé sur-le-champ M. Erard, Maître des Requêtes de la Reine de Navarre, il lui dit que le Roi étoit décidé à se remarier, & étoit porté à le faire par les prieres & les vœux de ses sujets; il ajouta que la Reine n'ignoroit aucune des causes du divorce qu'il devoit alléguer. Elle ne peut donc mieux faire, lui dit-il, que de se soumettre à la volonté du Roi qui lui en sçaura gré; sans le réduire à la triste nécessité d'employer la force & la violence. Après lui avoir représenté l'honneur que cette démarche feroit à sa maîtresse, qui paroîtroit sacrifier son rang au bonheur de la Patrie, il finit par demander une Procuration en blanc & une Déclaration devant l'Official, par laquelle il constât que n'ayant jamais consenti à ce mariage, contracté d'ailleurs sans dispense & dans un degré prohibé, elle desiroit le faire dissoudre & déclarer nul pour appaiser ses remords & ses inquiétudes. Mornay espéroit qu'avec ces deux pieces, le Roi n'auroit pas besoin de recourir au Pape, & que les Tribunaux Ecclésiastiques & Séculiers de France le dégageroient de ses liens.

1593. Premieres propositions du divorce.

Lettre de Marguerite à Mornay.

M. Erard partit pour Usson, & négocia si bien auprès de la Reine, qu'il rapporta trois mois après, la Procuration, & des lettres très-soumises pour le Roi son époux (a). Il remit aussi à Mornay la sui-

(a) Elles n'ont pu parvenir à notre connoissance, & je doute qu'elles existent encore.

vante : „ M. du Pleſſis, bien que j'attribue à la
„ ſeule bonté de Dieu & bon naturel du Roi mon 1593.
„ Mari, l'honneur qu'il lui a pleu me faire par le
„ ſieur Erard, de m'aſſeurer de ſa bonne grace,
„ le bien du monde que j'ai le plus cher, l'honneur
„ de ſa protection, ſur laquelle après l'eſpérance
„ que j'ai en Dieu, je remets tout le repos de ma
„ vie; ſçachant néanmoins combien peuvent les con-
„ ſeils de perſonnes accompagnées de telle ſuffiſance
„ & affection que vous, auprez d'un Grand qui les
„ eſtime, & y croit, comme je ſçai que fait le Roi
„ mon Mari; je ne doute point combien vos bons
„ offices m'y ont peu ſervir, de quoi j'euſſe penſé
„ reſter par trop ingrate de ne vous en remercier
„ par cette-ci, comme j'ai prié le ſieur Erard le
„ faire plus particulierement de ma part, & de
„ vous aſſeurer de l'extrême deſir que j'aurois, qu'il
„ s'offriſt quelque digne moyen pour vous faire
„ paroiſtre combien je priſe voſtre vertu & mérite,
„ & combien je deſire m'acquérir & aſſurer pour
„ l'advenir la continuation de voſtre amitié, la-
„ quelle je ne rechercherois, ſi je n'eſtois très-réſo-
„ lue d'affectionner avec toute fidélité le bien &
„ la grandeur du Roi mon Mari, ou me faiſant ce
„ bon office de le tenir en cette créance, mes actions
„ qui ne ſe départiront jamais de ſon ſervice vous
„ y rendront très-véritable. Le dit ſieur Erard vous
„ communiquera toutes choſes. Si vous m'obligez
„ tant de tenir la main à la perfection d'un ſi bon

„ commencement, duquel dépend tous le repos &
1593. „ feureté de ma vie, vous vous acquerez une im-
„ mortelle obligation fur moi, qui par touts effets
„ ferai à jamais defireufe de me tefmoigner voftre
„ plus affectionnée & fidelle amie,

MARGUERITE.

1594.

On cherche à éloigner Marguerite de confentir au divorce.

Lettres de Mornay, II. 420, 421.

Quoique Paris fe fût foumis au Roi, & que toutes les Provinces euffent fuivi fon exemple; il y avoit cependant encore des efprits mal-intentionnés, qui cherchoient à traverfer les deffeins du grand Henri, & en particulier la diffolution de fon mariage. Ils envoyerent à la Reine un nommé Vernand, qui étoit chargé de l'empêcher de donner fon confentement; & de lui repréfenter, en exagérant quelques prétendues injuftices qu'elle croyoit avoir éprouvées de la part des Tribunaux du Roi, combien fon fort feroit malheureux, fi dans le tems même de la négociation, on avoit pour elle fi peu d'égards & de ménagemens. Mais la Reine n'en fut point ébranlée, & dès le commencement de l'année fuivante, 1595, elle écri-
1595. vit ainfi à Mornay, l'ami de fon époux : „ M. du
„ Pleffis, fi le but de notre contentement confifte
„ à faire par quelque utile fervice connoiftre noftre
„ affection à ce que nous honorons & chériffons
„ le plus; & fi le bien le plus defirable eft la tran-
„ quillité & affeuré repos de noftre vie, combien

„ vous dois-je, m'estant le moyen de deux si grands
„ biens? Certes non pas l'effet, mais la pensée ne 1595.
„ peut atteindre au mérite de telle obligation. Que
„ si mon ame estoit aussi capable de s'exprimer,
„ comme de ressentir, je vous ferois juger par l'heur
„ & l'honneur, qu'elle a conçeu par vostre lettre,
„ du bon succès de ces deux fins (seule félicité
„ de mes ans), & par asseurance, qu'elle a prise
„ du bien de vostre amitié, avec combien de fidèle
„ & très-humble dévotion j'ai dévoué au Roi
„ mon service, & avec combien de perfection mon
„ amitié vous est décidée & acquise. Mais bien
„ que la nature m'en ait desnié les paroles, la
„ fortune, puisque j'ai la faveur de la bonne grace
„ de ce qui seul la peut surmonter, ne m'empes-
„ chera que par les effects je ne le tesmoigne en
„ toutes les occasions où pour mon bonheur je
„ serai propre à servir à l'establissement, & accrois-
„ sement de sa grandeur, ou advancement de ce
„ qui sera de vostre bien & contentement; vous
„ protestant que ces deux respects auront toujours
„ autant de force en moi, que ceux de mon salut,
„ & repos. Faites donc estat, je vous supplie, que
„ rien n'est plus submis à son obéissance, que ma
„ volonté; ni rien tant à vous, que ce qui sera
„ en ma puissance. J'écris à M. Erard quelques
„ particularités pour mes affaires. Je vous supplie
„ le recevoir en votre protection, & croire que
„ rien au monde n'admire, & honore plus vostre

1595. „ vertu, que vostre plus affectionnée & fidèle „ amie,

„ MARGUERITE„.

Malgré cet empressement du Roi & la bonne volonté de la Reine de Navarre, tout fut suspendu par le besoin qu'Henri IV. eut de Rome pour son absolution. Il craignit de n'en rien obtenir, s'il demandoit trop de graces à la fois; & préférant celle qui sembloit l'affermir sur le trône, à une faveur qui n'intéressoit que sa postérité, il remit le divorce à un tems plus favorable.

1597. Qualités qu'Henri IV. desire dans sa nouvelle épouse. Sully, I, 345, 382.

Ce Prince s'expliquoit assez ouvertement sur son indifférence pour Marguerite, & sur l'envie qu'il avoit d'en être séparé. Tantôt, il disoit à Sully, digne confident d'un si grand Roi, qu'entre les souhaits qu'il avoit formés dans sa vie, aucun ne l'affectoit aussi vivement que *d'estre délivré de sa femme, & d'en pouvoir recouvrer une autre de qualité convenable à sa naissance, qui fust de douce & de complaisante humeur, qui l'aimast, qu'il pust aimer, & lui donnast des enfans de si bonne heure, qu'il luy restât assez d'années pour les instruire à sa mode, afin d'en faire de braves, galands & habiles Princes.* Tantôt, lui montrant son cœur à découvert, il demandoit une femme *si bien conditionnée qu'il ne se jettasse pas dans le plus grand des malheurs de cette vie, qui estoit (selon son opinion) d'avoir une femme laide, mauvaise & despite, au lieu de l'aise, repos,*

& contentement qu'il se seroit proposé de trouver en cette condition; que si l'on obtenoit des femmes par souhait, afin de ne se repentir point d'un si hazardeux marché, il en auroit une, laquelle auroit entre autres bonnes parties sept conditions principales, à sçavoir : beauté en la personne, pudicité en la vie, complaisance en l'humeur, habileté en l'esprit, fécondité en génération, éminence en extraction, & grands Estats en possession (*a*). *Mais je crois*, ajoutoit-il, *mon amy, que ceste femme est morte, voire peut-être n'est pas encore née ny preste à naistre.....* Henri porta ensuite son jugement sur toutes les personnes que leur rang ou leurs richesses pouvoient faire prétendre à sa main; & parlant de Marie de Médicis, qu'il épousa cependant après par une de ces bisarreries du sort dont les héros ne sont pas plus exempts que le commun des hommes, il dit : *Le Duc de Florence a aussi une niepce que l'on dit estre assez belle : mais estant d'une des moindres Maisons de la Chrestienté qui porte titre de Prince, n'y ayant pas plus de soixante ou quatre-vingts ans que ses devanciers n'estoient qu'au rang des plus illustres bourgeois de leur Ville, & de la même race de la Reine-mere Catherine qui a tant fait de maux à la France, & encore plus à moy en particulier; j'appréhende cette*

1597.

(*a*) C'étoit aussi le souhait d'un Poëte :

Quam sis ducturus teneat P. quinque puella :
Sit Pia, sit Prudens, Pulchra, Pudica, Potens.

1598. *alliance, de crainte d'y rencontrer aussi mal pour moy, les miens & l'Estat....*

Lettre de Marguerite à M. de Sully.

Le résultat de cet entretien fut une longue lettre, dans laquelle M. de Sully engageoit la Reine à donner plus efficacement les mains pour l'accomplissement des desirs du Roi. La réponse fut aussi honnête que les précédentes, adressées à Mornay, mais toute aussi vague. „ MON COUSIN, j'ai reçu une lettre de vous, qui contient plusieurs „ choses qui méritent considération, d'aucunes „ desquelles il m'estoit quelquefois bien souvent „ souvenu, des autres vostre lettre m'en a raffraîchy la mémoire, & toutes donné sujet de chérir „ vostre affection à mon bien & repos, dont les „ félicitez me sont encore incogneues; le pélérinage de mes jours ayant esté incessamment triste „ & langoureux, partant ne doutez point que je „ n'aye reçeu vos propositions d'une espérance de „ mieux comme elles méritent, & ne tiendra point „ à ce qui dépend de moy, que le succez n'en soit „ tel que vous tesmoignez de le desirer, mettant „ à un si haut prix les vertus héroïques du Roy, „ & les moyens qui me seront présentés pour me „ faire trouver quelque part en ses bonnes graces, „ que toutes sortes de conditions où il sera besoin „ de me soumettre, me feront toujours très-agréables, puisque c'est vous qui m'en parlez avec „ tant d'affection, vous réputant si vertueux que „ je ne recevray jamais conseil de vous qui ne me

„ soit honorable & utile, ny loy d'un Roy si
„ prudent & si généreux, que le nostre, qui ne soit 1598.
„ équitable & juste, & partant pouvez-vous don-
„ ner commencement à un si bon œuvre toutes les
„ fois que vous le jugerez à propos; j'en laisse donc
„ la conduite à vostre prudence & à votre affection,
„ desquels j'attendray les effets avec impatience,
„ & aussi les occasions de vous tesmoigner que je
„ suis,

„ MON COUSIN,

„ Vostre très-affectionnée & fidelle
„ Cousine,

„ MARGUERITE „.

On sera moins étonné de ces variations de la part de la Reine, lorsqu'on sçaura qu'Henri IV. éperdument amoureux de la belle Gabrielle, dont il avoit eu deux fils (César & Alexandre de Vendôme), étoit décidé à la placer sur le trône, après en avoir fait descendre Marguerite : il ne travailloit même avec tant d'ardeur à rompre son mariage, qu'afin de pouvoir élever Gabrielle à la Royauté. Ayant repris Amiens sur les Espagnols, il apprit à l'Europe étonnée qu'il étoit le digne successeur de Charlemagne & de Charles VII. Se voyant adoré de ses sujets & redouté des étrangers, il résolut de hâter son divorce. Pour l'effectuer, il agit en même-tems à Usson auprès de Marguerite, & à

1599. Gabrielle d'Estrées: ses prétentions à la Couronne.

Rome auprès de Clément VIII, à qui il dépêcha
1599. Nicolas Sillery, l'homme de son siècle le plus intelligent, avec les ordres les plus précis de terminer. Mais Rome accoutumée à apporter d'autant plus de lenteur dans les affaires, que les sollicitations sont plus vives, alléguoit pour cause de ses retardemens, d'abord, la disproportion qui se trouvoit entre Henri & sa Favorite, & ensuite, le refus du consentement de la part de la Reine.

Le projet du Roi avoit ouvert les yeux à cette Princesse : elle sentoit combien il seroit honteux au dernier rejetton de la branche de Valois, à une Reine, fille, sœur, épouse de Princes si illustres, de céder à une simple Demoiselle, une couronne que sa naissance & le sort lui avoient destinée. Irritée d'une préférence aussi odieuse, elle traînoit en longueur la dissolution du Mariage; & de concert avec Rome, elle refusoit un consentement qui pouvoit seul en hâter l'exécution. Henri se vengeoit de ces retardemens par les honneurs qu'il prodiguoit à Gabrielle; il l'avoit créée Duchesse de Beaufort; il avoit marié son fils César, à la fille unique du Duc de Mercœur, & les fiançailles avoient été célébrées avec autant de pompe que celles d'un Fils de France. Mais au milieu de ces honneurs, la belle Duchesse n'étoit pas Reine : le Souverain-Pontife étoit fort éloigné de favoriser l'amour du Monarque; il avoit témoigné la plus grande répugnance à Sillery : il ne pouvoit, disoit-il, auto-

1599.

riser un mariage qui rendoit incertain le sort des enfans nés avant la séparation, & qui rejetteroit la France, après la mort du Roi, dans des troubles plus grands que ceux auxquels elle venoit à peine de s'arracher. Les François les mieux instruits & les Jurisconsultes éclairés pensoient comme le Pape, sans oser le déclarer ouvertement.

D'Ossat, De Thou, Sully, Dupleix, &c.

Mort de Gabrielle. Mlle. d'Entragues.

Henri, toujours ardent à poursuivre ses projets, envoyoit à Rome courier sur courier, & l'on craignoit qu'il ne prît le parti violent de faire faire le procès à son épouse pour cause d'adultère, lorsqu'un évènement imprévu applanit toutes les difficultés. Sillery & d'Ossat, dit Dupleix, voulant vaincre la résistance du Pape, l'assurerent que Henri sauroit se passer de sa dispense, s'il la refusoit plus longtems, & que l'exemple de Henri VIII. étoit assez récent pour être suivi. Clément VIII. intimidé par ce discours, est prêt à céder. L'étonnante résolution du Roi d'Angleterre lui fait craindre que le Héros François ne s'affranchisse, à son tour, d'une autorité qui le gêne. Il balance, ordonne un jeûne général, & se met en prieres. Tout-à-coup sortant d'une profonde méditation, il s'écrie que *Dieu y avoit pourvu.* Peu de jours après, arriva la nouvelle du trépas de la Favorite du Roi (*a*), qui fut

(*a*) Quelques Historiens ont avancé que cette mort étoit arrivée trop à propos pour n'être pas un des coups-d'État de Machiavel, & en ont osé charger le héros confident & ami d'Henri IV.

1599. emportée en peu de tems par des convulſions, avant-coureurs trop fréquens chez les femmes enceintes, du moment de la délivrance. Le Roi ſe conſola bientôt avec Mlle. d'Entragues, de la perte de ſa charmante Gabrielle, & ne s'occupa plus que de donner un Prince à la France : où, pour s'exprimer plus exactement, Sully, Mornay & ſon Conſeil ſe hâterent de prévenir, par un mariage digne de ſon rang, les prétentions ambitieuſes qu'annonça Mlle. d'Entragues dès l'inſtant qu'elle poſſéda le cœur du Roi.

Marguerite délivrée de cette concurrente, qu'elle haïſſoit mortellement, ſe prêta d'elle-même aux vues du Roi, & les fit connoître par la lettre ſuivante à M. de Sully :

„ MON COUSIN, je commence à prendre bonne „ eſpérance de mes affaires, puis que j'ay tant „ d'heur que vous les voulez prendre en voſtre pro- „ tection comme vos lettres m'en aſſeurent, j'en „ deſire l'advancement avec bon ſuccez, pour ad- „ vancer le contentement du Roy & celuy de tous „ les bons François, que vous m'eſcrivez deſirer „ ſi ardemment de voir des enfants légitimes au „ Roy, qui lui peuſſent ſans diſpute ſuccéder à cette

qui, oppoſé à ce mariage, avoit (ſelon eux) averti le Pape des meſures qu'il prenoit pour le rompre. Comme ſi les Grands ne pouvoient jamais finir d'une mort naturelle ; & qu'il faille, preſque toujours, l'imputer à ceux qui ont quelque intérêt à voir finir leur carriere.

„ cette Couronne qu'il a retirée de ruine & de
„ diſſipation avec tant de labeurs & de périls, que 1599.
„ ſi j'ay ci-devant uſé de longueurs & interpoſé
„ des doutes & difficultez, vous en ſçavez auſſi
„ bien les cauſes que nul autre, ne voulant voir
„ en ma place une tant deſcriée bagaſce (*a*), que
„ j'eſtimois ſujet indigne de la poſſéder, ny ca-
„ pable de faire jouir la France des fruicts par elle
„ deſirez; mais maintenant que les choſes ſont chan-
„ gées par un bénéfice du Ciel, & que je ne doute
„ nullement de la prudence du Roy & du ſage
„ conſeil de ſes bons ſerviteurs pour faire une bonne
„ élection; lorſque je la verray faire une ſeureté
„ à mes affaires & mes titres, à ma condition &
„ forme de vivre, car je veux achever le reſte de
„ mes jours en repos de corps & tranquillité d'eſ-
„ prit; en quoy le Roy & vous pouvez tout, je
„ m'accommoderay à tout ce qui ſera convenable,
„ & que vous-meſme me conſeillerez, ſur-tout aſ-
„ ſeurez-moy ma penſion & l'argent pour payer
„ mes créanciers, afin qu'ils ne me tourmentent
„ plus, ainſi que j'ay donné charge à M. l'Anglois
„ de vous le requérir en mon nom, & vous m'o-
„ bligerez à le recognoiſtre en tout ce qui dépendra
„ de moy; prenez-en donc aſſeurance, & me tenez

(*a*) Ce mot ainſi que celui de *garce*, n'étoit pas déshonnête dans ce tems-là, & ſignifioit une femme de mauvaiſe vie, de l'allemand *bag*, dans la même ſignification.

1599. „ pour voſtre plus affectionnée & fidelle Couſinne,

MARGUERITE„.

A Uſſon, ce 29 Juillet 1599.

Exemples de divorce dans notre Hiſtoire.

Tous les bons François enchantés de la douceur du gouvernement de Henri, craignoient de le voir mourir ſans poſtérité. On ne manquoit pas à la vérité d'héritiers légitimes pour placer ſur le trône, puiſqu'il reſtoit tant de Princes de la maiſon de France, la plus illuſtre de toutes celles qui aient jamais porté le Sceptre. Mais le Royaume étant agité par tant de factions, il falloit pour la tranquillité publique, que celui à qui la France étoit redevable du calme dont elle jouiſſoit, laiſſât des fils héritiers de ſa Couronne & de ſa ſageſſe. Le Parlement en corps, par la bouche de la Gueſle ſon Procureur-Général, & les principales Compagnies du Royaume, lui témoignerent combien la Nation deſiroit la diſſolution de ſon mariage avec Marguerite, & lui porterent les vœux des François, qui ſoupiroient après l'inſtant où ils le verroient choiſir une épouſe digne de lui & de ſon trône. Ils lui rappellerent les exemples fréquens de mariages diſſous pour cauſe de ſtérilité, de parenté & autres raiſons d'Etat. Sans ſortir de ſon Royaume, les trois Races de Souverains lui en fourniſſoient un grand nombre. Parmi les Mérovingiens, Clotaire I. avoit répudié Radegonde; Aribert, Roi de Guyenne, Ingoberge; Dagobert I,

Cometrude. Charlemagne ensuite avoit quitté Théodore; Louis le Bégue, Ansgarde; Louis le Jeune, Éléonore de Guyenne, pour épouser Constance mere de Philippe-Auguste. Charles IV. renvoya de même Blanche; & enfin, Louis XII, qui mérita le glorieux surnom de *Pere du Peuple*, avoit fait casser son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI. & sœur de Charles VIII, pour épouser Anne de Bretagne. 1599.

Les raisons du Vainqueur de la Ligue n'avoient pas moins de poids que celles de tant de Princes. Marguerite & lui étoient parens au troisieme degré; puisque Marguerite de Valois, mere de Jeanne d'Albret & par conséquent ayeule du Roi, étoit sœur de François I. Or, le Pape n'avoit point donné de dispense; ou s'il l'avoit fait, comme plusieurs Historiens l'ont écrit, elle n'étoit jamais venue à la connoissance des parties intéressées. Le Roi de Navarre avoit déclaré dans la protestation qu'il publia en quittant la Cour, que depuis la St. Barthélemi, toutes ses démarches avoient été forcées, & produites par une crainte qui auroit subjugué le courage le plus intrépide. Marguerite, de son côté, s'étoit toujours excusée d'avoir consenti à ce mariage, sur la crainte de déplaire au Roi, & sur le respect qu'elle avoit pour la Reine sa mere; d'ailleurs, elle n'avoit point été informée de la dispense prétendue accordée après la consommation; & depuis quatorze ans entiers elle n'habitoit plus avec son époux. Causes de divorce.

1599. Ainsi, on prétendoit que le Pape n'avoit ni voulu, ni pu accorder la dispense. Les graces, en effet, qui sont contraires au droit commun, n'ont de valeur qu'après avoir été notifiées à l'Ordinaire; or, ni le Curé, ni l'Evêque n'en avoient eu connoissance. Le mariage avoit donc été nul dès l'instant de la célébration; & rien, depuis ce moment, n'avoit pu le légitimer. Il s'y trouvoit même un nouvel empêchement du côté de la parenté spirituelle, puisqu'en 1554, Henri II, pere de Marguerite, avoit tenu sur les fonts Henri, qui depuis est devenu son époux.

Marguerite consent au divorce.

Convaincu de la force de ces raisons, Henri IV. écrivit à son épouse une lettre très-civile & très-pressante, lui apprenant les instances & les vœux de ses peuples pour leur divorce; mais l'assurant qu'il n'avoit point voulu s'en occuper sans connoître ses intentions, & finissoit par les lui demander. Marguerite, pour répondre à des préliminaires aussi honnêtes, passa sur-le-champ, pardevant Notaire, un acte, par lequel elle constituoit ses Procureurs Martin l'Anglois, Maître des Requêtes, & Edouard Molé, Conseiller au Parlement. Elle y disoit en substance que les empêchemens dont on a parlé plus haut, ne lui ayant pas permis de contracter un mariage valide, ni de regarder le Roi comme son époux, elle s'étoit cru obligée de s'éloigner du Prince depuis très-long-tems.... Que d'ailleurs, n'étant plus en âge de lui donner des successeurs, objet unique des desirs du Monarque & du Royau-

Sully, *t.* 427.

me, elle fupplioit Henri de lui permettre de s'adreffer au Pape, & à tous autres Juges Eccléfiaftiques, pour faire déclarer fon mariage nul, & rendre à ce grand Prince la liberté d'époufer une autre femme, telle que le bien du Royaume la demandoit. Cette piece ayant été envoyée à MM. d'Offat & Sillery, ils firent de fi vives inftances, que le Pape délégua par fon Bref du 24 Septembre, le Cardinal de Joyeufe, l'Evêque de Modêne fon Nonce en France, & Horatio del Monte, Archevêque d'Albes, pour connoître de cette affaire. On fuivit les formalités ufitées en pareille occafion : le Roi fut interrogé dans fon Château du Louvre par les Commiffaires : ceux-ci fe difpofoient à aller à Uffon, pour remplir la même formalité vis-à-vis de la Reine; mais au moment du départ, Mornay reçut la lettre fuivante. 1599.

„ M. du Pleffis, ayant le contentement du Roi, „ non moins cher que le mien propre; j'ai loué „ Dieu que S. M. euft obtenu de Rome ce qu'il „ defiroit. Pour le fait de ma procuration, j'écris „ à S. M. pour l'affeurer que ma volonté ne me „ changera jamais, au vœu que je lui ai fait d'une „ entiere & parfaite obéiffance; & que s'il refte „ à cet effet chofe qui defpende de moi, que je „ la fupplie très-humblement croire, que j'accomplirai tout ce que S. M. m'ordonnera. Bien „ defirerois-je, s'il faut que je fois ouïe fur ce „ fait, que ce fuft de perfonne plus privée : mon

„ courage, pour vous en parler comme à mon in-
1599. „ time ami, n'estant composé pour supporter si
„ publiquement une telle diminution. Je le fais,
„ je le proteste, très-volontiers & sans aucun
„ regret, connoissant que c'est le contentement
„ du Roi, qui m'est devant toute chose, le bien
„ de ce Royaume, mon repos, ma liberté & ma
„ seureté. Mais l'opinion que j'aurois que tout ce
„ qui y assisteroit ne seroit de mesme opinion que
„ moi, me seroit une confusion & un desplaisir si
„ grand, que je sçai bien que je ne les sçaurois
„ supporter, & craindrois que mes larmes ne fissent
„ juger à ces Cardinaux quelque force ou quelque
„ contrainte, qui nuiroit à l'effet que le Roi de-
„ sire. Pour éviter cet accident, il seroit bon de
„ faire que Messieurs les Commissaires commissent,
„ comme ils le peuvent, M. l'Archidiacre Bertier,
„ personne qualifiée en l'Eglise, & Syndic du Cler-
„ gé. Car cependant qu'eux feront avec le Roi ce
„ qui est de leur commission, M. Bertier viendra
„ ici en poste & en huit ou dix jours, il rappor-
„ tera à S. M. tout ce qu'il faudra ; car soit par
„ Notaire, ou de ma main, je ferai tous les actes
„ qu'il plaira au Roi m'ordonner. Vous m'obli-
„ gerez autant que si vous me donniez la vie, de
„ faire que cela se passe ainsi ; & c'est le meilleur ;
„ car je sçai bien que mes larmes feroient quelque
„ acte contraire à ce qui est nécessaire ; vous le
„ sçaurez trop mieux représenter au Roi, que cette

„ lettre, que je desire que S. M. eust veue ; ne lui
„ en ayant osé escrire si au long. Après, sur la 1599.
„ conclusion, il faudra asseurer tout ce qu'il a pleu
„ au Roi m'accorder. Lors vous importunerai de
„ nouveau, comme le protecteur de mon bien.
„ Je remets donc alors à vous en parler ; vous priant
„ croire que ne conserverez jamais personne, qui
„ vous conserve & ait voué tant d'amitié & qui
„ admire tant vostre vertu que vostre très-affec-
„ tionnée & plus fidelle amie,

„ MARGUERITE „

Le 21 Octobre 1599.

Henri voulut bien accorder ce ménagement à la délicatesse de son épouse, & lui envoya l'Agent du Clergé, Bertier, Chancelier de la Reine. Après l'avoir interrogée, il lui demanda son consentement, qu'elle ne fit aucune difficulté de donner. Le Roi voyant cette pièce ne put retenir ses larmes, & dit au Chancelier Bertier (*a*) : *Ha ! la malheureuse ! elle sçait bien que je l'ay toujours aimée & honorée, & elle point moy, & que ses mauvais déportemens nous ont fait séparer, il y a long-tems l'un de l'autre !* Cependant, il lui envoya le Comte de Beaumont pour la remercier d'avoir contribué à sa satisfaction particulière ; à l'accomplissement des vœux de ses sujets & à la félicité du Royaume. Ce Comte

(*a*) De qui Dupleix dit l'avoir appris.

l'assura ensuite que le Roi l'aimeroit & l'honoreroit toujours comme sa sœur; qu'il lui accorderoit toutes les faveurs qu'elle desireroit, lui permettant de choisir le séjour qui lui agréeroit davantage. Par ses Lettres-Patentes, du 29 Décembre, il déclara que Marguerite conserveroit le titre de Reine & de Duchesse de Valois, & lui confirma en même-tems, pour elle & ses successeurs, la jouissance paisible des domaines d'Agenois, Condomois & Rouergue, des quatre Jugeries de Verdun, Rieux, Riviere & Albigeois, & du Duché de Valois, qui lui avoient été donnés pour sa dot, sauf la souveraineté, le ressort, la jurisdiction & la faculté de rachat. A toutes ces graces, il ajouta le payement des dettes immenses qu'elle avoit contractées.

1599. *Hist. du Languedoc, de D. Vaissette, V. 503.*

La Reine Marguerite lui en témoigna sur-le-champ sa reconnoissance en ces termes :

„ MONSEIGNEUR; puisqu'il faut référer à „ Dieu la gloire des heureux évènemens, comme „ à l'auteur de tout bien, je le loue de ce qu'au „ plus fort de mes desplaisirs & au tems que mon „ repos étoit désespéré, il m'envoye sa paix en me „ donnant la vostre. C'estoit la félicité que je de- „ sirois pour soulager ma vie, si longuement tra- „ vaillée de la perte de vos bonnes graces: auxquelles „ Vostre Majesté m'ayant remise en Roy clément, „ elle m'a presté les armes pour vaincre mes mal- „ heurs, & s'est acquis l'honneur de cette vic- „ toire. Ce qu'ils m'avoient osté importoit plus à

„ ma qualité qu'à mon honneur, qui m'avoit ac-
„ coustumée à ce que je pouvois & devois souffrir. 1599.
„ Puisque les prospérités Royales s'estoient éga-
„ rées de ma naissance, vous les y rappellez par
„ un office signalé de frere. Pardonnez-moi, si
„ j'use témérairement de ce mot. C'est vostre fa-
„ veur qui me transporte. A la vérité, il me sem-
„ ble (coignoissant la générosité de vostre ame)
„ que ce ne luy estoit pas moins de contrainte de
„ consentir à mes afflictions qu'à moy de regrets
„ de me voir privée de la grace que V. M. a voulu
„ faire à ses propres ennemis. C'est un coup de
„ vous-mesme que j'eusse peu espérer, si votre bien-
„ veillance eust esté libre. Et vous vous montrez en
„ cela Roi de vos affections aussi-bien que de vos su-
„ jets, asseurant ma tranquillité, & rappellant d'exil
„ ma joye par vos offres libérales. Toutefois en cette
„ acquisition je fay une grande perte, laquelle affoi-
„ blit tellement ma consolation que si je ne regardois
„ à vos volontés, qui sont mes loix, & à l'opi-
„ nion que vous avez que ce mal particulier tourne
„ à l'advantage du Publiqt, je ne recognoistrois
„ point de changement dans ma premiere condi-
„ tion ny d'amandement en ma douleur. Mais
„ puisqu'il plaist que mon bonheur soit ainsi dé-
„ fectueux, & que vous reteniez la meilleure part
„ de ma gloire, je le desire aussi, non pour me
„ contenter, mais pour vous obeïr : le Ciel a reçeu
„ souvent de mes plaintes, & je les luy ay des-

1599. „ diées pluftoft qu'à la Fortune, me femblant „ que c'eftoient de lafches foupirs de me plaindre „ à elle, puifqu'elle eft prifonniere de voftre va- „ leur, & qu'elle s'eft rendue à vos armes. Elle „ n'a jamais fur moy que ce que vous luy avez „ permis. C'eft pourquoy j'ai adreffé mes plaintes „ à Dieu comme voftre Roy, & à vous comme le „ mien, tenant cette élévation de vous, qui avez „ tout abbaiffé à vos pieds. Je prie la Divine Ma- „ jefté de combler la voftre de fes bénédictions, „ & la faire autant profpérer que vous me rendez „ heureufe par les affurances de vos bonnes graces. „ Voftre très-humble, très-fidelle, affectionnée & „ obéiffante fœur, fervante & fubjecte,

„ MARGUERITE„.

Le Divorce eft confommé.

Les parties intéreffées étant d'accord & les formalités fcrupuleufement obfervées, le jugement fut bientôt rendu, & le mariage déclaré nul. Il l'eût été plutôt encore, fi la candeur & l'amour de Henri pour la vérité, euffent permis d'inférer dans le procès *qu'il n'avoit jamais confommé le mariage de Marguerite.* Cette Princeffe le defiroit ardemment; mais le Roi lui fit repréfenter, que jamais les Commiffaires & toute l'Europe, attentive à cet évènement, ne croiroient qu'une Princeffe auffi galante, & un Roi auffi paffionné pour les femmes, euffent été capables de tant de froideur dans l'âge bouillant de la jeuneffe. C'eft ainfi que

Marguerite perdit en un ſeul inſtant les deux Couronnes de Navarre & de France, auxquelles ſon illuſtre naiſſance ſembloit l'avoir appellée. Plus de reſpect pour elle-même, plus de décence dans ſa conduite, moins d'intrigues amoureuſes, moins d'évènemens ſcandaleux, l'auroient peut-être affermie ſur le trône des François; & l'on auroit vu cette Reine donner un ſucceſſeur à Henri, & à la Famille auguſte ſous les loix de laquelle la France a vécu depuis elle. Mais ce n'eſt qu'à l'aide des plus grands talens & des plus grandes vertus, que les Princes peuvent n'être pas les victimes des paſſions qui les ſubjuguent. 1599.

Henri le Grand effaçoit par ſon amour pour ſon peuple, ſa facilité à pardonner & l'étendue de ſon génie, la tache qu'imprimerent à ſa gloire & ſes intrigues multipliées & ſes adultères habituels. Le ſage Sully, qui connoiſſoit parfaitement le cœur du Roi & ſon penchant à la galanterie, n'eſpéra l'en détourner que par les charmes d'une épouſe belle & intéreſſante. Auſſi, ſans donner à Henri le tems de renouveller à Mlle. d'Entragues la promeſſe qu'il avoit déchirée, il preſſa ſon mariage avec Marie de Médicis. Tout étant conclu avec la plus grande célérité, le Roi demanda un jour à Sully, d'où il venoit ſi empreſſé? *Nous venons de vous marier, Sire*, lui répondit ce fidèle Miniſtre. Henri frappé d'étonnement, ſe promena pendant un quart-d'heure, *reſvanț & ſe grattant la teſte & curant les on-*

1600. Mariage du Roi.

Sully.

gles, sans rien respondre. Frappant ensuite des mains,
1600. „ Hé bien, s'écria-t'il, de pardieu soit, il n'y a „ remède, puisque pour le bien de mon Royaume „ & de mes peuples, vous dites qu'il faut estre „ marié, il le faut donc estre; mais c'est une condition que j'appréhende bien fort, me souvenant „ toujours de combien de mauvaises rencontres me „ fut cause le premier où j'entrois; & outre cela, „ je crains toujours de rencontrer une mauvaise „ teste, qui me réduise à d'ordinaires contentions „ & contestations domestiques, lesquelles (selon „ que vous cognoissez de longue-main mon humeur) vous ne doutez point que je n'appréhende „ plus que les Polytiques ni Militaires, de quelque „ plus grande conséquence qu'elles puissent estre „. Il sembloit prévoir dès-lors, tout ce qu'il eut à souffrir de l'humeur bisarre de Marie, avec laquelle il passa des jours tristes & malheureux : étant trop foible pour abandonner ses Maîtresses & trop bon pour imposer à son Epouse un silence absolu sur ses désordres.

Cependant la Reine Marguerite habitoit toujours
1604. les rochers d'Auvergne, où elle se consoloit avec ses Amans, des honneurs qu'elle avoit perdus : l'Histoire se tait absolument sur elle, jusqu'à l'année suivante, où elle revint à Paris. On trouve seulement une de ses lettres à M. de Sully, que nous avons cru devoir placer à son rang.

„ MON COUSIN, vous estes toujours mon

„ recours, & après Dieu, l'appui de qui je fais
„ toujours le plus d'estat. Ne vous sentez donc, je 1604.
„ vous supplie, importuné, si en choses petites
„ aussi-bien qu'aux grandes, j'y requiers l'ayde
„ de vostre authorité, & si comme Dieu qui ne se
„ contente de créer les choses, mais a un per-
„ pétuel soin de les conserver, je vous supplie
„ vouloir tenir la main à ce que je sente l'effet
„ des biens-faits du Roy, comme je sçay que c'est
„ l'intention de Sa Majesté, & la vostre, com-
„ mandant à M. le Febvre, Receveur de Bour-
„ deaux. . . . .
„ J'ai aussi à vous requérir pour l'exemption d'Us-
„ son, où je ne demande rien que de justice : car
„ ce Bourg n'est pas de qualité de Villes cottizées,
„ qui ont Foire & Marché. Il vous a esté tesmoi-
„ gné par les enquêtes des lieux circonvoisins &
„ Bureau des Trésoriers, que le Bourg d'Usson
„ n'eut jamais ny Foire, ny Marché, & outre
„ c'est prévenir au préjudice de ma qualité, qu'il
„ a pleu au Roy par la Déclaration de Sa dite Ma-
„ jesté accorder au lieu de ma demeure, soit Us-
„ son ou Villers-Coterests, d'estre exempts pendant
„ mon séjour..... Je vous supplie m'accorder cette
„ juste demande, & me conserver le bien de vostre
„ amitié, comme à celle qui honore davantage
„ vostre mérite, & qui recherchera avec plus d'af-
„ fection une digne occasion pour le tesmoigner.
„ Mon Cousin, &c „

1605. Réſolue de quitter Uſſon & de revenir à Paris ; mais craignant que le Roi ne s'opposât à ce voyage, Marguerite partit ſecrétement d'Auvergne, accompagnée de la Nobleſſe du pays. Arrivée à Orléans, elle écrivit à M. de Sully, pour l'engager à venir au-devant d'elle, & pour prévenir le Roi de ſon arrivée; d'ailleurs, elle vouloit l'inſtruire des manœuvres que faiſoient dans le Quercy & le Limouſin, les amis du Duc de Bouillon. La Reine Marguerite cherchant à plaire au Roi, s'étoit donné beaucoup de mouvemens pour éclairer leur conduite, & étoit venue à bout de découvrir toute la marche de la conſpiration. Quelque ſurpris que fût Henri de la préſence de Marguerite, il lui fut gré de ce zèle pour ſon ſervice, & lui fit dire par M. de Sully, qu'elle pouvoit arriver quand il lui plairoit, & qu'il auroit pour agréable ſon ſéjour à Paris. Elle deſcendit d'abord au Château de Madrid (*a*), où le Roi l'envoya complimenter par les Ducs de Vendôme, de Montbazon & pluſieurs de ſes Courtiſans. La Reine lui députa pluſieurs Officiers de ſa Maiſon, que le Roi ſuivit bientôt lui-

Marguerite arrive à Paris.

Sully, II. 365 &c. Dupleix, 535.

(*a*) Le nom de ce Château a une éthymologie différente de celle qu'on lui attribue ordinairement : la voici telle que la donne Hilarion de Coſte. Les Courtiſans du règne de François I, diſoient que ce Prince étoit à Madrid, ou auſſi inviſible que dans ſa priſon d'Eſpagne, lorſqu'il ſe retiroit à cette maiſon dans le bois de Boulogne. De-là vient le nom de Madrid, qu'elle conſerve encore.

même : il demeura trois heures avec elle, & se retira fort content. Ce fut sans doute dans cette entrevue qu'il la pria *d'être plus ménagère & de ne pas faire de la nuit le jour, & du jour la nuit.* La santé de Marguerite, & l'esprit d'ordre qui animoit Henri, furent sans doute les motifs de ces conseils. Mais elle lui répondit sur le premier, que la dépense & la prodigalité étoient chez elle un vice de famille, attaché aux Médicis : quant au second, elle lui dit qu'il lui étoit impossible de se corriger d'une habitude aussi invétérée.

1605.

Elle découvre la conspiration du Comte d'Auvergne.

Peu de jours après, elle fit son entrée au Louvre, où le Roi la reçut au milieu de la cour, & la Reine au bas du grand escalier. De-là, elle vint habiter l'Hôtel de Sens, auprès de l'*Ave-Maria.* Comme cet hôtel appartenoit aux Archevêques de Sens, & qu'il sembloit naturel qu'une Princesse issue & parente de tant de Rois, eût son logement au Louvre, cela donna lieu à plusieurs Pasquinades qu'on trouve dans l'Estoile. Tous les habitans de Paris & toutes les Cours avoient été la saluer à Madrid, & marquerent le plus vif desir de la voir habiter au milieu d'eux. Ils chérissoient dans ce rejetton de la branche de Valois, la mémoire de tant de Rois, dont ils remarquoient en elle toutes les vertus apparentes, & sur-tout la piété, la magnificence, l'affabilité & l'affection pour les Lettres & les Sciences. Elle gagna encore plus leur amitié, en révélant au Prince plusieurs particularités de la conspiration du Comte d'Auvergne & de Mlle. d'En-

Journal d'Henri IV. 81.

1605. *Henault*, 579.

tragues. La confidération du Pere Ange (d'autres l'appellent Archange), Capucin, dont elle étoit mere, & qui conduifoit l'intrigue, ne put l'empêcher de faire le devoir d'une fidelle fujette. Ce trait fuffiroit feul pour jetter un voile indulgent fur fes défauts, quand elle n'auroit pas eu d'ailleurs des qualités faites pour les compenfer avantageufement.

1606. Marguerite hérite du Comté d'Auvergne & le céde au Roi.

Ce zèle fut récompenfé par le gain du procès qu'elle avoit intenté à Charles de Valois, Comte d'Auvergne (*a*), détenu prifonnier à la Baftille, & à fes Créanciers, & à tous ceux qui étoient intervenus dans cette affaire; à caufe des grands biens de Catherine de Médicis fa mere, que le Comte avoit reçus d'Henri III. à titre de donation. Cinq ans auparavant, cette Princeffe étant à Uffon, l'avoit déja affigné au Parlement de Touloufe, pour le Comté de Lauraguais, provenant de cette fucceffion & fitué dans le reffort de cette Cour; fe prétendant appellée à la fucceffion de ce Comté, après fes freres, par droit de fubftitution. Elle avoit obtenu un Jugement provifionnel, qui eût entraîné le même Jugement par rapport aux autres biens fitués dans le reffort du Parlement de Paris, fi les Créanciers du Comte d'Auvergne n'euffent formé oppofition. L'affaire fut pourfuivie avec beaucoup de chaleur, & l'on produifit le contrat de mariage de l'an

(*a*) Fils de Charles IX, & de Marie Touchet.

l'an 1533. Enfin, le Parlement ordonna un plus ample délibéré sur le droit respectif, & l'exécution provisoire du testament de Catherine : en vertu de la substitution, il abjugea à Marguerite, sur les conclusions du fameux Louis Servin, (*a*), la possession de tous les biens de la succession. 1606.

Par un autre Arrêt du 17 Juin, Charles de Valois fut évincé de la possession desdits biens, & Marguerite mise en pleine & libre jouissance. Sa joie fut si grande, qu'en ayant appris la nouvelle à saint Séverin, où elle entendoit la Messe, elle se leva sur-le-champ, & alla aux Cordeliers faire chanter un *Te Deum*. Bientôt après, elle en dispo- *L'Estoile*, 117. sa, par une donation entre-vifs, en faveur du Roi & du Dauphin ; à condition que ces biens seroient unis au Domaine, & ne pourroient être aliénés en quelque cas & sur quelque prétexte que ce fût, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Mais elle les céda ensuite entiérement pour une forte pension : & depuis cette époque, on ne vit plus de Dauphin d'Auvergne, & l'on ne connut plus d'autre Dauphin que celui de Viennois, fils-aîné de nos Souverains.

Pendant que la Reine Marguerite poursuivoit vi- Assassinat de Date. vement le jugement de ce Procès, un évènement

(*a*) Avocat Général du Parlement de Paris, qui mourut subitement aux pieds de Louis XIII. au Parlement, où il tenoit son Lit de Justice, en lui faisant des remontrances au sujet de quelques Edits bursaux.

plus sensible pour elle vint augmenter ses inquié-
1606. tudes & ses chagrins. Elle étoit attachée à un jeune Provençal, nommé Date, qu'elle conduisoit partout avec elle en qualité de Page. Ce Favori avoit détaché la Reine d'un nommé Vermond, dont le pere & la mere ayant été autrefois de la maison de Marguerite, avoient ensuite été mariés & établis par ses soins. Vermond furieux de voir sa fortune & celle des auteurs de ses jours ruinée par les manœuvres de Date, jura sa perte, & lui tira un coup de pistolet dans la tête, comme il revenoit des Célestins, à la portiere de sa Maîtresse. Il chercha ensuite à échapper par une prompte fuite; mais étant mal monté, il fut pris & ramené à l'hôtel de Sens, auprès duquel il avoit commis ce meurtre. Le *Divorce Satyrique* dit, que la Reine le voyant entre les mains des Archers, leur cria : *Qu'on tue ce meschant; tenez, tenez, voilà mes jarretieres, qu'on l'étrangle.* Le cadavre ayant été représenté à Vermond, „ Tournez, dit-il, que je voie s'il est mort. „ Ah! que je suis content, ajouta-t'il ensuite, puisqu'il ne vit plus; s'il existoit encore, je l'acheverois „. Outrée de colère, Marguerite jura qu'elle resteroit sans boire ni manger, jusqu'à ce qu'elle fût vengée de cet assassin. Le supplice de Vermond ne fut pas différé, & deux jours après, il eut la tête tranchée devant l'hôtel de Sens, jettant loin de lui la torche, & refusant de demander pardon à la Reine, qui eut la cruauté d'assister à son supplice.

L'image d'un Amant assassiné devant elle, lui rendit sa demeure odieuse; elle l'abandonna & se retira au Fauxbourg St. Germain, où elle acheta un hôtel près de la riviere & du Pré-aux-Clercs. Elle y commença de grands desseins de jardins & de bâtimens, & l'on voyoit encore, en 1734, dans la rue de Seine une maison appellée l'hôtel de la Reine Marguerite. Le malheur la poursuivit jusques dans le choix de ses logemens; à peine commençoit-elle à s'établir dans ce dernier, que la peste, qui régnoit dans Paris, l'en fit sortir précipitamment, après avoir emporté trois de ses Officiers. Elle l'obligea de se retirer à Issy, dans la crainte de se voir abandonnée de ses serviteurs, en bravant plus long-tems ce fléau, qu'elle paroissoit peu redouter pour elle-même. Ils étoient tous (ses domestiques) gens choisis (*a*); & l'on remarquoit parmi eux Scipion Dupleix, l'Historien

1606. Dupleix. Anagrammes. *L'Estoile*, 123.

(*a*) Aucune Princesse ne fut peut-être aussi attachée à ceux qui l'approchoient. En voici une preuve que nous ont conservée les Mémoires de Mlle. de Montpensier : „ Le Comte de „ Béthune, dit-elle, se plaignoit à tout le monde de ce que je „ n'avois point été voir sa femme (malade dans une maison de „ campagne voisine de Paris), & que la Reine Marguerite en „ pareille occasion avoit été voir une Dame de ses amies à trois „ lieues de Paris; qu'il l'avoit par écrit; qu'elle étoit plus que „ moi; qu'elle étoit Fille de France, & tenoit le rang de Reine„. — Page 172 du Tome quatrieme de l'édition d'Amsterdam, en 1746.

1606. qu'elle s'étoit attaché en qualité de Maître des Requêtes. Cet Auteur plus connu par son Cours de Philosophie, le premier qui ait été publié en françois, que par ses Ecrits sur l'Histoire Romaine & l'Histoire de France, s'est trop appesanti sur les défauts de sa bienfaitrice. Ses ennemis le lui reprocherent comme un trait d'ingratitude : mais il s'excusa noblement sur l'obligation d'être vrai, imposée à tous ceux qui dévouent leurs travaux à l'Histoire. Sans sa sincérité, nous ignorerions un grand nombre de particularités importantes de la vie de Marguerite. Les autres Historiens ou Panégyristes, tels que Brantôme, Hilarion de Coste, &c. n'ont cherché qu'à couvrir les défauts de cette Reine, & ne l'ont jamais représentée sous ses véritables traits. La protection dont elle honoroit les Sçavans, a pu leur fermer la bouche sur ses vices ; mais non les abuser, & leur dicter ces Anagrammes ridicules & mal appliquées : *Marguerite de Valois; Salve Virgo, Mater Dei*, ou *de vertu royale image.* Tel étoit le mauvais goût du siecle ; & l'on s'étoit également exercé sur le nom de *Marie Stuart*, dans lequel on trouvoit tous les évènemens de sa vie : *Tu as martire*, ou mieux, *tu te remarieras.* Celle qui fut faite sur la Maîtresse de Charles IX. *Marie Touchet* fut plus heureuse : *Je charme tout.*

1608. Mépris pour la

Il est des chagrins inséparables des plaisirs & du désordre, & souvent il en coûte plus pour s'y livrer que pour s'en abstenir (dit l'Auteur des Anec-

dotes des Reines, &c.); Marguerite l'éprouva cette année. Bajeaumont son nouveau favori, étant tombé malade, elle en conçut une mélancolie & une douleur profonde. Le Roi lui rendit visite pendant cette maladie, & en sortant de son hôtel, qu'il ne désignoit jamais que par un surnom infâme, il dit aux Filles de la Reine : „ Priez „ Dieu pour la convalescence de Bajeaumont, & je „ vous donnerai votre foire ; car s'il venoit à mou- „ rir, il me jetteroit dans des dépenses bien plus „ considérables : la Reine prendroit cet hôtel en „ horreur, & je serois obligé de lui en acheter un „ autre „. Ce Prince avoit conçu pour elle & sa conduite, aussi ridicule à son âge, le mépris le plus marqué, & s'en expliquoit si ouvertement, que sa Cour se permettoit les propos les plus hardis sur les débauches de cette Reine. Le Comte de Choisi qui avoit placé sa fille dans la maison de Marguerite, & que les intrigues de Bajeaumont avoient forcé à l'en retirer, répondit à cette Princesse, qui se plaignoit de la mauvaise conduite de la Demoiselle de Choisi : *Si vous vous fussiez, Madame, aussy bien gouvernée que ma fille, vous auriez encore la couronne que vous avez perdue* (*a*). Elle essuya d'aussi

1608.

Reine Marguerite.

L'Estoile, 239.

(*a*) Le 9 Mars 1610, le Pere Suffren, Jésuite, prêchant à Notre-Dame, contre le luxe des femmes, dit „ qu'il n'y avoit „ à Paris si petite coquette, qui ne monstrast son sein, prenant „ exemple sur la Reine Marguerite „. Ayant fait ensuite une

1608. mortifians propos de la part d'une femme dont la vie étoit ſcandaleuſe : Marguerite lui reprochoit vivement le déſordre de ſa conduite. *Il eſt vrai*, répondit cette femme, *que nous ſommes toutes fautives ; vous-meſme, ſi vous vous fuſſiez gouvernée comme il faut, voſtre maiſon ne ſeroit pas icy, elle ſeroit de-là l'eau* (au Louvre). On s'expliqua plus hardiment encore dans cette énigme qui courut tout Paris :

Je ſuis celui-là qui me fuit ;
Mon compagnon s'eſt fait mon maître ;
L'autre eſt ce que je devrois être ;
Je marche après ce qui me ſuit ;
Au mépriſé je porte envie,
Son bonheur me donne le tort ;
Il eſt veuf, & je ſuis en vie ;
Veuve je ſuis avant ſa mort.

Mais ce mépris n'empêcha jamais Henri de rendre en public ce qu'il devoit à cette Princeſſe. Il aſſiſtoit avec la Reine ſon épouſe aux fêtes qu'inventoit ſans ceſſe Marguerite ; l'année ſuivante, elle leur donna une collation ſuperbe : l'on y remarquoit entr'autres ſomptuoſités, trois plats d'argent chargés, l'un d'un oranger, l'autre d'un citronnier, & le troiſieme d'un grenadier, ſi bien imités qu'ils faiſoient

---

pauſe, il ajouta, que pluſieurs choſes étoient permiſes aux Reines, quoique défendues aux autres femmes.

la plus grande illusion. La joie & la gaieté répondirent à l'élégance de la fête ; le Roi & la Reine ne se retirerent que le lendemain au point du jour. 1608.

Ce n'étoit pas assez à Marguerite de voir Marie de Médicis occuper un trône qui lui appartenoit ; son rang l'obligea d'assister au triomphe de sa rivale, dont elle fut en quelque façon l'objet. Le Roi la pria de se trouver à Saint-Denis au couronnement de son auguste épouse ; sa demande fut si pressante, si vive, qu'elle se crut dans la nécessité d'obéir. Toute la France vit donc la Reine Marguerite précédée à cette cérémonie par Madame, depuis Reine d'Espagne, âgée d'environ quatre à cinq ans. Elles étoient habillées l'une & l'autre d'un corset de toile d'argent, d'un *surcot* (*a*) d'hermine, enrichi de pierreries, & d'un manteau royal de velours violet, fourré d'hermine, bordé de deux rangs de fleurs-de-lys d'or en broderie, & la couronne en tête. La queue de ce manteau superbe, qu'elle donna à Saint-Sulpice, pour en former le dais qui couvre le Saint Sacrement dans les grandes cérémonies, étoit portée par les Comtes de Curson & de la Rochefoucault ; elle fut appellée à son rang par le Grand-Maître. Le Roi placé dans une tribune, avec les Ducs de Bellegarde & de Sully, s'entretenoit des cérémonies qui occupoient son épouse, & plaignoit la Reine Marguerite, dit Matthieu, qui s'étoit le-

1610. Marguerite assiste au Sacre de la Reine.

Favin, Hist. de Navarre, 1262.

(*a*) *Surcot, surcotte ou surtout.*

1610. vée si matin. Mais sa joie & son admiration redoublerent lorsqu'il porta la vue sur les échaffauds si abondamment garnis de Spectateurs. Il dit alors en soupirant : *Que cela le faisoit souvenir du jour du jugement, & que l'on seroit bien estonné si le juge se présentoit* (a).

Matthieu, II. 106.

Mort de Henri IV.

Hélas! le meilleur des Princes ignoroit que cette réflexion ne devoit regarder personne plus que lui-même! En effet, le 14 Mai, lendemain du couronnement de la Reine, Marguerite alla à Issy célébrer l'anniversaire de sa naissance, comme elle le faisoit tous les ans, par des fêtes & des réjouissances. Sur le soir de ce fatal jour, Dupleix l'entretenoit des remarques faites sur le quatorzieme jour de chaque mois, toujours favorable aux François. Il lui rappelloit la bataille d'Aignadal, gagnée par Louis XII. contre les Vénitiens, le 14 Mai 1509; la bataille de Marignan, sous François I. donnée le 14 Septembre 1515; celle de Cérizoles, du 14 Avril 1544; la levée du siége de Metz par Charles-Quint, le 14 de Janvier 1553; enfin, la journée d'Ivry du 14 Mars 1590; lorsque les larmes & les gémissemens de ceux qui l'approcherent lui apprirent l'horrible attentat commis sur le pere des François.

(a) On observe qu'à cause du sujet de la cérémonie, on changea l'Evangile de ce jour qui se lit en saint Mathieu : *Tunc accedentes Pharisæi interrogaverunt eum, an liceret viro dimittere uxorem?*

Les Hiſtoriens ont gardé un ſilence qui étonne ſur l'impreſſion qu'éprouva Marguerite à cette fatale nouvelle : mais on ſçait que depuis ſon divorce, elle avoit voué à ce grand Prince les ſentimens d'une tendre ſœur, d'une amie conſtante & d'une fidelle ſujette; & les recherches qu'elle fit pour connoître les auteurs de cet affreux aſſaſſinat, prouvent combien elle en fut affectée. 1610.

Cette mort funeſte, qui replongea la France dans les maux & les troubles, d'où ce bon Prince n'avoit pu la retirer qu'après vingt ans de peines & de travaux, ne changea rien au ſort de Marguerite. Il avoit été fixé invariablement, & Marie de Médicis lui témoigna toujours une grande conſidération; elle accepta même une fête que lui donna, quelque tems après, Marguerite dans ſa maiſon d'Iſſy. La Régente, en ſortant de ce bourg, montoit un cheval d'Eſpagne très-vif, qu'elle conduiſit au galop juſqu'à l'entrée du fauxbourg Saint-Germain. Là, elle monta dans ſon carroſſe, accompagnée d'un grand nombre de Gardes; une pauvre femme, voyant ce nombreux cortège, cria aſſez haut pour être entendue de la Reine : *Plût à Dieu, Madame, qu'on euſt fait auſſi bonne garde de notre pauvre Roy, comme on fait de vous, nous ne ſerions pas en la peine où nous ſommes*: Marguerite aſſiſta deux mois après au Sacre de Louis XIII, qu'elle préſenta la veille à la Confirmation. Mlle. Camans.

Les bons François qui avoient vu avec douleur

1610. la négligence & l'indifférence affectée de la Cour dans le procès de Ravaillac, eurent cette année quelques lueurs d'espérance, & se flatterent que la Justice séviroit enfin contre les coupables. Marguerite avoit à son service une fille, nommée Comans ou d'Escomans, qui lui demanda d'être présentée à la Reine, ayant des choses importantes à lui révéler sur la mort du Roi Henri. Elle le fit, & se donna tous les mouvemens imaginables pour faire entendre juridiquement la Comans, qui soutenoit hautement que les premiers auteurs de cet affreux désastre étoient le Duc d'Epernon, la Marquise de Verneuil, Mlle. du Tillet & d'autres. Mais les mêmes motifs qui avoient empêché la Cour d'approfondir & de vérifier les dépositions de Ravaillac, firent négliger cet avis; la Comans fut renfermée pour le reste de ses jours; & les poursuites de Marguerite furent absolument inutiles. Cette affaire est la seule occasion où il soit fait mention de cette Reine; si l'on excepte les cérémonies d'usage, où elle devoit nécessairement assister à son rang, telles que le baptême de Gaston, dont elle fut maraine, en 1614; la déclaration de la majorité du Roi Louis XIII, où elle se trouva placée dans une des tribunes du Palais; & enfin, la Procession de l'ouverture des Etats, les derniers qui aient été convoqués.

Sur la fin de cette Assemblée, elle tomba malade. L'Evêque de Grasse, son Grand-Aumônier, l'ayant

avertie du danger où elle se trouvoit, & du peu d'espérance qui restoit à ses Médecins, elle l'en remercia très-affectueusement, & lui fit donner une partie de son argenterie pour reconnoître cet avis important. Le 25 Mars, elle fit un Codicile en faveur des Augustins Réformés; & le 27, après avoir reçu les Sacremens de l'Eglise, elle expira âgée de soixante-trois ans, en présence de Monsieur le Prince, de la Duchesse de Nevers, de la Comtesse d'Auvergne, du Comte de Fontaine-Chalandry, son Chevalier-d'honneur, & de plusieurs autres personnes de distinction. Son corps fut quelque-tems en dépôt dans l'Eglise des Augustins, dont elle avoit posé la premiere pierre en 1608, & où son cœur fut placé. De-là, il fut porté à Saint-Denis, & inhumé dans la Chapelle qui y fut construite par sa mere Catherine de Médicis. L'Avocat-Général Servin composa l'Epitaphe qui suit, pour être gravée auprès de son cœur aux Augustins:

1615.

Mort de la Reine Marguerite.

Margaris alma soror, consors, & filia Regum,
Omnibus his moriens (Proh dolor) orba fuit.
Pars ferro occubuit, pars altera cæsa veneno;
Tutior est solio parvula sella gravi.
Prævisis obiit mater vexata procellis;
Par natæ mœror præstitit inferias.

Telle fut la fin de la Reine Marguerite & de la branche de Valois, dont elle étoit le dernier rejeton. On peut, à juste titre, la regarder comme la

Son portrait & son caractere.

1615. Princesse la plus extraordinaire de son siècle; elle réunit en elle toutes les vertus & tous les défauts des Rois de la souche d'Orléans-Valois. On retrouvoit dans Marguerite les mœurs douces & faciles, la bonté de Louis XII, & en même-tems son aveuglement entier pour ceux qu'il aimoit & qui avoient acquis sur lui quelque empire, le même attachement à ses propres idées & toute la confiance de Louis, avant que l'infortune & les années eussent mûri sa raison. Marguerite, comme François premier son grand-pere, apporta en naissant un génie propre aux sciences, une grande facilité pour l'étude des langues, qu'elle possédoit parfaitement, & des belles-lettres, qu'elle cultivoit avec succès. On trouve encore dans les Cabinets des Curieux quelques-uns de ses Vers qui valent ceux des meilleurs Poëtes de son tems: ses Mémoires prouvent son éloquence & l'élégance de sa diction. Toute la vanité, tout l'amour de la gloire qui avoient animé François premier, sembloient être passés dans l'ame de sa petite-fille; les Gens-de-Lettres qu'elle aimoit, & dont elle étoit sans cesse entourée, lui prodiguerent *Dupleix, Louis XIII.* les noms de *Déesse*, de *Vénus-Uranie*, & Marguerite favouroit ces éloges avec complaisance. Comme lui enfin, elle protégea les Guerriers dont elle chérissoit la valeur, les Sçavans qu'elle étoit en état de juger, & les Artistes dont elle estimoit les talens. Elle tenoit de son pere Henri II. l'affabilité, les airs & les manieres populaires; mais elle avoit

aussi sa légèreté & son inconstance; ses liaisons, comme celles de ce Prince, sembloient être plutôt l'effet de son caprice & de ses passions, que le fruit de ses réflexions & le choix de son cœur. 1615.

Marguerite ne fut pas entièrement exempte du reproche de cruauté que mérita Charles IX, si toutefois on peut comparer des excès passagers à un vice habituel. Mais de tous ces Rois, Henri III. fut celui avec qui elle eut un rapport plus marqué. En les regardant l'un & l'autre, on croyoit voir la majesté du trône. Tout dans Henri III. annonçoit un Roi, tout dans sa sœur montroit une Reine. D'une beauté surprenante, elle éclipsoit par ses graces, son enjouement & le don de plaire, des femmes qui pouvoient la surpasser par la délicatesse des traits & la justesse des proportions. Elle joignoit à un teint animé, des cheveux du plus beau noir, un regard doux, voluptueux & tendre, une taille riche, une démarche noble, un port majestueux, un air grand & un art exquis dans le choix de ses parures. Pour achever le portrait de la Reine de Navarre, & sa ressemblance avec le Prince assassiné à Saint-Cloud, il faut nous la peindre tantôt prosternée aux pieds des Autels, entendant plusieurs Messes dans un jour, visitant les Hôpitaux, distribuant le jour de sa naissance & aux quatre fêtes solemnelles, cent écus d'or aux malheureux, entretenant annuellement cent onze pauvres, quarante Prêtres Anglois, bâtissant & enrichissant les Mo- *Anec. des Reines, &c.*

nafteres, & entr'autres celui des Jéfuites à Agen,
1615. & celui des Auguftins du Fauxbourg Saint-Germain ; paffant des exercices de piété aux plaifirs les plus fenfuels, & fe livrant après une retraite fainte & auftère, aux raffinemens de toutes les voluptés. C'eft dans ce mêlange bifarre de dévotion & de galanterie, qu'elle finit fes jours. Elle unit le luxe & la vanité à l'amour des lettres, la mufique & la danfe aux études les plus férieufes; la charité chrétienne à l'injuftice. Marguerite affectoit de paroître fouvent dans les Temples; elle donnoit le dixieme de fes revenus aux pauvres; avoit à fa fuite des Gens-de-Lettres, qui fubfiftoient de fes libéralités; & fe picquoit d'un autre côté d'entretenir toujours quelque intrigue, d'imaginer de nouvelles fêtes, & de ne jamais payer fes dettes. Enfin, cette Reine fembloit née pour apprendre aux Princeffes à venir quelles difgraces entraînent l'abus des talens, la fougue des paffions & le défaut de principes. L'Hiftoire eft le dépôt où font éternellement confignés les vertus & les défordres des Grands. Ses faftes nous les préfentent, ou comme les objets de notre vénération, ou comme ceux de notre mépris. Vérité frappante, qui doit montrer aux Princes la néceffité de mettre un frein à des penchans que la raifon réprouve.

Fin de l'Hiftoire de Marguerite de Valois.

NOTE.

[1] Nous avons cru devoir donner la Pièce fuivante en entier, autant pour faire connoître l'efprit & le génie de la Reine de Navarre, dont elle eft l'Ouvrage, que pour apprendre au Lecteur les détails de l'enfance & de la jeuneffe de fon époux.

Mémoire juftificatif pour Henri de Bourbon, Roi de Navarre.

Madame (a), je m'eftime heureux du commandement qu'il vous plaift de me faire, encore que par droit je ne fois obligé de répondre qu'à Vos Majeftez ; fi ne craindrai-je devant cette Compagnie (b) & toutes perfonnes que vous trouverez bon, difant vérité, de vous faire paroiftre mon innocence, & la méchanceté de ceux qui pourroient avoir menty (c). Or, afin que je commence dès mon enfance à vous témoigner ma vie & mes effets paffez, je vous diray, Madame, que le Roy mon pere & la Reine ma mere en l'âge de fept ans, me conduirent en votre Cour, afin de me rendre auffi affectionné à vous bien & fidélement fervir comme le feu Roy mon pere, qui n'a voulu autres témoins de ce qu'il vous eftoit, que fon fang & la perte de fa propre vie : laquelle fut très-prompte pour moy, qui dès-lors demeuray fous l'obeyffance de la Reyne ma mere, laquelle continua à me faire nourrir en la Religion qu'elle tenoit; & voyant qu'aprez le décez du feu Roy mon pere, il falloit qu'elle

(a) La Reine-mere.

(b) Les Commiffaires nommés par le Roi pour inftruire le procès.

(c) Coconnas.

me fist connoistre & aimer de mes sujets, elle me voulut mener en ses pays. Ce qui fut fait en mon très-grand regret, me voyant éloigné du Roy & du Roy de Pologne, desquels, outre que nos âges estoient quasi égaux, je recevois tant d'honneur, que le lieu du monde où je me plaisois le plus estoit d'estre en leur compagnie. Après avoir demeuré quelque tems en ses pays, elle s'achemina pour retrouver Vos Majestez jusques à Nérac; où estant, il arriva un Gentilhomme de M. le Prince de Condé, qui lui fit entendre que leurs ennemis estant les plus forts, V. M. s'estoient bien résolus sans doute de se deffaire de ceux qui portoient les armes, afin que plus aisément ils pussent exterminer les femmes & les enfans, & par ce moyen ruiner du tout notre Maison : & que cela il le sçavoit pour le certain de bonne part, & dans quatre ou cinq jours qu'il seroit à la Rochelle avec sa femme & ses enfans. Ce qui l'émut tellement à pitié, que craignant que le mesme malheur luy avint, elle se délibéra de les aller trouver à la Rochelle, où elle me mena; & mon oncle dressant son armée, elle m'envoya avec luy, où tous ceux qui y sont venus de vostre part pour traiter la paix, vous ont pu témoigner le desir que j'avois d'estre auprez de V. M. pour vous faire très-humble service, entr'autres Messieurs de Cros, de Brion, & de Boisy, qui furent députez pour ce fait, vous l'ont pu assurer.

Après la Paix faite, il se commença de mettre en avant le mariage de Mde. vostre fille, duquel je m'estimay très-heureux pour me voir rapprocher de Vos MM. lequel mariage n'estant du tout résolu, elle vous vint trouver pour achever de le conclurre, & me laissa en attendant en ses pays; où bientost après elle m'envoya quérir, comme aussi firent vos M. par Perqui, lequel vous a pu dire

dire le plaisir que ce me fut d'avoir ce commandement: comme je le montray m'acheminant trois jours après, ayant eu vingt accez de fièvre tierce. Après m'estre acheminé sept à huit journées, je sçeus la mort de la Reine ma mere, qui m'eust été une excuse assez valable de m'en retourner si j'en eusse eu envie; toutesfois je m'acheminay un jour après avec la meilleure troupe de mes serviteurs que j'avois pu assembler, & ne fus content que je ne fusse arrivé près de Vos MM. où tost après ces nopces avint la Saint-Barthelemy, où furent massacrez tous ceux qui m'avoient accompagné, dont la pluspart n'avoient bougé de leurs maisons durant les troubles. Entre les autres fut tué Beauvais, lequel m'avoit gouverné dès l'âge de neuf ans; dont vous pouvez penser quel regret ce me fut voyant mourir ceux qui estoient venus sous ma simple parole, & sans autre asseurance que les lettres, que le Roy m'avoit fait l'honneur de m'escrire que je le vinsse trouver; m'asseurant qu'il me tiendroit comme frere. Or ce desplaisir me fut tel que j'eusse voulu les racheter de ma vie, puis qu'ils perdoient la leur à mon occasion, & mesme les voyant tuer jusques au chevet de mon lit, je demeuray seul d'amis & en deffiance. En ces peines Thoré (*a*), lequel étoit picqué de la mort de son cousin (*b*), & se voyant desespéré, se vint joindre avec moi, me remettant devant les yeux l'indignité que j'avois reçeue, & le peu d'asseurance que je pouvois attendre pour moy-mesme, voyant l'honneur & bonne chere que vous, Madame, & le Roy votre fils & le Roy de Pologne, faisiez à ceux de Guyse: lesquels non-contens de ce qu'ils avoient voulu faire au feu Roy mon Pere & M. le Prince mon oncle, triom-

(*a*) Guilleaume de Montmorency.
(*b*) L'Amiral de Coligny.

phoient de ma honte; non toutefois qu'il m'entraſt jamais en l'intention de vous eſtre autre que très-fidelle & très-affectionné ſerviteur. Ce que j'eſpérois vous faire paroiſtre à la Rochelle, où je fus réſolu de vous bien & fidellement ſervir, & de ſuivre de ſi près le Roy de Pologne, qu'il vous puſt témoigner le fonds de mes intentions.

Or eſtant ſi près de luy, je fus averti par pluſieurs de mes bons amis, que l'on vouloit faire une ſeconde St. Barthelemy, & que M. le Duc (*a*) & moy n'y ſerions non plus épargnez que les autres. Outre, le Vicomte de Turenne me dit qu'il avoit ſçeu pour certain de la Cour que M. de Villeroy apportoit la dépeſche pour faire l'exécution, & que ſi ma femme eſtoit accouchée d'un fils, que le Roy avanceroit ma mort. Meſmes quelques-uns de mes Gentilshommes furent avertis de leurs amys qui eſtoient à M. de Guiſe, qu'ils fortifſent de leur quartier pour aller au leur; parce qu'il ne faiſoit pas ſeur pour les miens : & auſſi le Gaſt (*b*) me venant voir, diſoit tout haut que la Rochelle prinſe, on feroit parler tout autrement des Huguenots & des nouveaux Catholiques. Vous pouvez penſer, ſi en ayant eu tant d'avertiſſemens, & meſme de lui, en qui le Roi de Pologne ſe fioit entiérement, diſant ces choſes; s'il n'y avoit pas juſte occaſion de le croire. Toutefois ayant promis au Roy de Pologne que ſi j'entendois quelque choſe pour le ſervice du Roy & le ſien, je l'en avertirois, comme je fis allant le trouver le ſoir à ſon cabinet, luy faiſant entendre comme le tout ſe paſſoit : m'aſſeura qu'il n'en eſtoit rien. De quoi il m'aſſeura, & dès-lors il me promit tant d'amitié, que me ſéparant de cette frayeur, je ceſſay de faire garde à mon logis comme j'avois eſté

(*a*) Le Duc d'Alençon.

(*b*) De Guiſe.

contraint de faire pour l'assurance de ma vie. Depuis je ne perdis aucune occasion de me tenir auprès de luy, pour faire preuve que je n'avois rien de plus cher que ses bonnes graces. En ce tems-là le camp fut rompu, & nous revinsmes de la Rochelle vous trouver, où il ne s'est parlé que du départ du Roi de Pologne, lequel Vos MM. furent conduire jusques à Vitry, où j'eus avertissemens de plusieurs endroits que l'on vouloit tuer le Roy, ce que je ne voulus jamais croire, ensemble M. le Duc & moi, & faire le Roy de Pologne Roi. Toutefois faisant entendre ce que j'avois apprins à M. le Duc, il me dit qu'il en avoit eu beaucoup d'avis & d'appareils, & que M. de Guise faisoit assembler à Joinville pour faire l'exécution de cette entreprise : & moi estant à la chasse, je trouvay dix ou douze chevaux avec armes, comme fit le Guidon de M. le Prince de Condé, qui en trouva quarante ou cinquante en ce mesme équipage; qui estoit assez pour nous faire croire quelque chose. Toutefois le Roy de Pologne estant arrivé à Vitry, où je ne faillis à lui dire tous les bruits qui couroient de luy, lequel m'asseura qu'il n'en sçavoit rien; & que si j'estois en doute là de Messieurs de Guise, que je ferois bien de demeurer auprez du Roy, & l'aller trouver à Nancy pour prendre congé de luy; ce que la Reine me fit commander par le Roy.

Le Roy partit de Vitry pour aller à Chaalons, où j'allay avec luy; où estant luy demanday congé pour tenir la promesse que j'avois faite au Roy de Pologne, d'aller prendre congé de luy à Nancy, ce qu'il me refusa, & me commanda me tenir prez de luy. Sept ou huit jours après avoir esté à Chaalons, je sçeus le départ du Roy de Pologne, & me fut asseuré qu'à son dernier adieu, oubliant l'amitié & bonne chère qu'il m'avoit promis, il

ne se souvint de vous supplier, Madame, que vous m'eussiez en vostre protection; mais, au contraire, il vous recommanda M. de Guise, afin que par votre moyen il fust fait Connétable : ce que je ne voulois nullement croire, mais estant Vostre M. de retour à Rheims, vous me fites une si maigre mine, & commençastes-là d'avoir une telle dessiance de moy, que cela me fit penser qu'il en estoit quelque chose. En ce mesme tems M. de Thoré arriva, lequel ne fut seulement fâché me voir en ceste peine, mais me la continua; me disant que c'étoit chose très-certaine que demeurant à la Cour, je ne devois attendre que beaucoup de mécontentemens, & que ma vie n'y estoit trop asseurée. De-là Vos MM. allerent à Soissons, où vous continuastes encore plus les messiances que vous preniez de moy, sans vous en avoir donné une seule occasion, qui m'estoit un extrême ennuy. Là, les Capitaines des Gardes commencerent à venir tous les jours dans la chambre de M. le Duc & la mienne, & regarder dessous nos lits pour voir s'il n'y avoit personne, & commandastes qu'il ne coucheroit en ma garde-robe qu'un seul valet-de-chambre pour me servir : & mesme me levant le matin pour me trouver à vostre lever, Madame, comme j'avois accoustumé, chocquant à vostre porte, vous dites que l'on me répondist que vous estiez chez le Roi. Toutefois vous parliez à la Chastre & à quelques autres, de qui il ne me souvient des noms, qui avoient esté les principaux exécuteurs de la Saint-Barthelemy, & du tout serviteurs de M. de Guise; qui me fit croire que vous desiriez plus vous servir de ceux de cette maison, que de ceux qui ont cet honneur de vous estre plus proches, & plus fidelles serviteurs. Le lendemain, ne me voulant de rien rebuter de ce que je sçavois venir de vous, je retournay encore pour vous trouver en vostre chambre, de laquelle vous estiez sortie

pour aller chez le Roy, où pensant entrer, vous commandastes que l'on me dist que le Roy dormoit encore; que passant par la salle, plusieurs Gentilshommes, mesmes de ceux de mon Gouvernement, y eussent veu entrer cinq ou six du Conseil, ce que sçachant, je chocquay à la porte, & lors vous me fistes répondre que le Roy ne vouloit pas que j'y entrasse; qui me fut une grande honte, mesmes estant connu de tous les hommes qui le virent.

Cela estoit suffisant de me mettre en une extrême peine, n'ayant jamais rien sçeu qui importast à vostre service que je n'en eusse averti le Roy de Pologne, comme il vous a témoigné de la Rochelle & de Vitry: & vous, Madame, estant à Rheims, ayant ouy parler de quelque Requeste que l'on vouloit présenter à Vos MM. je ne faillis incontinent de vous le dire; qui ne méritoit pas vous mettre en deffiance de moy, mais au contraire vous convioit à vous y fier. Et voyant que mes ennemis avoient telle part auprès de Vos MM. que pour nul de mes effets vous ne pouvez perdre la deffiance qu'à grand tort avez prinse de moy; j'ay creu que les bruits que l'on faisoit courir que l'on nous vouloit mal-faire, estoient véritables. En cette peine, M. le Duc, qui n'en avoit pas moins, me contoit les desdaings que l'on luy faisoit, & je luy dis les miens en la présence de Thoré. De-là Vos MM. allerent à Chantilly, & de-là à Saint-Germain, où vinrent les nouvelles que l'on avoit failly à prendre la Rochelle: & fut dit tout haut que si elle eust esté prise l'on eust mis M. de Montmorency prisonnier, & que l'on eust exécuté sur nous la mauvaise volonté que l'on nous porte. Et voyant les grandes meffiances que Vos MM. avoient de nous s'accroistre tous les jours, & recevant beaucoup d'avertissemens tous nouveaux que l'on nous vouloit meffaire; cela fut cause que M. le Duc se résolut,

pour s'oster de ce danger & pour l'asseurance de sa vie, de s'en aller : où je luy promis de l'accompagner, & de-là m'en aller en mon pays, tant pour ma seureté, que pour donner ordre en Béarn & Navarre; où, pour mon absence, je ne suis nullement obéy. Et lorsque nous estions pour l'asseurance de nos vies, sur le point nous absenter de la présence de Vos MM. il avint que vous en fustes avertis, & vous nous appellastes en vostre cabinet, où nous vous dismes tout ce que nous sçavions. Alors vous nous asseurastes de nos vies, & nous distes que le Roi donneroit si bon ordre que nous n'aurions cy-après occasion de nous plaindre.

Depuis estans aux Faux-bourgs Saint-Honoré (*a*), nous eusmes les mesmes allarmes qu'auparavant, mesmes que l'on disoit qu'on nous vouloit mener au bois de Vincennes prisonniers. Alors le Vicomte de Turenne arriva de la part où Vos MM. l'avoient envoyé, lequel nous confirma les mesmes occasions de peur & crainte, & nous représenta devant les yeux le danger où nous estions de nos vies : qui fut cause que M. le Duc m'envoya dire par la Vergne & Montegu qu'il estoit résolu pour ces mesmes raisons de se retirer. Ce qu'entendant, je me délibéray de partir pour l'accompagner, & de-là me retirer en mes pays pour les mesmes raisons que j'ay ci-devant dites. Voilà, Madame, tout ce que je sçay, & vous supplie très-humblement de considérer; si je n'avois pas juste & apparente occasion de m'absenter, & qu'il plaise au Roy & à vous me vouloir doresnavant faire tant de bien & honneur, de me traiter comme estant ce que je vous suis, & qui n'a autre volonté que vous estre à tous deux très-humble, très-fidelle & très-obeyssant serviteur,

Signé, HENRY.

(*a*) On comprenoit sous ce nom le Roule, les Thuileries, &c.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit, ayant pour titre : *Histoire de Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV; par A. Mongez, Chanoine Régulier, Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins.* Cet Ouvrage intéressant tient à des époques importantes de notre Histoire. Sagement écrit, puisé dans les meilleures sources, je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 11 Janvier 1776.

DE SANCY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A Nos amés féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur RUAULT, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Histoire de Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV; par M. Mongez;* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur DE MIROMESNIL, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expo-

fant & ses ayant-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant clameur de haro, chartre normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le dix-septième jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cent soixante-seize, & de notre règne le deuxieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Régistré sur le Registre XX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 537, *fol.* 138, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 24 *Avril* 1776.

Signé, *HUMBLOT*, *Adjoint*.

